Mark L. Mallory
Alain J. Fontaine

Habitats marins clés pour les oiseaux migrateurs au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest

Publication hors série
Numéro 109
Service canadien de la faune

Canada

Environnement Canada
Service canadien de la faune

Environment Canada
Canadian Wildlife Service

Service canadien de la faune
Publications hors série

Les Publications hors série font état des résultats de recherches originales effectuées par les membres du personnel du Service canadien de la faune ou appuyées par le Service. Ces publications ont fait l'objet d'un examen par des pairs.

Conseil d'édition

C.D. Ankney
University of Western Ontario

David Cairns
Pêches et Océans Canada

Fred Cooke
Simon Fraser University

A.W. Diamond
Université du Nouveau-Brunswick

Charles J. Henny
U.S. Geological Survey

Raymond McNeill
Université de Montréal

Ross J. Norstrom
Service canadien de la faune

Austin Reed
Service canadien de la faune

Harold Welch
Northwater Consultants

Rédacteurs-gérants

Hugh Boyd
Service canadien de la faune

Erica H. Dunn
Service canadien de la faune

Patricia Logan
Service canadien de la faune

Le Service canadien de la faune

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada est chargé des questions de compétence fédérale touchant les espèces sauvages, notamment de protéger et de gérer les oiseaux migrateurs et les habitats canadiens d'importance nationale. Il est aussi responsable des espèces en péril, de la réglementation du commerce international des espèces en péril et de la recherche sur les préoccupations d'importance nationale concernant les espèces sauvages. Il collabore avec les provinces, les territoires, Agence Parcs Canada et d'autres organismes fédéraux pour la recherche et aussi pour la gestion des espèces sauvages.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Service canadien de la faune ou ses publications, communiquer avec les :

Publications
Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0H3
(819) 997-1095
(819) 997-2756 (télécopieur)
cws-scf@ec.gc.ca
http://www.scf-cws.ec.gc.ca

104-04341/

Mark L. Mallory[1]
Alain J. Fontaine[1]

Habitats marins clés pour les oiseaux migrateurs au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest

Publication hors série
Numéro 109
Service canadien de la faune
Mars 2004

Also available in English under the title
Key marine habitat sites for migratory birds in Nunavut and the Northwest Territories
Canadian Wildlife Service, Occasional Paper No. 109.

[1] Service canadien de la faune, Environnement Canada, Région des Prairies et du Nord, C.P. 1714, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Un membre de la famille Conservation de l'environnement

Photo de la couverture : Des Mouettes tridactyles, des guillemots et des narvals se déplaçant dans un chenal dans la glace près du sud-est de l'île d'Ellesmere, juillet 2002.
Mark Mallory – SCF

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le ministre de l'Environnement, 2004
Tous droits réservés.
N° de catalogue CW69-1/109F
ISBN 0-662-75926-5
ISSN 0701-7944

Données de catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

Mallory, Mark Laurence, 1965-

Habitats marins clés pour les oiseaux migrateurs au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest

(Publication hors-série, ISSN 0701-7944; n° 109)
Publ. aussi en anglais sous le titre : Key marine habitat sites for migratory birds in Nunavut and the Northwest Territories.
Comprend des références bibliographiques.
ISBN 0-662-75926-5
N° de cat. CW69-1/109F

1. Oiseaux de mer – Habitat – Territoires du Nord-Ouest.
2. Oiseaux de mer – Habitat – Nunavut.
3. Oiseaux – Migration – Territoires du Nord-Ouest.
4. Oiseaux – Migration – Nunavut.
I. Lafontaine, Alain J.
II. Service canadien de la faune.
III. Titre.
IV. Coll. : Publication hors-série (Service canadien de la faune); n° 109.

QL676.57C3M34 2004 333.95'8227'097193 C2004-980060-4

Résumé

Une grande partie des aires côtières et marines du Canada se trouvent dans l'Arctique canadien, aires qui abritent un nombre considérable d'oiseaux de mer. En ce début de XXI[e] siècle, toutefois, les aires marines du Canada suscitent de vives inquiétudes en raison des diverses menaces d'origine anthropique auxquelles elles sont exposées. Le Service canadien de la faune (SCF) est l'organisme fédéral responsable de la conservation des populations d'oiseaux migrateurs et de leurs habitats au Canada. Dans le cadre de son mandat, le SCF a identifié, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest, les habitats marins clés pour les oiseaux migrateurs décrits dans le présent rapport. En plus de témoigner de l'intérêt que porte le SCF aux aires marines qui pourraient nécessiter des mesures spéciales de conservation, le présent document vise à guider les initiatives de conservation d'autres organismes qui s'intéressent à ces deux régions.

Chaque année, quelque dix millions de couples d'oiseaux de mer nicheurs utilisent les aires marines du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest comme aires de reproduction, d'alimentation, de migration, de mue ou d'hivernage, et des centaines de milliers d'oiseaux non nicheurs fréquentent aussi ces eaux. Selon notre définition, un habitat marin clé désigne une aire fréquentée par au moins 1 p. 100 des effectifs canadiens d'au moins une espèce d'oiseau migrateur; cette définition est conforme aux protocoles déjà utilisés aux échelles nationale et internationale pour répertorier les principaux habitats des oiseaux. Les habitats marins incluent le littoral, la haute mer ainsi que les polynies et les chenaux côtiers, mais le présent rapport porte principalement sur les deux dernières catégories. Les sites répertoriés sont non seulement essentiels au bien-être d'un grand nombre d'oiseaux migrateurs du Canada, mais ils revêtent également une importance internationale du fait que la plupart des espèces qui les fréquentent migrent au-delà des frontières nationales. Les données qui ont servi à l'identification des sites sont tirées de rapports publiés et inédits et de communications personnelles. Par ailleurs, certaines portions des sites répertoriés ont déjà été citées dans un rapport précédent qui porte sur les habitats terrestres (SCF, Publication hors série n° 71) et dans lequel la valeur du site terrestre est étroitement liée à sa composante marine.

Le SCF gère actuellement 18 refuges d'oiseaux migrateurs et réserves nationales de faune au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest, pour la plupart mis en place dans le but de protéger des ressources fauniques terrestres ou côtières. Une seule de ces zones a été aménagée dans le but précis de protéger une large aire marine fréquentée par les oiseaux de mer – il s'agit de la Réserve nationale de faune Nirjutiqavvik (île Coburg). Les refuges d'oiseaux migrateurs et les réserves nationales de faune de l'Arctique occupent une superficie marine d'environ 15 000 km^2 et assurent une protection à certaines colonies d'oiseaux de mer. Cependant, bon nombre d'habitats marins clés en sont exclus. Dans le présent rapport, nous décrivons 34 habitats marins clés, dont 20 sont situés dans le Haut-Arctique, 13 dans le Bas-Arctique et 1 dans la zone océanographique boréale. La superficie marine totale de ces sites (en excluant les îles) est de 161 000 km^2. Le site le plus étendu est celui formé du golfe Amundsen et de la Polynie du cap Bathurst, lequel couvre une superficie de 30 700 km^2, tandis que le plus petit est celui de la baie Est, avec 274 km^2. Nous indiquons également les sites qui sont exposés à des menaces connues, liées notamment au tourisme (navires de croisière) ou aux risques de déversements d'hydrocarbures.

L'identification des sites constitue la première étape du processus visant à faire reconnaître les habitats marins clés pour les oiseaux migrateurs et à leur assurer une certaine protection. Nous tenons à préciser que l'objectif n'est pas que tous les sites indiqués dans le présent rapport deviennent des aires protégées, mais plutôt que ces sites soient reconnus et qu'ils soient intégrés dans les activités d'aménagement du territoire de la Nunavut Planning Commission (Commission de planification du Nunavut) et dans les documents de planification d'autres organismes qui réglementent les activités menées dans le milieu marin de l'Arctique. Certains sites deviendront, avec l'appui des collectivités, des réserves nationales de faune ou des réserves marines d'espèces sauvages, et l'information présentée dans le présent rapport sera utile à l'établissement d'aires marines protégées ou d'aires marines de conservation.

L'identification des habitats marins clés est un processus dynamique, et l'importance de chaque site devra être réévaluée sur une base régulière. En effet, à mesure que les populations d'oiseaux et la condition des glaces de mer fluctuent, la valeur de certains sites évolue et de nouveaux

sites sont découverts. À cette fin, le présent rapport définit certaines mesures qui devront être prises pour continuer de faire progresser le processus d'identification des habitats marins clés, mesures parmi lesquelles figurent la surveillance accrue de certaines colonies d'oiseaux de mer de l'Arctique, la conduite de recherches sur des espèces peu étudiées jusqu'à maintenant dans l'Arctique canadien, l'intensification des relevés en haute mer, ainsi que l'amélioration de la collaboration entre les collectivités et autres partenaires dans l'étude des questions liées au milieu marin. Le présent rapport devrait être révisé tous les dix ans, afin de mettre à jour le statut des divers sites et d'ajouter à la liste tout nouveau site qui serait découvert.

Remerciements

De nombreuses personnes ont collaboré aux diverses phases du présent rapport. Nous aimerions remercier Kevin McCormick, Dysart Robb et Mike Fournier, qui ont rédigé une partie d'une version antérieure ayant servi de fondement au présent rapport. Marlene Levesque a récupéré une partie de ce document antérieur, ce qui nous a permis de gagner du temps en évitant d'avoir à le récrire. Bonnie Fournier a fourni certains des fichiers SIG (système d'information géographique) qui ont servi à la préparation des figures à l'appui du document.

Certains spécialistes des oiseaux de mer ont aussi fourni de l'information ou fait un examen critique du manuscrit. Nous tenons à remercier tout particulièrement Hugh Boyd, Gilles Chapdelaine, John Chardine, Lynne Dickson, Tony Gaston, Grant Gilchrist, Vicky Johnston, Paul Latour, Kevin McCormick, Greg Robertson, Myra Robertson, Ian Stirling et Leslie Wakelyn pour leur aide. Merci également à Pierre Brousseau, Dale Caswell, Kathy Dickson, Tony Gaston, Grant Gilchrist, Vicky Johnston, Flemming Merkel, Ken Ross et Paul Smith, qui nous ont fourni des données sur certains sites.

La présente publication a été produite par la Division des documents scientifiques et techniques du Service canadien de la faune, avec l'aide des personnes suivantes : Pat Logan et Maureen Kavanagh – coordination; Sylvie Larose – mise en page; Marla Sheffer et Raymonde Lanthier (réviseures contractuelles) – révision scientifique; Andrée Marcotte et Elizabeth Morton – révision finale; Mark Hickson – impression.

Table des matières

1.0 Introduction 8

2.0 Protection des aires marines 9
2.1 Mandat du Service canadien de la faune 9

3.0 Types d'habitats marins 11

4.0 Méthode et justification 15
4.1 Identification des habitats marins clés pour les oiseaux migrateurs 15
4.2 Notre démarche 15

5.0 Résumés des sites 20
1 – Polynie des eaux du Nord 21
2 – Île Seymour 23
3 – Hell Gate et détroit de Cardigan 24
4 – Chenal Queens 26
5 – Pointe Skruis 28
6 – Est du détroit de Jones 29
7 – Île Browne 31
8 – Cap Liddon 32
9 – Inlet Hobhouse 34
10 – Est du détroit de Lancaster 36
11 – Île Prince Leopold 38
12 – Cap Hay 40
13 – Baie Baillarge 42
14 – Baie Batty 44
15 – Cap Graham Moore 45
16 – Baie Creswell 47
17 – Golfe Buchan 49
18 – Inlet Scott 51
19 – Golfe Amundsen et Polynie du cap Bathurst 53
20 – Chenal Lambert 55
21 – Cap Searle (Qaqulluit) et baie Reid (Minarets; Akpait) 56
22 – Bassin Foxe 58
23 – Baie Cumberland 60
24 – Baie Est 62
25 – Baie Markham 64
26 – Île Coats 66
27 – Détroit de Digges 68
28 – Baie Frobisher 70
29 – Îles Button 72
30 – Île Akpatok 74
31 – Archipels de la baie d'Ungava 76
32 – Îles Sleeper 78
33 – Îles Belcher 80
34 – Littoral du nord de l'Ontario 82

6.0 Discussion 84
6.1 Lacunes dans les données actuelles 84
6.2 Défis à surmonter 85
6.3 Réalisations 85
6.4 Prochaines étapes 85

7.0 Ouvrages cités 87

Liste des tableaux

Tableau 1. Réserves nationales de faune et refuges d'oiseaux migrateurs du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest qui ont des composantes marines protégées (en date de décembre 2001) 10

Tableau 2. Oiseaux présents dans les aires marines du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest durant une partie ou la totalité de leur cycle annuel 12

Tableau 3. Estimations des effectifs de certaines espèces et sous-espèces d'oiseaux migrateurs au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest qui ont servi à l'identification des habitats marins clés 16

Tableau 4. Critères de sélection approuvés des aires marines d'intérêt pour le SCF 16

Liste des figures

Figure 1. Image-satellite de l'Arctique canadien, avril 2002 13

Figure 2. Polynies récurrentes et chenaux côtiers dans l'Arctique canadien 14

Figure 3. Colonies : a) de Guillemots de Brünnich; b) de Fulmars boréaux; c) de Mouettes tridactyles, situées au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest 17

Liste des annexe

Annexe A. Pouvoirs fédéraux en matière de protection des aires marines 90

Annexe B. Législation fédérale concernant les océans 90

Annexe C. Initiatives internationales et continentales de conservation des oiseaux fréquentant les aires marines 92

1.0 Introduction

Le Canada est un pays maritime qui possède d'immenses ressources hydriques (Healey et Wallace, 1987). Bordé par trois océans, notre pays a le plus long littoral du monde (243 000 km; Mercier et Mondor, 1995), le plus vaste archipel et le deuxième plus vaste plateau continental (3,7 millions de kilomètres carrés) (Day et Roff, 2000). La superficie marine du Canada équivaut à peu près au tiers de sa superficie terrestre (Pêches et Océans Canada, 1997). Elle se compose d'îles côtières, de milieux humides, de marais salés, d'estuaires, d'herbiers, de vasières intertidales, de polynies, de monts sous-marins, de failles, de bancs et de zones de remontée de nutriants qui, ensemble, portent des écosystèmes marins complexes. La majeure partie de cette aire marine se trouve dans l'Arctique canadien. Or, en ce début de XXI^{e} siècle, les océans et le littoral du Canada soulèvent de vives inquiétudes qui sont liées à la souveraineté territoriale, à la pêche (ou à la surpêche), au transport maritime, au tourisme, aux déversements d'hydrocarbures, aux rejets de polluants, aux conditions climatiques extrêmes et aux modifications de la banquise (voir p. ex. Kelleher, 1994; Day et Roff, 2000). En réaction à ces pressions, les efforts s'intensifient, à l'échelle tant nationale qu'internationale, en vue de repérer et de conserver les aires marines importantes (Zurbrigg, 1996; Pêches et Océans Canada, 1997; Costanza *et al.*, 1998; Day et Roff, 2000; Jamieson et Levings, 2001).

Un nombre et une diversité considérables d'oiseaux dépendent du milieu marin où ils trouvent des aires de reproduction, d'alimentation, de migration, de repos et d'hivernage. De fait, près de 100 espèces d'oiseaux de mer, de sauvagine, d'oiseaux aquatiques et d'oiseaux de rivage sont présentes le long du littoral canadien ou en mer, à une période ou une autre de l'année (Godfrey, 1986; Gaston, 1996). Or, comme un habitat adéquat (sur le plan tant qualitatif que quantitatif) est essentiel à la conservation de toutes les espèces sauvages, le Service canadien de la faune (SCF) identifie, protège et gère les habitats qui présentent une valeur écologique particulière pour ces espèces. Les efforts à ce jour ont été axés essentiellement sur les habitats terrestres et riverains (voir p. ex. Alexander *et al.*, 1991); il faut maintenant se préoccuper des principaux sites marins. Au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest, il devient de plus en plus pressant pour les diverses parties concernées (gouvernements fédéral et territoriaux, instituts publics, organismes inuits, organisations non gouvernementales, secteur privé) de connaître l'emplacement des principales réserves d'espèces sauvages, car cela constitue une première étape dans la protection de ces espèces. Un résumé antérieur des principaux sites terrestres pour les oiseaux migrateurs au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest (Alexander *et al.*, 1991) a été largement utilisé au cours de la dernière décennie. Le présent rapport décrit sommairement les habitats marins clés du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest qui sont essentiels au bien-être des diverses espèces d'oiseaux migrateurs au Canada. Il ne se veut pas un répertoire des futures « aires marines protégées », mais vise plutôt à témoigner de l'intérêt que porte le SCF aux aires marines qui pourraient nécessiter des mesures spéciales de conservation, ainsi qu'à guider les initiatives de conservation d'autres organismes qui s'intéressent à ces deux régions.

2.0 Protection des aires marines

Au Canada, plusieurs ministères fédéraux disposent d'outils réglementaires qui peuvent s'appliquer aux aires marines (voir les annexes A et B). La principale entité responsable de la protection des aires marines est le ministère des Pêches et des Océans, qui administre la *Loi sur les océans* (promulguée en janvier 1997) ainsi que plusieurs autres lois importantes, dont la *Loi sur les pêches* (Pêches et Océans Canada, 1997). Pour sa part, Parcs Canada, du ministère du Patrimoine canadien, administre la *Loi sur les parcs nationaux* (2000), qui autorise la création de parcs marins nationaux ou d'aires marines nationales de conservation (en vertu de la Politique sur les parcs marins nationaux [1986] et de la Politique sur les aires marines nationales de conservation [1994]; Mercier et Mondor, 1995). À cela s'ajoute un éventail d'autres outils réglementaires qui régissent les activités admissibles dans les aires marines (ces outils sont résumés dans Pêches et Océans Canada, 1997, et à l'annexe B).

L'identification et la protection des habitats marins clés relèvent du mandat du SCF, du ministère de l'Environnement.

2.1 Mandat du Service canadien de la faune

Le Service canadien de la faune est l'organisme fédéral responsable de la conservation des populations d'oiseaux migrateurs et de leurs habitats au Canada, habitats qui incluent des écosystèmes terrestres (voir p. ex. Alexander *et al.*, 1991) et marins (Zurbrigg, 1996). Les responsabilités du SCF à l'égard des populations d'oiseaux migrateurs sont définies dans la *Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* (1917, 1994). Cette loi confie au SCF l'administration du *Règlement sur les oiseaux migrateurs* (1997), lequel réglemente la chasse et la possession d'oiseaux migrateurs, ainsi que du *Règlement sur les refuges d'oiseaux migrateurs* (1997), qui prévoit la création et l'aménagement de refuges visant à assurer une protection à long terme aux populations d'oiseaux migrateurs et à leurs habitats. L'objectif de cette loi et des dispositions touchant les aires marines est de protéger les habitats côtiers et marins qui sont largement utilisés par les oiseaux comme aires de reproduction, d'alimentation, de migration ou d'hivernage.

En vertu de la *Loi sur la faune du Canada* (1973), le SCF peut prendre les mesures nécessaires pour protéger toute espèce animale non domestique en danger de disparition ou acquérir des terres afin d'y mener des activités de recherche, de conservation ou d'interprétation concernant les espèces sauvages. Dans les aires marines, ce dernier pouvoir autorisait la création de réserves nationales de faune à l'intérieur de la zone des 12 milles marins qui délimite les eaux territoriales. La *Loi sur la faune du Canada* a été modifiée en 1994 — et renommée *Loi sur les espèces sauvages du Canada* — afin de permettre la création de réserves nationales de faune jusqu'à la limite des 200 milles marins (zone économique exclusive), de manière à pouvoir mieux assurer la conservation des zones côtières et hauturières (Zurbrigg, 1996). La création de tels sites protégés, désignés réserves marines d'espèces sauvages, a pour but de protéger et de conserver des aires marines qui présentent une importance nationale ou internationale pour l'ensemble des espèces sauvages, mais principalement pour les oiseaux de mer. Le *Règlement sur les réserves d'espèces sauvages* (1997) régit l'administration et la gestion de ces aires. Aux termes de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada*, le SCF est responsable de la conservation et de la protection des espèces sauvages en voie de disparition, de concert avec les organismes chargés de l'application des lois provinciales ou territoriales pertinentes.

Le SCF est le maître d'œuvre fédéral de la mise en application de la *Loi sur les espèces en péril*. Cette loi vise à prévenir la disparition, à l'échelle de la planète, d'espèces sauvages du Canada, à favoriser le rétablissement des espèces en danger de disparition et à s'assurer que les effectifs des espèces sauvages communes se maintiennent. Le SCF est également l'organisme fédéral responsable de la mise en œuvre de l'Accord pour la protection des espèces en péril au Canada et du Programme d'intendance de l'habitat (Gouvernement du Canada, 2002).

Le SCF, de concert avec les provinces et les territoires, représente le Canada dans la mise en œuvre de plusieurs conventions et accords nationaux et internationaux qui ont une incidence sur la conservation des espèces sauvages (voir l'annexe C).

Enfin, conformément à la loi qui l'habilite et à d'autres politiques fédérales, notamment la Politique fédérale sur l'utilisation des terres (1981), la Politique minérale pour le Nord (Service canadien de la faune, 1989) et la Politique du gouvernement du Canada sur les minéraux et les métaux (Ressources naturelles Canada, 1996), le SCF identifie, protège et gère les habitats qui présentent une valeur écologique particulière pour les espèces sauvages, ces habitats constituant un élément vital du patrimoine naturel

Tableau 1
Réserves nationales de faune (RNF) et refuges d'oiseaux migrateurs (ROM) du Nunavut (Nt) et des Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) qui ont des composantes marines protégées (en date de décembre 2001)

Nom du site	Type et territoire/ province	Superficie marine (km^2)	Superficie totale (km^2)	Date de création
Vallée Polar Bear	RNF – Nt	214	2 675	1985
Nirjutiqavvik	RNF – Nt	1 283	1 650	1995
Île Bylot	ROM – Nt	1 500	12 635	1965
Dewey Soper	ROM – Nt	1 475	7 930	1957
Golfe Reine-Maud	ROM – Nt	6 710	61 765	1961
Rivière McConnell	ROM – Nt	234	354	1960
Harry Gibbons	ROM – Nt	78	1 224	1959
Baie Est	ROM – Nt	285	1 138	1959
Île Seymour	ROM – Nt	20	28	1975
Île Prince Leopold	ROM – Nt	243	311	1992
Île Akimiski	ROM – Nt, Ont.	1 664	3 328	1941
Baie Hannah	ROM – Nt, Ont.	88	295	1939
Baie Boatswain	ROM – Nt, Qc	76	155	1941
Île Kendall	ROM – T.N.-O.	197	609	1961
Delta de la rivière Anderson	ROM – T.N.-O.	170	1 025	1961
Refuge n° 1 de l'île Banks	ROM – T.N.-O.	803	19 970	1961
Refuge n° 2 de l'île Banks	ROM – T.N.-O.	28	170	1961
Cap Parry	ROM – T.N.-O.	1	2	1961

canadien. Le SCF reconnaît par ailleurs que d'autres ministères fédéraux disposent de moyens pour protéger et gérer les habitats marins (annexes A et B). Le SCF a déjà relevé 80 sites terrestres clés pour les oiseaux migrateurs au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest, dont un grand nombre incluent des aires marines (Alexander *et al.*, 1991). De plus, environ 15 000 km^2 d'habitats marins importants sont actuellement protégés dans l'Arctique en tant que refuges d'oiseaux migrateurs ou réserves nationales de faune (tableau 1).

3.0 Types d'habitats marins

Les écosystèmes marins regroupent un grand nombre de types particuliers d'habitats (voir p. ex. Day et Roff, 2000). Aux fins du présent rapport, nous avons réparti ces habitats en trois « zones d'habitat » importantes pour les oiseaux migrateurs : 1) le littoral; 2) la haute mer (incluant les zones côtières, semi-hauturières et hauturières jusqu'à la limite de la zone économique exclusive des 200 milles marins); 3) les polynies. Ces habitats subviennent aux besoins d'une diversité et d'une abondance considérables d'oiseaux migrateurs au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest (tableau 2).

Les habitats littoraux comprennent d'importantes composantes côtières, notamment des milieux humides, des marais salés, des vasières et des estuaires. De nombreuses espèces d'oiseaux, en particulier les goélands, la sauvagine, les oiseaux aquatiques et les oiseaux de rivage, dépendent de ces zones pour se nourrir durant la reproduction ou la migration, ou pour y élever leurs petits. Comme ces zones réunissent habituellement des composantes terrestres et marines, la plupart des habitats littoraux clés du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest ont déjà été identifiés (Alexander *et al.*, 1991), et bon nombre sont protégés en tant que refuges d'oiseaux migrateurs (tableau 1).

Par contre, les habitats de haute mer comptent parmi les zones les moins bien comprises quant aux besoins des oiseaux migrateurs, qui sont tributaires à la fois des zones benthiques (substrat des bassins océaniques) et pélagiques (colonne d'eau) de la haute mer. La plupart des oiseaux qui se nourrissent d'espèces benthiques s'alimentent dans la couche euphotique (de 0 à 50 m), où pénètre une quantité suffisante de lumière pour qu'il y ait photosynthèse. D'autres espèces plongent plus loin, dans la composante épipélagique (de 0 à 200 m de profondeur : séparation entre les couches euphotique et dysphotique) du domaine pélagique, là où la lumière est suffisante pour permettre aux oiseaux plongeurs de pourchasser leurs proies sous l'eau (mais insuffisante pour la photosynthèse dans la zone dysphotique; Montevecchi et Gaston, 1991). La majeure partie des données que nous avons recueillies sur les habitats de haute mer proviennent de relevés effectués dans le cadre d'évaluations environnementales à grande échelle (voir p. ex. McLaren, 1982), d'observations ponctuelles réalisées à partir de navires (Huettmann et Diamond, 2000) ou du rivage, ou encore de recherches fondées sur la récupération d'oiseaux marqués (Falk et Moeller, 1995; Chapdelaine, 1997; Falk *et al.*, 2001). Enfin, les sites de haute mer sont importants comme aires d'alimentation, en particulier pour les oiseaux de mer coloniaux, ainsi que comme haltes migratoires au printemps (McLaren, 1982) et comme aires de mue (Huettmann et Diamond, 2000) et d'hivernage pour certaines espèces (Durinck et Falk, 1996) (tableau 2).

Les polynies et les chenaux côtiers forment un autre type d'habitat vital en haute mer (Stirling, 1997). Les polynies sont des zones d'eaux libres entourées de glace, qui se forment sous l'action combinée d'un ensemble de facteurs, incluant les courants, les marées, le vent ou les remontées d'eaux froides (régions sombres sur la figure 1; Stirling, 1981; Lewis *et al.*, 1996; Barber *et al.*, 2001; Melling *et al.*, 2001). Bien qu'elles varient considérablement quant à leur forme et à leurs dimensions (Smith et Rigby, 1981), ces zones sont des étendues récurrentes d'eaux libres dans un milieu par ailleurs entièrement pris dans les glaces. En plus des polynies récurrentes, on observe dans l'ensemble de l'Arctique un vaste réseau de chenaux côtiers maintenus essentiellement par les vents de terre et les courants locaux (Smith et Rigby, 1981). Les polynies et les chenaux côtiers offrent aux oiseaux migrateurs les eaux libres nécessaires à leur alimentation; ils constituent en outre d'importants couloirs de migration et aires de rassemblement (figure 2; voir la légende à la section 5.0; voir aussi McLaren, 1982; Renaud *et al.*, 1982; Alexander *et al.*, 1997), en plus de servir de trous de respiration pour les mammifères marins en migration (Stirling, 1997). Enfin, comme la productivité biologique est plus élevée dans les polynies que dans les aires adjacentes recouvertes de glaces (Hirche *et al.*, 1991; Arrigo et McClain, 1994), on y trouve de fortes concentrations d'espèces fauniques (Stirling, 1997). L'importance de ces zones se remarque sur deux plans : premièrement, le lien manifeste entre la présence des polynies récurrentes et l'emplacement des colonies d'oiseaux de mer dans l'Arctique et des concentrations d'eiders nicheurs du Haut-Arctique (Brown *et al.*, 1975; Brown et Nettleship, 1981; Prach *et al.*, 1981; Barry, 1986); deuxièmement, la mortalité massive ou l'échec de la reproduction que l'on observe lorsque les chenaux côtiers et les polynies ne se forment pas (Barry, 1968; Fournier et Hines, 1994; Robertson et Gilchrist, 1998) ou s'ouvrent relativement tard durant la saison (Brown et Nettleship, 1981).

Tableau 2
Oiseaux présents dans les aires marines du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest durant une partie ou la totalité de leur cycle annuel

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Mode d'alimentation et habitat	Utilisation de l'habitat marin[a]
Plongeon catmarin	*Gavia stellata*	Piscivore; littoral maritime	N, M
Plongeon du Pacifique	*Gavia pacifica*	Piscivore; littoral maritime	N, M
Plongeon huard	*Gavia immer*	Piscivore; littoral maritime	M
Plongeon à bec blanc	*Gavia adamsii*	Piscivore; littoral maritime	N, M
Fulmar boréal	*Fulmarus glacialis*	Piscivore; zone extracôtière	N, M, H
Cygne siffleur	*Cygnus columbianus*	Herbivore; battures côtières	M
Oie rieuse	*Anser albifrons*	Herbivore; battures côtières	M
Oie des neiges	*Chen caerulescens*	Herbivore; battures côtières	N, M
Oie de Ross	*Chen rossii*	Herbivore; battures côtières	N, M
Bernache cravant	*Branta bernicla*	Herbivore; battures côtières	N, M
Bernache du Canada	*Branta canadensis*	Herbivore; battures herbeuses	N, M
Fuligule milouinan	*Aythya marila*	Herbivore; lacs d'eau douce	M
Petit Fuligule	*Aythya affinis*	Herbivore; lacs d'eau douce	M
Eider à duvet	*Somateria mollissima*	Molluscivore; zone côtière	N, M, H
Eider à tête grise	*Somateria spectabilis*	Molluscivore; zone côtière	M, H
Eider de Steller	*Somateria stelleri*	Molluscivore; zone côtière	N, M, H
Eider à lunettes	*Somateria fischeri*	Molluscivore; zone côtière	N, M, H
Arlequin plongeur	*Histrionicus histrionicus*	Insectivore; zone côtière	N, M, H
Harelde kakawi	*Clangula hyemalis*	Crustivore; zone côtière	N, M, H
Macreuse noire	*Melanitta nigra*	Molluscivore; plongeur de surface	M
Macreuse à front blanc	*Melanitta perspicillata*	Molluscivore; plongeur de surface	M
Macreuse brune	*Melanitta fusca*	Molluscivore; plongeur de surface	M
Grand Harle	*Mergus merganser*	Piscivore; plongeur en profondeur	M
Harle huppé	*Mergus serrator*	Piscivore; plongeur en profondeur	N, M
Phalarope à bec étroit	*Phalaropus lobatus*	Crustivore; zone côtière	M
Phalarope à bec large	*Phalaropus fulicarius*	Crustivore; zone côtière	M
Labbe pomarin	*Stercorarius pomarinus*	Grand prédateur; zone extracôtière	M, H
Labbe parasite	*Stercorarius parasiticus*	Grand prédateur; zone extracôtière	M, H
Labbe à longue queue	*Stercorarius longicaudus*	Grand prédateur; zone extracôtière	M, H
Mouette pygmée	*Larus minutus*	Charognard; zone côtière	M
Mouette de Bonaparte	*Larus philadelphia*	Charognard; zone côtière	M
Goéland cendré	*Larus canus*	Charognard; zone côtière	M
Goéland de Californie	*Larus californicus*	Charognard; zone côtière	M
Goéland argenté	*Larus argentatus*	Grand prédateur; zone côtière	N M, H
Goéland bourgmestre	*Larus hyperboreus*	Grand prédateur; zone côtière	N, M
Goéland arctique (= Goéland de Thayer)	*Larus glaucoides*	Grand prédateur; zone côtière	N, M
Goéland marin	*Larus marinus*	Grand prédateur; zone côtière	N, M
Mouette tridactyle	*Rissa tridactyla*	Grand prédateur; zone côtière	N, M
Mouette rosée	*Rhodostethia rosea*	Charognard; zone côtière	N, M
Mouette de Sabine	*Xema sabini*	Charognard; zone côtière	N, M
Mouette blanche	*Pagophila eburnea*	Charognard; zone extracôtière	N, M, H
Sterne pierregarin	*Sterna hirundo*	Piscivore; zone côtière	N, M
Sterne arctique	*Sterna paradisaea*	Piscivore; zone côtière	N, M
Mergule nain	*Alle alle*	Piscivore; zone extracôtière	N, M, H
Guillemot marmette	*Uria aalge*	Piscivore; zone extracôtière	N, M, H
Guillemot de Brünnich	*Uria lomvia*	Piscivore; zone extracôtière	N, M, H
Guillemot à miroir	*Cepphus grylle*	Piscivore; zone côtière	N, M, H
Macareux moine	*Fratercula arctica*	Piscivore; zone extracôtière	N, M, H
Petit Pingouin	*Alca torda*	Piscivore; zone extracôtière	N, M, H

[a] L'utilisation de l'habitat marin est défini en fonction de la présence de l'espèce à cet endroit durant la nidification (N), la migration (M) ou l'hivernage (H).

Figure 1
Image-satellite de l'Arctique canadien, avril 2002

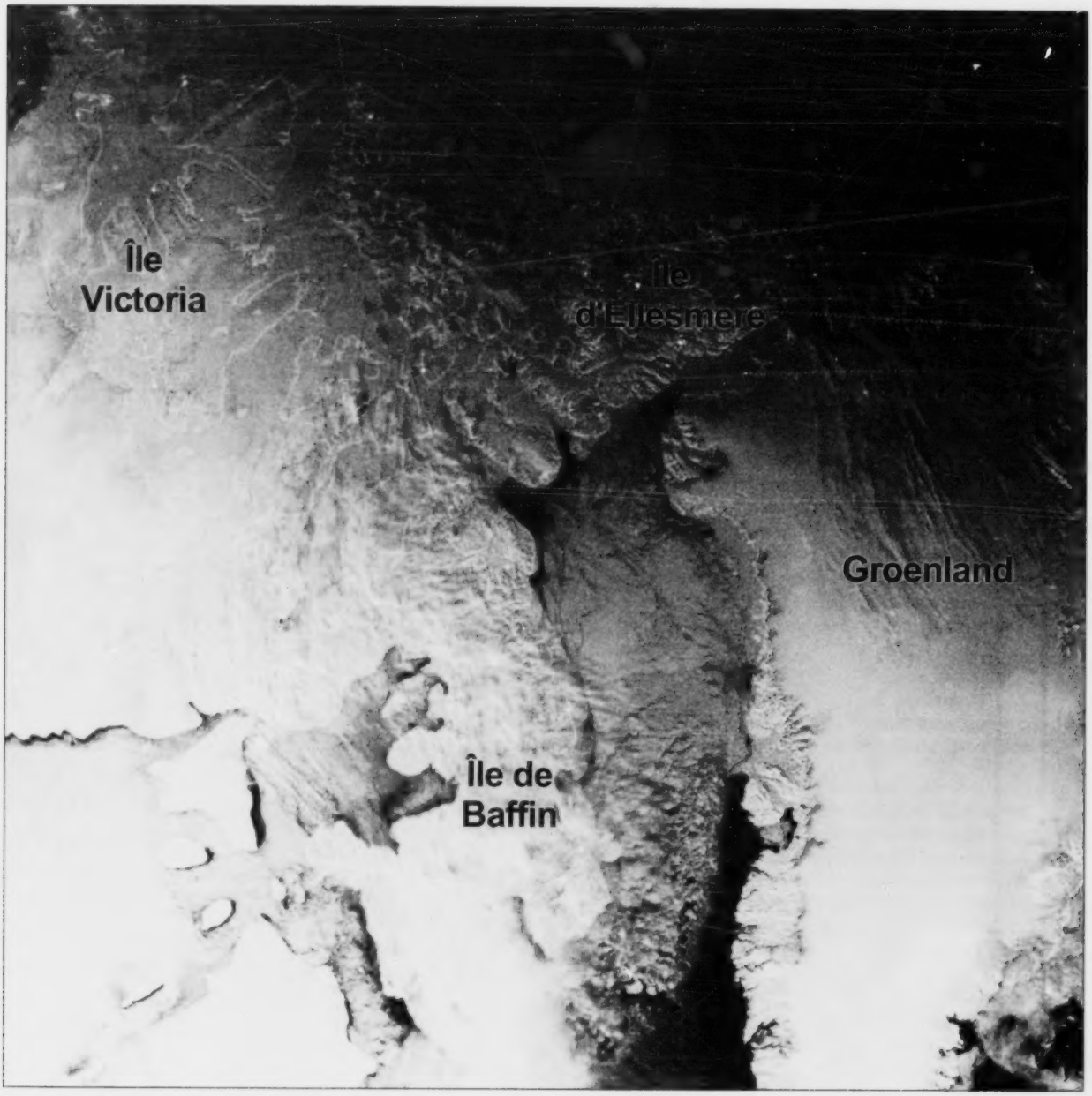

Figure 1

Figure 2
Polynies récurrentes et chenaux côtiers dans l'Arctique canadien (tiré de Stirling et Cleator, 1981)

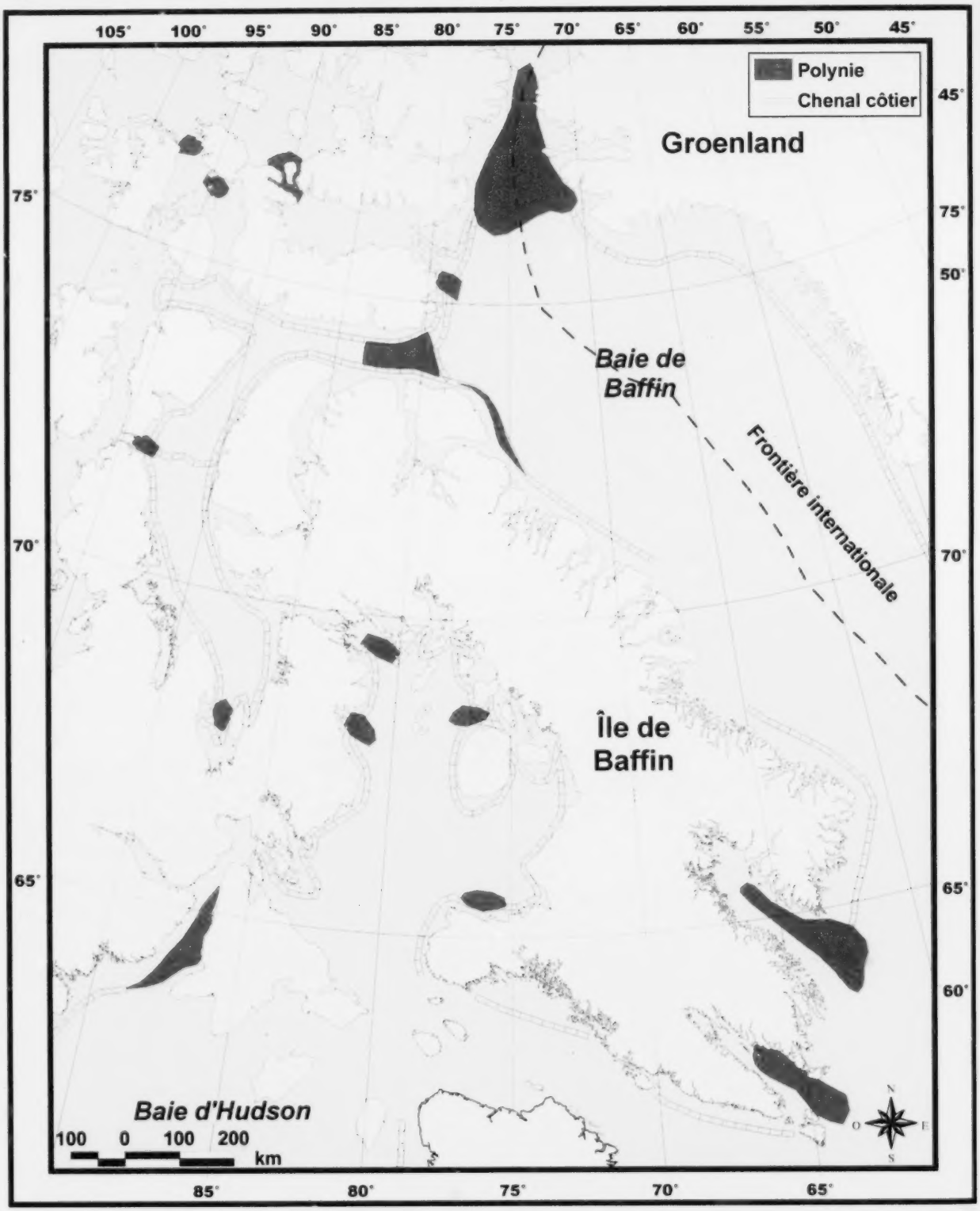

4.0 Méthode et justification

4.1 Identification des habitats marins clés pour les oiseaux migrateurs

Trois facteurs viennent compliquer la délimitation des habitats marins clés pour les oiseaux migrateurs. Premièrement, divers facteurs biologiques, océanographiques et physiographiques (Day et Roff, 2000), qui peuvent tous varier de façon spatio-temporelle, influent sur la nature et la répartition du biote marin. Deuxièmement, mis à part les repères terrestres adjacents, peu de caractéristiques physiques manifestes délimitent les sites en haute mer. Troisièmement, en raison de la vaste étendue de certaines aires marines, il est impossible de fournir une description simple de leurs caractéristiques ou de leurs ressources. Autour de certaines colonies d'oiseaux de mer, par exemple, la répartition des ressources alimentaires pélagiques varie tout au long de la saison de reproduction, à l'intérieur du rayon que parcourt l'espèce pour se nourrir (Gaston et Nettleship, 1981). Donc, alors qu'il peut être impossible de cibler un seul emplacement marin « clé », l'ensemble de l'aire d'alimentation de la colonie peut être considéré comme essentiel. Autre exemple : la fréquence et la forme des polynies varient selon la saison et les années, mais les polynies prennent de l'ampleur à mesure que la glace qui les entoure se désintègre dans les eaux libres (Stirling et Cleator, 1981). Il est donc peu utile de définir les limites claires et précises de l'habitat clé d'une polynie.

4.2 Notre démarche

La protection des habitats clés est un outil de gestion des populations d'oiseaux, au même titre que la détermination des saisons de chasse et des limites de prises. La dégradation ou la destruction de la plupart de ces zones pourrait avoir une incidence considérable sur une population donnée, l'importance d'une région particulière étant corrélée avec la proportion de la population qui dépend de cette zone durant une partie donnée du cycle annuel de l'espèce.

Cependant, l'efficacité des mesures de protection de l'habitat comme outil de gestion est fonction de la biologie propre à chaque espèce. Voici quelques énoncés généraux utiles à cette fin :

- Les populations qui sont dispersées ou disséminées sur une large zone géographique ou dans toute une variété d'habitats sont peu vulnérables aux menaces propres à un site. Il serait donc peu pratique d'adopter, à l'égard des espèces en cause, des mesures ayant pour but de surveiller et de gérer suffisamment d'habitat pour subvenir aux besoins d'une proportion significative de ces populations.
- À l'inverse, les populations qui se trouvent rassemblées durant une période quelconque de l'année sont vulnérables aux menaces propres à un site, car ces menaces risquent alors de toucher une proportion considérable de la population. Ces habitats sont notamment les aires de rassemblement, de mue, de nidification (colonies) et d'alimentation de certaines espèces.
- Les populations dont les habitats se limitent à des aires géographiques restreintes deviennent vulnérables si leur habitat est menacé; c'est le cas de certaines espèces rares ou en voie de disparition.

Le tableau 2 présente la liste des espèces d'oiseaux migrateurs qui ont été examinées en regard des critères précités, et le tableau 3 fournit des données sur les effectifs de certaines de ces espèces (y compris les sous-espèces pertinentes). Les données ont été compilées à partir des meilleures estimations disponibles sur les populations nationales et régionales. Cette approche comporte toutefois des lacunes importantes, car dans certains cas, les seules données disponibles sont périmées ou se limitent à une seule observation. Ces données sont utiles, malgré tout, pour établir un premier relevé des aires et préciser où il y aurait lieu de recueillir des renseignements supplémentaires.

Est considéré comme un habitat clé un site que fréquentent au moins 1 p. 100 des effectifs nationaux d'une espèce ou sous-espèce. Ce critère, qui est largement appliqué depuis nombre d'années (Atkinson-Willes, 1976; Prater, 1976; Fuller, 1980; Alexander *et al.*, 1991), se veut un compromis entre, d'une part, la reconnaissance d'une proportion biologiquement importante d'une population et, d'autre part, la nécessité d'éviter de désigner comme habitat clé l'ensemble de l'aire de répartition géographique d'une population. Il est en outre en accord avec les critères établis par le Comité exécutif du SCF en 2001 pour la désignation des aires marines d'intérêt (tableau 4).

Dans bien des régions de l'Arctique, en particulier les polynies récurrentes, les emplacements des regroupements d'oiseaux sont assez prévisibles (Alexander *et al.*, 1997; Robertson et Gilchrist, 1998). Dans bon nombre d'autres

Tableau 3
Estimations des effectifs de certaines espèces et sous-espèces d'oiseaux migrateurs au Nunavut (Nt) et dans les Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) qui ont servi à l'identification des habitats marins clés

		Effectifs estimatifs[a]		
Espèce	Sous-espèce	Canada	Nt + T.N.-O.	Source
Fulmar boréal (*Fulmarus glacialis*)		236 000	235 000	Hatch et Nettleship, 1998
Bernache cravant (*Branta bernicla*)	*hrota*	90 000	90 000	Reed *et al.*, 1998
Harelde kakawi (*Clangula hyemalis*)		2 500 000 >1 000 000		Hyslop, 1996 Robertson et Savard, 2002
Eider à duvet (*Somateria mollissima*)	*borealis*	300 000	300 000	A. Mosbech, données inédites
	sedentaria	50 000	50 000	H.G. Gilchrist, données inédites
	v-nigra	35 000	35 000	Dickson et Gilchrist, 2001
Eider à tête grise (*Somateria spectabilis*)		315 000	315 000	Suydam, 2000
Macreuse noire (*Melanitta nigra*)		185 000	90 000[b]	Bordage et Savard, 1995
Goéland bourgmestre (*Larus hyperboreus*)		34 600	33 500	Gilchrist, 2001
Mouette blanche[c] (*Pagophila eburnea*)		1 200	1 200	Thomas et MacDonald, 1987
Mouette rosée[c] (*Phodostethia rosea*)		?[d]	10	Macey, 1981; Béchet *et al.*, 2000
Mouette de Sabine (*Xema sabini*)		28 000[e]	28 000[e]	Alexander *et al.*, 1991; Day *et al.*, 2001; V. Johnston, données inédites
Mouette tridactyle (*Rissa tridactyla*)	*tridactyla*	200 000	95 000	Nettleship, 1980; J. Chardine, comm. pers.
Guillemot de Brünnich (*Uria lomvia*)	*lomvia*	1 448 200	1 446 000	Gaston et Hipfner, 2000
	arra	400	400	Ward, 1979
Mergule nain (*Alle alle*)	*alle*	7 000 000	7 000 000[f]	Renaud *et al.*, 1982
Petit Pingouin (*Alca torda*)		38 000	56	Chapdelaine *et al.*, 2001
Macareux moine (*Fratercula arctica*)		365 000	30	Nettleship et Evans, 1985; Robards *et al.*, 2000
Guillemot à miroir (*Cepphus grylle*)	*ultimus*	76 000	60 000	Nettleship et Evans, 1985
		50 000 - 100 000		Butler et Buckley, 2002

[a] Comme il s'agit souvent d'estimations grossières, toutes les valeurs indiquées font référence au nombre de couples nicheurs (nombre d'individus / 2).
[b] Sujets mâles; la population nicheuse au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest est inconnue.
[c] Espèce en péril (Comité sur la situation des espèces en péril au Canada).
[d] Effectifs inconnus; seulement 13 nids ont été découverts au Canada, dont 10 au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest.
[e] Donnée approximative; Alexander *et al.* (1991) ont doublé le nombre estimatif d'oiseaux établi dans les relevés dont on connaît l'existence; V. Johnston a étudié les habitats primordiaux dans le bassin Foxe.
[f] Moins de 100 individus nicheraient au Canada, mais la plupart se nourrissent dans les eaux canadiennes durant une partie de l'année.

Tableau 4
Critères de sélection approuvés des aires marines d'intérêt pour le SCF

Oiseaux migrateurs

- L'aire marine ou la zone terrestre contiguë accueille, ou a accueilli, une population d'une espèce, d'une sous-espèce ou d'un groupe d'espèces utilisant, ou ayant utilisé, la zone comme aire de nidification, d'alimentation, de migration, de mue ou d'hivernage durant une partie de l'année.

ou

- Les données disponibles sur les populations montrent que l'aire marine ou terrestre accueille, ou a accueilli, au moins 1 p. 100 des effectifs canadiens d'une espèce ou d'une sous-espèce, ou encore un pourcentage plus élevé des effectifs d'une espèce empruntant la voie de migration comprise dans cette aire, d'une population présente dans l'écorégion ou de toute autre population, durant une partie de l'année.

Faune et flore sauvages

- L'aire marine ou terrestre compte un ensemble appréciable d'espèces ou de sous-espèces végétales ou animales rares, vulnérables, menacées ou en voie de disparition, ou un nombre considérable d'individus d'une ou de plusieurs de ces espèces ou sous-espèces.

ou

- L'aire marine ou terrestre a une valeur particulière pour le maintien de la diversité génétique et écologique d'une région en raison de la qualité ou de l'unicité de sa flore et de sa faune.

ou

- L'aire marine ou terrestre a été désignée habitat essentiel pour une population d'un oiseau migrateur ou d'une autre espèce en péril figurant sur la liste du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada.

régions, par contre, les variations annuelles du régime de débâcle et des quantités d'eaux libres qui en résultent entraînent une variation des concentrations d'oiseaux migrateurs d'une année à l'autre à l'intérieur d'une vaste aire marine; c'est le cas notamment du golfe Amundsen et de la portion orientale des détroits de Lancaster et d'Hudson (MacLaren Atlantic Ltd., 1978; McLaren, 1982; Alexander *et al.*, 1997). Durant la saison de reproduction, les aires d'alimentation des oiseaux de mer varient elles aussi d'une année à l'autre et au cours d'une même année (Gaston et Nettleship, 1981). De fait, plus de 1 p. 100 des effectifs canadiens d'une espèce peuvent se trouver pratiquement n'importe où à l'intérieur de ces régions au cours d'une journée donnée, suivant la condition des glaces et la répartition des espèces proies. En raison de cette contrainte et de la rareté relative des relevés itératifs effectués dans l'Arctique, nous avons adopté une approche prudente pour l'identification des sites susceptibles d'abriter une concentration représentant plus de 1 p. 100 des effectifs canadiens d'une espèce d'oiseau au cours d'une année. Dans

Figure 3
Colonies : a) de Guillemots de Brünnich; b) de Fulmars boréaux; c) de Mouettes tridactyles, situées au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest

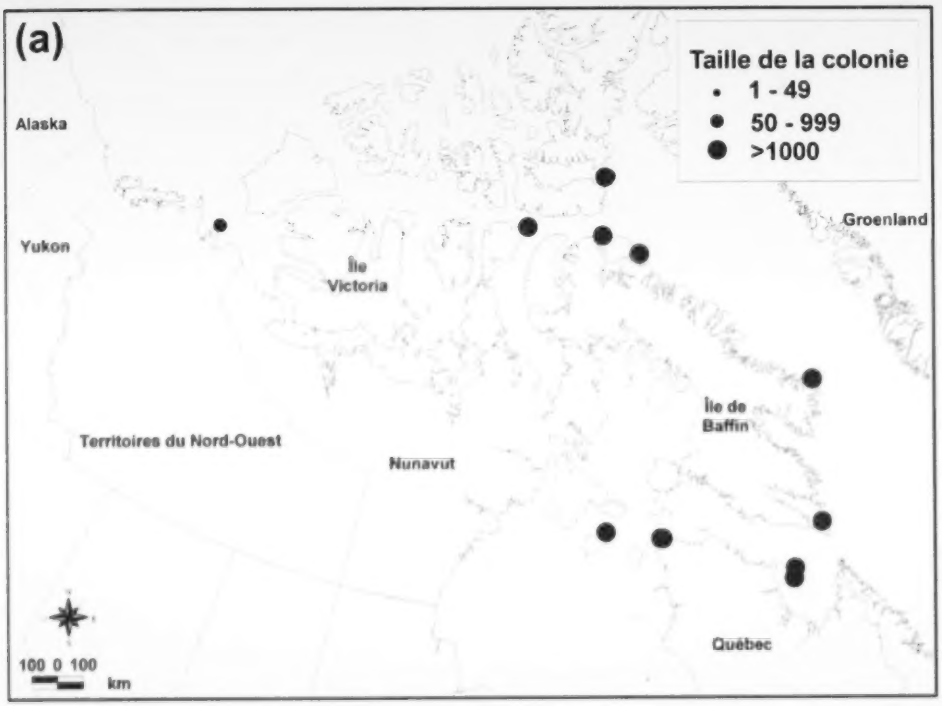

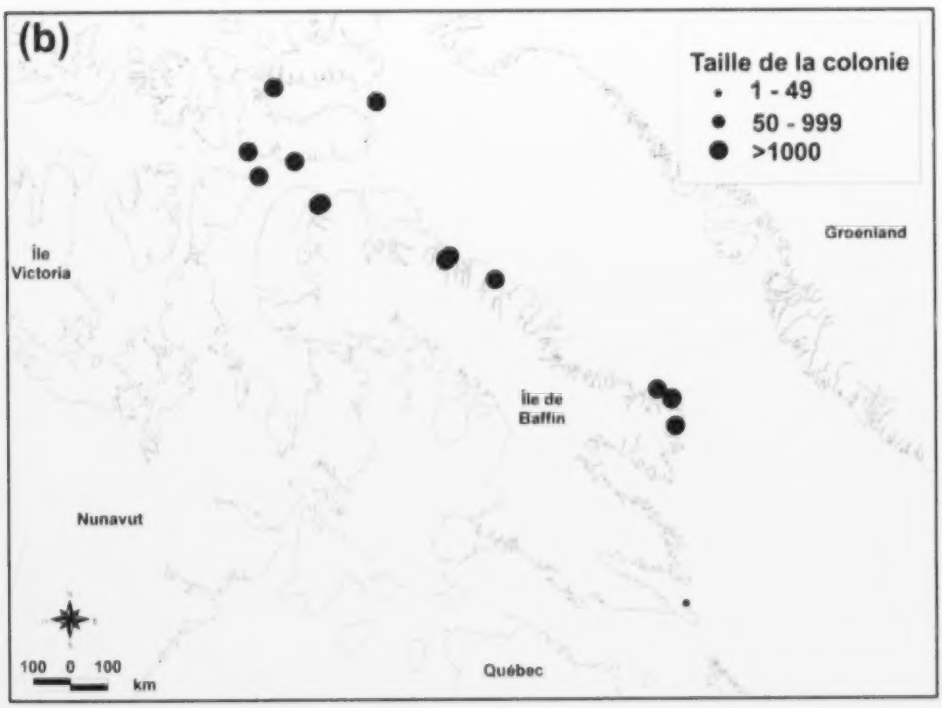

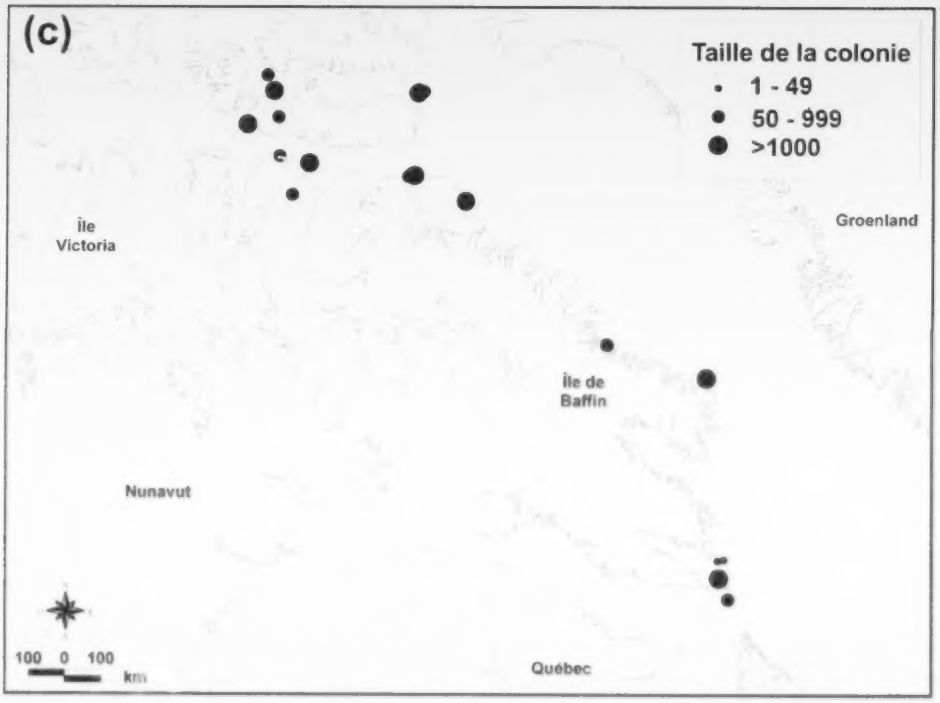

le cas des oiseaux de mer les plus répandus dans l'Arctique, nous avons utilisé les critères de sélection définis ci-après :

- Pour le Guillemot de Brünnich (*Uria lomvia*), nous avons identifié comme aires marines clés les eaux situées autour des principales colonies (figure 3) dans un rayon de 30 km. Bien qu'un grand nombre de guillemots puissent parcourir jusqu'à 200 km pour se nourrir (Gaston et Nettleship, 1981; Hatch *et al.*, 2000), les activités d'alimentation se déroulent essentiellement à proximité de la colonie (Bradstreet et Brown, 1985; Akpatok – 16 km, Tuck et Squires, 1955; cap Hay – moins de 30 km, Johnson *et al.*, 1976; détroit de Digges – en deçà de 5 km, Gaston *et al.*, 1985; Nord-Ouest du Groenland [Kalaallit Nunaat] – 22 km, Falk *et al.*, 2001). Les guillemots nicheurs quittent souvent le site de nidification pour aller se reposer sur l'eau, à moins de 10 km de la colonie, avant de partir en quête de nourriture (H.G. Gilchrist, comm. pers.). Plus important encore, les jeunes guillemots se jettent des falaises avant de savoir voler, pour entreprendre une migration à la nage en compagnie des adultes mâles (Gaston et Hipfner, 2000). Comme la reproduction est relativement synchronisée dans les colonies de guillemots (Gaston et Nettleship, 1981), plus de la moitié des oiseaux d'une colonie peuvent se trouver sur l'eau, en bas des falaises de reproduction, avant la dispersion des oiseaux au début de la migration à la nage.
- Pour la Mouette tridactyle (*Rissa tridactyla*), nous avons identifié comme aires marines clés les eaux situées autour des principales colonies (figure 3) dans un rayon de 30 km. Les mouettes adultes trouvent habituellement leur nourriture à moins de 50 km de la colonie durant la croissance des petits (Baird, 1994) et parfois même à moins de 5 km, suivant la répartition annuelle des proies (Montevecchi, 1996). Dans l'Arctique, la plupart des principales colonies de Mouettes tridactyles cohabitent avec des colonies de guillemots (*Uria* sp.).
- Dans le cas du Fulmar boréal (*Fulmarus glacialis*), nous avons identifié comme aires marines clés les eaux situées autour des principales colonies (figure 3) dans un rayon de 15 km. Ce rayon de 15 km est recommandé pour réduire au minimum les perturbations et les risques de pollution à proximité de la colonie. Les fulmars trouvent habituellement leur nourriture loin de la colonie. Ceux du cap Searle et de la baie Reid peuvent ainsi se rendre jusque dans le Sud du détroit de Davis, à des centaines de kilomètres des colonies (MacLaren Atlantic Ltd., 1978), ou à plus de 100 km des colonies de l'île Prince Leopold et de Hobhouse Inlet, pour y trouver de la nourriture (Hatch et Nettleship, 1998). Au Groenland, les fulmars s'aventurent à une distance de 40 à 200 km des colonies, souvent dans les eaux canadiennes, pour y trouver de la nourriture (Falk et Moeller, 1995).
- En ce qui concerne le Guillemot à miroir (*Cepphus grylle*), nous avons là aussi identifié comme aires marines clés les eaux situées autour des principales colonies dans un rayon de 15 km. Les guillemots se nourrissent habituellement près du rivage (Nettleship et Evans, 1985; Butler et Buckley, 2002), à moins de 10 km de la colonie (H.G. Gilchrist, comm. pers.; Mallory, obs. pers.). Comme ces oiseaux sont très sensibles aux déversements d'hydrocarbures (Dickins *et al.*, 1990), l'établissement d'un rayon de 15 km autour d'une colonie permet d'englober les principales aires d'alimentation tout en réduisant au minimum les perturbations et les risques de pollution.

- Enfin, pour l'Eider à duvet (*Somateria mollissima borealis*), nous avons identifié comme aires marines clés les eaux situées autour des principales colonies dans un rayon de 15 km. Les eiders coloniaux trouvent leur nourriture dans des zones peu profondes situées près du rivage, où ils élèvent les petits, muent ou se rassemblent durant la migration (Goudie *et al.*, 2000). Les eiders nicheurs sont très vulnérables aux perturbations, et une zone tampon de 15 km a été établie pour réduire celles-ci au minimum durant la reproduction ou dans les aires d'alimentation. Les eiders qui hivernent dans les eaux de l'Arctique se trouvent souvent à moins de 10 km des côtes, dans les chenaux côtiers, les zones dégelées (MacLaren Atlantic Ltd., 1978) ou les polynies d'eau peu profonde (H.G. Gilchrist, données inédites).

Ces critères sont conformes aux protocoles établis pour les mammifères marins. Pêches et Océans Canada (1999) recommande en effet que les navires ne s'approchent pas à moins de 10 milles (16 km) des côtes et que les aéronefs maintiennent une altitude de 2 000 pieds verticaux (500 m) à proximité des zones connues de concentration de bélugas (*Delphinapterus leucas*); ces distances sont respectivement de 1,7 mille (2,7 km) et 2 000 pieds verticaux (500 m) à proximité des échoueries de morses (*Odobenus rosmarus*).

L'identification d'habitats marins clés est un processus dynamique. L'importance des différents sites varie au fil des ans, sous l'effet de la fluctuation des populations et des changements dans les conditions de l'habitat. C'est ce qui explique que les délimitations cartographiques des aires importantes d'un point de vue biologique ne coïncident pas toujours avec les limites de gestion en vigueur. Le présent rapport traduit nos connaissances actuelles des besoins de certaines populations d'oiseaux migrateurs en matière d'habitat.

5.0 Résumés des sites

L'information sur les sites des habitats marins clés (SHMC) est résumée sous diverses rubriques, comme suit :

Numéro du site : Numéro qui renvoie, pour chaque site, à la carte du répertoire géographique du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest (troisième de couverture).

Nom : Repère topographique important d'une zone terrestre située à proximité, ou noms connus de sites marins.

Emplacement : Latitude et longitude du centre géographique approximatif de chaque site.

Superficie : Superficie approximative de chaque site, en kilomètres carrés. Les limites indiquées correspondent aux limites des sites importants sur le plan biologique.

Description : Brève description du site, indiquant son emplacement par rapport à des repères terrestres ou océaniques importants.

Valeur biologique : Résumés sur les espèces pertinentes, incluant les effectifs présents, le mode d'occupation et les activités à caractère saisonnier (p. ex. nidification, rassemblement, mue, alimentation, hivernage). On y trouve aussi des renseignements complémentaires, par exemple les autres espèces sauvages qui contribuent à la valeur biologique de l'habitat marin clé.

Vulnérabilité : Types d'activités susceptibles de détruire ou de réduire la valeur biologique du site. Certains habitats ou espèces peuvent être particulièrement sensibles à divers facteurs, même en l'absence de menaces immédiates connues pour l'habitat marin clé.

Conflits possibles : Activités, actuelles ou proposées, susceptibles d'avoir une incidence néfaste sur le site.

Statut : Toute « aire de conservation » désignée, qui chevauche l'habitat marin clé en question.

Ouvrages cités : Publications scientifiques pertinentes citées dans le texte, à l'appui de l'identification du site; il ne s'agit toutefois pas des résultats d'une recherche documentaire complète pour chaque site. Y figurent également des documents inédits — dont la plupart sont importants et bien connus — disponibles dans les bibliothèques et les collections du Nord.

Carte : Chaque résumé s'accompagne d'une carte correspondante. Les cartouches dans les grandes cartes indiquent l'emplacement de l'habitat marin clé par rapport à des repères à plus grande échelle dans l'Arctique. Les conventions cartographiques normalisées sont les suivantes :

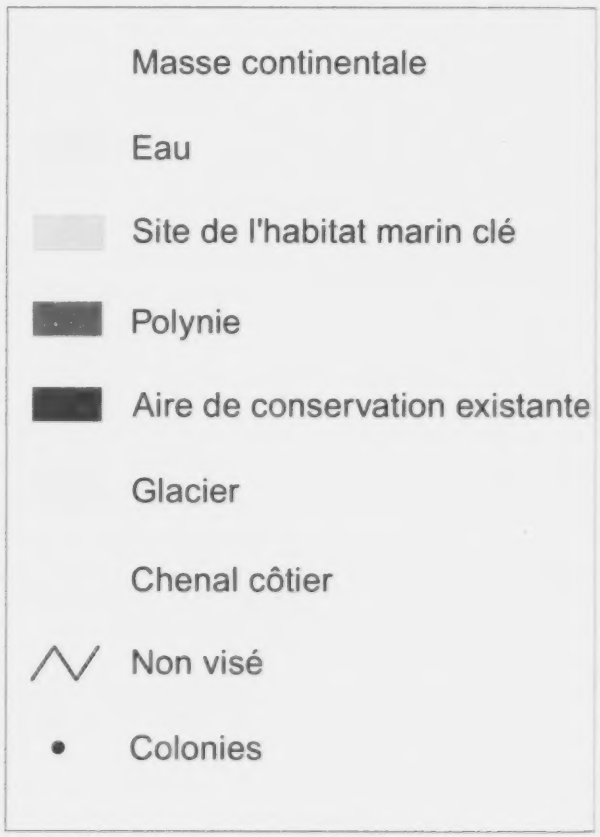

1 – Polynie des eaux du Nord

Emplacement : 77° 00' de latitude N. et 75° 00' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 27 000 km²; zone terrestre – 0 km²

Description : La Polynie des eaux du Nord est une vaste étendue d'eaux libres en permanence située dans le nord de la baie de Baffin, entre l'île d'Ellesmere et le Groenland (Kalaallit Nunaat). Cette polynie, la plus vaste et la mieux connue de l'Arctique canadien — bien qu'une partie soit située en dehors des eaux territoriales canadiennes —, se trouve près de deux sites terrestres clés d'oiseaux migrateurs (île Coburg et Inglefield Mountain), au Nunavut (Alexander *et al.*, 1991).

Cette polynie est située dans la zone océanographique du Haut-Arctique (Nettleship et Evans, 1985). L'englacement commence dans le bassin Kane, à la mi-septembre. La Polynie des eaux du Nord commence à se former en janvier, lorsque se crée un pont de glace dans le détroit de Nares, au nord du détroit de Smith, sous l'effet de l'embâcle qui se déplace vers le sud à partir du bassin Kane (Barber *et al.*, 2001). Cette caractéristique de la polynie demeure constante d'année en année, mais ses limites méridionales varient. La nouvelle glace qui se forme au sud du pont est emportée par le courant (Tooma, 1978), le vent (Nutt, 1969; Melling *et al.*, 2001) et la remontée d'eaux froides (Smith et Rigby, 1981; Steffen, 1985), et les eaux libres sont maintenues par la circulation anti-horaire dans le nord de la baie de Baffin; il en résulte une productivité plus grande du côté oriental de la polynie que du côté occidental (Lewis *et al.*, 1996). Une banquise côtière constante se forme le long des côtes orientales de l'île d'Ellesmere et de l'île Devon et dans le nord-ouest du Groenland. La Polynie des eaux du Nord s'étend vers le sud durant la première moitié de mai (Smith et Rigby, 1981) et se mêle aux chenaux côtiers reliés à d'autres polynies, en juin. En juillet, la portion méridionale se mêle aux eaux libres du détroit de Davis, et le pont de glace du détroit de Smith se brise à la fin de juillet ou au début d'août. La Polynie des eaux du Nord est une des polynies les plus vastes et les plus productives de l'hémisphère Nord (Stirling, 1980; Hobson *et al.*, 2002).

Valeur biologique : Des millions d'oiseaux de mer nichent à proximité de la Polynie des eaux du Nord. Ainsi, environ 30 000 couples de Mouettes tridactyles (*Rissa tridactyla*), lesquels représentent 16 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce, nichent à la pointe Cambridge, sur l'île Coburg (Nettleship, 1980). Plus de 350 000 couples de Guillemots de Brünnich (*Uria lomvia*) nichent dans six colonies dispersées autour des limites de la Polynie des eaux du Nord (Falk *et al.*, 2001). La colonie canadienne, sur l'île Coburg, compte 160 000 couples, soit environ 12 p. 100 des effectifs canadiens (Nettleship, 1980). Du côté du Groenland, environ 50 p. 100 de la population de guillemots de cette île nichent dans le district de Thulé, là encore près de la Polynie des eaux du Nord (Kampp, 1990; Falk et Kampp, 1997). On estime en outre que quelque 3 000 couples (1 p. 100 des effectifs canadiens) de Fulmars boréaux (*Fulmarus glacialis*) nichent sur l'île Princess Charlotte Monument, près de l'île Coburg (Nettleship, 1980), et que 14 colonies de Mouettes

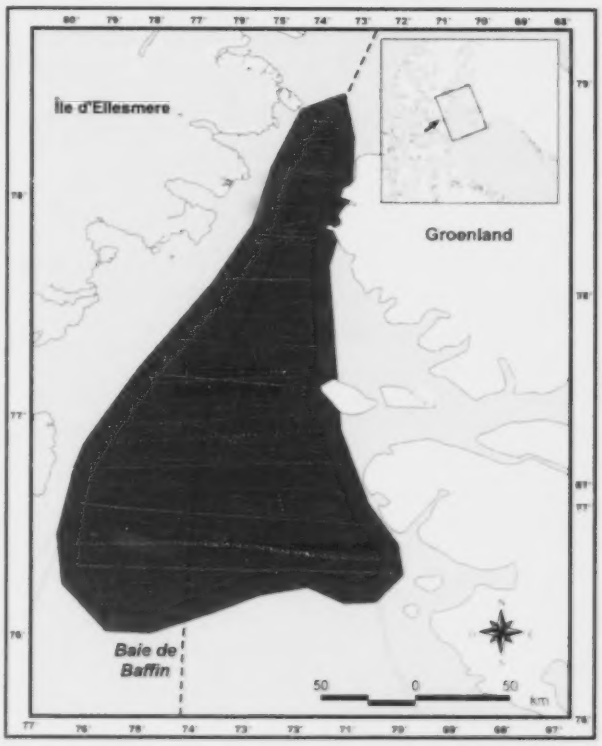

blanches (*Pagophila eburnea*), une espèce en péril au Canada, se trouvent dans le sud-est de l'île d'Ellesmere, où l'on a dénombré entre 730 et 830 adultes (soit 30 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce; Thomas et MacDonald, 1987). Par ailleurs, 175 couples de Guillemots à miroir (*Cepphus grylle*) nichent sur l'île Coburg (Robards *et al.*, 2000) et entre 3 000 et 4 000 individus (2 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce) hivernent dans cette région (Renaud et Bradstreet, 1980). Enfin, alors que très peu de Mergules nains (*Alle alle*) nichent au Canada, quelque 30 millions nichent dans le nord-ouest du Groenland, près de la Polynie des eaux du Nord (Freuchen et Salomonsen, 1958; Roby *et al.*, 1981), et bon nombre d'entre eux (environ 14 millions) migrent vers le nord au printemps, le long des chenaux côtiers qui longent la portion orientale de l'île de Baffin et la Polynie des eaux du Nord (Renaud *et al.*, 1982).

En plus des innombrables oiseaux de mer présents dans cette région, la Polynie des eaux du Nord est un lieu important pour maintes espèces de mammifères marins, dont le nombre dépasse celui observé dans toute autre polynie de l'Arctique canadien (Stirling *et al.*, 1981). Le béluga (*Delphinapterus leucas*), la baleine boréale (*Balaena mysticetus*), le narval (*Monodon monoceros*), le morse (*Odobenus rosmarus*) migrateur, le phoque annelé (*Phoca hispida*) (Holst *et al.*, 2001), le phoque barbu (*Erignathus barbatus*) et le phoque du Groenland (*Phoca groenlandica*) fréquentent cette polynie. De plus, une grande population d'ours blancs (*Ursus maritimus*) dépend de la productivité des phoques annelés sur la banquise côtière adjacente à la Polynie des eaux du Nord, durant l'hiver et au printemps (Stirling *et al.*, 1981; Finley *et al.*, 1983; Riewe, 1992).

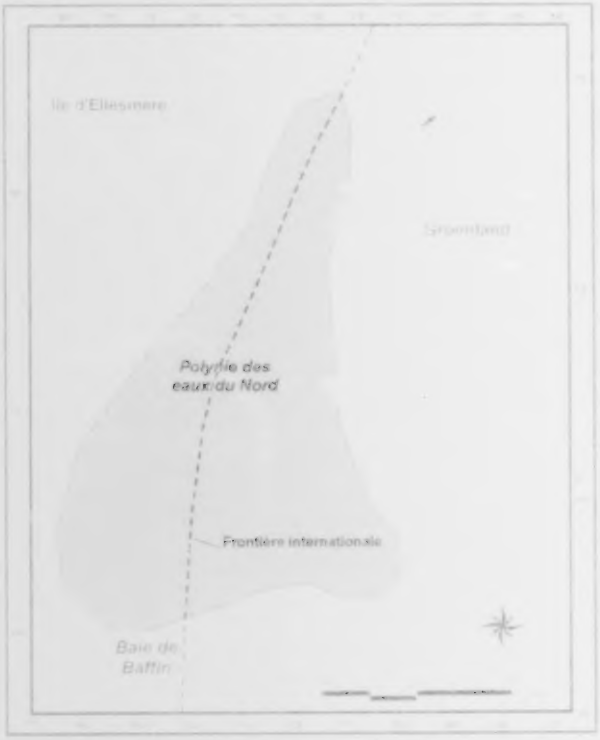
Île d'Ellesmere
Groenland
Polynie des eaux du Nord
Frontière internationale
Baie de Baffin

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer sont vulnérables aux perturbations de leurs falaises de reproduction et à la pollution de leurs aires de rassemblement et d'alimentation.

Conflits possibles : Cette région est une destination touristique de plus en plus prisée des navires de croisière et des petits aéronefs (Hall et Johnston, 1995; Wakelyn, 2001), et l'île Coburg est une des colonies où les oiseaux de mer de l'Arctique canadien sont le plus perturbés par l'activité humaine (Chardine et Mendenhall, 1998).

Statut : L'île Coburg est un des sites du Programme biologique international (Région 9, site n° 2-12; Nettleship, 1980) et elle a été déclarée zone protégée en 1995, à la suite de la création de la Réserve nationale de faune Nirjutiqavvik, laquelle inclut les eaux en deçà de 10 km de la laisse de haute mer. L'île Coburg et les nunataks de Inglefield Mountain (colonies de Mouettes blanches) sont des Zones importantes pour la conservation des oiseaux au Canada (NU010, NU014; Commission de coopération environnementale [CCE], 1999).

Ouvrages cités :

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

BARBER, D., R. MARSDEN, P. MINNETT, G. INGRAM et L. FORTIER. 2001. « Physical processes within the North Water (NOW) Polynya », *Atmosphere-Ocean* 39:163–166.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

CHARDINE, J., et V. MENDENHALL. 1998. *Human disturbance at arctic seabird colonies*, rapport technique n° 2 du groupe de travail Circumpolar Seabird, Conservation of Arctic Flora and Fauna, Akureyri, Islande.

FALK, K., et K. KAMPP. 1997. « A manual for monitoring thick-billed murre populations in Greenland », *Greenland Institute of Natural Resources Technical Report n° 7*, Thule, Groenland, 90 p.

FALK, K., L. DALL'ANTONIA et S. BENVENUTTI. 2001. « Mapping pre- and post-fledging foraging locations of thick-billed murres in the North Water Polynya », *Ecography* 24:625–632.

FINLEY, K.J., G.W. MILLER, R.A. DAVIS et W.R. KOSKI. 1983. « A distinctive large breeding population of ringed seals (*Phoca hispida*) inhabiting the Baffin Bay pack ice », *Arctic* 36:162–173.

FREUCHEN, P., et F. SALOMONSEN. 1958. *The Arctic year*, New York, G.P. Putnam's Sons, 438 p.

HALL, C.M., et M.E. JOHNSTON. 1995. *Polar tourism: tourism in the Arctic and Antarctic regions*, New York, Wiley & Sons.

HOBSON, K.A., H.G. GILCHRIST et K. FALK. 2002. « Isotopic investigations of seabirds of the North Water Polynya: contrasting trophic relationships between the eastern and western sectors », *Condor* 104:1–11.

HOLST, M., I. STIRLING et K. HOBSON. 2001. « Diet of ringed seals (*Phoca hispida*) on the east and west sides of the North Water Polynya, northern Baffin Bay », *Mar. Mammal Sci.* 17:888–908.

KAMPP, K. 1990. « The thick-billed murre population of the Thule district, Greenland », *Arctic* 43:115–120.

LEWIS, E.L., D. PONTON, L. LEGENDRE et B. LEBLANC. 1996. « Springtime sensible heat, nutrients and phytoplankton in the Northwater polynya, Canadian Arctic », *Cont. Shelf Res.* 16:1775–1792.

MELLING, H., Y. GRATTON et G. INGRAM, G. 2001. « Oceanic circulation within the North Water Polynya in Baffin Bay », *Atmosphere-Ocean* 39:301–325.

NETTLESHIP, D.N. 1980. *A guide to the major seabird colonies of eastern Canada: identity, distribution, and abundance*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 133 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

NUTT, D.C. 1969. « The North Water of Baffin Bay », *Polar Notes* (Dartmouth College) 9:1–25.

RENAUD, W.E., et M.S.W. BRADSTREET. 1980. « Late winter distribution of black guillemots in northern Baffin Bay and the Canadian High Arctic », *Can. Field-Nat.* 94:421–425.

RENAUD, W.E., P.L. MCLAREN et S.R. JOHNSON. 1982. « The Dovekie, *Alle alle*, a spring migrant to eastern Lancaster Sound and western Baffin Bay », *Arctic* 35:118–125.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

ROBARDS, M., H.G. GILCHRIST et K. ALLARD. 2000. « Breeding Atlantic Puffins, *Fratercula arctica*, and other bird species of Coburg Island, Nunavut », *Can. Field-Nat.* 114:72–77.

ROBY, D.D., K.L BRINK et D.N. NETTLESHIP. 1981. « Measurements, chick meals and breeding distribution of Dovekies (*Alle alle*) in northwest Greenland », *Arctic* 34:241–248.

SMITH, M., et B. RIGBY. 1981. « Distribution of polynyas in the Canadian Arctic », p. 7–28 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

STEFFEN, K. 1985. « Warm water cells in the North Water, northern Baffin Bay during winter », *J. Geophys. Res.* 90:9129–9136.

STIRLING, I. 1980. « The biological importance of polynyas in the Canadian Arctic », *Arctic* 33:303–315.

STIRLING, I., H. CLEATOR et T.G. SMITH. 1981. « The mammals » p. 45–58 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

THOMAS, V.G., et S.D. MACDONALD. 1987. « The breeding distribution and current population status of the ivory gull in Canada », *Arctic* 43:211–218.

TOOMA, S. 1978. « Summer circulation patterns, northern Smith Sound », *Arctic* 31:85–96.

WAKELYN, L. 2001. *Implications for ship-based tourism for CWS protected areas and other key migratory bird habitat sites in the Northwest Territories and Nunavut*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Yellowknife.

2 – Île Seymour

Emplacement : 76° 48' de latitude N. et 101° 16' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 2 617 km²; zone terrestre – 330 km²

Description : L'île Seymour est située à environ 30 km au nord de l'île Bathurst, dans l'archipel Berkeley. Cette île, qui mesure moins de 3 km de longueur, ne s'élève que de 28 m au-dessus du pack. Cet habitat terrestre est décrit dans Alexander *et al.* (1991).

L'île Seymour est située dans la zone océanographique du Haut-Arctique (Nettleship et Evans, 1985). Les courants coulent vers le sud à travers le détroit de Maclean vers le détroit de Penny. Comme le courant est fort et que les eaux sont peu profondes, des polynies se forment non loin, dans le détroit de Penny. L'englacement dans cette région se produit habituellement au début d'octobre, mais des eaux libres se forment près de l'île Dundas en janvier et atteignent leur superficie maximale à la fin d'avril ou au début de mai (Smith et Rigby, 1981). La débâcle commence en juin, mais les embâcles persistent jusqu'en juillet.

Valeur biologique : L'île Seymour compte la plus vaste colonie nicheuse de Mouettes blanches (*Pagophila eburnea*) du Canada; cette espèce est considérée en péril au Canada. On y trouve entre 200 et 250 adultes (de 100 à 125 couples) (Haney et MacDonald, 1995), lesquels représentent environ 10 p. 100 des effectifs canadiens connus de cette espèce; ils occupent ce site de la fin de mai à septembre (Thomas et MacDonald, 1987).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leurs colonies et à la pollution des eaux du large. La Mouette blanche, une espèce considérée en péril au Canada, est actuellement classée parmi les « espèces préoccupantes ».

Conflits possibles : Des travaux d'exploration ont été menés dans le bassin de Sverdrup en vue de la mise en valeur des hydrocarbures, et ce site pourrait devenir un lieu de forage. Des déversements d'hydrocarbures associés au forage, ou la perturbation causée par l'exploration (navires ou aéronefs), pourraient menacer les oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation.

Statut : L'île Seymour est un des sites du Programme biologique international (Région 9, site n° 1-7; Nettleship, 1980) et a été désignée Zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU045; CCE, 1999). C'est également un refuge d'oiseaux migrateurs qui a été créé en 1975 et qui inclut les eaux situées en deçà de 3,2 km de la laisse de haute mer.

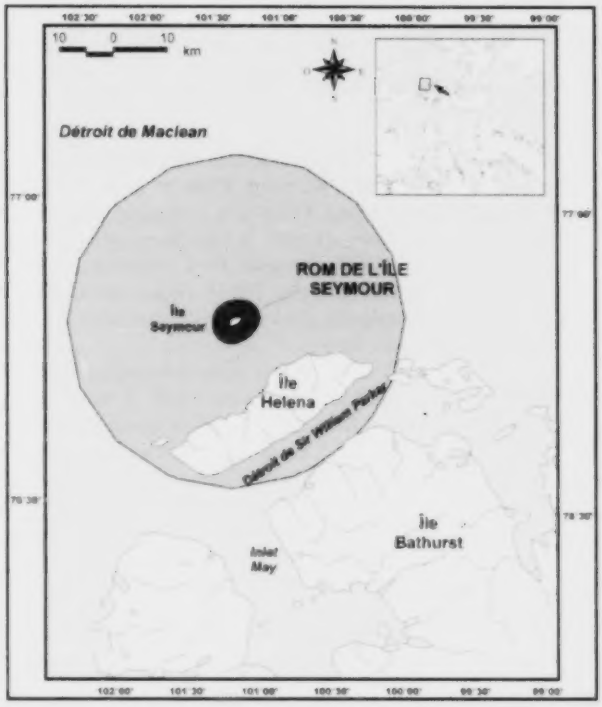

Ouvrages cités :

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

HANEY, J.C., et S.D. MACDONALD. 1995. « Ivory Gull (*Pagophila eburnea*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 175, The Birds of North America, Inc., Philadelphie.

NETTLESHIP, D.N. 1980. *A guide to the major seabird colonies of eastern Canada: identity, distribution, and abundance*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 133 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

SMITH, M., et B. RIGBY. 1981. « Distribution of polynyas in the Canadian Arctic », p. 7–28 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

THOMAS, V.G., et S.D. MACDONALD. 1987. « The breeding distribution and current population status of the ivory gull in Canada », *Arctic* 43:211–218.

3 – Hell Gate et détroit de Cardigan

Emplacement : 76° 25' de latitude N. et 90° 00' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 2 817 km²; zone terrestre – 610 km²

Description : Hell Gate et le détroit de Cardigan sont des passages étroits entre l'île North Kent, le nord de l'île Devon et le sud-ouest de l'île d'Ellesmere, à l'intérieur desquels coulent de forts courants entre la baie Norwegian et le détroit de Jones. Une polynie récurrente s'y forme sous l'action de ces courants (Smith et Rigby, 1981). Alexander *et al.* (1991) donnent une description des principaux sites terrestres qui entourent cette aire marine.

Le site se trouve dans la zone océanographique du Haut-Arctique (Nettleship et Evans, 1985). L'englacement dans les baies et les fjords se produit habituellement en septembre. En octobre et en novembre, Hell Gate et le détroit de Cardigan sont recouverts de glace, mais celle-ci semble rester mobile. Les eaux libres réapparaissent généralement au début de décembre, d'un côté ou de l'autre de l'île North Kent, et elles persistent de décembre à juillet, leur superficie maximale étant atteinte en mai, en juin et en juillet. La débâcle survient généralement en juillet dans la baie Norwegian, et le mouvement des glaces vers le sud a tendance à former des embâcles dans Hell Gate et le détroit de Cardigan, ce qui explique que la région n'est habituellement pas complètement libre de glace durant l'été (Smith et Rigby, 1981).

Valeur biologique : La région abrite plusieurs colonies importantes d'oiseaux de mer, les plus nombreuses étant sans doute celles de Guillemots à miroir (*Cepphus grylle*), qui y sont présents toute l'année, mais dont les effectifs sont à leur maximum entre mai et septembre. Ainsi, Sverdrup (1904) y a observé des « myriades » de guillemots en mars, tandis que Renaud et Bradstreet (1980) signalent que certains oiseaux hivernent dans la région. Cependant, des relevés plus récents font état d'estimations fort différentes quant aux populations de Guillemots à miroir dans la région. Selon les estimations provisoires de Nettleship (1974, 1980), par exemple, environ 8 000 couples seraient répartis entre les îles North Kent et Calf, alors qu'un relevé effectué au début des années 1980 fait état d'à peu près 1 100 oiseaux à ces mêmes endroits (Alexander *et al.*, 1991). Par conséquent, les populations estimatives de guillemots dans la région représentent entre 0,5 p. 100 et 8 p. 100 des effectifs canadiens.

Quelque 7 500 couples de Fulmars boréaux (*Fulmarus glacialis*), soit environ 3 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce, nichent au cap Vera, dans l'entrée orientale du détroit de Cardigan (Alexander *et al.*, 1991). Cependant, une publication plus récente en établit le nombre à 50 000 (Hatch et Nettleship, 1998). D'autres études devront donc être menées pour expliquer cet écart. Les fulmars arrivent au début de mai; les effectifs atteignent leur maximum vers le 10 mai, puis ils diminuent jusqu'à la fin de mai. La colonie est réoccupée durant la première semaine de juin. Dans cette région, les fulmars se concentrent sur les bords de la banquise côtière et, plus tard, sur les sites d'écoulement des glaciers. Les jeunes prennent leur envol en septembre, et les oiseaux quittent la zone à la fin d'octobre.

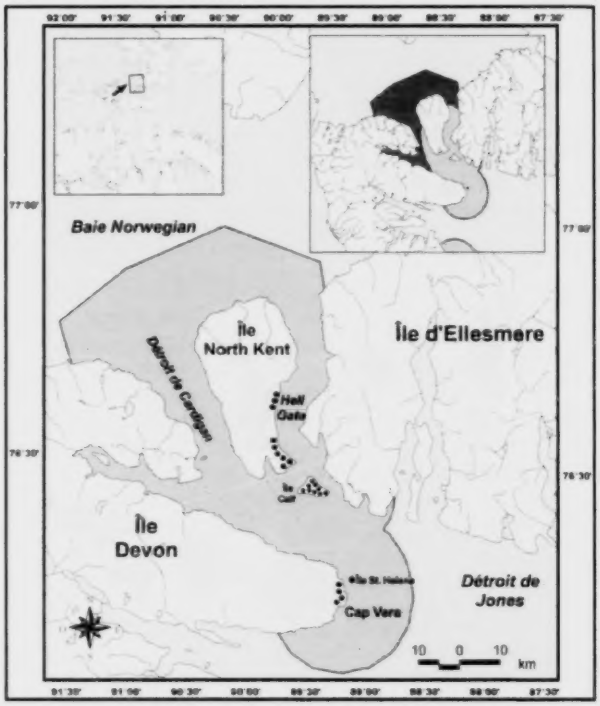

Environ 300 couples d'Eiders à duvet (*Somateria mollissima borealis*) nichent à l'île St. Helena, et 160 autres couples nicheurs se trouvent près de l'île Calf (Prach *et al.*, 1986). Le Goéland bourgmestre (*Larus hyperboreus*), le Goéland de Thayer (*Larus glaucoides thayeri*) et la Sterne arctique (*Sterna paradisaea*) nichent également à ces endroits. En 2002, environ 600 Bernaches cravants (*Branta bernicla*) du Haut-Arctique, en mue, ont été observées sur la plage, sous le cap Vera (H.G. Gilchrist et M.L. Mallory, données inédites).

Un grand nombre d'autres espèces marines fréquentent cette région, et plus particulièrement la polynie, dont le phoque annelé (*Phoca hispida*), le phoque barbu (*Erignathus barbatus*), le narval (*Monodon monoceros*), le béluga (*Delphinapterus leucas*), l'ours blanc (*Ursus maritimus*) et le morse (*Odobenus rosmarus*) (Stirling et Cleator, 1981; Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer sont fortement tributaires des lisières de glaces comme aires d'alimentation et de repos, de sorte qu'ils sont vulnérables à toute perturbation ou pollution de ces sites.

Conflits possibles : Aucun.

Statut : Les îles North Kent et Calf ainsi que le cap Vera sont des sites du Programme biologique international (Région 9, sites nos 2-11 et 2-10; Nettleship, 1980) et des Zones importantes pour la conservation des oiseaux au Canada (NU052, NU053; CCE, 1999).

Ouvrages cités :

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

HATCH, S.A., et D.N. NETTLESHIP. 1998. « Northern Fulmar (*Fulmarus glacialis*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 361, Philadelphie, The Birds of North America Inc.

NETTLESHIP, D.N. 1974. « Seabird colonies and distribution around Devon Island and vicinity », *Arctic* 27:95–103.

NETTLESHIP, D.N. 1980. *A guide to the major seabird colonies of eastern Canada: identity, distribution, and abundance*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 133 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

PRACH, R.W., H. BOYD et F.G. COOCH. 1981. « Polynyas and sea ducks », p. 67–70 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

PRACH, R.W., A.R. SMITH et A. DZUBIN. 1986. « Nesting of the common eider near the Hell Gate – Cardigan Strait polynya, 1980–1981 », p. 127–135 dans A. Reed (éd.), *Les eiders au Canada*, Publication hors série n° 47, Service canadien de la faune, Ottawa.

RENAUD, W.E., et M.S.W. BRADSTREET. 1980. « Late winter distribution of black guillemots in northern Baffin Bay and the Canadian High Arctic », *Can. Field-Nat.* 94:421–425.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

SMITH, M., et B. RIGBY. 1981. « Distribution of polynyas in the Canadian Arctic », p. 7–28 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

STIRLING, I., et H. CLEATOR (éd.). 1981. *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

SVERDRUP, O.N. 1904. *New land: four years in the arctic regions*, vol. 2, Londres, Royaume-Uni, Longmans, Green, 504 p.

Emplacement : 76° 00' de latitude N. et 95° 30' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 3 247 km²; zone terrestre – 341 km²

Description : Le chenal Queens est situé entre l'île Cornwallis et la péninsule Grinnell, dans le nord-ouest de l'île Devon. L'eau coule vers le sud, depuis le détroit de Penny, à travers le chenal Queens et le détroit de Wellington, jusqu'au détroit de Lancaster. Deux habitats terrestres clés (les îles Baillie-Hamilton et Cheyne) se trouvent dans cette région marine (Alexander *et al.*, 1991), elle-même située dans la zone océanographique du Haut-Arctique (Nettleship et Evans, 1985).

Une polynie se forme près de l'île Dundas et du détroit de Penny. En général, l'englacement se produit à la fin de septembre ou au début d'octobre, dans le détroit de Penny, le chenal Queens et le détroit de McDougall. En moins de deux semaines, le détroit de Wellington et la zone entourant les îles Dundas et Baillie-Hamilton gèlent. En janvier, une zone d'eaux libres se forme dans le passage Couch, entre les îles Dundas et Baillie-Hamilton, ou dans le chenal Pioneer entre l'île Dundas et la péninsule Shiells. Vers la fin d'avril ou le début de mai, les eaux entre ces masses continentales demeurent partiellement libres. La débâcle commence en juin et la glace disparaît habituellement entre le début et le milieu de juillet (Smith et Rigby, 1981).

Plusieurs petites polynies se forment en mai ou au début de juin, du côté oriental du détroit de Penny. Bien que tardive, la formation de ces polynies précède la débâcle et semble se produire au même endroit d'année en année. Les sections distinctes d'eaux libres confluent jusqu'à ce que l'ensemble du détroit soit libre de glace, ce qui se produit habituellement à la mi-juin. Entre la fin de juin et le milieu de juillet, les eaux libres du détroit de Penny se mêlent aux eaux libres autour de l'île Dundas, lesquelles s'unissent aux eaux libres du détroit de Wellington, entre la mi-juillet et la mi-août (Smith et Rigby, 1981).

Valeur biologique : La région compte deux importantes colonies d'oiseaux de mer. Ainsi, l'île Cheyne abrite la plus importante population nicheuse connue de Mouettes rosées (*Rhodostethia rosea*) dans l'Arctique canadien – une espèce en péril au Canada. En 1976, trois couples nichaient sur l'île et, en 1978, six couples ont été recensés parmi la vingtaine d'oiseaux présents (Macey, 1981). Ces derniers représentent environ 60 p. 100 des effectifs canadiens (très peu de nids ont été découverts au Canada). En juillet 2002, toutefois, aucun oiseau n'a été observé (H.G. Gilchrist et M.L. Mallory, données inédites), ce qui laisse croire que l'utilisation annuelle des sites pourrait varier, sans doute en fonction de la condition annuelle des glaces. L'Eider à duvet (*Somateria mollissima borealis*) niche lui aussi sur l'île Cheyne, où 164 nids ont été découverts en 2002 (H.G. Gilchrist et M.L. Mallory, données inédites). De plus, environ 3 000 couples de Mouettes tridactyles (*Rissa tridactyla*), représentant près de 1 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce, nichent sur les falaises, dans la portion sud-est de l'île Baillie-Hamilton, à la pointe

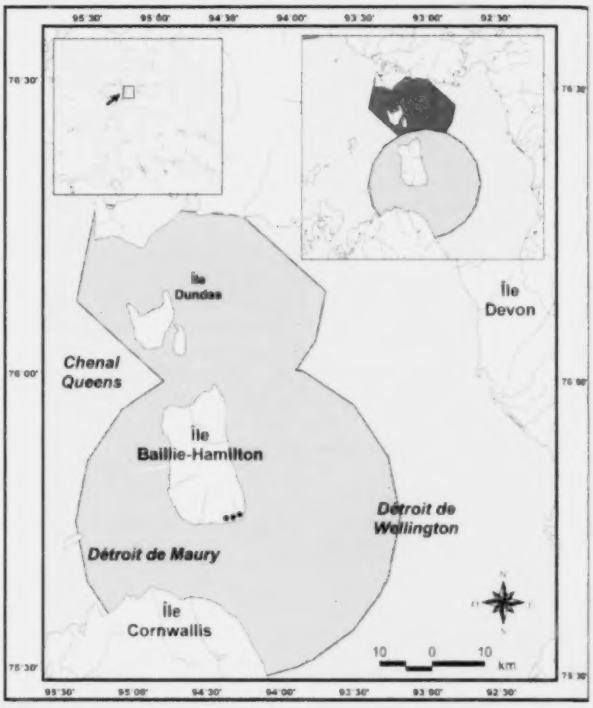

Washington (Nettleship, 1980). En juin 1974, 1 100 Eiders à duvet et Eiders à tête grise (*Somateria spectabilis*) fréquentaient les côtes de l'île Margaret et la rive sud-est de l'île Dundas, tandis que plus de 2 200 Eiders à duvet et environ 650 Eiders à tête grise ont été observés dans les eaux libres du chenal Queens (Davis *et al.*, 1974). Les Eiders à duvet représentent un peu moins de 1 p. 100 des effectifs canadiens de *S. m. borealis* et forment à cet endroit une des concentrations les plus septentrionales. Il arrive aussi que quelques Guillemots à miroir (*Cepphus grylle*) hivernent dans les polynies; on en a observé 15 au nord de l'île Dundas, en avril 1977 (Renaud et Bradstreet, 1980).

Les Mouettes tridactyles arrivent aux falaises de nidification vers la mi-mai et les quittent au début d'octobre. Pour leur part, les Mouettes rosées arrivent à leurs aires de reproduction en juin (Macey, 1981), mais il est probable qu'elles y sont présentes plus tôt. Comme les Mouettes tridactyles et les Mouettes rosées dépendent des lisières de glaces (Sekarak et Richardson, 1978; Macey, 1981), les polynies et les chenaux côtiers sont essentiels à ces espèces dont la répartition et la concentration varient selon la condition des glaces.

Le chenal Queens est également une zone importante pour le morse (*Odobenus rosmarus*), le phoque barbu (*Erignathus barbatus*), le phoque annelé (*Phoca hispida*) et l'ours blanc (*Ursus maritimus*), espèces qui sont toutes susceptibles d'hiverner près des polynies (Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les concentrations d'oiseaux de mer sont vulnérables aux perturbations et à la dégradation des habitats marins.

Conflits possibles : Aucun.

Statut : La pointe Washington est un des sites du Programme biologique international (Région 9, site n° 1-10; Nettleship, 1980); la pointe Washington et l'île Cheyne figurent en outre parmi les Zones importantes pour la conservation des oiseaux au Canada (NU049, NU051; CCE, 1999).

Ouvrages cités :

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

DAVIS, R.A., M.S.W. BRADSTREET, C. HOLDSWORTH, P. MCLAREN et W.J. RICHARDSON. 1974. *Studies on the number and distribution of birds in the central Canadian Arctic — 1974: a preliminary report*, vol. 1 et 2, rapport inédit, LGL Ltd. environmental research associates pour le projet Polar Gas, Toronto, 238 p.

MACEY, A. 1981. *Status report on Ross' gull, Rhodostethia rosea, in Canada, 1980*, rapport inédit, Comité sur le statut des espèces menacés de disparition au Canada, Ottawa, 55 p.

NETTLESHIP, D.N. 1980. *A guide to the major seabird colonies of eastern Canada: identity, distribution, and abundance*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 133 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

RENAUD, W.E., et M.S.W. BRADSTREET. 1980. « Late winter distribution of black guillemots in northern Baffin Bay and the Canadian High Arctic », *Can. Field-Nat.* 94:421–425.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

SEKARAK, A.D., et W.J. RICHARDSON. 1978. *Studies of the ecology of fast-ice edges in the High Arctic*, rapport inédit, LGL Ltd. environmental research associates pour le projet Polar Gas, Toronto, 92 p.

SMITH, M., et B. RIGBY. 1981. « Distribution of polynyas in the Canadian Arctic », p. 7–28 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

Emplacement : 75° 40' de latitude N. et 88° 43' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 1 204 km²; zone terrestre – 0 km²

Description : La pointe Skruis est située au milieu de la côte septentrionale de l'île Devon, dans la portion sud du détroit de Jones, au sud-est de Hell Gate et du détroit de Cardigan (site 3). Alexander *et al.* (1991) donnent une description des habitats terrestres clés de cette aire marine, laquelle fait partie de la zone océanographique du Haut-Arctique (Nettleship et Evans, 1985).

Dans les baies et les fjords, l'englacement se produit normalement en septembre, et la majeure partie du détroit de Jones est gelé à la fin d'octobre. On trouve des eaux libres dans la polynie du détroit de Cardigan, entre décembre et juillet. Certains chenaux côtiers peuvent se former en mai et la débâcle se poursuit jusqu'en juillet (Smith et Rigby, 1981).

Valeur biologique : La pointe Skruis posséderait la plus vaste colonie de Guillemots à miroir (*Cepphus grylle*) du Canada, celle-ci ayant été évaluée à 10 000 couples (environ 10 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce) lors d'un relevé effectué en 1973 (Nettleship, 1974). Cependant, des relevés effectués à deux années différentes, au milieu des années 1980, n'ont permis de recenser que 1 585 et 700 oiseaux, ces effectifs représentant au mieux 1 p. 100 des effectifs canadiens (Alexander *et al.*, 1991). Un relevé plus détaillé devra être effectué pour expliquer ces divergences.

La zone, et plus particulièrement la polynie, abrite un grand nombre d'autres espèces marines, y compris le phoque annelé (*Phoca hispida*), le phoque barbu (*Erignathus barbatus*), le narval (*Monodon monoceros*), le béluga (*Delphinapterus leucas*), l'ours blanc (*Ursus maritimus*) et le morse (*Odobenus rosmarus*) (Stirling et Cleator, 1981; Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer sont fortement tributaires des lisières de glaces comme aires d'alimentation et de repos, de sorte qu'ils sont vulnérables à toute perturbation ou pollution de ces sites.

Conflits possibles : Aucun.

Statut : La pointe Skruis est un des sites du Programme biologique international (Région 9, site n° 2-17; Nettleship, 1980) et une Zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU054; CCE, 1999).

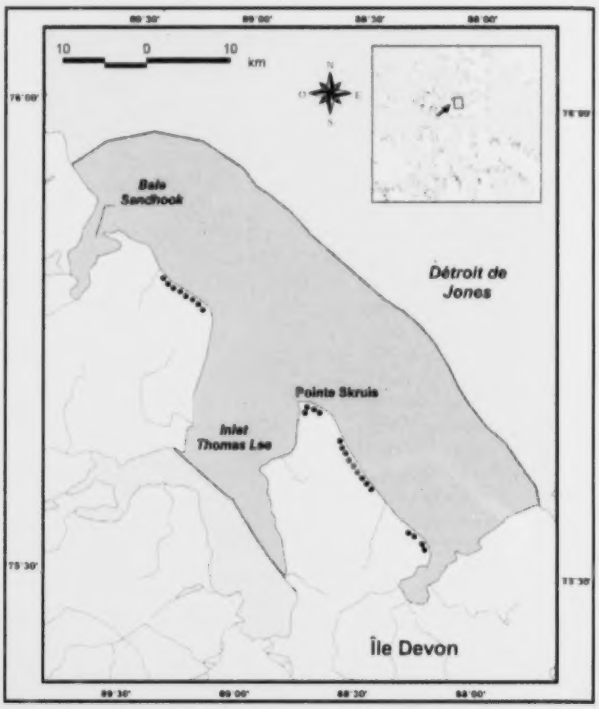

Ouvrages cités :

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

NETTLESHIP, D.N. 1974. « Seabird colonies and distribution around Devon Island and vicinity », *Arctic* 27:95–103.

NETTLESHIP, D.N. 1980. *A guide to the major seabird colonies of eastern Canada: identity, distribution, and abundance*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 133 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

SMITH, M., et B. RIGBY. 1981. « Distribution of polynyas in the Canadian Arctic », p. 7–28 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

STIRLING, I., et H. CLEATOR (éd.). 1981. *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

Emplacement : 75° 35' de latitude N. et 80° 00' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 11 647 km²; zone terrestre – 337 km²

Description : L'Est du détroit de Jones et le détroit de Lady Ann forment l'aire marine comprise entre le sud de l'île d'Ellesmere, l'île Coburg et le nord-est de l'île Devon. L'île Coburg et la portion orientale de l'île Devon comptent parmi les sites terrestres clés de cette région (Alexander *et al.*, 1991).

L'Est du détroit de Jones fait partie de la zone océanographique du Haut-Arctique (Nettleship et Evans, 1985). Il s'y forme une zone récurrente d'eaux libres près de l'île Coburg, et cette polynie demeure distincte pendant quelques mois, avant de s'unir à la Polynie des eaux du Nord, en mai ou en juin. L'englacement survient entre la fin de septembre et le début d'octobre, d'abord dans le détroit de Jones, puis autour de l'île Coburg entre le milieu et la fin d'octobre. Des eaux libres apparaissent en janvier, au sud-ouest de l'île Coburg, et persistent tout l'hiver. Les chenaux peuvent s'étendre vers le nord-est jusqu'à la Polynie des eaux du Nord, ou vers le sud en direction du détroit de Lancaster avec lequel ils s'unissent habituellement vers le mois d'avril. Entre la mi-mai et le début de juin, la Polynie des eaux du Nord s'étend vers le sud, au-delà de l'île Coburg (Smith et Rigby, 1981).

Valeur biologique : Cette région compte plus de 500 000 oiseaux de mer nicheurs, qui sont répartis par zones de forte concentration disséminées dans l'ensemble de la région, et ce, en fonction du régime annuel de la débâcle et de la distribution des proies (McLaren et Renaud, 1979, 1982). Environ 30 000 couples de Mouettes tridactyles (*Rissa tridactyla*), lesquels représentent 16 p. 100 des effectifs canadiens, nichent à la pointe Cambridge, sur l'île Coburg; il s'agit de la plus importante colonie de cette espèce au Nunavut (Nettleship, 1980). Ces falaises accueillent également 12 p. 100 (160 000 couples) des Guillemots de Brünnich (*Uria lomvia*) du Canada. De plus, quelque 3 000 couples (1 p. 100 des effectifs canadiens) de Fulmars boréaux (*Fulmarus glacialis*) nichent sur l'île Princess Charlotte Monument (Nettleship, 1980), et la portion orientale de l'île Devon, où 91 couples (4 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce) ont été observés en 1982 (Frisch, 1983), abrite quatre colonies de Mouettes blanches (*Pagophila eburnea*), une espèce en péril au Canada. Le Guillemot à miroir (*Cepphus grylle*) (175 couples) et le Goéland bourgmestre (*Larus hyperboreus*) (entre 60 et 80 couples) nichent aussi dans la région (Robards *et al.*, 2000). Enfin, des eiders et des Hareldes kakawis (*Clangula hyemalis*) en mue fréquentent les baies à l'extrémité sud de l'île Coburg, et un petit nombre d'Eiders à duvet (*Somateria mollissima borealis*) nichent dans la région (Robards *et al.*, 2000). C'est en outre un des rares sites de nidification connus du Macareux moine (*Fratercula arctica*) au Nunavut, où une colonie évaluée à 14 couples a récemment été observée (Robards *et al.*, 2000).

Un grand nombre d'oiseaux de mer fréquentent aussi cette région en dehors de la saison de reproduction. À la fin de l'hiver (mars–avril), par exemple, on y voit des milliers de guillemots se nourrir le long des lisières de glaces et sur le pack dans le détroit de Glacier, à l'est de l'île Devon et dans l'est du détroit de Jones (Renaud et Bradstreet, 1980). Au printemps, la lisière de glaces qui longe l'île Devon et l'île d'Ellesmere accueille des milliers de Fulmars boréaux, de Mouettes tridactyles, de Guillemots de Brünnich et de Guillemots à miroir, ces deux dernières espèces étant souvent observées aussi dans les zones hauturières où le pack est de modéré à épais (McLaren, 1982). À la fin de l'été (août–octobre 1978), quelque 8 000 fulmars et 11 500 Mouettes tridactyles ont été observés le long des côtes à l'est de l'île Devon et au sud de l'île d'Ellesmere (McLaren et Renaud, 1979, 1982), la densité de ces deux espèces étant beaucoup plus forte près de la bordure des glaciers qu'au large du littoral normal. Les oiseaux arrivent entre le début et le milieu de mai et se regroupent le long des lisières de glaces jusqu'à la désagrégation des glaces, au début d'août. Des Guillemots de Brünnich sont souvent présents le long de la banquise côtière, à la pointe Cambridge, ainsi que sur les eaux du large, au sud de la pointe Cambridge. Au début de juillet 1978, par exemple, près de 20 000 guillemots ont été recensés sur les lisières de glaces bordant le détroit de Jones et le détroit de Glacier, ainsi que sur les eaux situées près des côtes au sud de l'île Coburg (McLaren et Renaud, 1979).

Le Fulmar boréal arrive vers la fin d'avril et se disperse dans l'ensemble de la région. Cette espèce abandonne brièvement sa colonie vers la fin de mai pour se diriger vers le large, mais y revient au début de juin. De grandes troupes d'oiseaux sont présentes sur les lisières de

Île d'Ellesmere
Île Coburg
Détroit de Jones
Presqu'île Grinnell
Monument
Détroit de Lady Ann
Île Devon
Baie de Baffin
Détroit de Lancaster

glaces au nord-est de l'île Coburg, sur la rive sud-est de l'île d'Ellesmere ainsi que dans la portion orientale de l'île Devon. Environ 3 000 fulmars ont été aperçus dans cette région à la fin d'août 1978 (McLaren et Renaud, 1979). La plupart des oiseaux ont quitté la région au début d'octobre.

Malgré le nombre élevé de Fulmars boréaux et de Mouettes tridactyles sur les côtes de l'île Devon et de l'île d'Ellesmere, les densités sont beaucoup plus fortes sur les fronts des glaciers, où l'on observe également des regroupements de Goélands bourgmestres et de Mouettes blanches (McLaren et Renaud, 1979; Renaud et McLaren, 1982).

En juin 1978, plus de 2 500 Hareldes kakawis ont été observés, principalement le long de la côte sud-ouest de l'île Coburg et de la lisière de glaces dans le détroit de Jones. Plus de 700 Eiders à duvet (*S. m. borealis*) ont aussi été observés sur les côtes de l'île Coburg durant la même période (McLaren et Renaud, 1979).

Enfin, l'Est du détroit de Jones constitue une importante aire de mise bas pour l'ours blanc (*Ursus maritimus*), ainsi qu'une aire d'estivage pour les phoques, le narval (*Monodon monoceros*) et le morse (*Odobenus rosmarus*) (Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer sont vulnérables aux perturbations de leurs falaises de nidification et à la pollution de leurs aires de rassemblement et d'alimentation.

Conflits possibles : Cette région est une destination touristique de plus en plus fréquentée par les navires de croisière et les petits aéronefs (Hall et Johnston, 1995; Wakelyn, 2001).

Statut : L'île Coburg est un des sites du Programme biologique international (Région 9, site n° 2-12; Nettleship, 1980) et elle a été désignée zone protégée en 1995 par la création de la Réserve nationale de faune Nirjutiqavvik, laquelle inclut les eaux en deçà de 10 km de la laisse de haute mer. L'île Coburg et les nunataks de l'île Devon (qui abritent des colonies de Mouettes blanches) ont aussi été désignées Zones importantes pour la conservation des oiseaux au Canada (NU010, NU057; CCE, 1999).

Ouvrages cités :

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

FRISCH, T. 1983. « Ivory gull colonies on the Devon Island ice cap, Arctic Canada », *Arctic* 36:370–371.

HALL, C.M., et M.E. JOHNSTON. 1995. *Polar tourism: tourism in the Arctic and Antarctic regions*, New York, Wiley & Sons.

MCLAREN, P.L. 1982. « Spring migration and habitat use by seabirds in eastern Lancaster Sound and western Baffin Bay », *Arctic* 35:88–111.

MCLAREN, P.L., et W.E. RENAUD. 1979. *Distribution of sea-associated birds in northwest Baffin Bay and adjacent waters, May–October 1978*, vol. 1 et 2, rapport inédit, LGL Ltd. environmental research associates pour Pétro-Canada Ltée, Calgary, 312 p.

MCLAREN, P.L., et W.E. RENAUD. 1982. « Seabird concentrations in late summer along the coasts of Devon and Ellesmere islands, N.W.T. », *Arctic* 35:112–117.

NETTLESHIP, D.N. 1980. *A guide to the major seabird colonies of eastern Canada: identity, distribution, and abundance*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 133 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

RENAUD, W.E., et M.S.W. BRADSTREET. 1980. « Late winter distribution of black guillemots in northern Baffin Bay and the Canadian High Arctic », *Can. Field-Nat.* 94:421–425.

RENAUD, W.E., et P.L. MCLAREN. 1982. « Ivory Gull (*Pagophila eburnea*) distribution in late summer and autumn in eastern Lancaster Sound and western Baffin Bay », *Arctic* 35:141–148.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

ROBARDS, M., H.G. GILCHRIST et K. ALLARD. 2000. « Breeding Atlantic puffins, Fratercula arctica, and other bird species of Coburg Island, Nunavut », *Can. Field-Nat.* 114:72–77.

SMITH, M., et B. RIGBY. 1981. « Distribution of polynyas in the Canadian Arctic », p. 7–28 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

WAKELYN, L. 2001. *Implications for ship-based tourism for CWS protected areas and other key migratory bird habitat sites in the Northwest Territories and Nunavut*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Yellowknife.

7 – Île Browne

Emplacement : 74° 49' de latitude N. et 96° 21' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 2 174 km²; zone terrestre – 12 km²

Description : L'île Browne est située dans la portion occidentale du détroit de Barrow, à environ 12 km au sud-ouest de l'île Cornwallis et à moins de 50 km de Resolute Bay (Qausuittuq). Cet habitat terrestre clé est décrit dans Alexander *et al.* (1991).

L'île Browne fait partie de la zone océanographique du Haut-Arctique (Nettleship et Evans, 1985), près de la ligne annuelle de démarcation entre les banquises consolidées et lâches, dans le détroit de Barrow. La débâcle autour de l'île Browne se produit généralement vers la fin d'août, mais un mois plus tôt à moins de 50 km, à l'est (Dickins *et al.*, 1990). Des eaux libres (moins de 40 p. 100 de couverture de glace) ne sont présentes que pendant cinq semaines environ par année, puisque l'englacement commence au début d'octobre. L'amplitude moyenne des marées autour de l'île Browne est de 1,2 m, et le courant coule habituellement en direction est.

Valeur biologique : En 1974, l'île Browne a accueilli une colonie d'environ 2 000 couples de Mouettes tridactyles (*Rissa tridactyla*), soit 1 p. 100 environ des effectifs canadiens de cette espèce, mais seulement 500 couples y ont été observés en 1975, sans doute à cause de la formation tardive des glaces cette année-là (Alliston *et al.*, 1976). D'autres études devront être menées pour expliquer cette variation. Le Goéland de Thayer (*Larus glaucoides thayeri*) et le Goéland bourgmestre (*Larus hyperboreus*) nichent sur l'île en petits nombres (Alliston *et al.*, 1976), et les mouettes fréquentent la région entre la mi-mai et la fin de septembre.

Le phoque annelé (*Phoca hispida*) est le mammifère marin le plus abondant dans la région, où l'on observe aussi parfois la présence d'ours blancs (*Ursus maritimus*) (Dickins *et al.*, 1990; Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les eaux autour de l'île Browne sont considérées comme « modérément vulnérables » aux déversements d'hydrocarbures, entre le mois de mai et le début d'octobre (Dickins *et al.*, 1990). Les oiseaux de mer sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leurs colonies et à la pollution des eaux du large.

Conflits possibles : Aucun.

Statut : L'île Browne figure parmi les habitats terrestres clés (Alexander *et al.*, 1991).

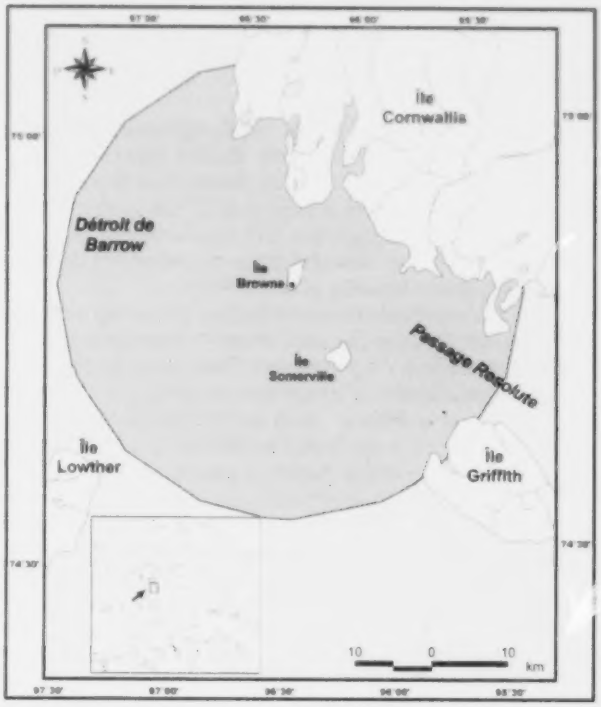

Ouvrages cités :

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

ALLISTON, W.G., M.S.W. BRADSTREET, M.A. MCLAREN, R.A. DAVIS et W.J. RICHARDSON. 1976. *Numbers and distributions of birds in the central District of Franklin, NWT, June–August*, 1975, vol. 1 et 2, rapport inédit, LGL Ltd. environmental research associates pour le projet Polar Gas, Toronto. 583 p.

DICKINS, D., K. BJERKELUND, P. VONK, S. POTTER, K. FINLEY, R. STEPHEN, C. HOLDSWORTH, D. REIMER, A. GODON, W. DUVAL, I. BUIST et A. SEKERAK. 1990. *Lancaster Sound Region — a coastal atlas for environmental protection*, DF Dickins Associates Ltd., Vancouver.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

8 – Cap Liddon

Emplacement : 74° 37' de latitude N. et 91° 10' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 586 km²; zone terrestre – 0 km²

Description : Le cap Liddon est un promontoire qui surplombe le détroit de Barrow, du côté occidental de la baie Radstock, au sud-ouest de l'île Devon, dans la portion occidentale du détroit de Lancaster. L'aire marine fait partie de la zone océanographique du Haut-Arctique (Nettleship et Evans, 1985). Les caractéristiques terrestres de l'île sont décrites dans Alexander *et al.* (1991).

L'amplitude moyenne des marées au cap est d'environ 1,7 m, et des eaux libres s'y forment et persistent pendant environ 7 à 9 semaines. Cette partie du détroit de Lancaster est habituellement recouverte de glace au début d'octobre et la débâcle autour du cap Liddon se produit généralement à la fin de juillet (Dickins *et al.*, 1990), bien qu'il arrive que la baie Radstock soit encore couverte de glace en août (Gaston et Nettleship, 1981).

De forts courants coulent vers le sud depuis le détroit de Wellington, et vers l'ouest depuis le détroit de Barrow le long de la côte méridionale de l'île Devon, et il se produit un transfert important d'eau vers le sud, dans l'inlet Prince-Regent. On croit que les forts mouvements du courant autour de l'île Prince Leopold produiraient un enrichissement local en nutriants propice à la croissance du phytoplancton, ce qui créerait des conditions très favorables aux oiseaux de mer (Gaston et Nettleship, 1981).

Valeur biologique : Le cap Liddon accueille jusqu'à 10 000 couples de Fulmars boréaux (*Fulmarus glacialis*), lesquels représentent environ 4 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce (Hatch et Nettleship, 1998) – il convient toutefois de noter que les estimations varient entre 1 000 et 10 000 couples (Nettleship, 1980; Alexander *et al.*, 1991). Les fulmars fréquentent le cap Liddon entre le mois d'avril et le début d'octobre. De plus, une centaine de couples de Guillemots à miroir (*Cepphus grylle*) nichent à proximité du cap Liddon.

La baie Radstock est une région où se rassemblent le Fulmar boréal, le Guillemot de Brünnich (*Uria lomvia*), la Mouette tridactyle (*Rissa tridactyla*) et le Guillemot à miroir entre août et octobre (Pêches et Océans Canada, 1999). Les eaux autour du cap Liddon sont aussi une importante aire d'alimentation pour les alcidés qui nichent ailleurs dans la portion occidentale du détroit de Lancaster, principalement sur l'île Prince Leopold (Bradstreet, 1979, 1980; Gaston et Nettleship, 1981).

Divers mammifères marins fréquentent également ces eaux, notamment le béluga (*Delphinapterus leucas*) et l'ours blanc (*Ursus maritimus*) (Schweinsburg *et al.*, 1982; Dickins *et al.*, 1990; Riewe, 1992; Pêches et Océans Canada, 1999). On y trouve aussi des échoueries de morses (*Odobenus rosmarus*), et cet endroit constitue une importante zone de chasse pour la collectivité de Resolute Bay, en particulier pour la chasse de l'ours blanc (Pêches et Océans Canada, 1999). Enfin, la côte méridionale de l'île Devon (qui se trouve à 400 m de la ligne des marées) est un important couloir de migration du béluga.

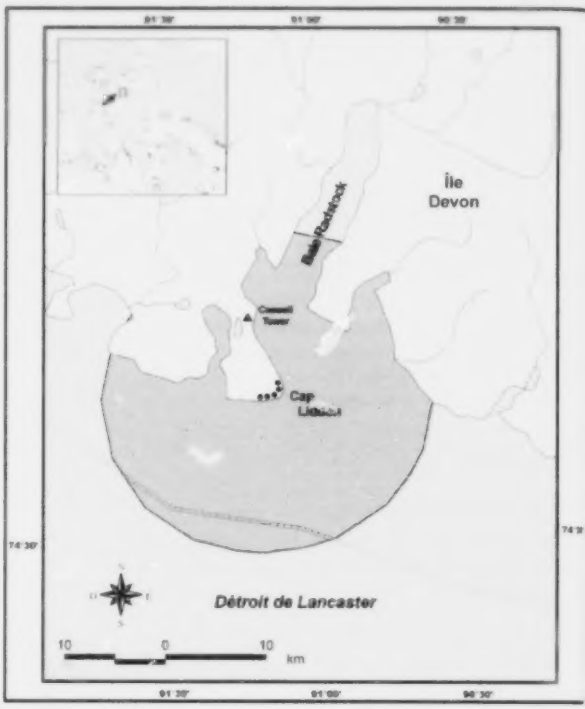

Vulnérabilité : Les eaux autour du cap Liddon sont considérées comme « modérément vulnérables » aux déversements d'hydrocarbures, tandis que la baie Radstock y est « hautement vulnérable » (Dickins *et al.*, 1990).

Conflits possibles : Le détroit de Lancaster, le détroit de Barrow et l'inlet Prince-Regent pourraient devenir des voies de navigation maritime et des zones d'exploration et de mise en valeur des hydrocarbures (Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien [MAINC], 1982). Cette région est également une destination touristique de plus en plus sillonnée par les navires de croisière (Hall et Johnston, 1995; Wakelyn, 2001). Les déversements d'hydrocarbures associés aux activités de forage ou à la navigation pourraient mettre en danger un grand nombre d'oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation.

Statut : Le cap Liddon est un des sites du Programme biologique international (Région 9, site n° 2-15; Nettleship, 1980) et il a été désigné Zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU059; CCE, 1999).

Ouvrages cités :

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

BRADSTREET, M.S.W. 1979. « Thick-billed murres and black guillemots in the Barrow Strait area, N.W.T., during spring: distribution and habitat use », *Can. J. Zool.* 57:1789–1802.

BRADSTREET, M.S.W. 1980. « Thick-billed murres and black guillemots in the Barrow Strait area, N.W.T., during spring: diets and food availability along ice edges », *Can. J. Zool.* 58:2120–2140.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

DICKINS, D., K. BJERKELUND, P. VONK, S. POTTER, K. FINLEY, R. STEPHEN, C. HOLDSWORTH, D. REIMER, A. GODON, W. DUVAL, I. BUIST et A. SEKERAK. 1990. *Lancaster Sound Region — a coastal atlas for environmental protection*, DF Dickins Associates Ltd., Vancouver.

GASTON, A.J., et D.N. NETTLESHIP. 1981. *La Marmette de Brünnich de l'île Prince Leopold*, Monographie n° 6, Service canadien de la faune, Ottawa.

HALL, C.M., et M.E. JOHNSTON. 1995. *Polar tourism: tourism in the Arctic and Antarctic regions*, New York, Wiley & Sons.

HATCH, S.A., et D.N. NETTLESHIP. 1998. « Northern Fulmar (*Fulmarus glacialis*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 361, Philadelphie, The Birds of North America Inc.

MAINC (MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN). 1982. *The Lancaster Sound Region: 1980–2000*, document de travail, Ottawa, 107 p.

NETTLESHIP, D.N. 1980. *A guide to the major seabird colonies of eastern Canada: identity, distribution, and abundance*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 133 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA. 1999. *Manuel sur le milieu marin dans l'Arctique, Passage du Nord-Ouest*, Ottawa.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

SCHWEINSBURG, R.E., L.J. LEE et P. LATOUR. 1982. « Distribution, movement, and abundance of polar bears in Lancaster Sound, Northwest Territories », *Arctic* 35:159–169.

WAKELYN, L. 2001. *Implications for ship-based tourism for CWS protected areas and other key migratory bird habitat sites in the Northwest Territories and Nunavut*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Yellowknife.

Emplacement : 74° 28' de latitude N. et 86° 50' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 610 km²; zone terrestre – 0 km²

Description : L'inlet Hobhouse est situé sur la côte échancrée du sud de l'île Devon, dans le centre du détroit de Lancaster, à 60 km à l'est de la baie Maxwell, franc au nord de la péninsule Brodeur, ainsi qu'à 130 km environ au nord-est de l'île Prince Leopold. Cette région fait partie de la zone océanographique du Haut-Arctique (Nettleship et Evans, 1985) et ses caractéristiques terrestres sont décrites dans Alexander *et al.* (1991).

L'amplitude moyenne des marées est d'environ 1,7 m; des eaux libres se forment le long de la portion méridionale de l'île Devon et persistent pendant 16 semaines. Autour de l'inlet Hobhouse, le détroit de Lancaster est habituellement couvert de glace à la mi-octobre. Des chenaux côtiers s'y forment normalement à partir d'avril. À mesure que la débâcle se poursuit, une lisière de la banquise côtière s'étend souvent en direction est, depuis l'île Prince Leopold jusqu'à la baie Maxwell de l'île Devon (Smith et Rigby, 1981) et, parfois, elle s'étend depuis une zone située près de l'inlet Hobhouse jusqu'à la péninsule Brodeur (Dickins *et al.*, 1990). La débâcle autour de l'inlet Hobhouse se produit habituellement vers le 11 juin (Dickins *et al.*, 1990).

De forts courants coulent vers l'ouest, depuis le détroit de Barrow le long de la côte méridionale de l'île Devon, et il se produit un important transfert d'eau vers le sud, dans l'inlet Prince-Regent. On croit que les forts mouvements du courant autour de l'île Prince Leopold produiraient un enrichissement local en nutriants propice à la croissance du phytoplancton, ce qui aurait un effet bénéfique sur la chaîne alimentaire et créerait des conditions très favorables pour les oiseaux de mer (Gaston et Nettleship, 1981).

Valeur biologique : L'inlet Hobhouse accueille une des plus importantes colonies de Fulmars boréaux (*Fulmarus glacialis*) du Canada, soit entre 10 000 et 75 000 couples (Alexander *et al.*, 1991), ce qui représente entre 4 p. 100 et 32 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce. Selon de récentes estimations, toutefois, la colonie compterait environ 25 000 couples (Hatch et Nettleship, 1998), ou 11 p. 100 des effectifs nationaux. On y observe également un petit nombre de Goélands bourgmestres (*Larus hyperboreus*) et de Guillemots à miroir (*Cepphus grylle*) (Nettleship, 1980).

Les oiseaux de mer fréquentent habituellement cette aire marine entre le début de mai et la fin de septembre, période durant laquelle on peut observer d'importantes concentrations d'oiseaux de mer disséminées dans l'ensemble de la région, et ce, en fonction du régime annuel de la débâcle et de la distribution des proies (Gaston et Nettleship, 1981; Riewe, 1992). Outre la colonie de fulmars, des alcidés qui nichent dans le détroit de Lancaster viennent se nourrir dans les eaux entourant l'inlet Hobhouse (Gaston et Nettleship, 1981), cette région étant particulièrement importante pour les oiseaux rassemblés dans les chenaux qui se forment le long de la côte méridionale de l'île Devon, durant la débâcle printanière. Les habitats d'interface (le long

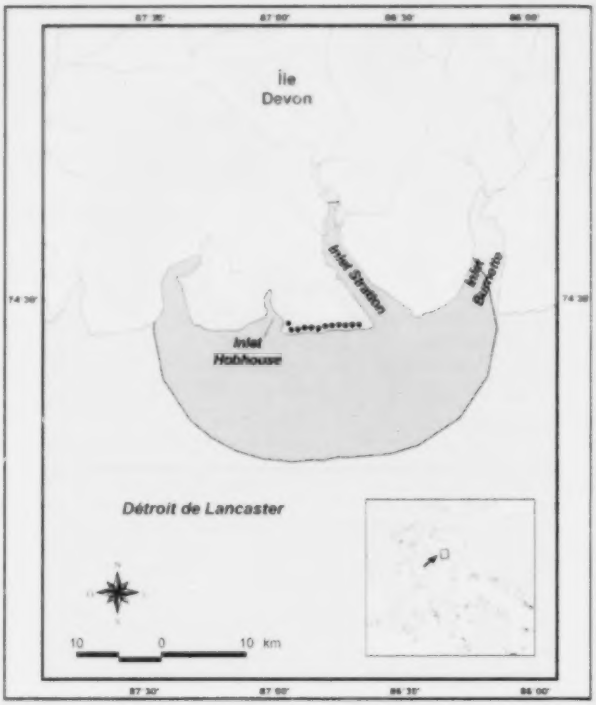

du littoral ou des lisières de glaces) sont des lieux très importants pour les alcidés qui se nourrissent de morue polaire (*Boreogadus saida*) et de divers invertébrés épontiques (Bradstreet, 1979, 1980). Durant la saison de reproduction, certains guillemots (*Uria* sp.) des colonies situées sur l'île Prince Leopold s'aventurent jusque dans le centre-sud de l'île Devon, en quête de nourriture (Gaston et Nettleship, 1981).

L'aire marine autour de l'inlet Hobhouse est également importante pour certains mammifères, en particulier le béluga (*Delphinapterus leucas*) et l'ours blanc (*Ursus maritimus*) (Schweinsburg *et al.*, 1982; Dickins *et al.*, 1990). On trouve aussi des échoueries de morses (*Odobenus rosmarus*) à proximité, et les habitants de Resolute Bay peuvent chasser l'ours blanc sur les lisières de la banquise côtière (Riewe, 1992; Pêches et Océans Canada, 1999).

Vulnérabilité : Les eaux bordant le sud de l'île Devon sont considérées comme « hautement vulnérables » aux effets des déversements d'hydrocarbures entre le début de mai et la fin d'octobre (Dickins *et al.*, 1990). Les oiseaux de mer sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leurs colonies et à la pollution des eaux du large.

Conflits possibles : Le détroit de Lancaster, le détroit de Barrow et l'inlet Prince-Regent pourraient devenir des voies de navigation maritime et des zones d'exploration et de mise en valeur des hydrocarbures (MAINC, 1982). C'est également une destination touristique de plus en plus sillonnée par les navires de croisière (Hall et Johnston, 1995; Wakelyn, 2001). Les déversements d'hydrocarbures associés aux activités de forage ou à la navigation pourraient mettre

en danger un grand nombre d'oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation.

Statut : L'inlet Hobhouse est un des sites du Programme biologique international (Région 9, site n° 2-16; Nettleship, 1980) et il a été désigné Zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU060; CCE, 1999).

Ouvrages cités :

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

BRADSTREET, M.S.W. 1979. « Thick-billed murres and black guillemots in the Barrow Strait area, N.W.T., during spring: distribution and habitat use », *Can. J. Zool.* 57:1789–1802.

BRADSTREET, M.S.W. 1980. « Thick-billed murres and black guillemots in the Barrow Strait area, N.W.T., during spring: diets and food availability along ice edges », *Can. J. Zool.* 58:2120–2140.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

DICKINS, D., K. BJERKELUND, P. VONK, S. POTTER, K. FINLEY, R. STEPHEN, C. HOLDSWORTH, D. REIMER, A. GODON, W. DUVAL, I. BUIST et A. SEKERAK. 1990. *Lancaster Sound Region — a coastal atlas for environmental protection*, DF Dickins Associates Ltd., Vancouver.

GASTON, A.J., et D.N. NETTLESHIP. 1981. *La Marmette de Brünnich de l'île Prince Leopold*, Monographie n° 6, Service canadien de la faune, Ottawa.

HALL, C.M., et M.E. JOHNSTON. 1995. *Polar tourism: tourism in the Arctic and Antarctic regions*, New York, Wiley & Sons.

HATCH, S.A., et D.N. NETTLESHIP. 1998. « Northern Fulmar (*Fulmarus glacialis*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 361, Philadelphie, The Birds of North America Inc.

MAINC (MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN). 1982. *The Lancaster Sound Region: 1980–2000*, document de travail, Ottawa, 102 p.

NETTLESHIP, D.N. 1980. *A guide to the major seabird colonies of eastern Canada: identity, distribution, and abundance*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 133 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA. 1999. *Manuel sur le milieu marin dans l'Arctique, Passage du Nord-Ouest*, Ottawa.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

SCHWEINSBURG, R.E., L.J. LEE et P. LATOUR. 1982. « Distribution, movement, and abundance of polar bears in Lancaster Sound, Northwest Territories », *Arctic* 35:159–169.

SMITH, M., et B. RIGBY. 1981. « Distribution of polynyas in the Canadian Arctic », p. 7–28 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

WAKELYN, L. 2001. *Implications for ship-based tourism for CWS protected areas and other key migratory bird habitat sites in the Northwest Territories and Nunavut*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Yellowknife.

Détroit de Lancaster
Baie de Baffin
Île de Baffin

Emplacement : 74° 15' de latitude N. et 80° 00' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 6 172 km²; zone terrestre – 0 km²

Description : Cette région inclut les eaux de la portion orientale du détroit de Lancaster, comprises entre 78° et 82° de longitude O. Une zone d'eaux libres apparaît souvent tôt à cet endroit, durant la débâcle printanière; son étendue et sa forme varient en fonction de l'étendue de la banquise du détroit de Lancaster (Dickins *et al.*, 1990). La portion orientale du détroit de Lancaster est comprise entre trois habitats marins clés, soit le cap Hay (site 12), l'inlet Hobhouse (site 9) et l'Est du détroit de Jones (site 6), et comprend plusieurs habitats terrestres clés (Alexander *et al.*, 1991). Cette aire marine fait partie de la zone océanographique du Haut-Arctique (Nettleship et Evans, 1985).

L'englacement commence habituellement durant la deuxième semaine d'octobre, mais la glace est encore lâche. En novembre et en décembre, des chenaux côtiers récurrents se forment dans la glace de mer, au large du cap Hay, de sorte que la lisière des floes se trouve généralement non loin du rivage (Dickins *et al.*, 1990). Suivant les mouvements des vents et des glaces, ces chenaux côtiers peuvent s'unir à ceux qui se forment au sud de l'île Devon et au sud-est de l'île Bylot (Smith et Rigby, 1981). La débâcle se produit généralement autour du 4 juin, créant une zone d'eaux libres qui persiste pendant 17 à 18 semaines (Dickins *et al.*, 1990). L'amplitude moyenne des marées est d'environ 1,5 m. Les courants sont dominés par l'écoulement provenant de la baie de Baffin, lequel se déplace habituellement vers le sud et l'ouest, dans la portion orientale du détroit de Lancaster, puis vers l'est le long de la côte septentrionale de l'île Bylot, à une vitesse pouvant atteindre 1 m/s (Dickins *et al.*, 1990).

Valeur biologique : Cette région compte six importantes colonies d'oiseaux de mer, soit celles de la baie Baillarge, de l'île Prince Leopold, du cap Liddon, de l'inlet Hobhouse, du cap Hay et de l'île Coburg; par ailleurs, la pointe Skruis, le cap Vera, l'île Baillie-Hamilton et l'île Browne abritent des colonies plus petites. La plupart des oiseaux de ces colonies traversent la portion orientale du détroit de Lancaster durant leur migration ou l'utilisent comme aire d'alimentation (McLaren, 1982). Au moins 70 000 couples de Mouettes tridactyles (*Rissa tridactyla*), 135 000 couples de Fulmars boréaux (*Fulmarus glacialis*) et 386 000 couples de Guillemots de Brünnich (*Uria lomvia*) fréquentent cette région. Ils représentent respectivement 35 p. 100, 57 p. 100 et 27 p. 100 des effectifs canadiens de chaque espèce (Nettleship, 1980). En outre, plusieurs millions d'oiseaux non nicheurs peuvent passer une partie ou la totalité de l'été dans cette région, et un grand nombre d'oiseaux la traversent durant leur migration vers leurs aires de nidification ou d'estivage, dans le centre du Haut-Arctique canadien et le nord-ouest du Groenland (McLaren, 1982).

Le Fulmar boréal arrive à la fin d'avril et, dès la mi-mai, cette espèce est concentrée sur les lisières de glaces dans le détroit de Lancaster ou est disséminée dans l'ensemble de la zone du large. Après juin, les fulmars se concentrent sur les lisières de glaces encore présentes et dans

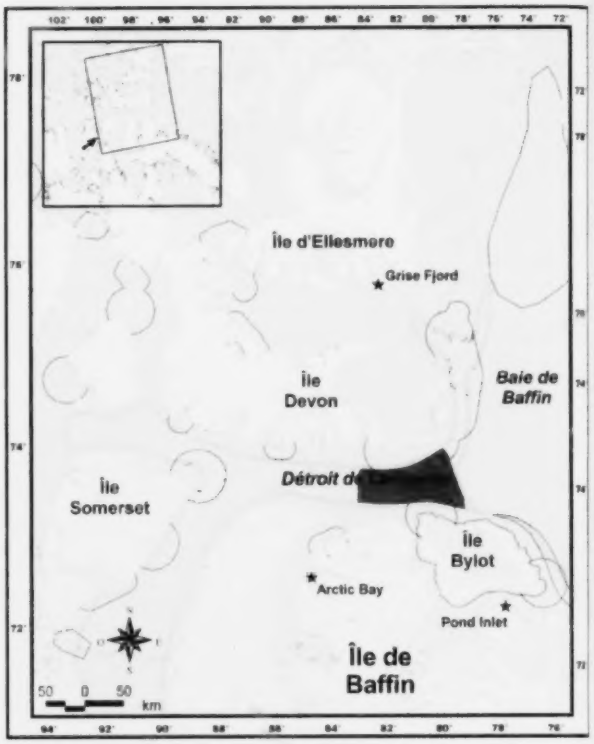

les régions côtières, en particulier près de leurs colonies; la plupart quittent la région à la mi-septembre ou au début d'octobre (McLaren et Renaud, 1979). Les Mouettes tridactyles arrivent généralement vers la fin de mai ou le début de juin et se rassemblent dans les habitats sur les lisières de glaces. Entre la mi-juin et la mi-juillet, ces mouettes sont nombreuses et réparties dans presque toute la région, qu'elles quittent entre le milieu et la fin d'octobre (McLaren et Renaud, 1979; McLaren, 1982). Un afflux important de Guillemots de Brünnich se produit vers la mi-mai et se poursuit jusqu'en juin, les effectifs étant à leur maximum durant la troisième semaine de mai. En juin, les guillemots sont nombreux et disséminés dans la majeure partie de la portion orientale du détroit de Lancaster et de la portion occidentale de la baie de Baffin. Au printemps et au début de l'été, la densité est beaucoup plus forte sur les lisières de la banquise côtière que sur le littoral libre de glace. Les Guillemots de Brünnich quittent la région à mesure que progresse l'englacement. Quelques milliers de Guillemots à miroir (*Cepphus grylle*) hivernent dans les eaux libres du nord-ouest de la baie de Baffin (Renaud et Bradstreet, 1980). À la fin de mai, un important mouvement se produit dans la région; en juin, les guillemots se dispersent dans toute la région, le long des côtes, des lisières de glaces ainsi qu'au large (McLaren, 1982).

Le Mergule nain (*Alle alle*) traverse les zones extracôtières de l'est du détroit de Lancaster et l'ouest de la baie de Baffin pour atteindre les colonies situées dans l'ouest du Groenland (Renaud *et al.*, 1982). Entre le milieu et la fin de mai 1976, environ 1,63 million de Mergules nains étaient présents dans la portion orientale du détroit de Lancaster

(Johnson *et al.*, 1976), tandis qu'il y en avait quelque 2,4 millions au printemps 1979 (Renaud *et al.*, 1982). Les oiseaux migrateurs se concentrent dans les zones extracôtières où la couverture de glace en crêpes est de modérée à épaisse.

L'est du détroit de Lancaster constitue également un lieu important pour bon nombre de mammifères marins, dont le narval (*Monodon monoceros*), le phoque du Groenland (*Phoca groenlandica*) et le béluga (*Delphinapterus leucas*) (Dickins *et al.*, 1990); la baleine boréale (*Balaena mysticetus*) traverse la région durant sa migration (Riewe, 1992; Pêches et Océans Canada, 1999). Les ours blancs (*Ursus maritimus*) sont également nombreux dans le détroit de Lancaster et ils utilisent la côte septentrionale de l'île Bylot comme aire de mise bas et d'estivage (Schweinsburg *et al.*, 1982).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer nicheurs sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leurs colonies et à la pollution de leurs aires d'alimentation.

Conflits possibles : Le détroit de Lancaster, l'ouest de la baie de Baffin et le détroit de Davis pourraient devenir des voies de navigation maritime et des zones d'exploration et de mise en valeur des hydrocarbures (Compagnie pétrolière impériale Ltée, 1978; Pétro-Canada Ltée, 1979; MAINC, 1982). On y observe également la présence d'un nombre croissant de navires de croisière et de bateaux de pourvoyeurs en provenance de Pond Inlet et d'autres endroits de l'Est de l'Arctique (Marshall Macklin Monaghan Ltd., 1982; Wakelyn, 2001). Les déversements d'hydrocarbures associés aux activités de forage ou à la navigation pourraient mettre en danger un grand nombre d'oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation.

Statut : L'Est du détroit de Lancaster figure parmi les Zones importantes pour la conservation des oiseaux au Canada (NU058; CCE, 1999).

Ouvrages cités :

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

COMPAGNIE PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE LTÉE. 1978. *Environmental impact statement for exploratory drilling in Davis Strait region*, rapport inédit, Compagnie pétrolière impériale Ltée, Société Aquitaine du Canada Ltée et Canada Cities Services Ltd., 31 p.

DICKINS, D., K. BJERKELUND, P. VONK, S. POTTER, K. FINLEY, R. STEPHEN, C. HOLDSWORTH, D. REIMER, A. GODON, W. DUVAL, I. BUIST et A. SEKERAK. 1990. *Lancaster Sound Region — a coastal atlas for environmental protection*, DF Dickins Associates Ltd., Vancouver.

JOHNSON, S.R., W.E. RENAUD, W.J. RICHARDSON, R.A. DAVIS, C. HOLDSWORTH et P.D. HOLLINGDALE. 1976. *Aerial surveys of birds in eastern Lancaster Sound, 1976*, rapport inédit, LGL Ltd. environmental research associates pour Norlands Petroleum, Calgary, 365 p.

MARSHALL MACKLIN MONAGHAN LTD. 1982. *Community tourism development plan — Pond Inlet*, Yellowknife, rapport inédit préparé pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (Développement économique et tourisme), 79 p.

MCLAREN, P.L. 1982. « Spring migration and habitat use by seabirds in eastern Lancaster Sound and western Baffin Bay », *Arctic* 35:88–111.

MCLAREN, P.L., et M.A. MCLAREN. 1982. « Waterfowl populations in eastern Lancaster Sound and western Baffin Bay », *Arctic* 35:149–157.

MCLAREN, P.L., et W.E. RENAUD. 1979. *Distribution of sea-associated birds in northwest Baffin Bay and adjacent waters, May–October 1978*, vol. 1 et 2, rapport inédit, LGL Ltd. environmental research associates pour Pétro-Canada Ltée, Calgary, 312 p.

MAINC (MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN). 1982. *The Lancaster Sound Region: 1980–2000*, document de travail, Ottawa, 102 p.

NETTLESHIP, D.N. 1980. *A guide to the major seabird colonies of eastern Canada: identity, distribution, and abundance*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 133 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA. 1999. *Manuel sur le milieu marin dans l'Arctique, Passage du Nord-Ouest*, Ottawa.

PÉTRO-CANADA LTÉE. 1979. *Initial environmental assessment, Proposed Baffin Bay exploratory drilling program*, rapport inédit, Pétro-Canada Ltée, Calgary, 414 p.

RENAUD, W.E., et M.S.W. BRADSTREET. 1980. « Late winter distribution of black guillemots in northern Baffin Bay and the Canadian High Arctic », *Can. Field-Nat.* 94:421–425.

RENAUD, W.E., P.L. MCLAREN et S.R. JOHNSON. 1982. « The dovekie, *Alle alle*, as a spring migrant in eastern Lancaster Sound and western Baffin Bay », *Arctic* 35:118–125.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

SCHWEINSBURG, R.E., L.J. LEE et P. LATOUR. 1982. « Distribution, movement, and abundance of polar bears in Lancaster Sound, Northwest Territories », *Arctic* 35:159–169.

SMITH, M., et B. RIGBY. 1981. « Distribution of polynyas in the Canadian Arctic », p. 7–28 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

WAKELYN, L. 2001. *Implications for ship-based tourism for CWS protected areas and other key migratory bird habitat sites in the Northwest Territories and Nunavut*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Yellowknife.

Emplacement : 74° 02' de latitude N. et 90° 00' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 3 140 km²; zone terrestre – 66 km²

Description : L'île Prince Leopold est située dans la portion occidentale du détroit de Lancaster, à la jonction entre l'inlet Prince-Regent et le détroit de Barrow, à environ 13 km au nord du cap Clarence sur l'île Somerset. Les caractéristiques terrestres de l'île sont décrites dans Alexander *et al.* (1991).

L'île et le cap sont situés dans la portion occidentale du détroit de Lancaster (Dickins *et al.*, 1990), dans la zone océanographique du Haut-Arctique (Nettleship et Evans, 1985). L'amplitude moyenne des marées est d'environ 1,6 m; des eaux libres se forment et persistent pendant 11 à 12 semaines à l'est de l'île et pendant 7 à 9 semaines, à l'ouest. Le détroit de Lancaster est habituellement couvert de glace à la fin d'octobre. Au cours d'une année normale, des chenaux côtiers se forment dans la glace du détroit de Lancaster à partir d'avril. À mesure que la débâcle se poursuit, il arrive souvent qu'une lisière de la banquise côtière s'étende vers l'est, depuis l'île Prince Leopold jusqu'à la baie Maxwell sur l'île Devon (Smith et Rigby, 1981); cet emplacement est en fait l'endroit où l'on retrouve le plus souvent une lisière de glaces dans le détroit de Lancaster (Dickins *et al.*, 1990). En général, la débâcle autour de l'île Prince Leopold survient entre le 25 juin et le 16 juillet (Dickins *et al.*, 1990).

De forts courants coulent vers l'ouest, depuis le détroit de Barrow, le long de la côte méridionale de l'île Devon, et il se produit un important transfert d'eau vers le sud, dans l'inlet Prince-Regent. De plus, les importants mouvements de courant autour de l'île Prince Leopold (de 65 à 100 cm/s; Dickins *et al.*, 1990) produiraient un enrichissement local en nutriants propice à la croissance du phytoplancton, ce qui aurait un effet bénéfique sur la chaîne alimentaire et créerait des conditions très favorables pour les oiseaux de mer (Gaston et Nettleship, 1981).

Valeur biologique : Les eaux qui entourent l'île Prince Leopold sont essentielles à une variété d'oiseaux de mer de l'Arctique, dont le Guillemot de Brünnich (*Uria lomvia*) (86 000 couples; Gaston et Hipfner, 2000), la Mouette tridactyle (*Rissa tridactyla*) (29 000 couples), le Fulmar boréal (*Fulmarus glacialis*) (62 000 couples; Hatch et Nettleship, 1998) et le Guillemot à miroir (*Cepphus grylle*) (4 000 couples), chiffres qui correspondent respectivement à 6 p. 100, 16 p. 100, 26 p. 100 et 5 p. 100 des effectifs nationaux de ces espèces. L'île, qui accueille également 200 couples de Goélands bourgmestres (*Larus hyperboreus*), est considérée comme un site terrestre clé pour les oiseaux migrateurs (Alexander *et al.*, 1991). Vingt couples de Goélands bourgmestres et 200 couples de Guillemots à miroir sont également présents au cap Clarence (Nettleship, 1980).

Habituellement, les oiseaux de mer fréquentent cette région marine entre le début de mai et la fin de septembre. On peut alors observer des concentrations importantes d'oiseaux disséminées dans l'ensemble de la région, et ce, en fonction du régime annuel de la débâcle et de la distribution

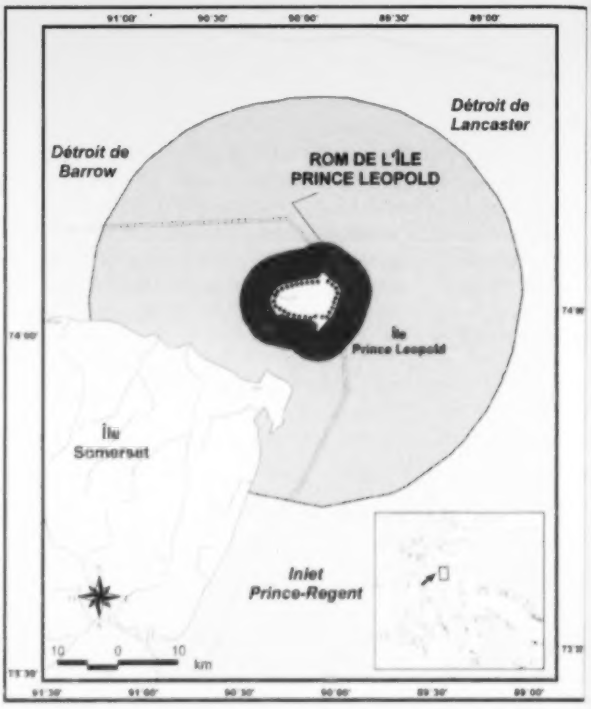

des proies (Gaston et Nettleship, 1981; Riewe, 1992). Des oiseaux de mer nichent à peu près partout autour de l'île. Les guillemots des colonies de l'île Prince Leopold s'aventurent jusqu'à la péninsule Brodeur et au-delà, jusqu'aux baies Blanley, Maxwell et Radstock sur l'île Devon, ainsi que vers l'ouest entre l'inlet Cunningham et le cap Admiral McClintock sur l'île Somerset, pour se nourrir (Gaston et Nettleship, 1981). La lisière de glaces à l'embouchure du détroit de Wellington est une autre importante aire d'alimentation (Bradstreet, 1979, 1980). Bon nombre d'oiseaux trouvent aussi leur nourriture à proximité de la colonie, en particulier durant la débâcle (Bradstreet, 1979; Gaston et Nettleship, 1981). Les habitats d'interface (le long du littoral ou des lisières de glaces) sont d'autres aires d'alimentation clés, où l'on trouve la morue polaire (*Boreogadus saida*) et divers invertébrés épontiques (Bradstreet, 1979, 1980). Les aires de repos et les points de départ pour les oisillons et les mâles qui les accompagnent sont situés près de l'île Prince Leopold (Gaston et Nettleship, 1981).

Outre diverses espèces d'oiseaux de mer, des mammifères marins fréquentent les eaux entourant l'île Prince Leopold, y compris le béluga (*Delphinapterus leucas*), la baleine boréale (*Balaena mysticetus*), le narval (*Monodon monoceros*), le morse (*Odobenus rosmarus*), l'ours blanc (*Ursus maritimus*), le phoque annelé (*Phoca hispida*) et le phoque barbu (*Erignathus barbatus*) (Dickins *et al.*, 1990; Riewe, 1992; Pêches et Océans Canada, 1999). On y observe aussi des chasseurs de Resolute Bay (Pêches et Océans Canada, 1999).

Vulnérabilité : Les eaux à l'est de l'île Prince Leopold sont considérées comme « hautement vulnérables » aux

déversements d'hydrocarbures, tandis que les eaux à l'ouest de l'île sont « modérément vulnérables » (Dickins *et al.*, 1990). Les oiseaux de mer sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leurs colonies et à la pollution des eaux du large.

Conflits possibles : Le détroit de Lancaster, le détroit de Barrow et l'inlet Prince-Regent pourraient devenir des voies de navigation maritime et des zones d'exploration et de mise en valeur des hydrocarbures (MAINC, 1982); ils sont également des destinations touristiques de plus en plus fréquentées par les navires de croisière et les petits aéronefs (Hall et Johnston, 1995; Wakelyn, 2001). Toute modification du transport maritime risque de modifier le régime de la débâcle (Pêches et Océans Canada, 1999). De fait, l'île Prince Leopold est une des colonies d'oiseaux de mer les plus perturbées de l'Arctique canadien (Chardine et Mendenhall, 1998), et les déversements d'hydrocarbures associés aux activités de forage ou à la navigation pourraient mettre en danger un grand nombre d'oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation.

Statut : L'île Prince Leopold a été désignée refuge d'oiseaux migrateurs en 1995, ce refuge incluant la zone de 5 km en deçà de la laisse de haute mer. Cette île est également un des sites du Programme biologique international (Région 9, site n° 1-5; Nettleship, 1980), en plus d'avoir été désignée Zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU006; CCE, 1999) et site du patrimoine mondial de l'Unesco.

Ouvrages cités :

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

BRADSTREET, M.S.W. 1979. « Thick-billed murres and black guillemots in the Barrow Strait area, N.W.T., during spring: distribution and habitat use », *Can. J. Zool.* 57:1789–1802.

BRADSTREET, M.S.W. 1980. « Thick-billed murres and black guillemots in the Barrow Strait area, N.W.T., during spring: diets and food availability along ice edges », *Can. J. Zool.* 58:2120–2140.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

CHARDINE, J., et V. MENDENHALL. 1998. *Human disturbance at arctic seabird colonies*, rapport technique n° 2 du groupe de travail Circumpolar Seabird, Conservation of Arctic Flora and Fauna, Akureyri, Islande.

DICKINS, D., K. BJERKELUND, P. VONK, S. POTTER, K. FINLEY, R. STEPHEN, C. HOLDSWORTH, D. REIMER, A. GODON, W. DUVAL, I. BUIST et A. SEKERAK. 1990. *Lancaster Sound Region — a coastal atlas for environmental protection*, DF Dickins Associates Ltd., Vancouver.

GASTON, A.J., et J.M. HIPFNER. 2000. « Thick-billed Murre (*Uria lomvia*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 497, Philadelphie, The Birds of North America Inc.

GASTON, A.J., et D.N NETTLESHIP. 1981. *La Marmette de Brünnich de l'île Prince Leopold*, Monographie n° 6, Service canadien de la faune, Ottawa.

HALL, C.M., et M.E. JOHNSTON. 1995. *Polar tourism: tourism in the Arctic and Antarctic regions*, New York, Wiley & Sons.

HATCH, S.A., et D.N. NETTLESHIP. 1998. « Northern Fulmar (*Fulmarus glacialis*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 361, Philadelphie, The Birds of North America Inc.

MAINC (MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN). 1982. *The Lancaster Sound Region: 1980–2000*, document de travail, Ottawa, 102 p.

NETTLESHIP, D.N. 1980. *A guide to the major seabird colonies of eastern Canada: identity, distribution, and abundance*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 133 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA. 1999. *Manuel sur le milieu marin dans l'Arctique, Passage du Nord-Ouest*, Ottawa.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

SMITH, M., et B. RIGBY. 1981. « Distribution of polynyas in the Canadian Arctic », p. 7–28 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

WAKELYN, L. 2001. *Implications for ship-based tourism for CWS protected areas and other key migratory bird habitat sites in the Northwest Territories and Nunavut*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Yellowknife.

Detroit de Lancaster

Emplacement : 73° 45' de latitude N. et 80° 22' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 2 070 km²; zone terrestre – 1 km²

Description : Le cap Hay est situé près de l'extrémité nord-ouest de l'île Bylot, elle-même située au nord-est de l'île de Baffin, dans l'entrée orientale du détroit de Lancaster. Le cap se trouve à environ 140 km au nord-est de la collectivité de Pond Inlet (Mittimatalik), dans la zone océanographique du Haut-Arctique (Nettleship et Evans, 1985). Les caractéristiques terrestres du cap Hay sont décrites dans Alexander *et al.* (1991).

L'englacement se produit généralement durant la deuxième semaine d'octobre, mais la glace demeure lâche. En novembre et en décembre, des chenaux récurrents se forment dans la glace marine au large du cap Hay, de sorte que la lisière des floes se trouve habituellement non loin du rivage (Dickins *et al.*, 1990). Selon les mouvements des vents et des glaces, ces chenaux peuvent s'unir à ceux qui se forment le long de la rive sud de l'île Devon et de la rive sud-est de l'île Bylot (Smith et Rigby, 1981). En général, la débâcle survient autour du 4 juin, donnant lieu à la formation d'une zone d'eaux libres qui persiste de 17 à 18 semaines au large du cap (Dickins *et al.*, 1990). L'amplitude moyenne des marées est d'environ 1,5 m. Les courants sont dominés par l'écoulement en provenance de la baie de Baffin, lequel se fait habituellement en direction est, le long de la côte septentrionale de l'île Bylot, à une vitesse pouvant atteindre 1 m/s (Dickins *et al.*, 1990).

Valeur biologique : Quelque 140 000 couples de Guillemots de Brünnich (*Uria lomvia*) (Gaston et Hipfner, 2000) et 20 000 couples de Mouettes tridactyles (*Rissa tridactyla*) — qui représentent respectivement plus de 10 p. 100 des effectifs canadiens de ces espèces — nichent au cap Hay. Le cap abrite une des cinq plus importantes colonies de Guillemots de Brünnich du Canada (Gaston et Hipfner, 2000). Johnson *et al.* (1976) ont constaté que la plupart des guillemots du cap Hay se nourrissent à moins de 30 km de la colonie, bien que certains s'éloignent jusqu'à 60 km. La lisière de glaces autour du cap constitue également une aire de rassemblement et d'alimentation vitale pour les guillemots et les mouettes qui migrent vers leurs colonies situées plus à l'ouest, dans le détroit de Lancaster (McLaren, 1982). Par ailleurs, bien qu'ils ne nichent pas au cap Hay, des milliers de Fulmars boréaux (*Fulmarus glacialis*) utilisent les lisières de glaces qui entourent le cap comme aires d'alimentation durant leur migration (McLaren, 1982). De plus, en mai et en juin des centaines de Guillemots à miroir (*Cepphus grylle*) fréquentent le cap Hay, qui sert d'aire d'alimentation et de rassemblement (McLaren, 1982). À cela s'ajoutent des milliers de Mergules nains (*Alle alle*) qui peuvent fréquenter l'aire marine entourant le cap, durant leur migration de mai vers leurs sites de nidification situés sur la côte occidentale du Groenland (Renaud *et al.*, 1982). Cette région marine est donc occupée par des oiseaux de mer entre la mi-avril et octobre, et elle compte parfois des concentrations importantes d'oiseaux de mer disséminées dans toute la région, et ce, en fonction du

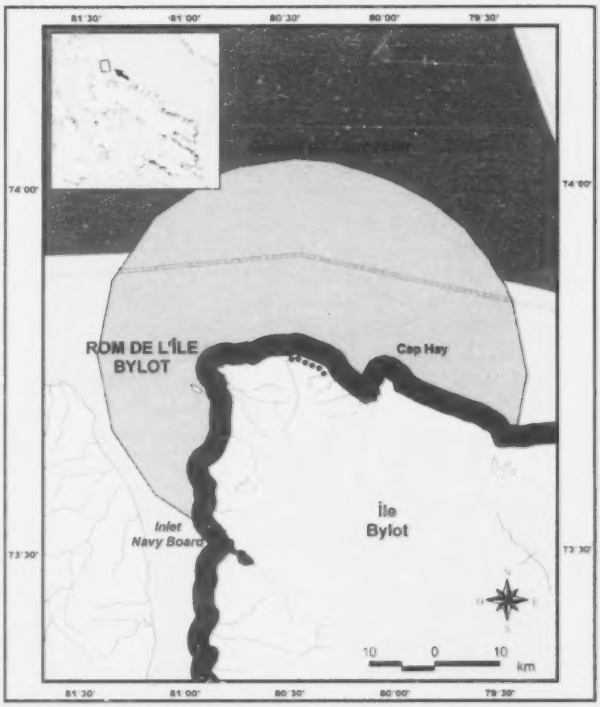

régime annuel de la débâcle et de la distribution des proies (McLaren, 1982; Dickins *et al.*, 1990; Riewe, 1992).

L'aire marine autour du cap Hay revêt aussi de l'importance pour un grand nombre de mammifères marins, en particulier le narval (*Monodon monoceros*), le phoque du Groenland (*Phoca groenlandica*) et le béluga (*Delphinapterus leucas*) (Dickins *et al.*, 1990), ainsi que la baleine boréale (*Balaena mysticetus*) qui se déplace au-delà du cap durant sa migration (Riewe, 1992; Pêches et Océans Canada, 1999). Enfin, l'ours blanc (*Ursus maritimus*) abonde dans la région du détroit de Lancaster et il utilise la côte septentrionale de l'île Bylot comme aire de mise bas et d'estivage (Schweinsburg *et al.*, 1982).

Les Inuits de Pond Inlet chassent les mammifères marins le long de la côte septentrionale de l'île Bylot, près du cap (Pêches et Océans Canada, 1999).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer nicheurs sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leurs colonies et à la pollution de leurs aires d'alimentation. Le littoral qui borde le cap est considéré comme « hautement vulnérable » aux effets des déversements d'hydrocarbures entre mai et octobre. Entre septembre et avril, la zone en mer est jugée « modérément vulnérable », mais elle devient « hautement vulnérable » entre mai et août (Dickins *et al.*, 1990).

Conflits possibles : Le détroit de Lancaster, l'ouest de la baie de Baffin et le détroit de Davis pourraient devenir des voies de navigation maritime et une zone d'exploration et de mise en valeur des hydrocarbures (Compagnie pétrolière impériale Ltée, 1978; Pétro-Canada Ltée, 1979; MAINC, 1982). On observe également dans l'Est de l'Arctique la présence d'un nombre accru de navires de

croisière et de bateaux de pourvoyeurs (Marshall Macklin Monaghan Ltd., 1982; Wakelyn, 2001). Les déversements d'hydrocarbures associés aux activités de forage ou à la navigation pourraient mettre en danger un grand nombre d'oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation.

Statut : Le cap Hay est un des sites du Programme biologique international (Région 9, site n° 7-5; Nettleship, 1980) et il a été désigné Zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU004; CCE, 1999). Il fait également partie du Refuge d'oiseaux migrateurs de l'île Bylot, créé en 1965, et du parc national Sirmilik, créé en 2001.

Ouvrages cités :

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

BRADSTREET, M.S.W. 1982. « Occurrence, habitat use, and behavior of seabirds, marine mammals, and arctic cod at the Pond Inlet ice edge », *Arctic* 35:28–40.

BROWN, R.G.B., et D.N. NETTLESHIP. 1981« The biological significance of polynyas to arctic colonial seabirds », p. 56–66 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

COMPAGNIE PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE LTÉE. 1978. *Environmental impact statement for exploratory drilling in Davis Strait region*, rapport inédit, Compagnie pétrolière impériale Ltée, Société Aquitaine du Canada Ltée et Canada Cities Services Ltd., 31 p.

DICKINS, D., K. BJERKELUND, P. VONK, S. POTTER, K. FINLEY, R. STEPHEN, C. HOLDSWORTH, D. REIMER, A. GODON, W. DUVAL, I. BUIST et A. SEKERAK. 1990. *Lancaster Sound Region — a coastal atlas for environmental protection*, DF Dickins Associates Ltd., Vancouver.

JOHNSON, S.R., W.E. RENAUD, W.J. RICHARDSON, R.A. DAVIS, C. HOLDSWORTH et P.D. HOLLINGDALE. 1976. *Aerial surveys of birds in eastern Lancaster Sound, 1976*, rapport inédit, LGL Ltd. environmental research associates pour Norlands Petroleum, Calgary, 365 p.

MAINC (MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN). 1982. *The Lancaster Sound Region: 1980–2000*, document de travail, Ottawa, 102 p.

Marshall Macklin Monaghan Ltd. 1982. *Community tourism development plan — Pond Inlet*, Yellowknife, rapport inédit préparé pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (Développement économique et tourisme), 79 p.

MCLAREN, P.L. 1982. « Spring migration and habitat use by seabirds in eastern Lancaster Sound and western Baffin Bay », *Arctic* 35:88–111.

NETTLESHIP, D.N. 1980. *A guide to the major seabird colonies of eastern Canada: identity, distribution, and abundance*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 133 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA. 1999. *Manuel sur le milieu marin dans l'Arctique, Passage du Nord-Ouest*, Ottawa.

PÉTRO-CANADA LTÉE. 1979. *Initial environmental assessment, Proposed Baffin Bay exploratory drilling program*, rapport inédit, Pétro-Canada Ltée, Calgary, 414 p.

RENAUD, W.E., P.L. MCLAREN et S.R. JOHNSON. 1982. « The dovekie, *Alle alle*, as a spring migrant in eastern Lancaster Sound and western Baffin Bay », *Arctic* 35:118–125.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

SCHWEINSBURG, R.E., L.J. LEE et P. LATOUR. 1982. « Distribution, movement, and abundance of polar bears in Lancaster Sound, Northwest Territories », *Arctic* 35:159–169.

SMITH, M., et B. RIGBY. 1981. « Distribution of polynyas in the Canadian Arctic », p. 7–28 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

WAKELYN, L. 2001. *Implications for ship-based tourism for CWS protected areas and other key migratory bird habitat sites in the Northwest Territories and Nunavut*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Yellowknife.

Emplacement : 73° 25' de latitude N. et 84° 30' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 764 km²; zone terrestre – 0 km²

Description : La baie Baillarge est située à l'extrémité nord-est de l'inlet Admiralty, dans le nord de l'île de Baffin, à environ 40 km au nord de la collectivité d'Arctic Bay. Cette aire marine fait partie de la zone océanographique du Haut-Arctique (Nettleship et Evans, 1985). Ses caractéristiques terrestres sont décrites dans Alexander *et al.* (1991).

L'amplitude moyenne des marées dans la baie Baillarge est d'environ 1,7 m; la zone d'eaux libres qui s'y forme persiste pendant 9 semaines. À moins de 50 km, toutefois, des eaux libres sont présentes pendant 13 à 15 semaines dans le détroit de Lancaster. Une banquise côtière se forme dans l'inlet Admiralty. Le détroit de Lancaster, situé à proximité, est habituellement couvert de glace à la mi-octobre, et la débâcle autour de la baie Baillarge se produit généralement à la fin de juillet (Dickins *et al.*, 1990). Les eaux, qui s'écoulent vers le nord, sortent de l'inlet Admiralty et entrent dans le détroit de Lancaster, et de forts courants de marée alternatifs se forment à l'embouchure de l'inlet. Les mouvements importants du courant au nord de l'inlet Prince-Regent produiraient un enrichissement local en nutriants propice à la croissance du phytoplancton, ce qui aurait un effet bénéfique sur la chaîne alimentaire et créerait des conditions très favorables pour les oiseaux de mer (Gaston et Nettleship, 1981).

Valeur biologique : La zone littorale de 16 km qui sépare la baie Baillarge et l'inlet Elwin accueille une importante colonie nicheuse de Fulmars boréaux (*Fulmarus glacialis*), que l'on évalue à 30 000 couples (Hatch et Nettleship, 1998), soit environ 13 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce (Hatch et Nettleship, 1998). Il s'agit toutefois d'une estimation provisoire et le nombre pourrait se situer entre 10 000 et 100 000 couples (Nettleship, 1980). On a aussi relevé quelque 50 couples de Goélands bourgmestres (*Larus hyperboreus*) nichant à la baie Baillarge (T. Gaston, données inédites).

Le fulmar fréquente la baie Baillarge entre avril et le début d'octobre. Les fulmars et les Guillemots à miroir (*Cepphus grylle*) se rassemblent sur la lisière des floes, le long de l'inlet Admiralty, et peuvent se regrouper dans les eaux proches de la colonie lorsque la banquise côtière se désagrège. Des concentrations importantes d'oiseaux de mer peuvent être observées dans cette région, en fonction du régime annuel de la débâcle et de la distribution des proies (Gaston et Nettleship, 1981; Dickins *et al.*, 1990; Riewe, 1992). D'après les connaissances inuites traditionnelles, un grand nombre d'oiseaux de mer se nourrissent dans l'inlet Admiralty, au large de la baie Baillarge (Riewe, 1992).

Les eaux entourant la baie Baillarge sont également importantes pour des mammifères marins, notamment le narval (*Monodon monoceros*) (Sergeant et Hay, 1979), le phoque annelé (*Phoca hispida*), le phoque du Groenland (*Phoca groenlandica*) et le béluga (*Delphinapterus leucas*) (Dickins *et al.*, 1990). L'ours blanc (*Ursus maritimus*) utilise

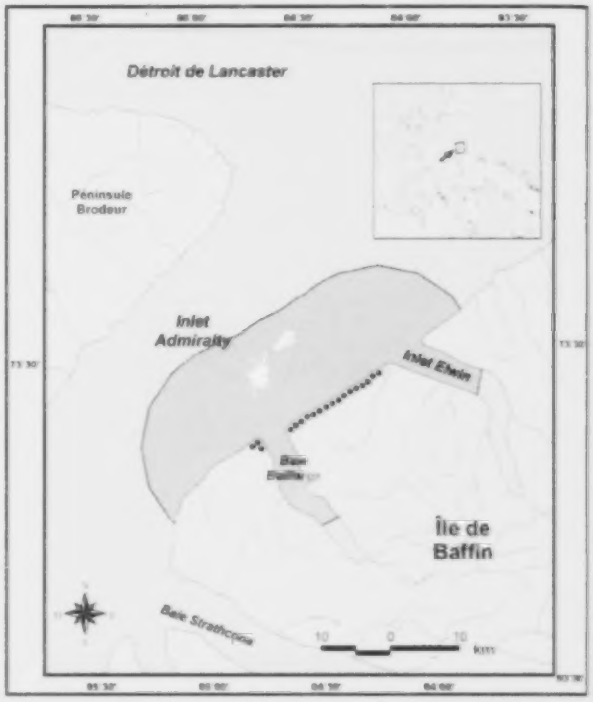

la région comme aire d'estivage, privilégiant les baies profondes où la glace persiste (Stirling *et al.*, 1979).

Vulnérabilité : Les eaux autour de la baie Baillarge sont considérées comme « modérément vulnérables » aux dommages causés par les déversements d'hydrocarbures durant la majeure partie de l'année (Dickins *et al.*, 1990). Les oiseaux de mer sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leurs colonies et à la pollution des eaux du large.

Conflits possibles : Le détroit de Lancaster, le détroit de Barrow et l'inlet Prince-Regent pourraient devenir des voies de navigation maritime et des zones d'exploration et de mise en valeur des hydrocarbures (MAINC, 1982). Cette région est également une destination touristique de plus en plus sillonnée par les navires de croisière (Hall et Johnston, 1995; Wakelyn, 2001). Les déversements d'hydrocarbures associés aux activités de forage ou à la navigation pourraient mettre en danger un grand nombre d'oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation. La mine de plomb et de zinc de Nanisivik (située à 40 km) a fermé en 2003 et les dangers liés aux résidus miniers ont été réduits au moment de cette fermeture.

Statut : La baie Baillarge est un des sites du Programme biologique international (Région 9, site n° 7-7; Nettleship, 1980) et elle a été désignée Zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU067; CCE,1999). De plus, la portion terrestre où se trouve la majeure partie de la colonie (entre la baie Baillarge et l'inlet Elwin) fait partie du parc national Sirmilik, créé en 2001.

Ouvrages cités :

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

DICKINS, D., K. BJERKELUND, P. VONK, S. POTTER, K. FINLEY, R. STEPHEN, C. HOLDSWORTH, D. REIMER, A. GODON, W. DUVAL, I. BUIST et A. SEKERAK. 1990. *Lancaster Sound Region — a coastal atlas for environmental protection*, DF Dickins Associates Ltd., Vancouver.

GASTON, A.J., et D.N. NETTLESHIP. 1981. *La Marmette de Brünnich de l'île Prince Leopold*, Monographie n° 6, Service canadien de la faune, Ottawa.

HALL, C.M., et M.E. JOHNSTON. 1995. *Polar tourism: tourism in the Arctic and Antarctic regions*, New York, Wiley & Sons.

HATCH, S.A., et D.N. NETTLESHIP. 1998. « Northern Fulmar (*Fulmarus glacialis*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 361, Philadelphie, The Birds of North America Inc.

MAINC (MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN). 1982. *The Lancaster Sound Region: 1980–2000*, document de travail, Ottawa, 102 p.

NETTLESHIP, D.N. 1980. *A guide to the major seabird colonies of eastern Canada: identity, distribution, and abundance*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 133 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

SERGEANT, D.E., et K. HAY. 1979. *Migratory sea mammal populations in Lancaster Sound*, rapport ESCOM n° A1-21, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ottawa, 31 p.

STIRLING, I., R.E. SCHWEINSBURG, W. CALVERT et H.P.L. KILLIAN. 1979. *Population ecology of the polar bear along the proposed Arctic Islands Gas Pipeline Route*, rapport ESCOM n° A1-24, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ottawa, 93 p.

WAKELYN, L. 2001. *Implications for ship-based tourism for CWS protected areas and other key migratory bird habitat sites in the Northwest Territories and Nunavut*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Yellowknife.

Emplacement : 73° 14' de latitude N. et 91° 25' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 1 549 km²; zone terrestre – 0 km²

Description : La baie Batty est un bras de mer d'une longueur de 10 km, qui est situé sur la portion orientale de l'île Somerset et qui se jette dans l'inlet Prince-Regent. D'une largeur de 5 km à son embouchure, cette baie présente des battures sur ses côtes nord et sud. Cet habitat terrestre clé est décrit dans Alexander et al. (1991).

La baie Batty fait partie de la zone océanographique du Haut-Arctique (Nettleship et Evans, 1985). La débâcle dans l'inlet Prince-Regent commence habituellement à la fin de juin, mais ce n'est généralement pas avant la première semaine d'août que la couche de glace diminue en deçà de 90 p. 100 (Dickins *et al.*, 1990). Dès janvier, toutefois, un important chenal de séparation récurrent se forme du côté occidental de l'inlet Prince-Regent et persiste jusqu'en mai (Smith et Rigby, 1981). Dans l'aire marine entourant la baie Batty, une zone d'eaux libres se forme et persiste pendant neuf à dix semaines, l'englacement se produisant généralement durant la première semaine d'octobre (Smith et Rigby, 1981). Les courants principaux se déplacent vers le sud, le long de la côte orientale de l'île Somerset, et l'amplitude des marées est habituellement de 1,6 m.

Valeur biologique : En 1975, 2 000 couples de Mouettes tridactyles (*Rissa tridactyla*), soit environ 1 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce, nichaient dans la baie Batty, mais seulement 350 couples y avaient été observés l'année précédente. Il est probable que la fréquentation de la colonie varie en fonction de la condition des glaces dans l'inlet Prince-Regent (Alliston *et al.*, 1976). Aussi faudrait-il réévaluer la taille de la colonie et la régularité de sa fréquentation afin de déterminer si cette colonie accueille 1 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce. Il arrive également que des Eiders à tête grise (*Somateria spectabilis*) et des Eiders à duvet (*S. mollissima borealis*) se rassemblent en grand nombre le long de la côte orientale de l'île Somerset, durant leur migration (McLaren et Alliston, 1976).

Enfin, cette aire marine est un important couloir de migration pour le béluga (*Delphinapterus leucas*) et est utilisée par le morse (*Odobenus rosmarus*) et l'ours blanc (*Ursus maritimus*) (Sergeant et Hay, 1979; Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leurs colonies et à la pollution des eaux du large.

Conflits possibles : Le détroit de Lancaster, le détroit de Barrow et l'inlet Prince-Regent pourraient devenir des voies de navigation maritime et des zones d'exploration et de mise en valeur des hydrocarbures (MAINC, 1982). Les déversements d'hydrocarbures associés aux activités de forage ou à la navigation pourraient mettre en danger un grand nombre d'oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation.

Statut : La baie Batty figure parmi les habitats terrestres clés (Alexander *et al.*, 1991).

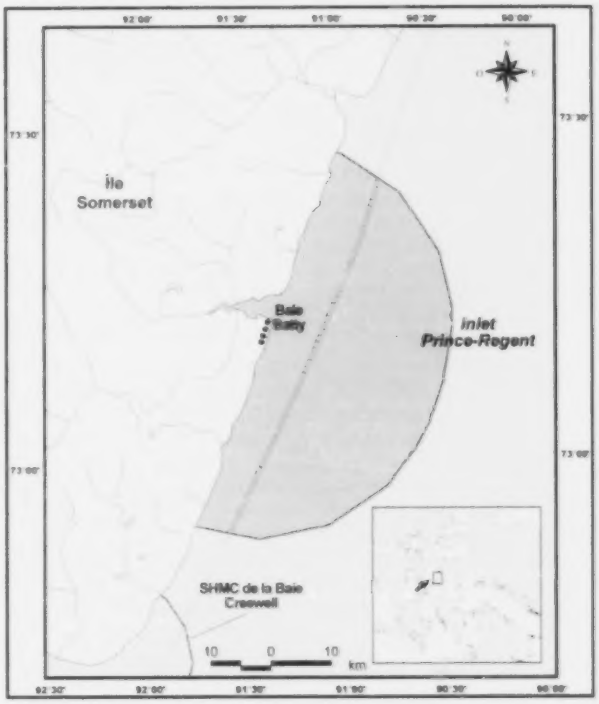

Ouvrages cités :

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

ALLISTON, W.G., M.S.W. BRADSTREET, M.A. MCLAREN, R.A. DAVIS et W.J. RICHARDSON. 1976. *Numbers and distribution of birds in the central District of Franklin, NWT: June–August, 1975*, vol. 1 et 2, rapport inédit, LGL Ltd. environmental research associates pour le projet Polar Gas, Toronto, 587 p.

DICKINS, D., K. BJERKELUND, P. VONK, S. POTTER, K. FINLEY, R. STEPHEN, C. HOLDSWORTH, D. REIMER, A. GODON, W. DUVAL, I. BUIST et A. SEKERAK. 1990. *Lancaster Sound Region — a coastal atlas for environmental protection*, DF Dickins Associates Ltd., Vancouver.

MAINC (MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN). 1982. *The Lancaster Sound Region: 1980–2000*, document de travail, Ottawa, 102 p.

MCLAREN, M.A., et W.G. ALLISTON. 1985. « Effects of snow and ice on waterfowl distribution in the central Arctic islands », *Arctic* 38:43–52.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

SERGEANT, D.E., et K. HAY. 1979. *Migratory sea mammal populations in Lancaster Sound*, rapport ESCOM n° A1-21, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ottawa, 31 p.

SMITH, M., et B. RIGBY. 1981. « Distribution of polynyas in the Canadian Arctic », p. 7–28 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

Emplacement : 72° 55' de latitude N. et 76° 05' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 2 104 km²; zone terrestre – 0 km²

Description : Le cap Graham Moore est situé à l'extrémité sud-est de l'île Bylot, elle-même située au nord-est de l'île de Baffin, dans la portion orientale de l'entrée du détroit de Lancaster, mais il pointe vers la baie de Baffin. Le cap se trouve à environ 70 km au nord-est de la collectivité de Pond Inlet (Mittimatalik), dans la zone océanographique du Haut-Arctique (Nettleship et Evans, 1985). Les caractéristiques terrestres du cap Graham Moore sont décrites dans Alexander *et al.* (1991).

Durant l'hiver, des eaux libres se forment parallèlement aux côtes est et sud-est de l'île Bylot, puis s'unissent à la Polynie du détroit de Lancaster et à la Polynie des eaux du Nord (Smith et Rigby, 1981). Des chenaux récurrents s'ouvrent dans la glace de mer, au large du cap Graham Moore, et la banquise côtière est relativement étroite (ces phénomènes peuvent toutefois varier sensiblement d'une année à l'autre; McLaren, 1982), de sorte que la lisière des floes se trouve habituellement non loin du rivage (Dickins *et al.*, 1990). Par contre, une banquise côtière se forme dans l'inlet Pond et le détroit d'Eclipse et sa lisière s'étend près du cap Graham Moore. Les effets combinés de la fonte des glaces, de la débâcle et du mouvement des glaces font que plus de 90 p. 100 de la couverture de glace persiste jusqu'à la mi-juillet près du cap. Il y a donc présence d'eaux libres pendant 11 à 12 semaines (Dickins *et al.*, 1990), puisque l'englacement survient en général durant la troisième semaine d'octobre. L'amplitude moyenne des marées est d'environ 1,5 m. Les courants sont dominés par l'écoulement provenant de la baie de Baffin, lequel se déplace habituellement vers l'est, le long de la portion septentrionale de l'île Bylot. Au large de la côte orientale de l'île Bylot, il y a souvent formation de larges remous lorsque les eaux du détroit de Lancaster se mêlent au courant dominant et autres courants de la baie de Baffin.

Valeur biologique : Environ 30 000 couples de Guillemots de Brünnich (*Uria lomvia*) (Gaston et Hipfner, 2000) et 3 000 couples de Mouettes tridactyles (*Rissa tridactyla*), représentant tous deux plus de 1 p. 100 des effectifs canadiens de ces espèces, nichent à environ 7 km au nord du cap Graham Moore. Il faudrait toutefois des relevés plus récents pour mettre à jour ces données. En mai et en juin, les fulmars, les Mouettes tridactyles, les guillemots (*Uria* sp.) et les Guillemots à miroir (*Cepphus grylle*) sont également présents en grands nombres sur la lisière de glaces au large du cap Graham Moore (Bradstreet, 1982; McLaren, 1982), sans doute parce qu'il s'agit des eaux libres les plus proches des colonies situées autour du cap et des colonies qui se trouvent plus au sud, dans l'inlet Scott et le golfe Buchan (Brown et Nettleship, 1981). En mai, l'aire marine située autour du cap accueille parfois des milliers de Mergules nains (*Alle alle*) durant leur migration vers leurs aires de nidification situées sur la côte occidentale du Groenland (Renaud *et al.*, 1982). La Mouette blanche (*Pagophila eburnea*), qui figure parmi les espèces en péril, est une autre espèce qui migre et se rassemble le long de cette lisière de

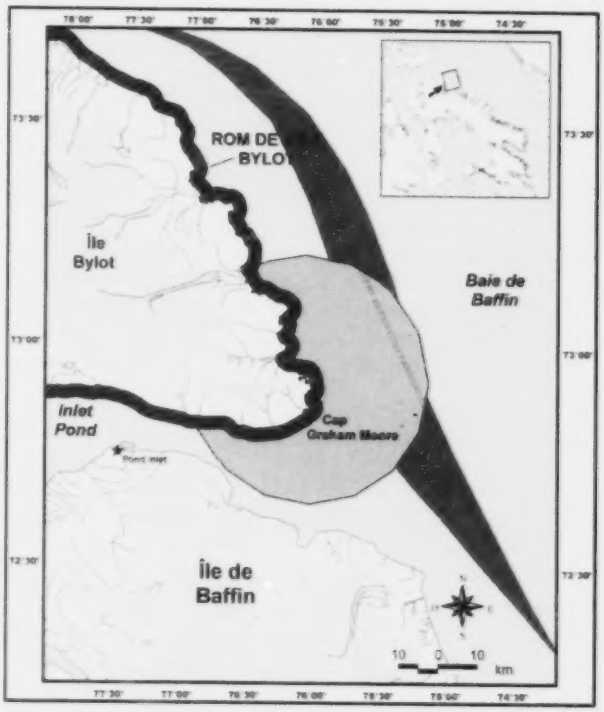

glaces (Bradstreet, 1982). De fait, 375 Mouettes blanches ont été observées à l'établissement de Pond Inlet en octobre 1979 (Renaud et McLaren, 1982). Il semble que les oiseaux se déplacent vers le large au début d'octobre, lorsque commence l'englacement. Jusqu'à 18 espèces d'oiseaux ont été observées en mai et en juin, sur la lisière de glaces située près de ce site (Bradstreet, 1982). Des oiseaux de mer fréquentent cette aire marine de la mi-avril à octobre (Riewe, 1992). On peut trouver des concentrations importantes d'oiseaux de mer disséminées dans l'ensemble de la région, et ce, en fonction du régime annuel de la débâcle et de la distribution des proies (McLaren, 1982; Riewe, 1992).

L'aire marine située autour du cap Graham Moore est aussi importante pour un grand nombre de mammifères marins, en particulier le narval (*Monodon monoceros*), le phoque annelé (*Phoca hispida*), le phoque du Groenland (*Phoca groenlandica*), le béluga (*Delphinapterus leucas*) et l'ours blanc (*Ursus maritimus*) (Bradstreet, 1982). La baleine boréale (*Balaena mysticetus*) contourne également ce cap durant sa migration (Riewe, 1992; Pêches et Océans Canada, 1999).

Les Inuits ont aménagé un camp de chasse saisonnier traditionnel à Button Point, à quelques kilomètres au sud-ouest du cap Graham Moore (Riewe, 1992); de là, ils chassent l'ours et le phoque sur la lisière des floes (Pêche et Océans Canada, 1999) et recueillent les œufs de guillemots (*Uria* sp.).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer nicheurs sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leurs colonies et à la pollution de leurs aires d'alimentation. Entre mai et octobre, le littoral autour du cap est considéré comme « extrêmement

KOM DE L'ILE
Baie de
Baffin

vulnérable » aux effets des déversements d'hydrocarbures, alors que la zone au large est considérée comme « modérément vulnérable » entre septembre et avril, mais « très vulnérable » entre mai et août (Dickins *et al.*, 1990).

Conflits possibles : Le détroit de Lancaster, la portion occidentale de la baie de Baffin et le détroit de Davis pourraient devenir des voies de navigation maritime et des zones d'exploration et de mise en valeur des hydrocarbures (Compagnie pétrolière impériale Ltée, 1978; Pétro-Canada Ltée, 1979; MAINC, 1982). On observe également la présence accrue de navires de croisière et de bateaux de pourvoyeurs dans l'Est de l'Arctique (Marshall Macklin Monaghan Ltd., 1982; Wakelyn, 2001). Les déversements d'hydrocarbures associés à ces activités de forage ou à la navigation pourraient mettre en danger un grand nombre d'oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation.

Statut : Le cap Graham Moore est un des sites du Programme biologique international (Région 9, site n° 7-5; Nettleship, 1980) et il a été désigné Zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU068; CCE, 1999). Il fait également partie du Refuge d'oiseaux migrateurs de l'île Bylot, créé en 1965, et se trouve juste au sud des limites du parc national Sirmilik, créé en 2001.

Ouvrages cités :

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

BRADSTREET, M.S.W. 1982. « Occurrence, habitat use, and behavior of seabirds, marine mammals, and arctic cod at the Pond Inlet ice edge », *Arctic* 35:28–40.

BROWN, R.G.B., et D.N. NETTLESHIP. 1981« The biological significance of polynyas to arctic colonial seabirds », p. 56–66 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

COMPAGNIE PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE LTÉE. 1978. *Environmental impact statement for exploratory drilling in Davis Strait region*, rapport inédit, Compagnie pétrolière impériale Ltée, Société Aquitaine du Canada Ltée et Canada Cities Services Ltd., 31 p.

DICKINS, D., K. BJERKELUND, P. VONK, S. POTTER, K. FINLEY, R. STEPHEN, C. HOLDSWORTH, D. REIMER, A. GODON, W. DUVAL, I. BUIST et A. SEKERAK. 1990. *Lancaster Sound Region — a coastal atlas for environmental protection*, DF Dickins Associates Ltd., Vancouver.

GASTON, A.J., et J.M. HIPFNER. 2000. « Thick-billed Murre (*Uria lomvia*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 497, Philadelphie, The Birds of North America Inc.

MAINC (MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN). 1982. *The Lancaster Sound Region: 1980–2000*, document de travail, Ottawa, 102 p.

MARSHALL MACKLIN MONAGHAN LTD. 1982. *Community tourism development plan — Pond Inlet*, Yellowknife, rapport inédit préparé pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (Développement économique et tourisme), 79 p.

MCLAREN, P.L. 1982. « Spring migration and habitat use by seabirds in eastern Lancaster Sound and western Baffin Bay », *Arctic* 35:88–111.

NETTLESHIP, D.N. 1980. *A guide to the major seabird colonies of eastern Canada: identity, distribution, and abundance*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 133 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA. 1999. *Manuel sur le milieu marin dans l'Arctique, Passage du Nord-Ouest*, Ottawa.

PÉTRO-CANADA LTÉE. 1979. *Initial environmental assessment, Proposed Baffin Bay exploratory drilling program*, rapport inédit, Pétro-Canada Ltée, Calgary, 414 p.

RENAUD, W.E., et P.L. MCLAREN. 1982. « Ivory Gull (*Pagophila eburnea*) distribution in late summer and autumn in eastern Lancaster Sound and western Baffin Bay », *Arctic* 35:141–148.

RENAUD, W.E., P.L. MCLAREN et S.R. JOHNSON. 1982. « The dovekie, *Alle alle*, as a spring migrant in eastern Lancaster Sound and western Baffin Bay », *Arctic* 35:118–125.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

SMITH, M., et B. RIGBY. 1981. « Distribution of polynyas in the Canadian Arctic », p. 7–28 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

WAKELYN, L. 2001. *Implications for ship-based tourism for CWS protected areas and other key migratory bird habitat sites in the Northwest Territories and Nunavut*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Yellowknife.

Emplacement : 72° 45' de latitude N. et 93° 49' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 2 163 km²; zone terrestre – 2 km²

Description : La baie Creswell est située sur la côte sud-est de l'île Somerset, à quelque 75 km au nord du détroit de Bellot. Cette baie est divisée en une zone intérieure et une zone extérieure par une flèche qui prend naissance sur la côte méridionale et s'avance sur quelque 3 km vers le nord. La baie extérieure, qui est délimitée par la flèche, le cap Garry et la pointe Fury, occupe une superficie d'environ 1 000 km².

La baie Creswell fait partie de la zone océanographique du Haut-Arctique (Nettleship et Evans, 1985). La débâcle dans l'inlet Prince-Regent commence habituellement vers la fin de juin. En août, les vents poussent généralement la glace en crêpes dans l'inlet contre la côte occidentale, tandis que la côte orientale est libre de glace (Anonyme, 1968). En 1975, la banquise côtière avait disparu de la portion extérieure de la baie Creswell à la mi-juillet, et toute la baie était libre de glace à la fin de juillet (Sekarak *et al.*, 1976). Dans l'inlet Prince-Regent, l'englacement se produit habituellement au plus tard à la mi-octobre (Smith et Rigby, 1981); durant l'hiver, l'aire marine est couverte de glace consolidée (Dickins *et al.*, 1990).

Le chenal qui sépare les baies intérieure et extérieure est parcouru de forts courants de marée, autant au flux qu'au reflux, ce qui explique que cette région peut demeurer libre de glace pendant la majeure partie, voire la totalité, de l'année (Sekarak *et al.*, 1976).

Valeur biologique : Comme ailleurs, la répartition et l'abondance des espèces marines varient en fonction de la condition des glaces. Durant la débâcle printanière, par exemple, les chenaux et les polynies peuvent accueillir plusieurs centaines d'Eiders à duvet (*Somateria mollissima borealis*), et jusqu'à 4 000 Eiders à duvet et Eiders à tête grise (*S. spectabilis*) peuvent fréquenter la région dès qu'il y a formation d'eaux libres (Pêches et Océans Canada, 1999). Il est toutefois difficile de distinguer ces deux espèces d'eiders pendant la mue à partir des relevés aériens. Quelque 5 400 eiders ont été observés en août 1974 (Davis *et al.*, 1975) et 7 200, en août 1975 (Alliston *et al.*, 1976), ces effectifs représentant environ 1 p. 100 des effectifs canadiens de l'une ou l'autre espèce. En juillet et au début d'août, la plupart des eiders se trouvaient dans la baie intérieure; à la fin d'août, la majorité était rassemblée sur la côte méridionale de la baie extérieure. Les eiders avaient tendance à s'éloigner davantage en mer que les Hareldes kakawis (*Clangula hyemalis*). En août 1974, 10 000 Fulmars boréaux (*Fulmarus glacialis*), soit 4 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce, ont été observés dans la baie extérieure (Davis *et al.*, 1974) et 5 200 ont été recensés l'année suivante (Alliston *et al.*, 1976). Toujours en août 1974, quelque 1 700 Mouettes tridactyles (*Rissa tridactyla*) ont été observées (Davis *et al.*, 1974), principalement dans la baie intérieure et sur la rive nord de la baie extérieure.

Les observations font état de la présence de quelque 2 600 Hareldes kakawis en mue dans la baie Creswell, en août 1974, mais on peut chiffrer à plusieurs milliers le

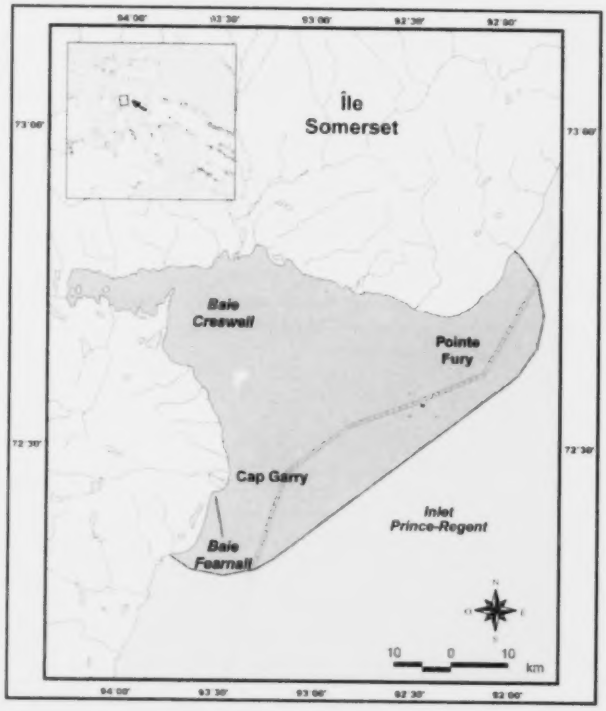

nombre de ces canards qui ont mué dans la région, entre la mi-juillet et la fin d'août (Davis *et al.*, 1975). Plus de 4 700 hareldes ont été observés en août 1975 (Alliston *et al.*, 1976), la plupart des oiseaux en mue étant concentrés sur la rive septentrionale de la baie extérieure, à l'est de la rivière Creswell, mis à part quelques groupes isolés présents sur la rive méridionale des baies intérieure et extérieure.

La baie Creswell est la zone biologique la plus importante de la région de l'inlet Prince-Regent (Pêches et Océans Canada, 1999). Jusqu'à 4 000 bélugas (*Delphinapterus leucas*) peuvent être présents dans la baie extérieure et l'estuaire de la rivière Creswell, et le narval (*Monodon monoceros*) y est présent la plupart du temps. L'omble chevalier (*Salvelinus alpinus*) traverse la baie pour se rendre au lac Stanwell Fletcher ou en sortir. Les chasseurs de Resolute Bay y ont aussi aménagé un avant-poste, qui constitue un important site pour la chasse du phoque annelé (*Phoca hispida*) et de l'ours blanc (*Ursus maritimus*) (Riewe, 1992).

Vulnérabilité : La perturbation ou la dégradation des habitats marins pourraient avoir une incidence néfaste sur les oiseaux en phase d'alimentation ou de mue. Le littoral de la baie Creswell est considéré comme « extrêmement vulnérable » aux dommages causés par les déversements d'hydrocarbures, entre mai et octobre, et les aires marines sont jugées tout au moins « très vulnérables » (Dickins *et al.*, 1990).

Conflits possibles : Aucun.

Statut : La partie intérieure de la baie Creswell se trouve sur le site Stanwell-Fletcher du Programme biologique

international (Région 9, site n° 1-3; Eng *et al.*, 1989) et elle a été désignée Zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU062; CCE, 1999).

Ouvrages cités :

ALLISTON, W.G., M.S.W. BRADSTREET, M.A. MCLAREN, R.A. DAVIS et W.J. RICHARDSON. 1976. *Numbers and distribution of birds in the central District of Franklin, NWT: June–August, 1975*, vol. 1 et 2, rapport inédit, LGL Ltd. environmental research associates pour le projet Polar Gas, Toronto, 587 p.

ANONYME. 1968. *Pilot of Arctic Canada*, vol. 2, Service hydrographique du Canada, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa, 247 p.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

DAVIS, R.A., M.S.W. BRADSTREET, C. HOLDSWORTH, M.A. MCLAREN et W.J. RICHARDSON. 1974. *Studies of the numbers and distribution of birds in the central Canadian Arctic — 1974: a preliminary report*, rapport inédit, LGL Ltd. environmental research associates pour le projet Polar Gas, Toronto, 238 p.

DAVIS, R.A., K. FINLEY, M. BRADSTREET, C. HOLDSWORTH et M. MCLAREN. 1975. *Studies of the number and distribution of birds and mammals in the central Canadian Arctic — 1974: a supplement*, rapport inédit, LGL Ltd. environmental research associates pour le projet Polar Gas, Toronto, 205 p.

DICKINS, D., K. BJERKELUND, P. VONK, S. POTTER, K. FINLEY, R. STEPHEN, C. HOLDSWORTH, D. REIMER, A. GODON, W. DUVAL, I. BUIST et A. SEKERAK. 1990. *Lancaster Sound Region — a coastal atlas for environmental protection*, DF Dickins Associates Ltd., Vancouver.

ENG, M., J. GREEN, L. LITTLE et S. AUCHTERLONIE. 1989. *A review of International Biological Programme sites in the Northwest Territories*, rapport inédit, équipe de travail du Programme biologique international, Yellowknife.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA. 1999. *Manuel sur le milieu marin dans l'Arctique, Passage du Nord-Ouest*, Ottawa.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

SEKARAK, A.D., D. THOMSON, H. BAIN et J. ACREMAN. 1976. *Summer survey of the marine ecology of Creswell Bay, Somerset Island; and Assistance Bay, Cornwallis Island, NWT, 1975*, rapport inédit, LGL Ltd. environmental research associates pour le projet Polar Gas, Toronto, 215 p.

SMITH, M., et B. RIGBY. 1981. « Distribution of polynyas in the Canadian Arctic », p. 7–28 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

Emplacement : 71° 50' de latitude N. et 74° 30' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 653 km²; zone terrestre – 14 km²

Description : Le golfe Buchan est situé sur la côte orientale de la portion septentrionale de l'île de Baffin, à environ 200 km au sud-est de Pond Inlet (Mittimatalik). La côte septentrionale du golfe comprend deux promontoires particuliers : The Bastions et The Mitres. Cet habitat terrestre clé est décrit dans Alexander *et al.* (1991).

Le golfe Buchan fait partie de la zone océanographique du Haut-Arctique (Nettleship et Evans, 1985). Durant l'hiver, des eaux libres s'y forment parallèlement aux côtes est et sud-est de l'île Bylot (Smith et Rigby, 1981). Des chenaux récurrents se forment dans la glace de mer, au large du golfe Buchan, et la banquise côtière est relativement étroite (ces phénomènes peuvent varier sensiblement d'une année à l'autre; McLaren, 1982), de sorte que la lisière des floes se situe habituellement non loin du rivage. Par contre, une banquise côtière se forme dans le golfe et le long de la côte orientale de l'île de Baffin. Des chenaux côtiers s'ouvrent dès février, mais peuvent se refermer en avril ou en mai (Smith et Rigby, 1981). La débâcle ne se produit parfois pas avant juillet et l'englacement commence à la fin d'octobre.

Valeur biologique : Durant les années 1970, les deux promontoires du golfe Buchan comptaient environ 25 000 couples de Fulmars boréaux (*Fulmarus glacialis*), soit environ 11 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce (Nettleship, 1980), mais de nouveaux relevés devront être effectués pour confirmer ces estimations. Par ailleurs, cette colonie de fulmars se compose presque exclusivement d'oiseaux en phase claire, ce qui est inhabituel parmi les colonies de fulmars de l'Est de l'Arctique canadien (Hatch et Nettleship, 1998).

Quelques milliers de Guillemots à miroir (*Cepphus grylle*) hivernent dans les eaux libres du nord-ouest de la baie de Baffin (Renaud et Bradstreet, 1980). Des déplacements importants s'observent dans la région vers la fin de mai, et les concentrations d'oiseaux le long de la lisière de glaces dans le golfe Buchan et l'inlet Scott laissent croire à la présence de colonies à ces endroits (McLaren, 1982).

L'Eider à tête grise (*Somateria spectabilis*) et l'Eider à duvet (*S. mollissima borealis*) peuvent se regrouper sur la lisière de glaces durant la migration, habituellement en mai (McLaren et McLaren, 1982). L'Eider à tête grise arrive en mai et l'Eider à duvet y revient avant la mi-mai. Les effectifs des deux espèces augmentent en mai, alors qu'on observe un mouvement important d'Eiders à tête grise le long de la lisière de glaces qui borde la portion orientale de l'île de Baffin. Leur nombre diminue à la fin de juin, au moment où les individus se déplacent vers leurs aires de nidification terrestres. En juillet et en août, leur nombre augmente à nouveau le long des côtes, en particulier dans le sud du détroit de Lancaster et sur la côte orientale de l'île Bylot et de l'île de Baffin, durant une série de mouvements migratoires (McLaren et McLaren, 1982). Jusqu'à 25 000 eiders migrateurs ont été observés sur la rive orientale de l'île Bylot et au nord de l'île de Baffin durant la migration (McLaren et Renaud, 1979).

En mai et en juin, les fulmars sont nombreux sur la lisière de glaces au large du cap Graham Moore (site 15) (Bradstreet, 1982; McLaren, 1982), sans doute parce qu'il s'agit des eaux libres les plus proches des colonies de l'inlet Scott et du golfe Buchan (Brown et Nettleship, 1981). Les chenaux côtiers peuvent aussi accueillir des milliers de Mergules nains (*Alle alle*) durant leur migration, en mai, vers leurs aires de nidification situées sur la côte occidentale du Groenland (Renaud *et al.*, 1982). La lisière de glaces sert aussi d'aire de migration et de rassemblement pour la Mouette blanche (*Pagophila eburnea*), une espèce en péril au Canada (Bradstreet, 1982). Les oiseaux de mer fréquentent cette aire marine entre la mi-avril et octobre (Riewe, 1992).

L'aire marine autour du golfe Buchan est importante pour un grand nombre de mammifères marins, en particulier le narval (*Monodon monoceros*), le phoque annelé (*Phoca hispida*) et l'ours blanc (*Ursus maritimus*), lequel en utilise certaines parties comme aires de mise bas (Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leurs colonies et à la pollution des eaux du large.

Conflits possibles : La baie de Baffin et le détroit de Davis pourraient devenir des voies de navigation maritime et des zones d'exploration et de mise en valeur des hydrocarbures (Compagnie pétrolière impériale Ltée, 1978; Pétro-Canada Ltée, 1979; MAINC, 1982). C'est également une destination touristique de plus en plus sillonnée par les navires de

croisière (Hall et Johnston, 1995; Wakelyn, 2001). Les déversements d'hydrocarbures associés aux activités de forage ou à la navigation pourraient mettre en danger un grand nombre d'oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation.

Statut : Le golfe Buchan est un des sites du Programme biologique international (Région 9, site n° 7-11; Nettleship, 1980) et il a été désigné Zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU069; CCE, 1999).

Ouvrages cités :

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

BRADSTREET, M.S.W. 1982. « Occurrence, habitat use, and behavior of seabirds, marine mammals, and arctic cod at the Pond Inlet ice edge », *Arctic* 35:28–40.

BROWN, R.G.B., et D.N. NETTLESHIP. 1981« The biological significance of polynyas to arctic colonial seabirds », p. 56–66 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

COMPAGNIE PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE LTÉE. 1978. *Environmental impact statement for exploratory drilling in Davis Strait region*, rapport inédit, Compagnie pétrolière impériale Ltée, Société Aquitaine du Canada Ltée et Canada Cities Services Ltd., 31 p.

HALL, C.M., et M.E. JOHNSTON. 1995. *Polar tourism: tourism in the Arctic and Antarctic regions*, New York, Wiley & Sons.

HATCH, S.A., et D.N. NETTLESHIP. 1998. « Northern Fulmar (*Fulmarus glacialis*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 361, Philadelphie, The Birds of North America Inc.

MAINC (MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN). 1982. *The Lancaster Sound Region: 1980–2000*, document de travail, Ottawa, 102 p.

MCLAREN, P.L. 1982. « Spring migration and habitat use by seabirds in eastern Lancaster Sound and western Baffin Bay », *Arctic* 35:88–111.

MCLAREN, P.L., et M.A. MCLAREN. 1982. « Waterfowl populations in eastern Lancaster Sound and western Baffin Bay », *Arctic* 35:149–157.

MCLAREN, P.L., et W.E. RENAUD. 1979. *Distribution of sea-associated birds in northwest Baffin Bay and adjacent waters, May–October 1978*, vol. 1 et 2, rapport inédit, LGL Ltd. environmental research associates pour Pétro-Canada Ltée, Calgary, 312 p.

NETTLESHIP, D.N. 1980. *A guide to the major seabird colonies of eastern Canada: identity, distribution, and abundance*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 133 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

PÉTRO-CANADA LTÉE. 1979. *Initial environmental assessment, Proposed Baffin Bay exploratory drilling program*, rapport inédit, Pétro-Canada Ltée, Calgary, 414 p.

RENAUD, W.E., et M.S.W. BRADSTREET. 1980. « Late winter distribution of black guillemots in northern Baffin Bay and the Canadian High Arctic », *Can. Field-Nat.* 94:421–425.

RENAUD, W.E., P.L. MCLAREN et S.R. JOHNSON. 1982. « The dovekie, *Alle alle*, as a spring migrant in eastern Lancaster Sound and western Baffin Bay », *Arctic* 35:118–125.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

SMITH, M., et B. RIGBY. 1981. « Distribution of polynyas in the Canadian Arctic », p. 7–28 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

WAKELYN, L. 2001. *Implications for ship-based tourism for CWS protected areas and other key migratory bird habitat sites in the Northwest Territories and Nunavut*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Yellowknife.

Emplacement : 71° 03' de latitude N. et 71° 08' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 342 km²; zone terrestre – 37 km²

Description : L'inlet Scott est situé sur la côte orientale de l'île de Baffin, à environ 120 km au nord de Clyde River (Kangiqtugaapik). L'île Scott, d'une longueur d'environ 11 km, est un habitat terrestre clé qui se trouve au centre de l'inlet et qui est décrit dans Alexander *et al.* (1991).

L'inlet Scott fait partie de la zone océanographique du Haut-Arctique (Nettleship et Evans, 1985). Durant l'hiver, des eaux libres se forment parallèlement aux côtes est et sud-est de l'île Bylot (Smitn et Rigby, 1981). Des chenaux récurrents se forment aussi dans la glace de mer au large de l'inlet Scott, et la banquise côtière est relativement étroite (ces phénomènes peuvent toutefois varier sensiblement d'une année à l'autre; McLaren, 1982), de sorte que la lisière des floes se trouve habituellement non loin du rivage. Il y a par contre formation d'une banquise côtière dans l'inlet et le long de la côte orientale de l'île de Baffin. Des chenaux côtiers s'ouvrent dès février, mais peuvent se refermer en avril ou en mai (Smith et Rigby, 1981). La débâcle ne survient parfois qu'en juillet, et l'englacement commence à la fin d'octobre.

Valeur biologique : On croyait initialement que l'inlet Scott accueillait quelque 25 000 couples de Fulmars boréaux (*Fulmarus glacialis*) dans la région côtière située au sud de l'île Scott (Nettleship, 1980), mais cette estimation a été révisée à la baisse (10 000 couples) par suite d'un relevé effectué en 1986 (Hatch et Nettleship, 1998); cette dernière estimation correspond à environ 4 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce. Par ailleurs, tout comme la colonie du golfe Buchan (site 17) située plus au nord, cette colonie de fulmars se compose elle aussi presque exclusivement d'oiseaux en phase claire, ce qui est inhabituel parmi les colonies de fulmars de l'Est de l'Arctique canadien (Hatch et Nettleship, 1998).

Une centaine de couples de Goélands bourgmestres (*Larus hyperboreus*) nichent dans deux colonies qui se trouvent dans le sud-ouest de l'île Scott (Nettleship, 1980). Quelques milliers de Guillemots à miroir (*Cepphus grylle*) hivernent dans les eaux libres du nord-ouest de la baie de Baffin (Renaud et Bradstreet, 1980), où l'on observe d'importants mouvements vers la fin de mai. Les concentrations d'oiseaux le long de la lisière de glaces dans le golfe Buchan et l'inlet Scott laissent croire que des colonies pourraient aussi se trouver à ces endroits (McLaren, 1982). Des Eiders à tête grise (*Somateria spectabilis*) et des Eiders à duvet (*S. mollissima borealis*) peuvent se rassembler sur la lisière de glaces durant leur migration, habituellement en mai (McLaren et McLaren, 1982). Jusqu'à 25 000 eiders en migration ont été observés dans la région située à l'est de l'île Bylot et au nord de l'île de Baffin (McLaren et Renaud, 1979).

En mai et en juin, les fulmars sont présents en grands nombres sur la lisière de glaces au large du cap Graham Moore (Bradstreet, 1982; McLaren, 1982), sans doute parce qu'il s'agit des eaux libres les plus proches des colonies de l'inlet Scott et du golfe Buchan (Brown et Nettleship, 1981).

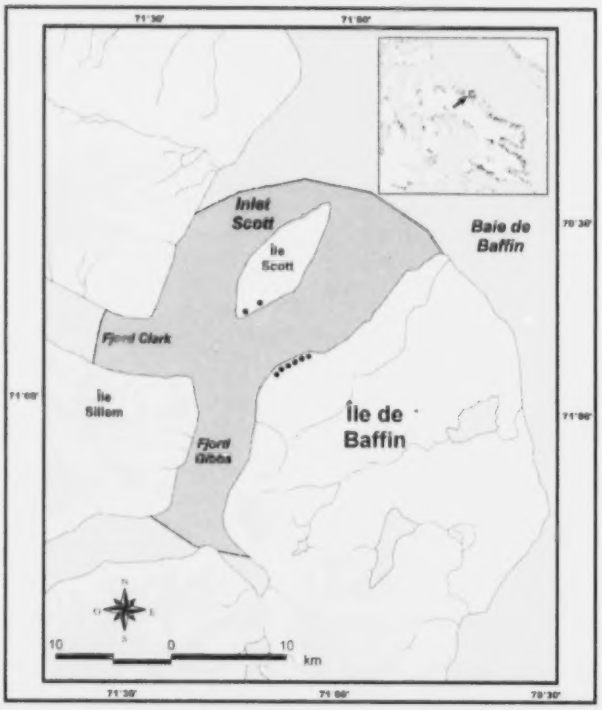

Les chenaux côtiers accueillent parfois des milliers de Mergules nains (*Alle alle*) durant leur migration, en mai, vers leurs aires de nidification situées sur la côte occidentale du Groenland (Renaud *et al.*, 1982). Enfin, cette lisière de glaces sert aussi d'aire de migration et de rassemblement pour la Mouette blanche (*Pagophila eburnea*), une espèce en péril au Canada (Bradstreet, 1982). Les oiseaux de mer fréquentent cette aire marine entre la mi-avril et octobre (Riewe, 1992).

L'aire marine autour de l'inlet Scott est aussi importante pour un grand nombre de mammifères marins, en particulier le narval (*Monodon monoceros*), le béluga (*Delphinapterus leucas*), le phoque du Groenland (*Phoca groenlandica*), le phoque barbu (*Erignathus barbatus*), le phoque annelé (*Phoca hispida*) et l'ours blanc (*Ursus maritimus*); ce dernier en utilise certaines parties comme aires de mise bas (Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leurs colonies et à la pollution des eaux du large.

Conflits possibles : La baie de Baffin et le détroit de Davis pourraient devenir des voies de navigation maritime et des zones d'exploration et de mise en valeur des hydrocarbures (Compagnie pétrolière impériale Ltée, 1978; Pétro-Canada Ltée, 1979). Cette région est également une destination touristique de plus en plus sillonnée par des navires de croisière (Hall et Johnston, 1995; Wakelyn, 2001). Les déversements d'hydrocarbures associés aux activités de forage ou à la navigation pourraient mettre en danger un grand nombre d'oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation.

Statut : L'inlet Scott est un des sites du Programme biologique international (Région 9, site n° 7-8; Nettleship, 1980) et il a été désigné Zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU070; CCE, 1999).

Ouvrages cités :

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

BRADSTREET, M.S.W. 1982. « Occurrence, habitat use, and behavior of seabirds, marine mammals, and arctic cod at the Pond Inlet ice edge », *Arctic* 35:28–40.

BROWN, R.G.B., et D.N. NETTLESHIP. 1981« The biological significance of polynyas to arctic colonial seabirds », p. 56–66 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

COMPAGNIE PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE LTÉE. 1978. *Environmental impact statement for exploratory drilling in Davis Strait region*, rapport inédit, Compagnie pétrolière impériale Ltée, Société Aquitaine du Canada Ltée et Canada Cities Services Ltd., 31 p.

HALL, C.M., et M.E. JOHNSTON. 1995. *Polar tourism: tourism in the Arctic and Antarctic regions*, New York, Wiley & Sons.

HATCH, S.A., et D.N. NETTLESHIP. 1998. « Northern Fulmar (*Fulmarus glacialis*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 361, Philadelphie, The Birds of North America Inc.

MCLAREN, P.L. 1982. « Spring migration and habitat use by seabirds in eastern Lancaster Sound and western Baffin Bay », *Arctic* 35:88–111.

MCLAREN, P.L., et M.A. MCLAREN. 1982. « Waterfowl populations in eastern Lancaster Sound and western Baffin Bay », *Arctic* 35:149–157.

MCLAREN, P.L., et W.E. RENAUD. 1979. *Distribution of sea-associated birds in northwest Baffin Bay and adjacent waters, May–October 1978*, vol. 1 et 2, rapport inédit, LGL Ltd. environmental research associates pour Pétro-Canada Ltée, Calgary, 312 p.

NETTLESHIP, D.N. 1980. *A guide to the major seabird colonies of eastern Canada: identity, distribution, and abundance*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 133 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

PÉTRO-CANADA LTÉE. 1979. *Initial environmental assessment. Proposed Baffin Bay exploratory drilling program*, rapport inédit, Pétro-Canada Ltée, Calgary, 414 p.

RENAUD, W.E., et M.S.W. BRADSTREET. 1980. « Late winter distribution of black guillemots in northern Baffin Bay and the Canadian High Arctic », *Can. Field-Nat.* 94:421–425.

RENAUD, W.E., P.L. MCLAREN et S.R. JOHNSON. 1982. « The dovekie, *Alle alle*, as a spring migrant in eastern Lancaster Sound and western Baffin Bay », *Arctic* 35:118–125.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

SMITH, M., et B. RIGBY. 1981. « Distribution of polynyas in the Canadian Arctic », p. 7–28 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

WAKELYN, L. 2001. *Implications for ship-based tourism for CWS protected areas and other key migratory bird habitat sites in the Northwest Territories and Nunavut*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Yellowknife.

19 – Golfe Amundsen et Polynie du cap Bathurst

Emplacement : 71° 00' de latitude N. et 125° 00' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 30 700 km²; zone terrestre – 29 km²

Description : Cette aire marine inclut la polynie récurrente qui se forme dans la portion occidentale du golfe Amundsen, entre les caps Bathurst, Parry, Lambton et Kellett. Elle comprend également les chenaux connexes qui se forment sur les côtes méridionale et occidentale de l'île Banks, ainsi qu'à partir du cap Bathurst vers l'est, au-delà du cap Parry, le long de la côte méridionale du golfe Amundsen et de la péninsule de Tuktoyaktuk, jusqu'à la baie Kugmallit. L'effet combiné des courants marins et de la bathymétrie variable produit une remontée d'eau qui crée un milieu marin riche, à proximité du cap Parry.

Ce site fait partie de la zone océanographique du Bas-Arctique (Nettleship et Evans, 1985). Un réseau de fissures et de chenaux récurrents se forme dans la mer de Beaufort, entre la banquise côtière et le pack arctique. Le chenal persistant coïncide avec la ligne bathymétrique des 30 m et son emplacement varie très peu d'une année à l'autre (Marko, 1975). L'englacement se produit entre la mi-octobre et la mi-novembre, mais on observe souvent des sections d'eaux libres et de nouvelle glace durant l'hiver. À la mi-mai, une zone continue d'eaux libres est présente entre le cap Bathurst et la baie Mackenzie. La débâcle, qui se caractérise par un élargissement progressif du réseau de chenaux, commence habituellement à la mi-juin (Smith et Rigby, 1981; Alexander *et al.*, 1997).

Le réseau de chenaux présent dans la mer de Beaufort est relié à la polynie et au réseau de chenaux du golfe Amundsen. La portion occidentale du golfe présente pratiquement toute l'année quelques zones d'eaux libres qui apparaissent parfois dès le mois de décembre, bien qu'il faille attendre avril avant d'observer une polynie caractéristique. L'englacement se produit entre la mi-octobre et la mi-novembre. Dès la mi-décembre, une configuration caractéristique de fissures et de chenaux commence à se former le long de la banquise côtière, qui suit la bordure du plateau continental. Ce réseau s'étend tout autour du golfe Amundsen. En janvier, un chenal côtier s'ouvre à l'est du cap Bathurst, à une période qui coïncide avec la formation d'eaux libres juste au nord du cap Parry. Les eaux libres se limitent essentiellement à cette zone jusqu'à la fin de mai ou au début de juin, période à laquelle la glace entre le cap Bathurst et le cap Kellett commence à se désagréger. À mesure que progresse la débâcle, les eaux libres entre les caps Bathurst et Kellett s'élargissent pour atteindre le golfe Amundsen (Smith et Rigby, 1981).

Les zones les plus importantes pour les oiseaux de mer sont les portions d'eaux libres de moins de 25 m de profondeur (Barry *et al.*, 1981), que l'on trouve généralement à proximité du cap Parry et des îles Booth, ainsi que le long de la côte occidentale de l'île Banks, entre le cap Kellett et la rivière Big. La superficie des eaux libres varie considérablement d'une année à l'autre, ce qui influe sur le nombre d'oiseaux de mer et leur densité.

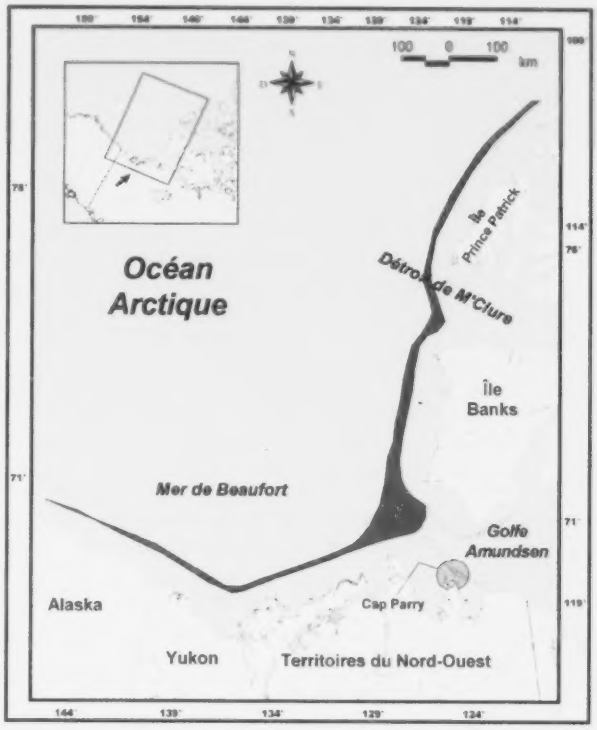

Valeur biologique : Cette aire marine compte cinq habitats terrestres clés (Alexander *et al.*, 1991), pour la plupart fréquentés par la sauvagine. Cependant, un de ces sites — en l'occurrence les falaises du cap Parry — sert d'habitat de nidification à la seule colonie (800 oiseaux) de Guillemots de Brünnich (*Uria lomvia arra*) présente dans la portion occidentale de l'Arctique canadien (Johnson et Ward, 1985), laquelle est aussi la seule colonie nicheuse connue de cette sous-espèce au Canada.

Certains oiseaux de mer fréquentent cette aire marine, qui est surtout vitale pour la sauvagine de l'Arctique. Les chenaux récurrents servent de couloir de migration aux oiseaux de mer, et la polynie située près du cap Bathurst est une importante aire de rassemblement (Alexander *et al.*, 1997). Dans le chenal côtier situé à l'ouest de l'île Banks, 16 000 Eiders à tête grise (*Somateria spectabilis*) ont été observés en 1981 (soit 2,5 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce; Barry et Barry, 1982). En juin, près de 20 000 Eiders à tête grise se regroupent dans les eaux libres près des îles Fiji et Canoe (3 p. 100 des effectifs canadiens; Barry *et al.*, 1981). Par ailleurs, des relevés d'une journée effectués en 1992 et 1993 ont permis de dénombrer 63 000 et 39 000 Eiders à tête grise (soit respectivement 10 p. 100 et 6 p. 100 des effectifs canadiens) dans les eaux situées près des îles Baillie et au large de la côte occidentale de l'île Banks (Alexander *et al.*, 1997). L'Eider à duvet (*S. mollissima v-nigra*) fréquente habituellement la portion méridionale de cette aire marine, plus particulièrement la zone entourant les îles Baillie, Fiji et Canoe (Barry *et al.*, 1981). En 1974, 50 000 Eiders à duvet ont été observés dans un large chenal près du cap Dalhousie (50 p. 100 des effectifs canadiens de la sous-espèce *v-nigra*;

Barry, 1976), et 75 000 étaient présents dans des chenaux au nord de la baie Liverpool (Searing *et al.*, 1975). De plus, quelque 25 000 Eiders à duvet ont été observés près des îles Baillie en 1993 (36 p. 100 des effectifs canadiens de la sous-espèce *v-nigra*; Alexander *et al.*, 1997).

En 1974, plus de 24 000 Hareldes kakawis (*Clangula hyemalis*) ont été observés dans le chenal côtier à l'ouest de la baie Storkerson (Searing *et al.*, 1975), ce qui représente peut-être 1 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce. Quelque 17 000 hareldes partageaient le même chenal que les eiders, près du cap Dalhousie (Barry, 1976). Les eaux côtières proches de la péninsule de Tuktoyaktuk sont une importante aire pour les canards de mer en mue. Environ 40 000 hareldes ont été observés dans la baie Liverpool en août 1972 (Barry, 1976). Les oiseaux en mue utilisent également la région de la flèche Nunaluk, située entre Tuktoyaktuk et la baie Hutchison, ainsi que la côte entre la pointe Atkinson et le cap Bathurst. Ainsi, jusqu'à 160 000 hareldes (soit 6 p. 100 des effectifs canadiens) ont été dénombrés dans ces régions entre la fin de juillet et la mi-août (Barry *et al.*, 1981; Barry et Barry, 1982).

Quelques Guillemots à miroir (*Cepphus grylle*) nichent près du cap Parry, un des rares sites de nidification dans la portion occidentale de l'Arctique (Barry *et al.*, 1981; Johnson et Ward, 1985). Le Goéland bourgmestre (*Larus hyperboreus*) et le Plongeon à bec blanc (*Gavia adamsii*) fréquentent souvent le littoral au printemps (Barry et Barry, 1982; Alexander *et al.*, 1988b). Enfin, selon certaines données, il arrive que la Mouette blanche (*Pagophila eburnea*) et la Mouette rosée (*Rhodostethia rosea*) hivernent dans les chenaux du large (Barry, 1976).

Les zones extracôtières sont importantes pour le phoque barbu (*Erignathus barbatus*), le phoque annelé (*Phoca hispida*), l'ours blanc (*Ursus maritimus*), le béluga (*Delphinapterus leucas*) et la baleine boréale (*Balaena mysticetus*) (Alexander *et al.*, 1991).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer migrateurs sont fortement tributaires des chenaux côtiers comme aires d'alimentation et de repos, et la dégradation de ces eaux libres pourrait avoir de graves effets néfastes sur les oiseaux. Les aires d'alimentation du large sont vulnérables aux perturbations et à la pollution causées par l'augmentation du trafic maritime.

Conflits possibles : L'ensemble de la région est le lieu de vastes activités de forage en mer et de trafic maritime, bien que ces activités soient concentrées principalement à l'ouest de la baie Hutchison (Alexander *et al.*, 1997). L'exploitation des ressources d'hydrocarbures dans la mer de Beaufort augmente les risques de déversements dans ces zones vulnérables.

Statut : La rivière Kugaluk et son estuaire, le delta de la rivière Anderson et le cap Parry sont des sites canadiens du Programme biologique international (Région 9, sites nos 4-4, 4-3 et 4-11; Eng *et al.*, 1989). Le delta de la rivière Anderson, le cap Parry et l'île Banks (no 1) sont également des refuges d'oiseaux migrateurs. Enfin, la Polynie du cap Bathurst, le cap Parry, la baie Harrowby, le delta de la rivière Anderson, la rivière Kugaluk, le delta du Mackenzie et la côte occidentale de l'île Banks ont été désignés Zones importantes pour la conservation des oiseaux au Canada (NT039, NT041, NT040, NT038, NT037, NT016, NT017; CCE, 1999).

Ouvrages cités :

ALEXANDER, S.A., T.W. BARRY, D.L. DICKSON, H.D. PRUS et K.E. SMYTH. 1988a. *Key areas for birds in coastal regions of the Canadian Beaufort Sea*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Edmonton, 146 p.

ALEXANDER, S.A., D.M. EALEY et S.J. BARRY. 1988b. *Spring migration of eiders, oldsquaws, and glaucous gulls along offshore leads of the Canadian Beaufort Sea*, rapport technique no 56, Service canadien de la faune.

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série no 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

ALEXANDER, S.A., D.L. DICKSON et S.E. WESTOVER. 1997. « Spring migration of eiders and other waterbirds in offshore areas of the western Arctic », p. 6–20 dans D.L. Dickson (éd.), *King and Common eiders of the western Canadian Arctic*, Publication hors série no 94, Service canadien de la faune, Ottawa.

BARRY, S.J., et T.W. BARRY. 1982. *Seabird surveys in the Beaufort Sea, Amundsen Gulf, and Prince of Wales Strait, 1981 season*, rapport inédit, Service canadien de la faune, pour Dome Ltd. et Esso Ressources Canada Ltée., Edmonton, 52 p.

BARRY, T.W. 1976. *Seabirds of the southeastern Beaufort Sea: Summary report*, rapport technique no 3A, Projet de la mer de Beaufort, ministère de l'Environnement, Victoria, 41 p.

BARRY, T.W., S.J. BARRY et B. JACOBSON. 1981. *Seabird survey in the Beaufort Sea, Amundsen Gulf, Prince of Wales Strait, and Viscount Melville Sound, 1980 season*, rapport inédit CWS-81-003, Service canadien de la faune, Edmonton, 69 p.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

ENG, M., J. GREEN, L. LITTLE et S. AUCHTERLONIE. 1989. *A review of International Biological Programme sites in the Northwest Territories*, rapport inédit, équipe de travail du Programme biologique international, Yellowknife.

JOHNSON, S.R., et J.G. WARD. 1985. « Observations of Thick-billed Murres (*Uria lomvia*) and other seabirds at Cape Parry, Amundsen Gulf, NWT », *Arctic* 38:112–115.

MARKO, J. 1975. *Satellite observation of the Beaufort Sea ice cover*, rapport inédit no 34, Projet de la mer Beaufort, ministère de l'Environnement, 137 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

SEARING, G.E., E. KUYT, W.T. RICHARDSON et T.W. BARRY. 1975. *Seabirds of the southeastern Beaufort Sea: aircraft and ground observation in 1972 and 1974*, rapport technique no 36, Projet de la mer Beaufort, ministère de l'Environnement, Victoria, 257 p.

SMITH, M., et B. RIGBY. 1981. « Distribution of polynyas in the Canadian Arctic », p. 7–28 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série no 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

Emplacement : 68° 35' de latitude N. et 114° 00' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 368 km²; zone terrestre – 0 km²

Description : Le chenal Lambert est un passage étroit entre le détroit de Dolphin et Union et le golfe Coronation, près de la collectivité de Kugluktuk (Coppermine), dans la zone océanographique du Bas-Arctique (Nettleship et Evans, 1985). Une petite polynie se forme dans le sud du détroit de Dolphin et Union, entre l'île Victoria et la partie continentale. L'apparition des eaux libres varie, de février à juin. En général, les eaux libres apparaissent d'abord du côté sud-ouest des îles Lambert et Camping et se limitent à cette zone jusqu'au début de la débâcle, durant la première moitié de juillet. Le chenal Lambert commence à geler avant la portion orientale du détroit de Dolphin et Union et il est habituellement recouvert de glace à la fin d'octobre ou au début de novembre (Smith et Rigby, 1981). À certains endroits, le chenal Lambert est très peu profond et présente de nombreux hauts-fonds. Les cartes hydrographiques indiquent la présence de forts courants et d'importantes rides de marée (Smith et Rigby, 1981).

Valeur biologique : Plus de 70 000 Eiders à duvet (*Somateria mollissima v-nigra*) ont été observés dans cette région, entre le 6 et le 19 juin 1980, dont quelque 18 000 en une seule journée. Environ 90 p. 100 des oiseaux utilisaient cette zone comme aire de repos et d'alimentation, ce qui laisse croire qu'il s'agit d'une aire d'alimentation vitale avant la nidification (Allen, 1982). Le nombre total d'eiders observés représentait environ 70 p 100 des effectifs canadiens de cette sous-espèce à ce moment-là. Ce relevé a aussi permis de recenser quelque 5 000 Hareldes kakawis (*Clangula hyemalis*), dont plus de 2 000 la même journée (Allen, 1982). Le 9 juin 1993, 64 000 Eiders à duvet (au moins 64 p. 100 des effectifs canadiens de la sous-espèce *v-nigra*) ont été observés dans la polynie, la plupart des oiseaux étant regroupés dans la partie peu profonde située au sud-est (Alexander *et al.*, 1997). Plus de 250 Plongeons à bec blanc (*Gavia adamsii*) ont aussi été observés dans la polynie, en juin 1992 (Alexander *et al.*, 1997). Un nombre moins important d'oies et de bernaches, d'autres variétés de canards et de rapaces traversent la région au cours de leur migration, et la sauvagine niche en grand nombre dans les îles situées à proximité (Riewe, 1992).

Le phoque annelé (*Phoca hispida*) est répandu dans la région, où l'on observe également un petit nombre de phoques barbus (*Erignathus barbatus*) (Riewe, 1992). Il s'agit enfin d'une importante zone de chasse pour les collectivités inuites de la région (Pêches et Océans Canada, 1999).

Vulnérabilité : La sauvagine marine migratrice est fortement tributaire des chenaux côtiers et des polynies comme aires d'alimentation et de repos. La dégradation de ce site pourrait avoir une incidence considérable sur les populations qui traversent la région.

Conflits possibles : Aucun.

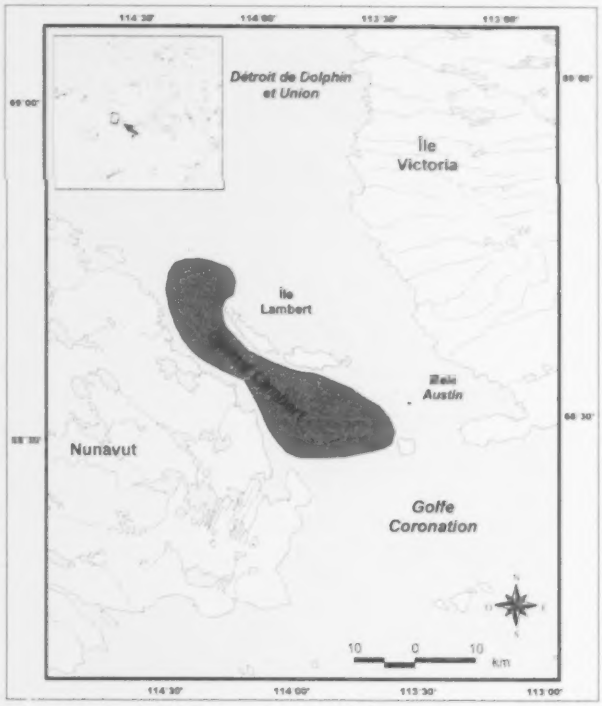

Statut : Les îles du détroit de Dolphin et Union sont un des sites du Programme biologique international (Région 9, site n° 3-6; Eng *et al.*, 1989).

Ouvrages cités :

ALEXANDER, S.A., D.L. DICKSON et S.E. WESTOVER. 1997. « Spring migration of eiders and other waterbirds in offshore areas of the western Arctic », p. 6–20 dans D.L. Dickson (éd.), *King and Common eiders of the western Canadian Arctic*, Publication hors série n° 94, Service canadien de la faune, Ottawa.

ALLEN, D.L. 1982. *Bird migration and nesting observations, western Victoria Island, NWT — June 1980*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Yellowknife, 61 p.

ENG, M., J. GREEN, L. LITTLE et S. AUCHTERLONIE. 1989. *A review of International Biological Programme sites in the Northwest Territories*, rapport inédit, équipe de travail du Programme biologique international, Yellowknife.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA. 1999. *Manuel sur le milieu marin dans l'Arctique, Passage du Nord-Ouest*, Ottawa.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

SMITH, M., et B. RIGBY. 1981. « Distribution of polynyas in the Canadian Arctic », p. 7–28 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

Canal Lambert

21 – Cap Searle (Qaqulluit) et baie Reid (Minarets; Akpait)

Emplacement : 67° 05' de latitude N. et 62° 00' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 2 747 km²; zone terrestre – 94 km²

Description : Le cap Searle est situé à l'extrémité nord-est de l'île Qaqulluit, elle-même située dans la baie Merchants, dans la portion orientale de l'île de Baffin, à environ 100 km au sud-est de Qikiqtarjuaq (île Broughton). La baie Reid se trouve à environ 130 km au sud-est de Qikiqtarjuaq et à 37 km au nord-est du cap Dyer, à l'extrémité est de la péninsule Cumberland sur l'île de Baffin. Cependant, le toponyme « baie Reid » est en fait une appellation inappropriée, puisque l'habitat terrestre clé se trouve sur le promontoire qui surplombe le fjord suivant, au sud de cette baie (fjord Akpait). Le lieu où se trouvent les colonies d'oiseaux de mer est appelé « The Minarets » (Gaston et Smith, 1987) par les spécialistes des oiseaux de mer, et « Akpait » par la collectivité inuite de la région (Mallory, données inédites). Quant au cap Searle, il est nommé « Qaqulluit » par les habitants de la région. Cette aire marine se trouve près de la limite méridionale de la zone océanographique du Haut-Arctique (Nettleship et Evans, 1985), et ses caractéristiques terrestres sont décrites dans Alexander *et al.* (1991). Dans le présent document, nous utilisons les noms Qaqulluit et Akpait lorsque nous faisons référence aux colonies d'oiseaux de mer, mais les repères géographiques sont désignés par les noms qui figurent dans le Répertoire géographique (soit cap Searle et baie Reid).

En général, la banquise côtière se forme près du cap Searle et de la baie Reid à la fin d'octobre et elle progresse vers le large; à la mi-décembre, elle s'étend au-delà de 60° de longitude O. En avril, la polynie de la baie Cumberland s'élargit et les chenaux côtiers s'étendent vers le nord, le long de la lisière de la banquise côtière de la portion orientale de l'île de Baffin, au-delà du cap Dyer qui se trouve non loin de ces sites (Smith et Rigby, 1981). Le courant coule vers le sud, le long de la côte orientale de l'île de Baffin. Dans cette région, la lisière des floes se trouve souvent non loin du littoral et il peut y avoir formation d'importants amas de glace durant la débâcle du printemps. Cependant, les fjords et les baies situées à proximité restent habituellement gelés jusqu'à la fin de juin (Padle, Merchants, Durban) et, selon l'année, le pack peut être présent dans la région jusque tard en août (MacLaren Atlantic Inc., 1978).

Une fosse océanique profonde (de plus de 200 brasses) se trouve juste au sud du cap Searle, entre les îles Padloping et Durban. En raison de conditions propices à la navigation, une station du Réseau d'alerte avancé avait été aménagée sur l'île Durban et une station de la Garde côtière américaine avait été installée dans le sud-ouest de l'île Padloping. La collectivité locale s'est installée à cet endroit, puis la population a été déménagée sur l'île Broughton à la fin des années 1960, ce qui a entraîné une baisse sensible de l'activité humaine autour de l'île Qaqulluit au cours des trois dernières décennies (Mallory, données inédites).

Valeur biologique : Qaqulluit abriterait la plus grande colonie de Fulmars boréaux (*Fulmarus glacialis*) du Canada,

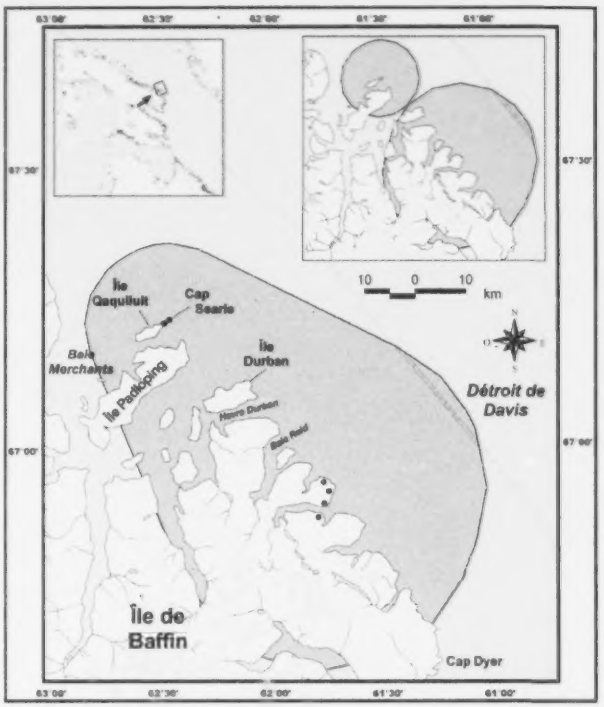

soit quelque 100 000 couples (Nettleship, 1980; Alexander *et al.*, 1991). Il convient toutefois de souligner que cette estimation s'appuie sur un relevé unique, effectué en 1973. Une estimation précédente (Wynne-Edwards, 1952) avait permis d'établir leur nombre à au moins 200 000, mais cette estimation a par la suite été révisée à la baisse par Watson (1957), qui a en évalué le nombre à 25 000. Dans ce dernier cas, toutefois, il faut préciser que le relevé a été effectué le 22 mai, soit à une période où il arrive que les fulmars s'absentent de la colonie (Hatch et Nettleship, 1998). Selon des relevés récents (2001), la colonie compterait environ 53 000 couples (Mallory, données inédites). Si cette dernière estimation s'avère exacte, la colonie de Qaqulluit représenterait environ 22 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce, et non 27 p. 100 comme le laissaient croire les estimations antérieures (Alexander *et al.*, 1991). Le Goéland bourgmestre (*Larus hyperboreus*), le Goéland arctique (*Larus glaucoides*) et le Guillemot à miroir (*Cepphus grylle*) y sont également présents en grands nombres (Nettleship, 1980).

Akpait accueille une des plus vastes colonies de Guillemots de Brünnich (*Uria lomvia*) du Canada, laquelle est évaluée à 133 000 couples, soit environ 10 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce en 1985 (Gaston et Smith, 1987). Bien que ce nombre soit légèrement inférieur à l'estimation initiale (200 000 couples – Nettleship, 1980), il s'agit néanmoins d'une des cinq plus grandes colonies de Guillemots de Brünnich du Canada (Gaston et Hipfner, 2000). De plus, quelque 10 000 couples de Fulmars boréaux (4 p. 100 des effectifs canadiens) nichent à Akpait (Nettleship, 1980; Alexander *et al.*, 1991), de même qu'environ 1 200 couples de Mouettes tridactyles (*Rissa*

tridactyla) (Gaston et Smith, 1987). On y trouve aussi le Goéland bourgmestre et le Guillemot à miroir (Nettleship, 1980), ainsi que le Macareux moine (*Fratercula arctica*) d'après les connaissances traditionnelles inuites (Mallory, données inédites); les relevés du SCF ne font cependant pas mention de cette dernière espèce (Nettleship, 1980; Gaston et Smith, 1987).

Les oiseaux de mer fréquentent cette région marine de la mi-avril à octobre (Wynne-Edwards, 1952). On peut alors y observer d'importantes concentrations disséminées dans toute la région, et ce, en fonction du régime annuel de la débâcle et de la distribution des proies (MacLaren Atlantic Ltd., 1978; Riewe, 1992). Les fulmars de Qaqulluit se nourrissent à moins de 80 km de cette colonie (Wynne-Edwards, 1952; Mallory, données inédites). Par contre, un grand nombre d'autres oiseaux trouvent leur nourriture à quelques kilomètres seulement de la colonie; c'est le cas notamment du Guillemot à miroir, de l'Eider à duvet (*Somateria mollissima*), de la Bernache du Canada (*Branta canadensis*), du Goéland bourgmestre et du Grand Corbeau (*Corvus corax*) (Mallory, données inédites). À la fin de juin 1977, environ 13 000 guillemots (*Uria* sp.) ont été observés dans un chenal libre, à la base de la colonie d'Akpait (MacLaren Atlantic Inc., 1978). Des guillemots de la colonie d'Akpait ont aussi été aperçus jusqu'à 10 km au large de la colonie, au nord de l'île Broughton, et on les observe régulièrement juste au nord de Qaqulluit (Mallory, données inédites).

Cette aire marine est également importante pour un grand nombre de mammifères marins, en particulier le morse (*Odobenus rosmarus*), le phoque annelé (*Phoca hispida*), le phoque barbu (*Erignathus barbatus*), le phoque du Groenland (*Phoca groenlandica*) et l'ours blanc (*Ursus maritimus*) (Wynne-Edwards, 1952; Stirling et al., 1980; Riewe, 1992). On y signale souvent la présence de baleines boréales (*Balaena mysticetus*) (Mallory, données inédites).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer nicheurs sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leurs colonies et à la pollution de leurs aires d'alimentation.

Conflits possibles : La portion occidentale de la baie de Baffin et le détroit de Davis pourraient devenir des voies de navigation maritime et des zones d'exploration et de mise en valeur des hydrocarbures (Compagnie pétrolière impériale Ltée, 1978; Pétro-Canada Ltée, 1979). De plus, un nombre croissant de navires de croisière sillonnent l'Est de l'Arctique (Wakelyn, 2001). Les déversements d'hydrocarbures associés aux activités de forage ou à la navigation pourraient mettre en danger un grand nombre d'oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation.

Statut : Le cap Searle et la baie Reid sont des sites du Programme biologique international (Région 9, sites nos 7-6 et 7-9; Nettleship, 1980) et ils ont été désignés Zones importantes pour la conservation des oiseaux au Canada (NU003, NU072; CCE, 1999). Entre 1998 et 2003, la collectivité de Qikiqtarjuaq a participé activement aux relevés de terrain du SCF et aux rencontres de planification visant l'établissement d'une réserve nationale de faune à Qaqulluit et Akpait.

Ouvrages cités :

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

COMPAGNIE PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE LTÉE. 1978. *Environmental impact statement for exploratory drilling in Davis Strait region*, rapport inédit, Compagnie pétrolière impériale Ltée, Société Aquitaine du Canada Ltée et Canada Cities Services Ltd., 31 p.

GASTON, A.J., et J.M. HIPFNER. 2000. « Thick-billed Murre (*Uria lomvia*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 497, Philadelphie, The Birds of North America Inc.

GASTON, A.J., et S.A. SMITH. 1987. « Seabirds in the Cape Dyer – Reid Bay area of Cumberland Peninsula, Baffin Island, Northwest Territories », *Can. Field-Nat.* 101:49–55.

HATCH, S.A., et D.N. NETTLESHIP. 1998. « Northern Fulmar (*Fulmarus glacialis*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 361, Philadelphie, The Birds of North America Inc.

MACLAREN ATLANTIC INC. 1978. *Report on aerial surveys 77-2, 77-3, 77-4, Studies of seabird and marine mammals in Davis Strait, Hudson Strait, and Ungava Bay*, vol. 1 et 2, rapport inédit préparé pour la Compagnie pétrolière impériale Ltée, Aquitaine Co. Ltd. et Canada Cities Services Ltd.Calgary, 127 p.

NETTLESHIP, D.N. 1980. *A guide to the major seabird colonies of eastern Canada: identity, distribution, and abundance*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 133 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

PÉTRO-CANADA LTÉE. 1979. *Initial environmental assessment, Proposed Baffin Bay exploratory drilling program*, rapport inédit, Pétro-Canada Ltée, Calgary, 414 p.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

SMITH, M., et B. RIGBY. 1981. « Distribution of polynyas in the Canadian Arctic », p. 7–28 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

STIRLING, I., W. CALVERT et D. ANDRIASHEK. 1980. *Population ecology studies of the polar bear in the area of southeastern Baffin Island*, Publication hors série n° 44, Service canadien de la faune, Ottawa, 31 p.

WAKELYN, L. 2001. *Implications for ship-based tourism for CWS protected areas and other key migratory bird habitat sites in the Northwest Territories and Nunavut*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Yellowknife.

WATSON, A. 1957. « Birds in Cumberland Peninsula, Baffin Island », *Can. Field-Nat.* 71:87–109.

WYNNE-EDWARDS, V.C. 1952. « The fulmars of Cape Searle », *Arctic* 5:105–117.

Emplacement : 67° 00' de latitude N. et 80° 00' de longitude O.

Superficie : Les données sont insuffisantes pour délimiter cette aire marine

Description : Le bassin Foxe est un vaste bras de mer relativement peu profond, compris entre l'île de Baffin, la presqu'île Melville et l'île de Southampton. Cette région présente un grand nombre de basses terres côtières qui ont surgi sous l'effet du relèvement isostatique au cours des 2 000 dernières années (Gaston *et al.*, 1986). Le bassin mesure environ 600 km de longueur et 400 km de largeur et contient une série d'habitats terrestres clés, dont les îles Prince-Charles, Air Force, Foley, Spicer Nord, Spicer Sud et Turton (Alexander *et al.*, 1991).

Le bassin Foxe fait partie de la zone océanographique du Haut-Arctique (Nettleship et Evans, 1985). L'englacement commence dans le nord-ouest du bassin à la mi-octobre et progresse vers le sud pour atteindre l'île de Southampton autour de la mi-novembre. Il s'agit habituellement de glace annuelle et il y a formation d'une banquise côtière autour des îles et le long du littoral (Smith et Rigby, 1981). Cependant, les vents, la marée et le courant gardent le pack en mouvement. En janvier, on observe la formation d'un réseau de fissures et de chenaux puis, de février à avril, des polynies et des chenaux se forment au large des îles Rowley, Spicer, Prince-Charles, Air Force, Igloolik et Jens Munk. Ces étendues d'eaux libres s'élargissent et s'unissent en mai. En août et en septembre, le bassin Foxe est généralement libre de glace jusqu'aux détroits de Foxe et d'Hudson.

Valeur biologique : Plusieurs relevés biologiques ont été effectués dans la région, notamment par Ellis et Evans (1960), Reed *et al.* (1980) et Gaston *et al.* (1986). En 1979, Reed *et al.* (1980) ont observé un grand nombre de Bernaches cravants (*Branta bernicla hrota*) en mue sur les îles Prince-Charles et Air Force, de même que 2 300 bernaches dans les zones côtières de ces îles, en 1983 (Gaston *et al.*, 1986). Pour sa part, V. Johnston (données inédites) a évalué la population de Bernaches cravants à environ 20 000 (11 p. 100 des effectifs canadiens) à partir des relevés aériens des îles Prince-Charles et Air Force qu'elle a réalisés en 1996 et en 1997. K. Dickson (comm. pers.) a observé quelque 25 000 Bernaches cravants en mue le long de la côte, près de la rivière Koukdjuak, au cours d'une année où l'on avait observé un échec de la reproduction dans l'Est de l'Arctique; il est probable que ces effectifs, qui représentent jusqu'à 14 p. 100 de la population canadienne, incluaient des oiseaux provenant d'îles situées plus au nord.

Les zones côtières des îles Prince-Charles, Air Force et Foley accueillaient également quelque 3 700 Mouettes de Sabine (*Xema sabini*) (Gaston *et al.*, 1986) — ce qui pourrait représenter 18 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce — et entre 5 000 et 10 000 Mouettes de Sabine nicheraient dans la grande plaine de la Koukdjuak (D. Caswell, comm. pers.). En 1996 et en 1997, environ 36 000 Mouettes de Sabine étaient présentes sur les îles Prince-Charles et Air Force (V. Johnston, données inédites), formant la plus forte

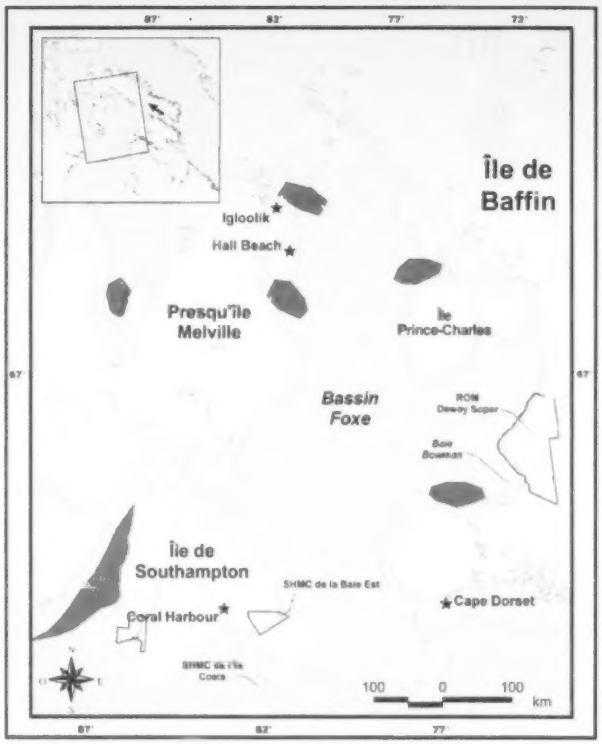

concentration de Mouettes de Sabine connue dans le monde. Johnston a signalé la présence d'une population nicheuse de quelque 120 000 couples de Phalaropes à bec large (*Phalaropus fulicarius*), un oiseau de rivage qui fréquente régulièrement les eaux du large. Il s'agit là aussi de la plus vaste population nicheuse de cette espèce connue dans le monde, qui représenterait 28 p. 100 des effectifs mondiaux (V. Johnston, comm. pers.). Une variété d'autres oiseaux de rivage, dont les effectifs sont élevés à l'échelle tant canadienne que mondiale, fréquentent aussi ces îles.

Des colonies de goélands, composées principalement de Goélands de Thayer ou de Goélands de Kumlien (races du Goéland arctique [*Larus glaucoides*]) et de quelques Goélands bourgmestres (*Larus hyperboreus*), sont dispersées sur la côte occidentale du bassin Foxe, en colonies dont la taille varie de quelques oiseaux à 2 000 couples (Gaston *et al.*, 1986). On observe également autour du bassin Foxe des colonies de Sternes arctiques (*Sterna paradisaea*) dont quelques-unes, situées près du détroit de Fury and Hecla, comptent plus de 500 oiseaux (Gaston *et al.*, 1986). On sait également que des Guillemots à miroir (*Cepphus grylle*) sont présents au nord de l'île de Southampton et près du détroit de Fury and Hecla, mais on ignore leur nombre (Gaston *et al.*, 1986). Certains guillemots hivernent dans les polynies du bassin Foxe (Ellis et Evans, 1960), et des colonies d'Eiders à duvet (*Somateria mollissima borealis*) sont présentes près des îles Turton (quelque 1 500 couples; Gaston *et al.*, 1986; Alexander *et al.*, 1991), White et Jens Munk. Enfin, Gaston *et al.* (1986) ont observé des milliers d'Eiders à tête grise (*Somateria spectabilis*), pour la plupart des mâles, dans le nord du bassin Foxe, et ils présument que

cette région doit être une importante aire de mue pour cette espèce.

Aucune colonie importante de guillemots (*Uria* sp.), de fulmars ou de Mouettes tridactyles n'a été observée autour du bassin Foxe (Nettleship, 1980). Cependant, comme bon nombre des relevés récents ont porté sur une courte période, d'autres études devront être menées pour confirmer la répartition des oiseaux dans les aires marines de cette région.

Les polynies et les chenaux côtiers du bassin Foxe constituent des aires d'hivernage et des couloirs de migration d'importance pour bon nombre de mammifères marins, en particulier dans la portion septentrionale, près du détroit de Fury and Hecla (Stirling *et al.*, 1981). Ainsi, le morse (*Odobenus rosmarus*), le phoque annelé (*Phoca hispida*), le phoque barbu (*Erignathus barbatus*), le béluga (*Delphinapterus leucas*), le narval (*Monodon monoceros*) et la baleine boréale (*Balaena mysticetus*) fréquentent cette région, souvent en grands nombres. Il en va de même de l'ours blanc (*Ursus maritimus*) (Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leurs colonies et à la pollution des eaux du large.

Conflits possibles : Aucun.

Statut : Les îles Prince-Charles et Air Force et la grande plaine de la Koukdjuak ont été désignées Zones importantes pour la conservation des oiseaux au Canada (NU011, NU078; CCE, 1999); notons également que le Refuge d'oiseaux migrateurs de Dewey Soper et le Refuge faunique de la baie Bowman sont situés sur le littoral oriental du bassin Foxe.

Ouvrages cités :

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

ELLIS, D.V., et J. EVANS. 1960. « Comments on the distribution and migration of birds in Foxe Basin, Northwest Territories », *Can. Field-Nat.* 74:59–70.

GASTON, A.J., R. DECKER, F.G. COOCH et A. REED. 1986. « The distribution of larger species of birds breeding on the coasts of Foxe Basin and northern Hudson Bay, Canada », *Arctic* 39:285–296.

NETTLESHIP, D.N. 1980. *A guide to the major seabird colonies of eastern Canada: identity, distribution, and abundance*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 133 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

REED, A., P. DUPUIS, K. FISCHER et J. MOSER. 1980. *An aerial survey of breeding geese and other wildlife in Foxe Basin and northern Baffin Island, Northwest Territories, July 1979*, Cahiers de biologie n° 114, Service canadien de la faune, Ottawa, 21 p.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

SMITH, M., et B. RIGBY. 1981. « Distribution of polynyas in the Canadian Arctic », p. 7–28 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

STIRLING, I., H. CLEATOR et T.G. SMITH. 1981. « The mammals », p. 45–58 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

Détroit de
Davis
Île de
Baffin
Péninsule
Cumberland
Baie Cumberland

Emplacement : 65° 30' de latitude N. et 63° 00' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 12 000 km²; zone terrestre – 0 km²

Description : Cette zone inclut les eaux de la baie Cumberland et du détroit de Davis comprises plus ou moins entre 63° et 68° de latitude N., à la limite septentrionale de la zone océanographique du Bas-Arctique (Nettleship et Evans, 1985). En général, la banquise côtière se forme dans les fjords et le long de la côte, vers la fin d'octobre. Elle progresse vers le large, de sorte qu'à la mi-décembre, elle s'étend au-delà de 60° de longitude O. Une polynie récurrente persiste toutefois à l'embouchure de la baie Cumberland, laquelle s'accompagne de vastes chenaux et d'un pack en mouvement. En avril, la polynie s'élargit et les chenaux côtiers se prolongent dans chaque direction, le long de la lisière de la banquise côtière bordant l'est de l'île de Baffin (Smith et Rigby, 1981). La majeure partie de la glace a disparu au milieu de l'été, bien que le pack puisse persister à proximité du cap Dyer (MacLaren Atlantic Ltd., 1978). Les dernières glaces de rive fondent avant la fin d'août.

Valeur biologique : Les meilleurs renseignements sur les oiseaux qui fréquentent la baie Cumberland nous viennent de relevés approfondis qui ont été réalisés à la fin des années 1970 (MacLaren Atlantic Ltd., 1978). Deux importantes colonies d'oiseaux de mer, situées au cap Searle et dans la baie Reid (The Minarets) (site 21), se trouvent à environ 250 km, dans la portion septentrionale de la péninsule Cumberland (Nettleship, 1980). Ces colonies comptent à peu près 133 000 couples de Guillemots de Brünnich (*Uria lomvia*) et 63 000 couples de Fulmars boréaux (*Fulmarus glacialis*) – lesquels représentent respectivement 10 p. 100 et 27 p. 100 des effectifs canadiens de chaque espèce. Les fulmars de ces colonies se rendent sans doute jusqu'au détroit d'Hudson, en longeant la côte est de l'île de Baffin, pour se nourrir (MacLaren Atlantic Ltd., 1978). Durant la migration du printemps, les guillemots et les fulmars empruntent les chenaux côtiers et les polynies comme couloirs de migration et il est probable que les oiseaux de ces vastes colonies se rassemblent dans la baie Cumberland (Riewe, 1992). Les relevés permettent de penser par ailleurs que des milliers d'oiseaux se déplacent au-delà de l'embouchure de la baie Cumberland, en août et en septembre (MacLaren Atlantic Ltd., 1978).

Plusieurs milliers d'Eiders à duvet (*Somateria mollissima borealis*) sont concentrés le long des côtes et des fjords de la baie Cumberland en août et en septembre (MacLaren Atlantic Inc., 1978). En août, des centaines de Goélands arctiques (*Larus glaucoides*) et de Mergules nains (*Alle alle*) sont également présents dans l'entrée de la baie ou à proximité, et les îles situées dans la portion occidentale de la baie Cumberland accueilleraient, semble-t-il, la plus forte concentration de Goélands arctiques nicheurs du Canada (Riewe, 1992; A.J. Gaston, comm. pers.), laquelle représente certainement une proportion appréciable des effectifs canadiens de cette espèce. Plus de 1 000 Guillemots à miroir (*Cepphus grylle*) ont aussi été dénombrés dans la baie Cumberland en août 1977 (MacLaren Atlantic Ltd., 1978),

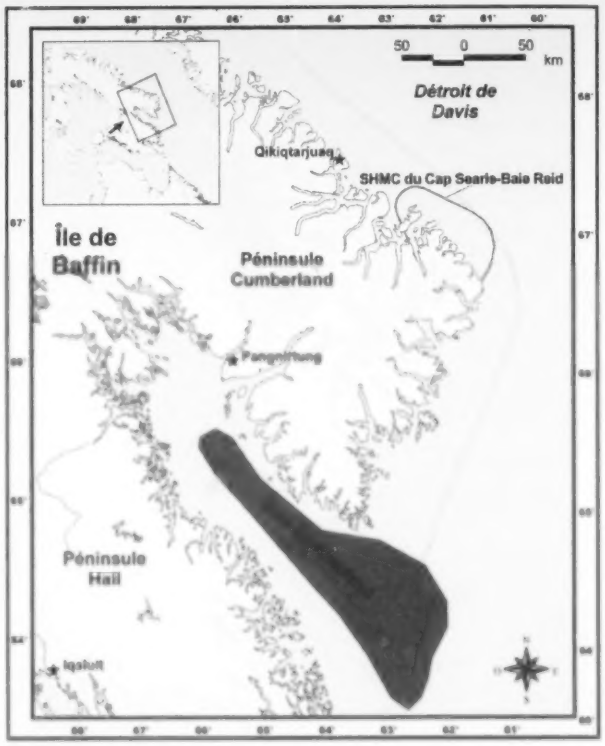

soit plus de 1 p. 100 des effectifs canadiens. De même, au moins 2 000 Mouettes tridactyles (*Rissa tridactyla*) ont été observées dans l'embouchure orientale de la baie Cumberland en août 1977, soit 1 p. 100 également des effectifs canadiens. Par contre, la baie ne semble pas très fréquentée par le Guillemot de Brünnich (*Uria lomvia*).

La baie Cumberland est une importante aire marine pour divers mammifères marins, dont le béluga (*Delphinapterus leucas*), le narval (*Monodon monoceros*), le morse (*Odobenus rosmarus*) et la baleine boréale (*Balaena mysticetus*) (Stirling et Cleator, 1981; Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leurs colonies et à la pollution de leurs aires de rassemblement et d'alimentation.

Conflits possibles : Aucun.

Statut : Aucun statut particulier.

Ouvrages cités :

MACLAREN ATLANTIC INC. 1978. *Report on aerial surveys 77-2, 77-3, 77-4, Studies of seabird and marine mammals in Davis Strait, Hudson Strait, and Ungava Bay*, vol. 1 et 2, rapport inédit préparé pour la Compagnie pétrolière impériale Ltée, Aquitaine Co. Ltd. et Canada Cities Services Ltd.Calgary, 127 p.

NETTLESHIP, D.N. 1980. *A guide to the major seabird colonies of eastern Canada: identity, distribution, and abundance*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 133 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

SMITH, M., et B. RIGBY. 1981. « Distribution of polynyas in the Canadian Arctic », p. 7–28 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

STIRLING, I., et H. CLEATOR (éd.). 1981. *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

Emplacement : 64° 03' de latitude N. et 81° 50' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 274 km²; zone terrestre – 1 km²

Description : La baie Est, un bras de mer d'une longueur de 50 km, est située dans le sud-est de l'île de Southampton, à quelque 50 km à l'est de la collectivité de Coral Harbour (Sallit). Cette région est très plate et la baie est très peu profonde; c'est l'un des sites terrestres clés du Nunavut, décrits dans Alexander *et al.* (1991).

La baie Est fait partie de la zone océanographique du Bas-Arctique (Nettleship et Evans, 1985), où les eaux s'écoulant vers le sud à travers le détroit de Foxe se mêlent à celles de la portion occidentale du détroit d'Hudson. L'englacement survient habituellement vers la mi-octobre, mais la glace demeure lâche. De janvier à avril, la portion occidentale du détroit d'Hudson est recouverte en grande partie d'un pack en mouvement, et il y a formation d'une banquise côtière le long du littoral (Larnder, 1968), y compris dans la baie Est (Gaston *et al.*, 1985). La débâcle commence en avril, près des chenaux côtiers persistants; en mai, il y a formation de larges sections d'eaux libres dont le tracé varie considérablement d'une année à l'autre (Gaston et Hipfner, 1998). Le pack continue à entrer dans la baie et à en sortir, tout au long de juillet (H.G. Gilchrist, comm. pers.).

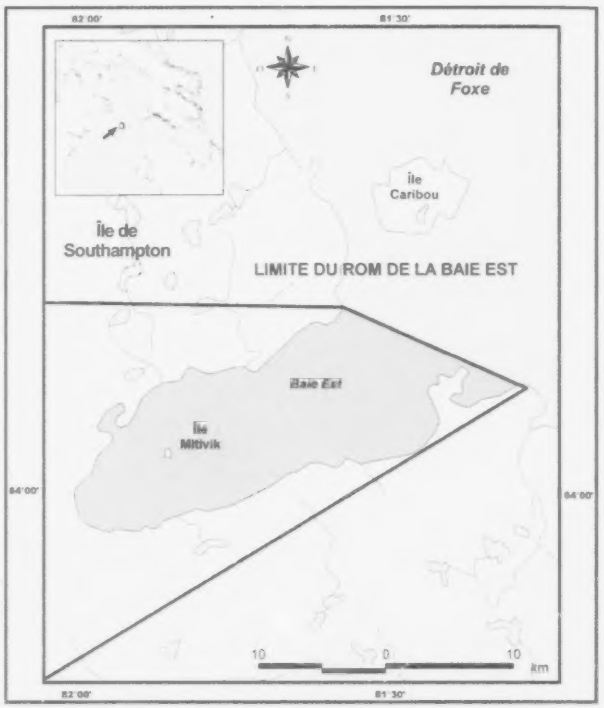

Valeur biologique : Des recherches internationales intensives sont menées sur les eiders (Robertson *et al.*, 2001; Wayland *et al.*, 2001; Bottitta *et al.*, 2002) dans la baie Est, où l'on trouve la plus vaste colonie d'Eiders à duvet (*Somateria mollissima borealis* et *S. m. sedentaria*) de l'Arctique canadien : cette colonie, qui se trouve sur l'île Mitivik, compterait entre 3 500 et 5 900 couples (Abraham et Ankney, 1986) ou, selon des estimations plus récentes, 4 500 couples (H.G. Gilchrist, données inédites). Gaston et Cooch (1986) ont observé plusieurs milliers d'eiders rassemblés dans le détroit d'Hudson, dont un grand nombre, selon de récentes études de télémétrie, se rendraient à la baie Est pour nicher (H.G. Gilchrist, comm. pers.). La plupart de ces oiseaux appartiennent à la sous-espèce *borealis*; ce site regrouperait à lui seul 1,5 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce. L'île Mitivik abrite également une colonie d'environ 200 couples de Guillemots à miroir (*Cepphus grylle*) (H.G. Gilchrist, comm. pers.). En outre, une large population de petites Oies des neiges (*Chen caerulescens*), qui représenterait, selon les estimations, 2 p. 100 des effectifs canadiens (Alexander *et al.*, 1991), niche dans la baie Est. On y trouve également un nombre important de Bernaches cravants (*Branta bernicla hrota*) (450 nids; Abraham et Ankney, 1980) et de Mouettes de Sabine (*Xema sabini*) (Stenhouse *et al.*, 2001) qui utilisent cette région comme aire de reproduction. Les oiseaux de rivage y sont eux aussi nombreux, cette zone enregistrant certaines des plus fortes densités d'oiseaux nicheurs de l'Est de l'Arctique (V. Johnston, comm. pers.). Le Phalarope à bec large (*Phalaropus fulicarius*) est l'oiseau de rivage le plus répandu, sa densité étant d'environ 30 oiseaux/km² et 8 nids/km² (P. Smith, données inédites). En 2001, la densité estimative des autres oiseaux de rivage observés dans la baie Est était la suivante : Pluvier semipalmé (*Charadrius semipalmatus*) – 5,8/km², Pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*) – 0,4/km², Tournepierre à collier (*Arenaria interpres*) – 16,25/km², Bécasseau maubèche (*Calidris canutus*) – 3,3/km², Bécasseau à croupion blanc (*Calidris fuscicollis*) – 14,2/km² (P. Smith, données inédites).

Enfin, la baie Est constitue un important site pour certains mammifères marins, en particulier le morse (*Odobenus rosmarus*) et le béluga (*Delphinapterus leucas*). Ainsi, entre 350 et 400 bélugas (incluant des baleineaux) et 75 morses ont été observés dans les eaux de la baie Est en 2001 (A. Fontaine, obs. pers.). L'ours blanc (*Ursus maritimus*) passe fréquemment par la baie Est pour traverser l'île de Southampton et peut utiliser ce site comme aire de mise bas (Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer coloniaux se regroupent dans les chenaux libres et au-dessus des principales aires d'alimentation. Ils sont donc vulnérables aux facteurs qui perturbent leurs colonies et à la pollution de leurs aires d'alimentation et de migration.

Conflits possibles : Aucun.

Statut : L'aire marine de la baie Est est protégée à titre de refuge d'oiseaux migrateurs et elle a été désignée Zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU023; CCE, 1999).

Ouvrages cités :

ABRAHAM, K.F., et C.D. ANKNEY. 1980. *Brant research on Southampton Island, NWT: a report of research completed during the summer of 1980*, rapport inédit, University of Western Ontario, London, 24 p.

ABRAHAM, K.F., et C.D. ANKNEY. 1986. « Summer birds of East Bay, Southampton Island, Northwest Territories », *Can. Field-Nat.* 100:180–185.

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

BOTTITTA, G., H.G. GILCHRIST et A. KIFT. 2002. « A pressure-sensitive, wireless device for continuously monitoring nest attendance », *Wildl. Soc. Bull.* 30:1–6.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

GASTON, A.J., et F.G. COOCH. 1986. « Observations of common eiders in Hudson Strait: aerial surveys in 1980–1983 », p. 51–54 dans A. Reed (éd.), *Les eiders au Canada*, Publication hors série n° 47, Service canadien de la faune, Ottawa.

GASTON, A.J., et J.M. HIPFNER. 1998. « The effect of ice conditions in northern Hudson Bay on breeding by thick-billed murres (*Uria lomvia*) », *Can. J. Zool.* 76:480–492.

GASTON, A.J., D.K. CAIRNS, R.D. ELLIOT et D.G. NOBLE. 1985. *A natural history of Digges Sound*, Publication hors série n° 46, Service canadien de la faune, Ottawa, 62 p.

LARNDER, M.M. 1968. « The ice », p. 318–341 dans C.S. Beals (éd.), *Science, history, and Hudson Bay*, vol. II, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

ROBERTSON, G.R., A. REED et H.G. GILCHRIST. 2001. « Clutch, egg, and body variation among Common Eiders, *Somateria mollissima sedentaria*, breeding in Hudson Bay », *Polar Res.* 20:1–10.

STENHOUSE, I., H.G. GILCHRIST et W. MONTEVECCHI. 2001. « Reproductive biology of Sabine's Gulls, *Xema sabini*, on Southampton Island, Canada », *Condor* 103:98–107.

WAYLAND, M., A.J. GARCIA-FERNANDEZ, E. NEUGEBAUER et H.G. GILCHRIST. 2001. « Concentrations of cadmium, mercury and selenium in blood, liver, and kidney of common eider ducks from the Canadian Arctic », *Environ. Monit. Assess.* 71:255–267.

Emplacement : 63° 30' de latitude N. et 72° 30' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 4 015 km²; zone terrestre – 423 km²

Description : La baie Markham est une aire de la portion méridionale de l'île de Baffin, qui est parsemée d'îles et qui se trouve à mi-chemin environ entre les collectivités de Kimmirut (Lake Harbour) et de Cape Dorset (Kinngait), à l'est de l'ancien Refuge d'oiseaux migrateurs de Cape Dorset, le long de la côte septentrionale du détroit d'Hudson.

La baie Markham fait partie de la zone océanographique du Bas-Arctique (Nettleship et Evans, 1985). Le courant principal coule vers l'est, à travers le détroit d'Hudson (Larnder, 1968). L'englacement commence habituellement à la mi-octobre, mais la glace demeure lâche. De janvier à avril, un pack en mouvement domine le détroit d'Hudson et il y formation d'une banquise côtière le long du littoral (Larnder, 1968). La débâcle commence en avril, à proximité des chenaux côtiers persistants, notamment celui qui se forme le long de la côte méridionale de l'île de Baffin; en mai, on y observe de larges sections d'eaux libres. Le régime de la débâcle et l'emplacement de la lisière des floes peuvent varier considérablement d'une année à l'autre (McDonald *et al.*, 1997). Il y reste cependant peu de glace à la fin de juillet.

Valeur biologique : Ce site reçoit une forte proportion de la population nicheuse d'Eiders à duvet (*Somateria mollissima borealis*) du détroit d'Hudson. En avril 1982, Gaston et Cooch (1986) y ont observé au moins 8 000 eiders rassemblés sur la lisière de glaces, entre Cape Dorset et la baie Markham; d'après leur estimation, il y avait 10 000 couples nicheurs dans cette section de l'île. De 1997 à 1998, Gilchrist *et al.* (1998, 1999) ont étudié ce littoral, par bateau et par avion. Les relevés aériens ont révélé la présence de 44 500 eiders (7 p. 100 des effectifs canadiens de cette sous-espèce) sur cette côte, et les relevés par bateau ont permis de dénombrer 8 000 nids sur deux ans, dans la baie Markham, ce qui représente près de 3 p. 100 des effectifs canadiens. Les colonies d'eiders sont habituellement petites et dispersées sur un grand nombre d'îles. Le succès de leur reproduction peut varier sensiblement d'une année à l'autre sous l'effet de la prédation, mais il est probable que les colonies ont davantage subi les effets de la présence des humains lorsque l'établissement d'Amadjuak était habité. La baie Markham et la région qui l'entoure accueillent aussi un nombre important de Goélands de Kumlien (*Larus glaucoides kumlieni*) regroupés par colonies de 10 à 200 oiseaux, ainsi que des Guillemots à miroir (*Cepphus grylle*) (Riewe, 1992).

Les eiders sont présents dans cette région d'avril à octobre (MacLaren Marex Ltd., 1979; Gaston et Cooch, 1986).

Une variété de mammifères marins fréquente également cette côte de l'île de Baffin, dont le béluga (*Delphinapterus leucas*), le phoque annelé (*Phoca hispida*), le morse (*Odobenus rosmarus*) et l'ours blanc (*Ursus maritimus*) (Stirling *et al.*, 1980; Riewe, 1992).

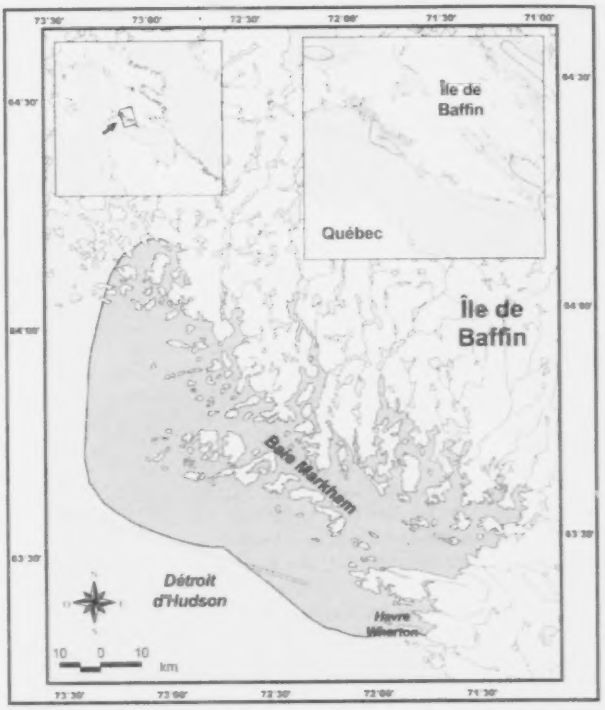

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer coloniaux se regroupent dans les chenaux côtiers libres et au-dessus des principales aires d'alimentation. Ils sont donc vulnérables aux perturbations et à la pollution de leurs aires d'alimentation et de migration.

Conflits possibles : Aucun.

Statut : Aucune désignation particulière.

Ouvrages cités :

GASTON, A.J., et F.G. COOCH. 1986. « Observations of common eiders in Hudson Strait: aerial surveys in 1980–1983 », p. 51–54 dans A. Reed (éd.), *Les eiders au Canada*, Publication hors série n° 47, Service canadien de la faune, Ottawa.

GILCHRIST, H.G., D. KAY, B. BARROW, S. GILLILAND et M. KAY. 1998. *Distribution and abundance of the northern common eider* (Somateria mollissima borealis) *off southern Baffin Island*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Yellowknife, 22 p.

GILCHRIST, H.G., D. KAY, M. KAY et B. BARROW. 1999. *Distribution and abundance of the northern common eider* (Somateria mollissima borealis) *off southern Baffin Island, 1999*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Yellowknife,15 p.

LARNDER, M.M. 1968. « The ice », p. 318–341 dans C.S. Beals (éd.), *Science, history, and Hudson Bay*, vol. II, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

MACLAREN MAREX INC. 1979. *Report on aerial surveys of birds and marine mammals in the southern Davis Strait between April and December, 1978*, vol. 1, *Birds*, rapport inédit préparé pour Esso Ressources Canada Ltée et l'Association des exploitants de pétrole de l'Arctique, Calgary, 148 p.

MCDONALD, M., L. ARRAGUTAINAQ et Z. NOVALINGA. 1997. *Voices from the Bay*, Comité canadien des ressources arctiques, Ottawa, 98 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

STIRLING, I., W. CALVERT et D. ANDRIASHEK. 1980. *Population ecology studies of the polar bear in the area of southeastern Baffin Island*, Publication hors série n° 44, Service canadien de la faune, Ottawa, 31 p.

26 – Île Coats

Emplacement : 62° 57' de latitude N. et 82° 00' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 1 918 km²; zone terrestre – 0 km²

Description : L'île Coats est située dans le nord de la baie d'Hudson, à 100 km environ au sud de Coral Harbour (sur l'île Southampton), et à 110 km à l'ouest de l'île Mansel. L'habitat marin clé est centré autour du cap Pembroke à l'extrémité nord-est de l'île Coats; les caractéristiques terrestres de cette île sont décrites dans Alexander *et al.* (1991) et Heywood et Sanford (1976).

L'île Coats fait partie de la zone océanographique du Bas-Arctique (Nettleship et Evans, 1985). L'englacement commence habituellement à la mi-octobre, mais la glace demeure lâche. De janvier à avril, un pack en mouvement domine le détroit d'Hudson et il y formation d'une banquise côtière le long du littoral (Larnder, 1968). Il arrive souvent que des portions d'eaux libres persistent entre les îles Coats et Southampton, et une polynie se forme à l'ouest de l'île Southampton (Brown et Nettleship, 1981). La débâcle s'amorce en avril, près des chenaux côtiers persistants; en mai, le détroit d'Hudson présente de larges sections d'eaux libres. La couverture de glace change rapidement entre mai et juin et elle passe d'environ 90 p. 100 à 60 p. 100 (Gaston et Hipfner, 1998). La condition des glaces de mer varie chaque année, bien que la banquise côtière persiste habituellement autour de l'île Coats jusqu'en juin et que le pack en mouvement puisse persister jusqu'en juillet, malgré la présence parfois d'eaux libres près de l'île (Gaston et Hipfner, 1998). Les eaux demeurent relativement libres de glace de la fin de juillet à octobre.

Valeur biologique : L'île Coats compte deux colonies de Guillemots de Brünnich (*Uria lomvia*) dont le nombre estimatif est de 33 000 couples, soit environ 2 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce (Gaston *et al.*, 1993). Ces colonies se trouvent à quelques kilomètres à l'ouest du cap Pembroke (Alexander *et al.*, 1991) et leur taille a considérablement augmenté depuis les estimations établies durant les années 1950 (Tuck, 1961; Nettleship, 1980; Gaston *et al.* 1987); ensemble, ces colonies forment un des principaux sites de recherche sur les oiseaux de mer dans l'Est du Canada (Gaston et Elliot, 1991; Gaston *et al.*, 1993; Donaldson *et al.*, 1997; Gilchrist et Gaston, 1997; Gaston et Hipfner, 1998; Hipfner *et al.*, 1999). On y trouve également des Guillemots à miroir (*Cepphus grylle*), des Goélands bourgmestres (*Larus hyperboreus*) et des Faucons pèlerins (*Falco peregrinus*) sur les falaises abritant les colonies (Riewe, 1992). Une vaste colonie de Goélands arctiques (*Larus glaucoides*) vit au sud de la colonie de guillemots (Gaston et Elliot, 1990) et des Goélands argentés (*Larus argentatus*) nichent autour des lacs situés à proximité. Depuis 1975, on a observé 84 espèces d'oiseaux et 13 espèces de mammifères dans les zones terrestres ou marines entourant l'île Coats (Gaston et Ouellet, 1997); récemment, un nombre peu élevé de Petits Pingouins (*Alca torda*) ont fait leur apparition sur l'île (A.J. Gaston, comm. pers.).

Les oiseaux de mer fréquentent cette aire marine de la fin d'avril à septembre. Durant cette période, et plus particulièrement en août, on peut y observer d'importantes concentrations disséminées dans toute la région, et ce, en fonction du régime annuel de la débâcle et de la distribution des proies (Gaston *et al.*, 1985). À partir de la mi-septembre, le nombre de guillemots dans la portion occidentale du détroit d'Hudson diminue sensiblement.

Les eaux entourant l'île Coats accueillent aussi des populations appréciables de mammifères marins, dont le morse (*Odobenus rosmarus*), l'ours blanc (*Ursus maritimus*), la baleine boréale (*Balaena mysticetus*) et le béluga (*Delphinapterus leucas*) (Riewe, 1992; Gaston, 2000). Cette région constitue enfin une importante zone de chasse pour la collectivité de Coral Harbour.

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer nicheurs sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leurs colonies et à la pollution de leurs aires d'alimentation.

Conflits possibles : Un nombre croissant de navires de croisière sillonnent l'Est de l'Arctique (Wakelyn, 2001), et plus particulièrement la baie d'Hudson où les navires qui traversent le détroit d'Hudson en direction de Churchill (Manitoba) passent près des îles Coats et Walrus.

Statut : L'île Coats est un des sites du Programme biologique international (Région 9, site n° 6-3; Nettleship, 1980) et elle a été désignée Zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU005; CCE, 1999). En 2002, la collectivité de Coral Harbour a communiqué avec le SCF en vue d'amorcer des discussions visant la création d'une réserve nationale de faune sur l'île Coats.

Ouvrages cités :

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

BROWN, R.G.B., et D.N. NETTLESHIP. 1981« The biological significance of polynyas to arctic colonial seabirds », p. 56–66 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

DONALDSON, G.M., A.J. GASTON, J.W. CHARDINE, K. KAMPP, D.N. NETTLESHIP et R.D. ELLIOT. 1997. *Winter distributions of thick-billed murres from the eastern Canadian Arctic and western Greenland in relation to age and time of year*, Publication hors série n° 96, Service canadien de la faune, Ottawa.

GASTON, A.J. 2000. « Occurrence of beluga, *Delphinapterus leucas*, in summer off northeastern Coats Island, Northwest Territories », *Can. Field-Nat.* 114:236–240.

GASTON, A.J., et R.D. ELLIOT. 1990. « Kumlien's gull, *Larus glaucoides kumlieni*, on Coats Island, Northwest Territories », *Can. Field-Nat.* 104:477–479.

GASTON, A.J., et R.D. ELLIOT. 1991. « Studies of high-latitude seabirds, 2 », *Conservation biology of Thick-billed Murres in the Northwest Atlantic*, Publication hors série n° 69, Service canadien de la faune, Ottawa, 63 p.

GASTON, A.J., et J.M. HIPFNER. 1998. « The effect of ice conditions in northern Hudson Bay on breeding by thick-billed murres (*Uria lomvia*) », *Can. J. Zool.* 76:480–492.

GASTON, A.J., et H. OUELLET. 1997. « Birds and mammals of Coats Island, N.W.T. », *Arctic* 50:101–118.

GASTON, A.J., D.K. CAIRNS, R.D. ELLIOT et D.G. NOBLE. 1985. *A natural history of Digges Sound*, Publication hors série n° 46, Service canadien de la faune, Ottawa, 62 p.

GASTON, A.J., R.D. ELLIOT et D.G. NOBLE. 1987. *Studies of thick-billed murres on Coats Island, Northwest Territories, in 1981, 1984, 1985, and 1986*, Cahiers de biologie n° 167, Service canadien de la faune, Ottawa, 13 p.

GASTON, A.J., L.N. DE FOREST, H.G. GILCHRIST et D.N. NETTLESHIP. 1993. *Monitoring Thick-billed Murre populations at colonies in northern Hudson Bay, 1972–92*, Publication hors série n° 80, Service canadien de la faune, Ottawa, 16 p.

GILCHRIST, H.G., et A.J. GASTON. 1997. « Effects of murre nest site characteristics and wind conditions on predation by glaucous gulls », *Can. J. Zool.* 75:518–524.

HEYWOOD, W.W., et B.V. SANFORD. 1976. *Geology of Southampton, Coats, and Mansel islands*, mémoire 382, District de Keewatin, Territoires du Nord-Ouest, Commission géologique du Canada, Ottawa, 35 p.

HIPFNER, J.M., A.J. GASTON, D.L. MARTIN et I.L. JONES. 1999. « Seasonal declines in replacement egg-layings in a long-lived, Arctic seabird: costs of late breeding or variation in female quality? » *J. Anim. Ecol.* 68:988–998.

LARNDER, M.M. 1968. « The ice », p. 318–341 dans C.S. Beals (éd.), *Science, history, and Hudson Bay*, vol. II, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

NETTLESHIP, D.N. 1980. *A guide to the major seabird colonies of eastern Canada: identity, distribution, and abundance*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 133 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

TUCK, L.M. 1961. *The murres — their distribution, populations and biology, a study of the genus Uria*, Monographie n° 1, Service canadien de la faune, Ottawa, 260 p.

WAKELYN, L. 2001. *Implications for ship-based tourism for CWS protected areas and other key migratory bird habitat sites in the Northwest Territories and Nunavut*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Yellowknife.

Emplacement : 62° 33' de latitude N. et 77° 35' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 2 207 km²; zone terrestre – 102 km²

Description : Le détroit de Digges est situé à l'extrémité nord-est de la baie d'Hudson, à la jonction de la baie et du détroit d'Hudson. Il est délimité par les îles Digges au nord-ouest, le cap Wolstenholme au nord-est et la partie continentale de la péninsule d'Ungava (Québec), au sud. Ce site se trouve à quelque 17 km au nord de la collectivité d'Ivujivik. Le milieu terrestre et les principaux habitats terrestres (Alexander *et al.*, 1991) du détroit de Digges sont décrits en détail dans Gaston *et al.* (1985).

Le détroit d'Hudson fait partie de la zone océanographique du Bas-Arctique (Nettleship et Evans, 1985). Le courant principal coule vers le nord, depuis le sud de la baie d'Hudson, et vers l'est dans le détroit d'Hudson (McDonald *et al.*, 1997). L'englacement commence habituellement à la mi-octobre, mais la glace demeure lâche. De janvier à avril, un pack en mouvement domine le détroit d'Hudson et il y formation d'une banquise côtière le long du littoral (Larnder, 1968). Quelques polynies se forment autour des îles du détroit de Digges, et l'emplacement de la lisière des floes peut varier sensiblement d'une année à l'autre (McDonald *et al.*, 1997). La débâcle commence en avril près des chenaux côtiers persistants; en mai, de larges sections d'eaux libres sont présentes près du détroit de Digges. La condition des glaces change rapidement entre mai et juin (Gaston et Hipfner, 1998), mais elle demeure constante d'année en année durant la deuxième moitié de juin (Gaston *et al.*, 1985). Les eaux sont relativement libres de glace de la fin de juillet à octobre.

Valeur biologique : Ensemble, les deux colonies de Guillemots de Brünnich (*Uria lomvia*) du détroit de Digges comptent quelque 300 000 couples, soit 20 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce (Gaston *et al.*, 1985). La colonie la plus nombreuse est située sur l'île Digges orientale et la plus petite se trouve au sud-ouest du cap Wolstenholme, sur le continent. Il s'agit d'une des plus fortes concentrations de Guillemots de Brünnich du Canada (Nettleship, 1980; Gaston et Hipfner, 2000), bien que les données récentes fassent état d'un nombre sensiblement réduit par rapport aux estimations faites par Tuck, en 1955 (Tuck, 1961; Gaston *et al.*, 1993). Quelque 870 couples de Guillemots à miroir (*Cepphus grylle*), 170 couples de Goélands bourgmestres (*Larus hyperboreus*), 350 couples de Goélands arctiques (*L. glaucoides*), 30 couples de Goélands argentés (*L. argentatus*) et 100 couples de Sternes arctiques (*Sterna paradisaea*) nichent aussi à cet endroit (Gaston *et al.*, 1985). Enfin, une petite colonie de Macareux moines (*Fratercula arctica*) est présente sur l'île Dome, au sud de l'île Digges occidentale, et des Petits Pingouins (*Alca torda*) ont aussi été observés dans la région, mais on ne possède pour l'instant aucune donnée indiquant que cette espèce niche dans la région (Gaston et Mallone, 1980).

Des concentrations appréciables d'oiseaux de mer peuvent être disséminées dans l'ensemble de la région, et ce, en fonction du régime annuel de la débâcle et de la

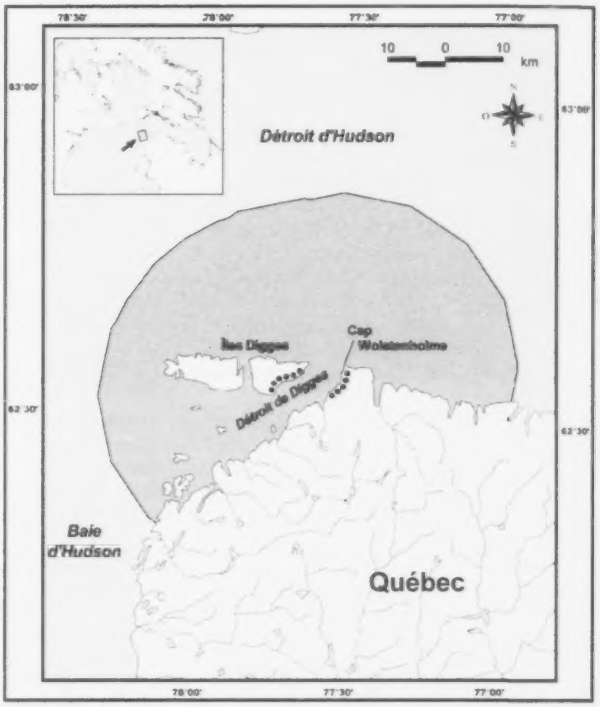

distribution des proies (Gaston *et al.*, 1985). Des oiseaux de mer fréquentent cette région marine de la fin d'avril à septembre (Gaston *et al.*, 1985). Le mois d'août représente une période déterminante, car les oiseaux quittent alors la colonie avec leurs oisillons pour amorcer une migration à la nage à travers le détroit d'Hudson vers les zones situées au large de Terre-Neuve et du Labrador (Gaston et Elliot, 1991). Au début de septembre 1980, des oisillons étaient concentrés dans une région située à environ 140 km au nord-ouest du détroit de Digges. Au moins 40 000 oisillons ont alors été observés et 140 000 adultes au moins étaient dispersés à l'est de 72° de longitude O. (Gaston, 1982). Les oiseaux restent au large, là où il semble que le courant vers l'est soit le plus fort. Dès la mi-septembre, le nombre de Guillemots de Brünnich dans la portion occidentale du détroit d'Hudson est nettement plus bas.

Le détroit de Digges compte également plusieurs couples nicheurs de Faucons gerfauts (*Falco rusticolus*) (Gaston *et al.*, 1985).

Divers mammifères marins fréquentent les eaux autour du détroit de Digges, notamment le béluga (*Delphinapterus leucas*), le phoque barbu (*Erignathus barbatus*) et le phoque annelé (*Phoca hispida*) (Gaston *et al.*, 1985). L'ours blanc (Ursus maritimus) y est aussi présent en petit nombre (Riewe, 1992). Enfin, la région est une importante zone de chasse pour la collectivité d'Ivujivik, dont certains membres recueillent régulièrement les œufs de guillemots des colonies du détroit de Digges (Gaston *et al.*, 1985).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer nicheurs sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leurs colonies et à la pollution de leurs aires d'alimentation.

Conflits possibles : De plus en plus de navires de croisière sillonnent l'Est de l'Arctique (Wakelyn, 2001), et plus particulièrement la baie d'Hudson où les navires empruntent le détroit d'Hudson en direction de Churchill (Manitoba). Les colonies de cette région figurent parmi celles qui sont le plus perturbées par l'activité humaine dans l'Arctique canadien (Chardine et Mendenhall, 1998).

Statut : Le détroit de Digges est un des sites du Programme biologique international (Région 9, site n° 6-7; Nettleship, 1980) et il a été désigné Zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU001; CCE, 1999). En outre, le gouvernement provincial du Québec a amorcé des travaux en vue de la création d'un parc provincial au cap Wolstenholme, là où se trouve la colonie continentale de guillemots (S. Cossette, comm. pers.).

Ouvrages cités :

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

CHARDINE, J., et V. MENDENHALL. 1998. *Human disturbance at arctic seabird colonies*, rapport technique n° 2 du groupe de travail Circumpolar Seabird, Conservation of Arctic Flora and Fauna, Akureyri, Islande.

GASTON, A.J. 1982. « Migration of juvenile Thick-billed Murres through Hudson Strait in 1980 », *Can. Field-Nat.* 96:30–34.

GASTON, A.J., et R.D. ELLIOT. 1991. « Studies of high-latitude seabirds. 2 », *Conservation biology of Thick-billed Murres in the Northwest Atlantic*, Publication hors série n° 69, Service canadien de la faune, Ottawa, 63 p.

GASTON, A.J., et J.M. HIPFNER. 1998. « The effect of ice conditions in northern Hudson Bay on breeding by thick-billed murres (*Uria lomvia*) », *Can. J. Zool.* 76:480–492.

GASTON, A.J., et J.M. HIPFNER. 2000. « Thick-billed Murre (*Uria lomvia*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 497, Philadelphie, The Birds of North America Inc.

GASTON, A.J., et M. MALLONE. 1980. « Range extension of Atlantic puffin and razorbill in Hudson Strait », *Can. Field-Nat.* 94:328–329.

GASTON, A.J., D.K. CAIRNS, R.D. ELLIOT et D.G. NOBLE. 1985. *A natural history of Digges Sound*, Publication hors série n° 46, Service canadien de la faune, Ottawa, 62 p.

GASTON, A.J., L.N. DE FOREST, H.G. GILCHRIST et D.N. NETTLESHIP. 1993. *Monitoring Thick-billed Murre populations at colonies in northern Hudson Bay, 1972–92*, Publication hors série n° 80, Service canadien de la faune, Ottawa, 16 p.

LARNDER, M.M. 1968. « The ice », p. 318–341 dans C.S. Beals (éd.), *Science, history, and Hudson Bay*, vol. II, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

MCDONALD, M., L. ARRAGUTAINAQ et Z. NOVALINGA. 1997. *Voices from the Bay*, Comité canadien des ressources arctiques, Ottawa, 98 p.

NETTLESHIP, D.N. 1980. *A guide to the major seabird colonies of eastern Canada: identity, distribution, and abundance*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 133 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

TUCK, L.M. 1961. *The murres — their distribution, populations and biology, a study of the genus Uria*, Monographie n° 1, Service canadien de la faune, Ottawa, 260 p.

WAKELYN, L. 2001. *Implications for ship-based tourism for CWS protected areas and other key migratory bird habitat sites in the Northwest Territories and Nunavut*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Yellowknife.

Emplacement : 62° 30' de latitude N. et 65° 00' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 12 442 km²; zone terrestre – 1 336 km²

Description : La baie Frobisher est une baie relativement peu profonde qui s'étend sur environ 200 km, du nord-ouest vers le sud-est, dans la portion méridionale de l'île de Baffin, juste au nord du détroit d'Hudson. Une large polynie s'y forme chaque année (Stirling et Cleator, 1981), sa taille et sa configuration variant toutefois en fonction des vents et de la condition des glaces. Cette baie est ponctuée de nombreuses îles, en particulier le long de la côte septentrionale, jusqu'aux îles Loks Land et Resolution. Un grand nombre de petites polynies se forment autour de ces îles, parmi lesquelles se trouve un habitat terrestre clé – l'île Hantzsch. Il s'agit d'une petite île en forme de coupole, située à environ 1 km au large de la rive nord-est de l'île Edgell, à l'embouchure de la baie Frobisher (Alexander *et al.*, 1991).

La baie Frobisher fait partie de la zone océanographique du Bas-Arctique (Nettleship et Evans, 1985). On y observe les deuxièmes plus hautes marées du Canada (dépassant régulièrement 10 m). L'englacement commence habituellement à la fin d'octobre ou au début de novembre, bien que la période varie grandement d'une année à l'autre. La limite de la polynie peut se trouver entre 20 et 100 km au sud-est de la ville d'Iqaluit (Mallory, obs. pers.). La débâcle commence en avril, près des eaux libres, et l'ensemble de la baie est généralement navigable à partir du début de juillet, bien que de larges radeaux de glace puissent persister jusqu'à la fin de juillet.

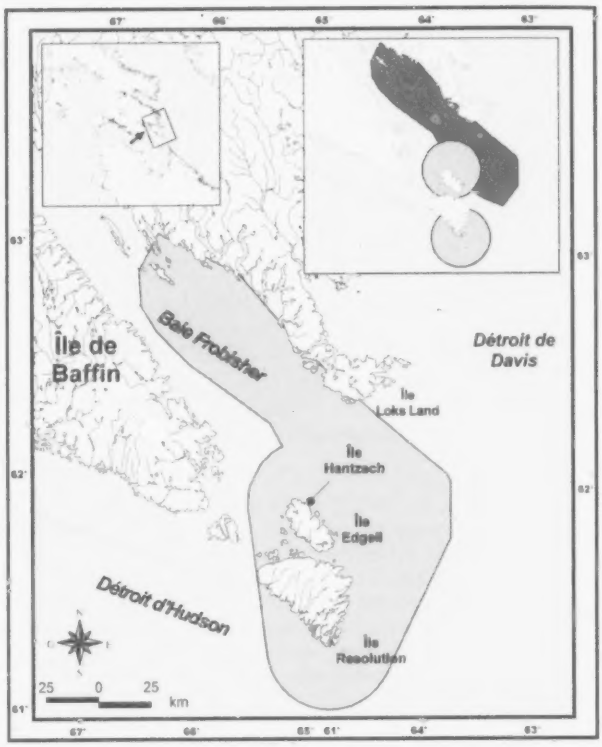

Valeur biologique : Cette région présente de fortes concentrations d'oiseaux de mer, disséminées en fonction du régime annuel de la débâcle et de la distribution des proies (MacLaren Atlantic Ltd., 1978; Riewe, 1992). L'île Hantzsch, par exemple, abrite une colonie de Guillemots de Brünnich (*Uria lomvia*) (Alexander *et al.*, 1991) évaluée à 50 000 couples (Nettleship, 1980), lesquels représentent environ 3 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce (cette colonie a été visitée pour la dernière fois en 1982). Quelque 5 000 couples de Mouettes tridactyles (*Rissa tridactyla*) (1 p. 100 des effectifs canadiens) nichent aussi dans la région (Gaston, 1986, 1991), et un grand nombre de ces mouettes ont été observées autour des îles Resolution et Edgell en août 1977 (MacLaren Atlantic Ltd., 1978). L'année suivante (fin d'août 1978), près de 9 000 mouettes étaient concentrées dans les habitats côtiers de la péninsule Hall (MacLaren Marex Inc., 1979). Le Goéland bourgmestre (*Larus hyperboreus*), et peut-être aussi le Fulmar boréal (*Fulmarus glacialis*), nichent également sur l'île Hantzsch (Gaston, 1991). Au moins 2 000 fulmars ont été observés dans les eaux libres entourant les îles Edgell et Resolution en juin 1977 et plusieurs milliers d'autres étaient rassemblés au large de la lisière de glaces dans le détroit de Davis (MacLaren Atlantic Ltd., 1978). Ces effectifs ont augmenté en août, en particulier au large de l'île Resolution. On croit par ailleurs que l'île Loks Land, située non loin de là, abriterait la plus vaste colonie connue de Petits Pingouins (*Alca torda*) du Nunavut, bien que cette colonie n'ait pas été visitée depuis 1953 (Brown *et al.*, 1975). Le Macareux moine (*Fratercula arctica*) pourrait aussi être présent (Nettleship, 1980) et des centaines de Mergules nains (*Alle alle*) se regroupent au large de la péninsule Hall en août (MacLaren Atlantic Ltd., 1978). Un grand nombre de Guillemots à miroir (*Cepphus grylle*) nichent dans la baie Frobisher, mais aucun relevé complet de cette espèce n'a été effectué. En 2001, Mallory (données inédites) a dénombré 1 127 guillemots autour de 17 îles de la baie; de nombreux guillemots ont aussi été observés lors d'un relevé de la rive nord réalisé en 2000 (Fontaine *et al.*, 2001). Des milliers de guillemots avaient été aperçus autour de la baie en 1977 (MacLaren Atlantic Ltd., 1978). La baie Frobisher est une aire de nidification et d'alimentation ainsi qu'une halte migratoire majeure pour l'Eider à duvet (*Somateria mollissima borealis*) (Abraham et Finney, 1986). Plus de 1 000 eiders ont été observés lors d'un relevé des oiseaux de rivage effectué en 2000 (Fontaine *et al.*, 2001) et plus de 2 000 nids ont été dénombrés sur les îles en 2001 (Mallory, données inédites). L'Eider à duvet commence à arriver dans la région à la fin d'avril (F. Merkel, données inédites). En 1977, plusieurs milliers d'eiders et de Goélands arctiques (*Larus glaucoides*) ont été observés autour des îles Resolution et Loks Land, ainsi qu'à l'extrémité des péninsules Meta Incognita et Hall (MacLaren Atlantic Ltd., 1978). Des groupes de plus de 100 Mouettes blanches (*Pagophila eburnea*), une espèce en péril au Canada, ont aussi été observés à proximité (MacLaren Marex Inc., 1979). Des Arlequins plongeurs (*Histrionicus histrionicus*) — autre espèce en péril — sont aussi présents dans la baie Frobisher.

mais on en ignore le nombre (Mallory *et al.*, 2001). Enfin, de nombreuses autres espèces, incluant la Bernache du Canada (*Branta canadensis*), le Harelde kakawi (*Clangula hyemalis*) et divers goélands (*Larus* spp.), sont observés couramment dans la baie Frobisher, mais leur nombre et leur répartition n'ont pas été évalués. Selon les connaissances écologiques traditionnelles des Inuits, l'embouchure de la baie Frobisher constitue une importante aire d'alimentation, de rassemblement et de nidification pour plus de 15 espèces d'oiseaux de mer (Riewe, 1992).

C'est entre le début de mai et octobre que l'on observe les plus fortes concentrations d'oiseaux de mer dans cette aire marine, bien que des oiseaux et des canards de mer migrateurs fréquentent aussi les eaux libres, plus tôt et plus tard dans la saison (Riewe, 1992). La zone située au sud de l'île Resolution est une importante aire d'alimentation et de rassemblement. De plus, une variété d'oiseaux de mer y hivernent en petits nombres, notamment le Guillemot à miroir (Brown et Nettleship, 1981), l'eider et le Goéland bourgmestre (Riewe, 1992). Cependant, comme l'île Hantzsch n'a pas été visitée depuis 20 ans et qu'une variété d'oiseaux de mer nichent dans la région (notamment le Petit Pingouin, dont les effectifs pourraient être en hausse au Nunavut; G. Robertson, comm. pers.), il semble prioritaire de procéder à un nouveau relevé des oiseaux de mer près de l'embouchure de la baie Frobisher.

Cette aire marine revêt aussi de l'importance pour bon nombre de mammifères marins, dont le phoque barbu (*Erignathus barbatus*), le phoque annelé (*Phoca hispida*), le phoque du Groenland (*Phoca groenlandica*), le morse (*Odobenus rosmarus*) et le béluga (*Delphinapterus leucas*) (Riewe, 1992). Dans le cas de cette dernière espèce, il s'agit d'une aire d'hivernage clé (MacLaren Marex Inc., 1979). La baleine à bec commune (*Hyperoodon ampullatus*) fréquente régulièrement la région, au printemps et à l'été (Stirling et Cleator, 1981). L'ours blanc (*Ursus maritimus*), qui y est aussi répandu, utilise la péninsule Meta Incognita, située non loin de là, comme aire de mise bas (Stirling *et al.*, 1980).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer nicheurs sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leurs colonies et à la pollution de leurs aires d'alimentation.

Conflits possibles : Le détroit de Davis pourrait devenir une voie de navigation maritime et une zone d'exploration et de mise en valeur des hydrocarbures (Compagnie pétrolière impériale Ltée, 1978; Pétro-Canada Ltée, 1979). La nature complexe des courants dans la région laisse présumer que des déversements d'hydrocarbures survenant dans la portion méridionale du détroit de Davis pourraient pénétrer dans cette aire marine (Barry, 1977). L'augmentation du trafic maritime, pour répondre aux besoins de la collectivité en expansion d'Iqaluit, pourrait aussi perturber davantage les oiseaux, en plus d'accroître les risques de pollution.

Statut : L'île Hantzsch est un des sites du Programme biologique international (Région 9, site n° 7-10; Nettleship, 1980) et elle a été désignée Zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU025; CCE, 1999).

Ouvrages cités :

ABRAHAM, K.F., et G.H. FINNEY. 1986. « Eiders of the eastern Canadian Arctic », p. 55–73 dans A. Reed (éd.), *Les eiders au Canada*, Publication hors série n° 47, Service canadien de la faune, Ottawa.

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

BARRY, R.G. 1977. *The coastal environment of southern Baffin Island and northern Labrador – Ungava*, rapport final préparé pour la Compagnie pétrolière impériale Ltée, projet APOA n° 138, Association des exploitants de pétrole de l'Arctique, Calgary.

BROWN, R.G.B., et D.N. NETTLESHIP. 1981« The biological significance of polynyas to arctic colonial seabirds », p. 56–66 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

BROWN, R.G.B., D.N. NETTLESHIP, P. GERMAIN, C.E. TULL et T. DAVIS. 1975. *Atlas of eastern Canadian seabirds*, Service canadien de la faune, Ottawa, 220 p.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

COMPAGNIE PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE LTÉE. 1978. *Environmental impact statement for exploratory drilling in Davis Strait region*, rapport inédit, Compagnie pétrolière impériale Ltée, Société Aquitaine du Canada Ltée et Canada Cities Services Ltd., 31 p.

FONTAINE, A.J., M.L. MALLORY, H.G. GILCHRIST et J. AKEAROK. 2001. *Coastal survey of eiders and other marine birds along the Hall Peninsula, southeast Baffin Island, Nunavut*, rapport technique n° 366, Service canadien de la faune, 28 p.

GASTON, A.J. 1986. « Timing of breeding of kittiwakes *Rissa tridactyla* and growth and diet of the chicks at Hantzsch Island, NWT, Canada », *Seabird* 11:3-11.

GASTON, A.J. 1991. « Seabirds of Hudson Bay, Hudson Strait and adjacent waters », p. 7–16 dans J.P. Croxall (éd.), *Seabird status and conservation: a supplement, International Council on Bird Preservation Technical Report n° 11*, Cambridge, Royaume-Uni.

MACLAREN ATLANTIC LTD. 1978. *Appendix A — Seabird distribution maps*, rapport inédit préparé pour la Compagnie pétrolière impériale Ltée, la Société Aquitaine du Canada Ltée et l'Association des exploitants pétroliers de l'Arctique, Dartmouth, 172 p.

MACLAREN MAREX INC. 1979. *Report on aerial surveys of birds and marine mammals in the southern Davis Strait between April and December, 1978*, vol. 1, *Birds*, rapport inédit préparé pour Esso Ressources Canada Ltée et l'Association des exploitants de pétrole de l'Arctique, Calgary, 148 p.

MALLORY, M.L., J. AKEAROK et A.J. FONTAINE. 2001. *Community knowledge on the distribution and abundance of species at risk in southern Baffin Island, Nunavut, Canada*, rapport technique n° 363, Service canadien de la faune, 68 p.

NETTLESHIP, D.N. 1980. *A guide to the major seabird colonies of eastern Canada: identity, distribution, and abundance*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 133 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

PÉTRO-CANADA LTÉE. 1979. *Initial environmental assessment, Proposed Baffin Bay exploratory drilling program*, rapport inédit, Pétro-Canada Ltée, Calgary, 414 p.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

STIRLING, I., et H. CLEATOR (éd.). 1981. *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

STIRLING, I., W. CALVERT et D. ANDRIASHEK. 1980. *Population ecology studies of the polar bear in the area of southeastern Baffin Island*, Publication hors série n° 44, Service canadien de la faune, Ottawa, 31 p.

Emplacement : 60° 30' de latitude N. et 64° 30' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 3 909 km²; zone terrestre – 81 km²

Description : Les îles Button forment un petit archipel situé à 10 km au nord de la péninsule Torngat, dans le nord du Labrador, à l'entrée est du détroit d'Hudson, en ligne directe vers l'île Resolution.

Ces îles, qui font partie du Nunavut, se trouvent dans la zone océanographique du Bas-Arctique (Nettleship et Evans 1985), où le courant de direction est, en provenance du détroit d'Hudson, se mêle au courant du Labrador de direction sud. L'englacement commence habituellement à la mi-octobre, mais la glace demeure lâche. De janvier à avril, un pack en mouvement domine le détroit d'Hudson et il y a formation d'une banquise côtière le long du littoral (Larnder, 1968). La débâcle commence en avril, près des chenaux côtiers persistants; de larges sections d'eaux libres se forment en mai et la glace a presque entièrement disparu à la fin de juillet.

Valeur biologique : Des relevés effectués en 1977 et en 1978 ont révélé la présence d'un grand nombre d'oiseaux de mer à proximité des îles Button (MacLaren Marex Inc., 1979). Des milliers de Fulmars boréaux (*Fulmarus glacialis*) se nourrissent près des îles Button en août et en septembre, leur nombre étant alors sans doute suffisant pour représenter 1 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce (6 000 oiseaux; MacLaren Atlantic Ltd., 1978). En outre, plusieurs centaines de Mouettes tridactyles (*Rissa tridactyla*) se nourrissent dans la région durant cette période. Des troupes de Mouettes blanches (*Pagophila eburnea*) ont aussi été repérées dans la région durant leur migration printanière (MacLaren Marex Inc., 1979). Plus de 300 Eiders à duvet (*Somateria mollissima borealis*) y ont été observés à la fin de mars 1978 (MacLaren Marex Inc., 1979); cette région compte également une population nicheuse locale, dont on ignore cependant la taille (Gross, 1937). Élément encore plus remarquable, plus de 900 000 couples de Guillemots de Brünnich (*Uria lomvia*) nichent dans quatre colonies situées autour du détroit d'Hudson (Gaston et Hipfner, 2000). La plupart d'entre eux entreprennent une migration à la nage à travers le détroit d'Hudson, puis vers le sud le long de la côte du Labrador, pour aller hiverner au large de Terre-Neuve (Gaston, 1982; Gaston et Elliot, 1991), et il est fort probable que plus de 1 p. 100 (ce pourcentage pourrait même atteindre 10 p. 100) des effectifs canadiens de Guillemots de Brünnich migrent en septembre par les eaux situées près des îles Button.

Le morse (*Odobenus rosmarus*), le béluga (*Delphinapterus leucas*) et l'ours blanc (*Ursus maritimus*) sont tous présents dans la région (MacLaren Marex Inc., 1979).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer sont vulnérables aux perturbations et à la pollution des eaux du large qui leur servent d'aires d'alimentation et de rassemblement ainsi que de couloirs de migration.

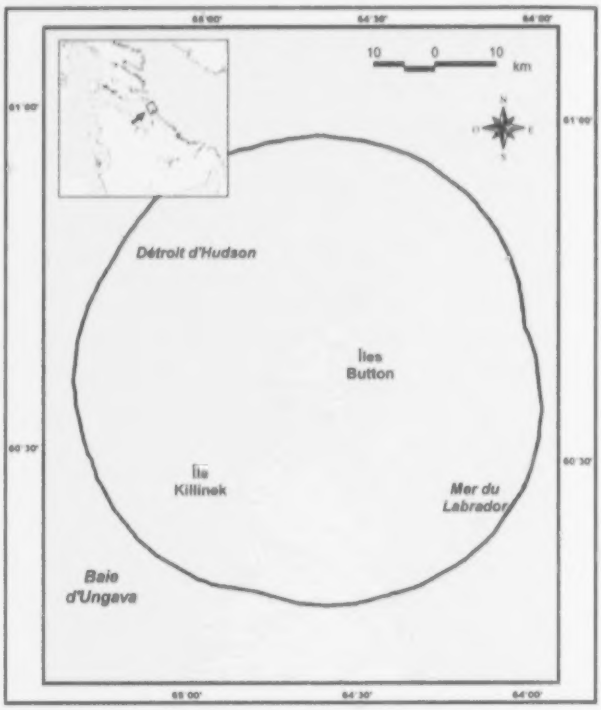

Conflits possibles : Le détroit de Davis pourrait devenir une voie de navigation maritime et une zone d'exploration et de mise en valeur des hydrocarbures (Compagnie pétrolière impériale Ltée, 1978; Pétro-Canada Ltée, 1979). La nature complexe des courants dans la région laisse présumer que des déversements d'hydrocarbures survenant dans le sud du détroit de Davis pourraient pénétrer dans l'aire marine des îles Button (Barry, 1977). Les déversements d'hydrocarbures associés aux activités de forage ou à la navigation pourraient mettre en danger un grand nombre d'oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation.

Statut : Les îles Button sont un des sites du Programme biologique international (Région 9, site n° 6-8; Eng *et al.*, 1989).

Ouvrages cités :

BARRY, R.G. 1977. *The coastal environment of southern Baffin Island and northern Labrador – Ungava*, rapport final préparé pour la Compagnie pétrolière impériale Ltée, projet APOA n° 138, Association des exploitants de pétrole de l'Arctique, Calgary.

COMPAGNIE PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE LTÉE. 1978. *Environmental impact statement for exploratory drilling in Davis Strait region*, rapport inédit, Compagnie pétrolière impériale Ltée, Société Aquitaine du Canada Ltée et Canada Cities Services Ltd., 31 p.

ENG, M., J. GREEN, L. LITTLE et S. AUCHTERLONIE. 1989. *A review of International Biological Programme sites in the Northwest Territories*, rapport inédit, équipe de travail du Programme biologique international, Yellowknife.

GASTON, A.J. 1982. « Migration of juvenile Thick-billed Murres through Hudson Strait in 1980 », *Can. Field-Nat.* 96:30–34.

GASTON, A.J., et R.D. ELLIOT. 1991. « Studies of high-latitude seabirds, 2 », *Conservation biology of Thick-billed Murres in the Northwest Atlantic*, Publication hors série n° 69, Service canadien de la faune, Ottawa, 63 p.

GASTON, A.J., et J.M. HIPFNER. 2000. « Thick-billed Murre (*Uria lomvia*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 497, Philadelphie, The Birds of North America Inc.

GROSS, A.O. 1937. « Birds of the Bowdoin-Macmillan Arctic expedition », *Auk* 54:12–42.

LARNDER, M.M. 1968. « The ice », p. 318–341 dans C.S. Beals (éd.), *Science, history, and Hudson Bay*, vol. II, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

MACLAREN ATLANTIC INC. 1978. *Report on aerial surveys 77-2, 77-3, 77-4, Studies of seabird and marine mammals in Davis Strait, Hudson Strait, and Ungava Bay*, vol. 1 et 2, rapport inédit préparé pour la Compagnie pétrolière impériale Ltée, Aquitaine Co. Ltd. et Canada Cities Services Ltd.Calgary, 127 p.

MACLAREN MAREX INC. 1979. *Report on aerial surveys of birds and marine mammals in the southern Davis Strait between April and December, 1978*, vol. 1, *Birds*, rapport inédit préparé pour Esso Ressources Canada Ltée et l'Association des exploitants de pétrole de l'Arctique, Calgary, 148 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

PÉTRO-CANADA LTÉE. 1979. *Initial environmental assessment, Proposed Baffin Bay exploratory drilling program*, rapport inédit, Pétro-Canada Ltée, Calgary, 414 p.

Emplacement : 60° 25' de latitude N. et 68° 08' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 4 943 km²; zone terrestre – 859 km²

Description : L'île Akpatok est située dans le nord-ouest de la baie d'Ungava, à environ 65 km au large de la partie continentale du Nouveau-Québec (Nunavik), près de l'entrée est du détroit d'Hudson. Cette île à surface plane est entourée de falaises de 245 m de hauteur; ses caractéristiques physiques sont décrites dans Chapdelaine *et al.* (1986) et Alexander *et al.* (1991).

Le détroit d'Hudson fait partie de la zone océanographique du Bas-Arctique (Nettleship et Evans, 1985). L'englacement survient habituellement à la mi-octobre, mais la glace demeure lâche. Un pack en mouvement domine le détroit d'Hudson, de janvier à avril, avec la formation d'une banquise côtière le long du littoral (Larnder, 1968). La débâcle commence en avril près des chenaux côtiers persistants et, en mai, on y voit de larges sections d'eaux libres. Cette zone est pratiquement libre de glace à la fin de juillet.

Valeur biologique : Deux vastes colonies de Guillemots de Brünnich (*Uria lomvia*) sont présentes sur l'île Akpatok (Tuck, 1960), dont une au nord, dispersée sur une distance de 14 km à flanc de falaise, et une autre au sud, répartie sur 15 km. Ensemble, ces deux colonies réuniraient environ 520 000 couples (Gaston, 1991), la colonie du nord étant légèrement plus nombreuse (Alexander *et al.*, 1991). Cette île compte donc le plus grand nombre de Guillemots de Brünnich nicheurs du Canada, avec plus de 20 p. 100 des effectifs canadiens (Gaston et Hipfner, 2000). Les guillemots arrivent dans les eaux entourant l'île au début de mai et ils entreprennent une migration à la nage avec leurs petits à la fin d'août. Selon Tuck et Squires (1955), la plupart des guillemots de l'île Akpatok se nourrissent à moins de 16 km de la colonie, bien qu'une aire d'alimentation aussi petite semble inhabituelle (Gaston et Nettleship, 1981). Entre 300 et 500 couples de Guillemots à miroir (*Cepphus grylle*) nichent le long du littoral de l'île, où l'on observe également des Faucons pèlerins (*Falco peregrinus*), des Faucons gerfauts (*Falco rusticolus*) et des Goélands bourgmestres (*Larus hyperboreus*) nicheurs (Alexander *et al.*, 1991). De fortes concentrations d'oiseaux de mer sont disséminées dans toute la région, et ce, en fonction du régime annuel de la débâcle et de la distribution des proies (MacLaren Atlantic Ltd., 1978; Riewe, 1992).

L'aire marine autour de l'île Akpatok est également importante pour bon nombre de mammifères marins, en particulier le morse (*Odobenus rosmarus*), le phoque annelé (*Phoca hispida*) et l'ours blanc (*Ursus maritimus*) (Smith *et al.*, 1975). L'île Akpatok est aussi une aire de chasse traditionnelle pour les collectivités inuites de la région (Hentzel 1992).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer nicheurs sont vulnérables aux facteurs qui perturbent leurs colonies et à la pollution de leurs aires d'alimentation. Le littoral de l'île

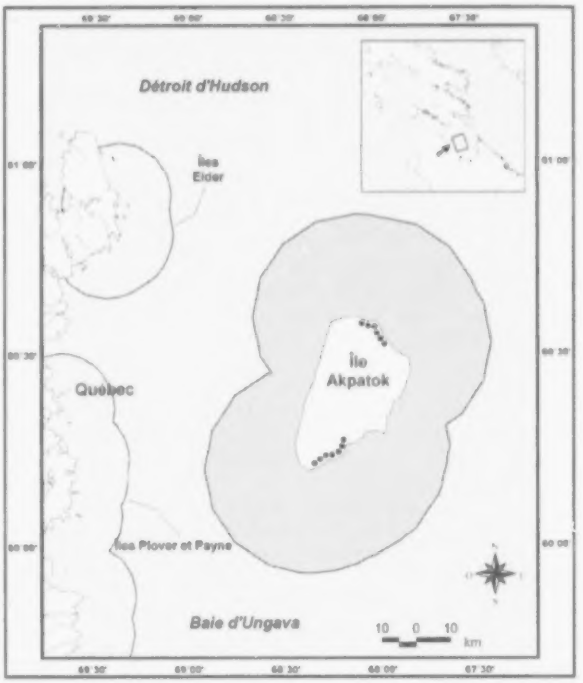

Akpatok est une zone où l'on considère que le risque de déversements d'hydrocarbures est élevé (Barry, 1977).

Conflits possibles : Le détroit de Davis pourrait devenir une voie de navigation maritime et une zone d'exploration et de mise en valeur des hydrocarbures (Compagnie pétrolière impériale Ltée, 1978; Pétro-Canada Ltée, 1979). La nature complexe des courants dans cette région laisse supposer que des déversements d'hydrocarbures survenant dans le sud du détroit de Davis pourraient pénétrer dans l'aire marine de l'île Akpatok (Barry, 1977). L'augmentation du tourisme (en particulier des navires de croisière; Wakelyn, 2001), et les perturbations qui en résultent pour les colonies de guillemots (Hentzel, 1992), constituent d'autres menaces. Les déversements d'hydrocarbures associés aux activités de forage ou à la navigation pourraient mettre en danger un grand nombre d'oiseaux de mer et polluer leurs aires d'alimentation.

Statut : L'île Akpatok est un des sites du Programme biologique international (Région 9, site n° 6-6; Nettleship, 1980) et elle a été désignée Zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU007; CCE, 1999). Au début des années 1990, on a communiqué avec les collectivités avoisinantes au sujet de la protection de cette zone, mais les discussions et les démarches en ce sens ont été reportées en attendant le règlement des revendications territoriales de la société Makivik.

Ouvrages cités :

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

BARRY, R.G. 1977. *The coastal environment of southern Baffin Island and northern Labrador – Ungava*, rapport final préparé pour la Compagnie pétrolière impériale Ltée, projet APOA n° 138, Association des exploitants de pétrole de l'Arctique, Calgary.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

CHAPDELAINE, G., A.J. GASTON et P. BROUSSEAU. 1986. *Censusing the Thick-billed Murre colonies of Akpatok Island, NWT*, Cahiers de biologie n° 163, Service canadien de la faune, Ottawa, 9 p.

COMPAGNIE PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE LTÉE. 1978. *Environmental impact statement for exploratory drilling in Davis Strait region*, rapport inédit, Compagnie pétrolière impériale Ltée, Société Aquitaine du Canada Ltée et Canada Cities Services Ltd., 31 p.

GASTON, A.J. 1991. « Seabirds of Hudson Bay, Hudson Strait and adjacent waters », p. 7–16 dans J.P. Croxall (éd.), *Seabird status and conservation: a supplement, International Council on Bird Preservation Technical Report n° 11*, Cambridge, Royaume-Uni.

GASTON, A.J., et J.M. HIPFNER. 2000. « Thick-billed Murre (*Uria lomvia*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 497, Philadelphie, The Birds of North America Inc.

GASTON, A.J., et D.N. NETTLESHIP. 1981. *La Marmette de Brünnich de l'île Prince Leopold*, Monographie n° 6, Service canadien de la faune, Ottawa.

HENTZEL, I.R. 1992. « Akpatok Island revisited », *Environ. Conserv.* 19:361–363.

LARNDER, M.M. 1968. « The ice », p. 318–341 dans C.S. Beals (éd.), *Science, history, and Hudson Bay*, vol. II, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

MACLAREN ATLANTIC LTD. 1978. *Appendix A — Seabird distribution maps*, rapport inédit préparé pour la Compagnie pétrolière impériale Ltée, la Société Aquitaine du Canada Ltée et l'Association des exploitants pétroliers de l'Arctique, Dartmouth, 172 p.

NETTLESHIP, D.N. 1980. *A guide to the major seabird colonies of eastern Canada: identity, distribution, and abundance*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 133 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

PÉTRO-CANADA LTÉE. 1979. *Initial environmental assessment, Proposed Baffin Bay exploratory drilling program*, rapport inédit, Pétro-Canada Ltée, Calgary, 414 p.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

SMITH, P.A., I. STIRLING, C. JONKEL et I. JUNIPER. 1960. *Notes on the present status of the polar bear* (Ursus maritimus) *in Ungava Bay and northern Labrador*, Cahiers de biologie n° 53, Service canadien de la faune, Ottawa, 8 p.

TUCK, L.M. 1960. *The murres — their distribution, populations, and biology, A study of the genus* Uria, Monographie n° 1, Service canadien de la faune, Ottawa.

TUCK, L.M., et H.J. SQUIRES. 1955. « Food and feeding habits of Brunnich's Murre (*Uria lomvia lomvia*) on Akpatok Island », *J. Fish. Res. Board Can.* 12:781–792.

WAKELYN, L. 2001. *Implications for ship-based tourism for CWS protected areas and other key migratory bird habitat sites in the Northwest Territories and Nunavut*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Yellowknife.

Emplacement : 60° 10' de latitude N. et 69° 30' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 5 624 km²; zone terrestre – 5 km²

Description : La baie d'Ungava est une large baie du Nunavik, au Nouveau-Québec, et qui est bordée d'innombrables îles. Cette baie compte plusieurs collectivités inuites, dont Quaqtaq, Kangirsuk et Kuujjuaq. Bien que situées dans la région du Nunavik, toutes les îles situées au large dans la baie d'Ungava font partie du Nunavut. On trouvera une description des caractéristiques terrestres de cette zone dans Alexander *et al.* (1991).

La baie d'Ungava fait partie de la zone océanographique du Bas-Arctique (Nettleship et Evans, 1985). Le courant principal coule vers l'est, à travers le détroit d'Hudson (Larnder, 1968). L'englacement survient habituellement à la mi-octobre, mais la glace demeure lâche. De janvier à avril, un pack en mouvement domine le détroit d'Hudson et il y a formation d'une banquise côtière le long du littoral (Larnder, 1968). La débâcle commence en avril près des chenaux côtiers persistants, comme celui qui s'ouvre le long de la portion méridionale de l'île de Baffin; en mai, on y voit de larges sections d'eaux libres. Le régime de la débâcle peut varier considérablement d'une année à l'autre (Nakashima, 1986), mais l'eider commence à choisir ses sites de nidification au début de juin. La glace a pratiquement disparu à la fin de juillet.

Valeur biologique : Ce site compte une forte proportion de la population nicheuse des Eiders à duvet (*Somateria mollissima borealis*) du détroit d'Hudson. En 1977, des milliers d'eiders ont été observés dans les îles bordant la côte occidentale de la baie d'Ungava (MacLaren Atlantic Ltd., 1978). Les rassemblements préalables à la nidification ont lieu au large des îles Plover et Gyrfalcon, au moment où les oiseaux migrateurs se déplacent vers l'ouest le long de la côte de l'Ungava (Nakashima, 1986). Les sites de nidification clés se trouvent sur les îles Eider, les îles Plover et Payne, les îles Gyrfalcon, ainsi que sur les îles situées dans le nord-est de la baie d'Ungava, qui comptent respectivement 4 100, 3 500, 3 600 et 6 700 couples nicheurs. Chaque site accueille plus de 1 p. 100 des effectifs canadiens de cette sous-espèce et, ensemble, ces 17 900 couples en représentent 6 p. 100. Ajoutons qu'un grand nombre de colonies plus petites d'eiders sont dispersées entre les îles des archipels; ensemble, elles représentent quelque 48 000 nids, soit 16 p. 100 de la population (Chapdelaine *et al.*, 1986). Les eiders sont présents dans la région d'avril à octobre (Gaston et Cooch, 1986).

Une variété de mammifères marins fréquentent cette côte de la baie d'Ungava, dont le béluga (*Delphinapterus leucas*), le phoque annelé (*Phoca hispida*), le morse (*Odobenus rosmarus*) et l'ours blanc (*Ursus maritimus*) (Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les oiseaux de mer coloniaux se regroupent dans les chenaux côtiers libres et au-dessus des principales aires d'alimentation et sont alors vulnérables aux perturbations et à la pollution de leurs aires d'alimentation et de migration.

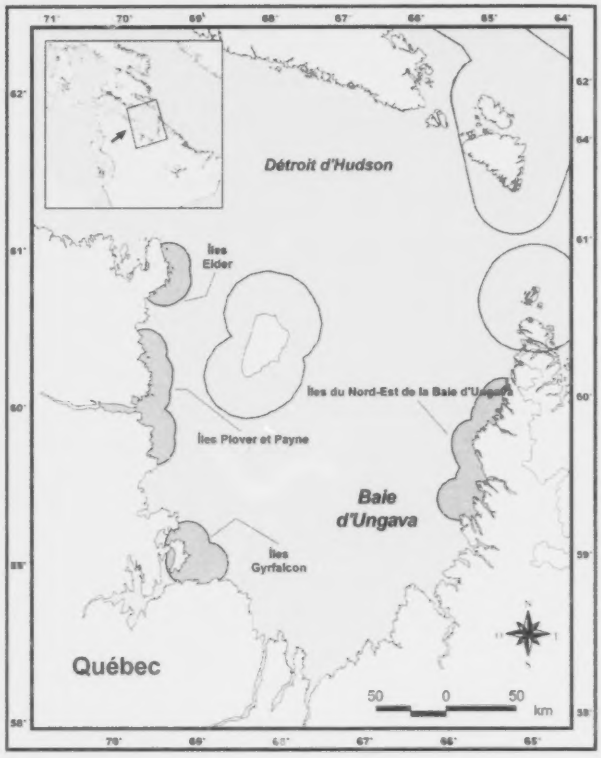

Conflits possibles : Dans cette région, les Inuits des collectivités avoisinantes recueillent un grand nombre d'œufs et une importante quantité de duvet, mais cette récolte semble avoir un effet négligeable sur la population d'eiders (Reed, 1986).

Statut : Les îles Plover et Payne et les îles Gyrfalcon, ainsi que celles situées dans le nord-est de la baie d'Ungava, ont été désignées Zones importantes pour la conservation des oiseaux au Canada (NU027, NU028, NU029; CCE, 1999).

Ouvrages cités :

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

CHAPDELAINE, G., A. BOURGET, W.B. KEMP, D.J. NAKASHIMA et D.J. MURRAY. 1986. « Population d'Eider à duvet près des côtes du Québec septentrional », p. 39–50 dans A. Reed (éd.), *Les eiders au Canada*, Publication hors série n° 47, Service canadien de la faune, Ottawa.

GASTON, A.J., et F.G. COOCH. 1986. « Observations of common eiders in Hudson Strait: aerial surveys in 1980–1983 », p. 51–54 dans A. Reed (éd.), *Les eiders au Canada*, Publication hors série n° 47, Service canadien de la faune, Ottawa.

LARNDER, M.M. 1968. « The ice », p. 318–341 dans C.S. Beals (éd.), *Science, history, and Hudson Bay*, vol. II, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

MACLAREN ATLANTIC INC. 1978. *Report on aerial surveys 77-2, 77-3, 77-4, Studies of seabird and marine mammals in Davis Strait, Hudson Strait, and Ungava Bay*, vol. 1 et 2, rapport inédit préparé pour la Compagnie pétrolière impériale Ltée, Aquitaine Co. Ltd. et Canada Cities Services Ltd.Calgary, 127 p.

NAKASHIMA, D.J. 1986. « Inuit knowledge of the ecology of the common eider in northern Quebec », p. 102–113 dans A. Reed (éd.), *Les eiders au Canada*, Publication hors série n° 47, Service canadien de la faune, Ottawa.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

REED, A. 1986. « Eiderdown harvesting and other uses of common eiders in spring and summer », p. 138–146 dans A. Reed (éd.), *Les eiders au Canada*, Publication hors série n° 47, Service canadien de la faune, Ottawa.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

Emplacement : 57° 30′ de latitude N. et 79° 45′ de longitude O.

Superficie : Aire marine – 1 880 km²; zone terrestre – 90 km²

Description : L'archipel des îles Sleeper est situé dans l'est de la baie d'Hudson, à environ 115 km au nord de la collectivité de Sanikiluaq. Cet archipel, qui compte plus de 360 îles, s'étend sur quelque 49 km, du nord vers le sud. Les eaux qui baignent les îles Sleeper sont relativement peu profondes et se trouvent dans la zone océanographique du Bas-Arctique, au point de rencontre avec la zone océanographique boréale (Nettleship et Evans, 1985). On trouvera une description plus détaillée de cet habitat terrestre dans Alexander *et al.* (1991).

La glace se forme le long du littoral en octobre et, dès novembre, elle peut s'étendre vers le large sur plusieurs kilomètres. Comme la côte orientale de la baie d'Hudson est exposée aux vents de l'ouest, l'accumulation de glace peut y être beaucoup moindre que dans d'autres régions. La glace se forme rapidement et continue de s'étendre en novembre et en décembre. Au début de janvier, on n'observe des eaux libres qu'entre les îles Belcher et l'embouchure de la baie James, ainsi que le long de la côte méridionale de la baie d'Hudson, entre la rivière Severn et la Grande rivière de la Baleine (Larnder, 1968). Des eaux libres persistantes sont présentes à l'ouest et au sud-ouest des îles Belcher (Montgomery, 1950; Freeman, 1970).

La débâcle dans les zones côtières peu profondes se produit en mai et, en général, la baie d'Hudson est relativement libre de glace à la mi-juillet (Larnder, 1968).

Valeur biologique : L'Eider à duvet (*Somateria mollissima sedentaria*) de la baie d'Hudson est présent toute l'année dans cette baie et la baie James. D'abord évalués à environ 45 000 (Abraham et Finney, 1986), les effectifs de *S. m. sedentaria* seraient aujourd'hui supérieurs à 100 000 selon de récents relevés effectués en hiver (H.G. Gilchrist, comm. pers.). Durant l'été, cet oiseau occupe tout le littoral de la baie d'Hudson, soit depuis l'inlet Chesterfield (nord-ouest de la baie d'Hudson) jusqu'à la baie James, puis jusqu'au cap Smith en remontant vers le nord, le long sur la côte orientale de la baie d'Hudson. En 1985, quelque 5 900 couples d'eiders (12 p. 100 des effectifs canadiens de cette sous-espèce) nichaient sur les îles Sleeper.

L'hiver, les eiders sont confinés aux aires d'eaux libres, et la majorité des *S. m. sedentaria* semblent se concentrer à proximité des fissures et des chenaux libres près des îles Belcher et Sleeper, ainsi que sur la rive sud de la baie d'Hudson (Freeman, 1970). En septembre, Manning (1976) a observé des concentrations d'oiseaux sur la côte occidentale du groupe principal des îles Belcher (site 33). Au début de l'hiver, les eiders se déplacent en grands nombres vers les eaux libres permanentes qui se trouvent à l'ouest et au nord des îles Belcher, près des îles Sleeper (leur déplacement variant selon la distribution des glaces) (Freeman, 1970). Ainsi, en 2000, la plupart des eiders occupaient les eaux libres au large de l'extrémité septentrionale des îles Sleeper, alors qu'en 2002, quelque 100 000 eiders ont été aperçus dans des chenaux situés à environ 10 km au sud-ouest des

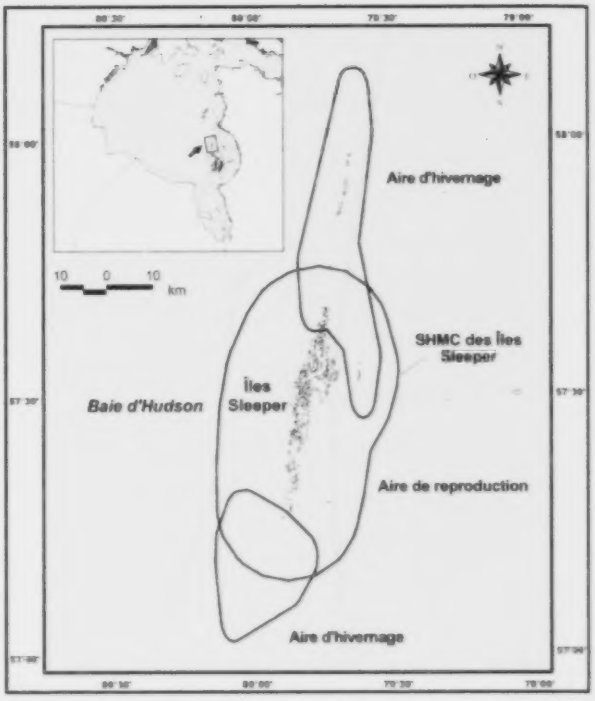

îles. Comme peu d'oiseaux ont été découverts ailleurs lors de ces relevés, il est probable que cette concentration représente la presque totalité de la population de *S. m. sedentaria*. Plus de 30 espèces d'oiseaux ont été observées sur les îles Sleeper (Manning, 1976).

Le phoque annelé (*Phoca hispida*) hiverne près des îles Sleeper, où l'on observe également de fortes concentrations de morses (*Odobenus rosmarus*) et d'ours blancs (*Ursus maritimus*) (Riewe, 1992; H.G. Gilchrist, comm. pers.).

Vulnérabilité : Les eiders sont vulnérables à la dégradation de leurs aires de rassemblement et d'alimentation.

Conflits possibles : L'exploration pétrolière dans le centre de la baie d'Hudson constitue une source potentielle de pollution. De plus, les vents dominants de l'est et du nord-ouest rendent la côte orientale de la baie fortement vulnérable aux dommages causés par les hydrocarbures (Nakashima et Murray, 1988).

Statut : Les îles Sleeper ont été désignées Zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NU033; CCE, 1999).

Ouvrages cités :

ABRAHAM, K.F., et G.H. FINNEY. 1986. « Eiders of the eastern Canadian Arctic », p. 55–73 dans A. Reed (éd.), *Les eiders au Canada*, Publication hors série n° 47, Service canadien de la faune, Ottawa.

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

FREEMAN, M.M.R. 1970. « Observations on the seasonal behavior of the Hudson Bay Eider (*Somateria mollissima sedentaria*) », *Can. Field-Nat.* 84:145–153.

LARNDER, M.M. 1968. « The ice », p. 318–341 dans C.S. Beals (éd.), *Science, history, and Hudson Bay*, vol. II, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

MANNING, T.H. 1976. *Birds and mammals of the Belcher, Sleeper, Ottawa, and King George islands, NWT*, Publication hors série n° 28, Service canadien de la faune, Ottawa, 40 p.

MONTGOMERY, M. 1950. « Hudson Bay ice reconnaissance 1949–50 », *Arctic Circle* 3:40–45.

NAKASHIMA, D.J., et D.J. MURRAY. 1988. *The Common Eider* (Somateria mollissima sedentaria) *of eastern Hudson Bay: a survey of nest colonies and Inuit ecological knowledge*, rapport n° 102 du Fonds renouvelable pour l'étude de l'environnement, Ottawa, 174 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

Emplacement : 56° 30' de latitude N. et 79° 30' de longitude O.

Superficie : 5 à 15 petites polynies récurrentes

Description : Les îles Belcher forment, dans le sud-est de la baie d'Hudson, un archipel de milliers de petites îles basses à assise rocheuse exposée, dont la taille augmente lentement sous l'effet du relèvement isostatique. La collectivité de Sanikiluaq se trouve sur l'île Flaherty. Alexander *et al.* (1991) fournissent une description plus détaillée de l'habitat terrestre de cette région.

Les eaux relativement peu profondes entourant les îles Belcher se situent dans la zone océanographique du Bas-Arctique, au point de rencontre avec la zone océanographique boréale (Nettleship et Evans, 1985). Au-delà des îles Belcher, le courant coule habituellement vers le nord, bien que la marée montante entraîne les eaux vers le sud et que la marée descendante les ramène vers le nord (McDonald *et al.*, 1997). Selon les connaissances traditionnelles inuites, la force des courants a diminué dans cette région au fil des ans (McDonald *et al.*, 1997). La glace se forme le long du littoral en octobre et peut s'étendre vers le large sur plusieurs kilomètres en novembre. Comme la côte orientale de la baie d'Hudson est exposée aux vents de l'ouest, l'accumulation de glace peut y être beaucoup moindre que dans d'autres régions. La glace se forme rapidement et continue de s'étendre en novembre et en décembre. Au début de janvier, on n'observe des eaux libres qu'entre les îles Belcher et l'embouchure de la baie James, ainsi que le long de la côte méridionale de la baie d'Hudson, entre la rivière Severn et la Grande rivière de la Baleine (Larnder, 1968). Même si l'amplitude des marées n'est que d'environ 0,5 m autour des îles, il y a de très forts courants dans les eaux peu profondes (McDonald *et al.*, 1997). Des zones d'eaux libres persistantes se forment autour des îles Belcher (Gilchrist et Robertson, 2000), mais leur nombre peut varier sensiblement d'une année à l'autre. Par exemple, il y avait 35 polynies autour des îles Belcher dans les années 1950, mais seulement 3 au début des années 1990 (McDonald *et al.*, 1997). Plus de 35 espèces d'oiseaux ont été recensées sur ces îles (Manning, 1976).

La débâcle dans les eaux côtières peu profondes se produit en mai et, en général, la baie d'Hudson est relativement libre de glace à la mi-juillet (Larnder, 1968).

Valeur biologique : L'Eider à duvet (*Somateria mollissima sedentaria*) de la baie d'Hudson est présent toute l'année dans cette baie et dans la baie James. D'abord évalués à environ 45 000 (Abraham et Finney, 1986), les effectifs de *S. m. sedentaria* seraient aujourd'hui supérieurs à 100 000 selon de récents relevés effectués en hiver (H.G. Gilchrist, comm. pers.). Durant l'été, cet oiseau occupe tout le littoral de la baie d'Hudson, soit depuis l'inlet Chesterfield (dans le nord-ouest de la baie d'Hudson) jusqu'à la baie James, puis jusqu'au cap Smith en remontant vers le nord, le long de la côte orientale de la baie d'Hudson. Au milieu des années 1980, quelque 7 000 couples d'eiders nichaient dans les îles North Belcher et South Flaherty (7 p. 100 des effectifs canadiens), selon les estimations de Nakashima et Murray (1988); or, à la fin des années 1990, ce

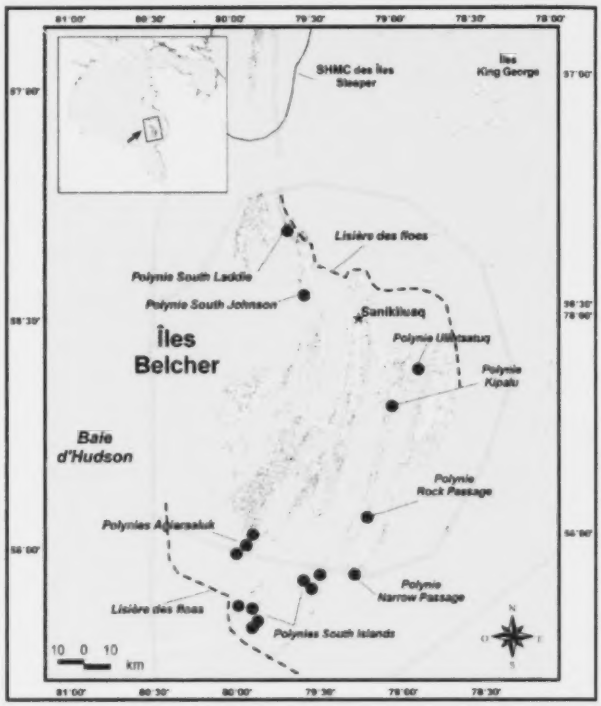

nombre avait diminué de 75 p. 100 (Robertson et Gilchrist, 1998). Les populations locales d'eiders représentent une importante source de nourriture et de duvet pour les collectivités.

L'hiver, les eiders sont confinés aux aires d'eaux libres, et la majorité des *S. m. sedentaria* semblent se concentrer à proximité des fissures et des chenaux libres près des îles Belcher et Sleeper (site 32), ainsi que sur la rive méridionale de la baie d'Hudson (Freeman, 1970). Autour des îles Belcher, les polynies et la lisière des floes accueillent un nombre considérable d'oiseaux : Gilchrist et Robertson (2000) ont observé jusqu'à 300 eiders et 300 Hareldes kakawis (*Clangula hyemalis*) dans les polynies et plus de 10 000 eiders hivernant sur la lisière des floes. Certaines polynies peuvent aussi servir de dortoir à des milliers d'oiseaux, selon la configuration des glaces et la direction des vents (H.G. Gilchrist, données inédites). Le vent influe également sur la répartition d'autres espèces (McDonald *et al.* 1997). Les eaux libres autour des îles Belcher pourraient donc accueillir plus de 10 p. 100 des effectifs canadiens de *S. m. sedentaria* durant l'hiver. Comme ces oiseaux ne migrent pas, un grand nombre d'entre eux risquent d'être privés de nourriture, et il pourrait y avoir un déclin marqué de leurs effectifs pendant les années où la couverture de glace est épaisse (Robertson et Gilchrist, 1998).

Le phoque annelé (*Phoca hispida*) hiverne près des îles Sleeper, tout comme certains bélugas (*Delphinapterus leucas*); cette région compte en outre de fortes concentrations locales de morses (*Odobenus rosmarus*) et d'ours blancs (*Ursus maritimus*) (Riewe, 1992).

Vulnérabilité : Les eiders sont vulnérables à la dégradation de leurs aires de rassemblement et d'alimentation ainsi qu'à la récolte excessive de duvet dans les colonies nicheuses.

Conflits possibles : L'exploration pétrolière dans le centre de la baie d'Hudson représente une source potentielle de pollution. Les vents dominants de l'ouest et du nord-ouest rendent la côte orientale de la baie très vulnérable aux dommages qui pourraient être causés par les hydrocarbures (Nakashima et Murray, 1988).

Statut : Les îles North Belcher et South Flaherty ont été désignées Zones importantes pour la conservation des oiseaux au Canada (NU031, NU100; CCE, 1999).

Ouvrages cités :

ABRAHAM, K.F., et G.H. FINNEY. 1986. « Eiders of the eastern Canadian Arctic », p. 55–73 dans A. Reed (éd.), *Les eiders au Canada*, Service canadien de la faune, Publication hors série n° 47, Ottawa.

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

FREEMAN, M.M.R. 1970. « Observations on the seasonal behavior of the Hudson Bay Eider (*Somateria mollissima sedentaria*) », *Can. Field-Nat.* 84:145–153.

GILCHRIST, H.G., et G.J. ROBERTSON. 2000. « Observations of marine birds and mammals wintering at polynyas and ice edges in the Belcher Islands, Nunavut, Canada », *Arctic* 53:61–68.

LARNDER, M.M. 1968. « The ice », p. 318–341 dans C.S. Beals (éd.), *Science, history, and Hudson Bay*, vol. II, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

MANNING, T.H. 1976. *Birds and mammals of the Belcher, Sleeper, Ottawa, and King George islands, NWT*, Publication hors série n° 28, Service canadien de la faune, Ottawa, 40 p.

MCDONALD, M., L. ARRAGUTAINAQ et Z. NOVALINGA. 1997. *Voices from the Bay*, Comité canadien des ressources arctiques, Ottawa, 98 p.

NAKASHIMA, D.J., et D.J. MURRAY. 1988. *The Common Eider* (Somateria mollissima sedentaria) *of eastern Hudson Bay: a survey of nest colonies and Inuit ecological knowledge*, rapport n° 102 du Fonds renouvelable pour l'étude de l'environnement, Ottawa, 174 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

RIEWE, R. (éd.). 1992. *Nunavut atlas*, Institut circumpolaire canadien, Edmonton.

ROBERTSON, G.J., et H.G. GILCHRIST. 1998. « Evidence for population declines among common eiders breeding in the Belcher Islands, Northwest Territories », *Arctic* 51:478–485.

Emplacement : 54° 00' de latitude N. et 82° 00' de longitude O.

Superficie : Aire marine – 7 860 km²; zone terrestre – 41 km²

Description : Le littoral du nord de l'Ontario longe la côte méridionale de la baie d'Hudson vers le sud, jusque dans la baie James. Cette aire marine est située juste au large des basses terres de la baie d'Hudson, qui sont constituées de basse toundra et de muskeg. Le littoral appartient à la province de l'Ontario, mais les eaux et les îles font partie du Nunavut.

Situées dans la zone océanographique boréale, les eaux côtières sont peu profondes (Nettleship et Evans, 1985). On observe une lente remontée du littoral à partir de la baie d'Hudson en raison du relèvement isostatique. Le courant coule habituellement vers l'est, le long de la côte septentrionale de la province, pour se diriger ensuite vers le sud, le long de la rive occidentale de la baie James (McDonald *et al.*, 1997). L'amplitude des marées n'y est que d'environ 0,5 m. Selon les connaissances traditionnelles inuites, la condition des glaces a changé au fil des ans, phénomène qui pourrait être lié aux variations climatiques ou aux projets d'aménagement hydroélectrique le long des grandes rivières du Nouveau-Québec et de l'Ontario (McDonald *et al.*, 1997). La glace se forme le long du littoral en octobre et peut s'étendre sur plusieurs kilomètres vers le large en novembre. Au début de janvier, la glace recouvre la majeure partie de la baie d'Hudson et de la baie James, bien que l'on observe la présence d'eaux libres à l'embouchure de la baie James et le long de la côte méridionale de la baie d'Hudson, entre la rivière Severn et la Grande rivière de la Baleine (Larnder, 1968). La débâcle dans les eaux côtières peu profondes se produit en mai et, en général, la baie d'Hudson est relativement libre de glace à la mi-juillet (Larnder, 1968).

Valeur biologique : Cette aire marine sert d'aire de mue à quelque 90 000 Macreuses noires mâles (*Melanitta nigra*) (Ross 1983, 1994), ce qui pourrait représenter 320 000 macreuses, tous âges et sexes confondus (Ross, 1994). Cependant, les données sur la Macreuse noire sont très déficientes. La population actuelle est évaluée à environ 185 000 couples nicheurs (Bordage et Savard, 1995). Si cette estimation s'avère juste, cette aire de mue accueillerait 97 p. 100 des effectifs de cette espèce. Il convient toutefois de noter que la côte orientale de la baie James compte d'autres importantes aires de mue et de rassemblement (Benoît *et al.*, 1991). Les effectifs totaux sont donc probablement supérieurs à l'estimation actuelle. Il n'en demeure pas moins que cette aire marine est vitale au cycle biologique annuel de cette espèce. La macreuse mue à cet endroit et s'y nourrit de moules bleues (*Mytilus edulis*) et d'autres mollusques.

Certains Eiders à duvet (*Somateria mollissima sedentaria*) de la baie d'Hudson sont présents toute l'année dans la baie James et la baie d'Hudson (Abraham et Finney 1986). La Bernache du Canada (*Branta canadensis*) et la Petite Oie des neiges (*Chen caerulescens caerulescens*),

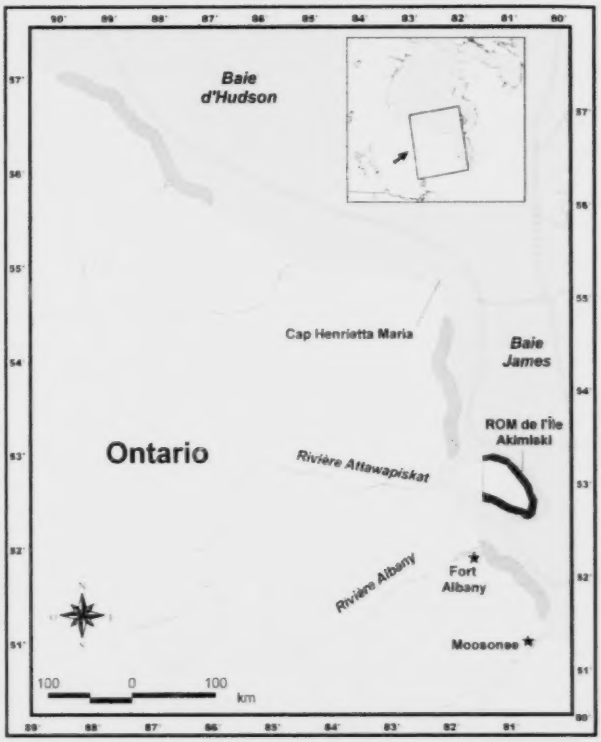

quant à elles, fréquentent les zones côtières (McDonald *et al.*, 1997).

Au printemps, on trouve aussi le béluga (*Delphinapterus leucas*) dans la région, dont le littoral procure une importante aire de mise bas pour l'ours blanc (*Ursus maritimus*) (McDonald *et al.*, 1997).

Vulnérabilité : Les canards de mer sont vulnérables à la dégradation de leurs aires de rassemblement et d'alimentation.

Conflits possibles : L'exploration pétrolière dans le centre de la baie d'Hudson représente une source potentielle de pollution (Nakashima et Murray, 1988).

Statut : Les eaux de la baie James font partie de la réserve de la baie James (Alexander *et al.*, 1991).

Ouvrages cités :

ABRAHAM, K.F., et G.H. FINNEY. 1986. « Eiders of the eastern Canadian Arctic », p. 55–73 dans A. Reed (éd.), *Les eiders au Canada*, Publication hors série n° 47, Service canadien de la faune, Ottawa.

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

BENOÎT, R., A. REED, R. LALUMIÈRE et G. MORISSETTE. 1991. *Utilisation par la sauvagine des habitats côtiers de la Baie of Many Islands, Baie James*, rapport technique du Groupe Environnement Shooner inc. pour la Direction Ingénierie et Environnement de la SEBJ, 62 p. + annexes.

BORDAGE, D., et J.-P.L. SAVARD. 1995. « Black Scoter (*Melanitta nigra*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 177, The Birds of North America, Inc., Philadelphie.

LARNDER, M.M. 1968. « The ice », p. 318–341 dans C.S. Beals (éd.), *Science, history, and Hudson Bay*, vol. II, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

MCDONALD, M., L. ARRAGUTAINAQ et Z. NOVALINGA. 1997. *Voices from the Bay*, Comité canadien des ressources arctiques, Ottawa, 98 p.

NAKASHIMA, D.J., et D.J. MURRAY. 1988. *The Common Eider* (Somateria mollissima sedentaria) *of eastern Hudson Bay: a survey of nest colonies and Inuit ecological knowledge*, rapport n° 102 du Fonds renouvelable pour l'étude de l'environnement, Ottawa, 174 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

ROSS, R.K. 1983. « An estimate of the Black Scoter, *Melanitta nigra*, population moulting in James and Hudson bays », *Can. Field-Nat.* 97:147–150.

ROSS, R.K. 1994. « The Black Scoter in northern Ontario », *Ont. Birds* 12:1–7.

6.0 Discussion

Contrairement au paysage terrestre de l'Arctique, qui paraît gelé et statique, la composante marine de cette vaste région est dynamique. Certains repères marins, par exemple les polynies près des îles Belcher, sont présents chaque année au même endroit (Gilchrist et Robertson, 2000). D'autres, tels que la lisière des floes le long de l'île Bylot, dans l'est du détroit de Lancaster, réapparaissent à des endroits légèrement différents ou sont complètement absents certaines années (Stirling et Cleator, 1981; Dickins *et al.*, 1990). Les oiseaux de l'Arctique qui fréquentent ces aires marines adaptent leur période de reproduction et leurs couloirs de migration en fonction des habitats disponibles, ce qui complique le relevé des habitats marins clés. De plus, l'emplacement précis d'un habitat marin peut parfois varier légèrement d'une année à l'autre selon la condition annuelle des glaces. L'importance d'un site particulier peut aussi changer au fil des ans en fonction des fluctuations des populations d'oiseaux et des changements à long terme de l'état des habitats. Les 34 sites décrits dans le présent document représentent les régions pour lesquelles les données scientifiques montrent que plus de 1 p. 100 des effectifs canadiens d'une espèce d'oiseau utilise chaque année le site comme aire de migration, de reproduction, d'alimentation, de mue ou d'hivernage. L'importance de ces sites et de ceux non encore découverts sera réévaluée à la lumière des nouvelles données qui seront disponibles.

Parmi les sites que nous avons recensés, 20 se trouvent dans la zone océanographique du Haut-Arctique, 13 dans la zone océanographique du Bas-Arctique et 1 dans la zone océanographique boréale (Nettleship et Evans, 1985). La presque totalité des sites du Haut-Arctique sont des habitats marins clés pour les oiseaux de mer (alcidés et procellariidés) et les goélands (laridés), alors que bon nombre des sites du Bas-Arctique et de la zone océanographique boréale doivent leur importance à la présence, à une période ou une autre de l'année, d'une proportion appréciable sur le plan national des populations de sauvagine. La zone du Haut-Arctique compte également les deux plus grandes colonies de Guillemots de Brünnich du Canada.

6.1 Lacunes dans les données actuelles

L'examen des publications scientifiques et des données inédites sur ces sites fait ressortir les écarts dans la qualité des données disponibles. Les meilleures données que nous possédons sont sans doute celles qui portent sur les emplacements autour des colonies d'oiseaux de mer (p. ex. l'île Prince Leopold) et sur les polynies distinctes et isolées (p. ex. le chenal Lambert et les îles Belcher). Dans le cas des colonies d'oiseaux de mer, leur taux élevé de survie et leur caractère philopatrique nous permettent de prévoir le nombre d'individus près des colonies l'été (Gaston et Nettleship, 1981). De même, le nombre d'oiseaux est prévisible dans les polynies, car les autres zones d'eaux libres où peuvent se trouver les espèces durant l'hiver ou au cours de leur migration sont rares. En outre, les relevés itératifs effectués dans les polynies continuent de révéler la présence de fortes concentrations d'oiseaux (voir p. ex. Alexander *et al.*, 1997). Dans ces deux cas, l'emplacement des habitats marins clés varie très peu d'année en année, et nous considérons comme très fiables les estimations du nombre d'oiseaux.

Pour d'autres sites, notre évaluation du statut de l'habitat repose sur des estimations établies essentiellement à partir d'une série de relevés, et cela vaut particulièrement pour les sites bordant la lisière des floes et le pack dans la baie de Baffin et le détroit de Davis (voir p. ex. McLaren,1982), ainsi que pour certaines colonies petites ou éloignées (p. ex. l'île Hantzsch). Malgré la validité et la rigueur de ces données, celles-ci commencent à dater, et peu de nouvelles informations sur la plupart de ces régions ont été compilées au cours des 25 dernières années. Or, la répartition, l'étendue et l'épaisseur annuelles des glaces dans l'Arctique évoluent rapidement (Parkinson, 2000; Grumet *et al.*, 2001), et la répartition des oiseaux migrateurs pourrait elle aussi changer.

Dans certains sites clés (notamment Hell Gate et le détroit de Cardigan), des différences allant jusqu'à un ordre de grandeur ont été observées entre les estimations établies à différentes périodes. Ces écarts pourraient être dus en partie aux variations annuelles de la condition des glaces au moment où les relevés ont été effectués (Gaston et Hipfner, 1998), le régime de la débâcle ayant des effets néfastes sur certaines espèces (Hunt, 1991; H.G. Gaston et A.J. Gilchrist, données inédites), particulièrement la Mouette tridactyle, dont les effectifs diminuent dans certaines colonies isolées plus petites les années où la glace se forme tardivement (île Browne, baie Batty). Dans d'autres cas, ces écarts peuvent s'expliquer par des différences dans les méthodes d'enquête. À la pointe Skruis (site 5), par exemple, le nombre de Guillemots à miroir (espèce discrète et

intrinsèquement difficile à étudier) a été évalué à 10 000 couples en 1973 (relevé effectué à partir d'un avion à voilure fixe), mais à seulement 1 585 oiseaux en 1984 (relevé par hélicoptère). D'autres relevés devront être réalisés, peut-être par bateau ou à partir du rivage, pour expliquer les écarts dans les estimations des populations locales.

6.2 Défis à surmonter

Il faudra évidemment corriger les écarts dans les estimations ou procéder à de nouveaux relevés pour accroître nos connaissances sur les habitats marins clés. La composante marine de l'Arctique demeure, à bien des égards, une région inconnue. Idéalement, il aurait fallu mener davantage de recherches et de suivis dans cette région pendant la période entre les relevés exhaustifs effectués dans les années 1970 et le début du nouveau millénaire. Malheureusement, il n'est pas toujours possible de répondre aux attentes. La majeure partie des premiers relevés dans l'Arctique avait été menée dans le but d'évaluer les effets possibles sur l'environnement de l'exploitation minière et du transport des ressources naturelles et raffinées à destination et en provenance de cette région. Il n'a cependant pas encore été prouvé qu'il était rentable d'entreprendre de vastes projets d'extraction gazière, pétrolière et minière dans le Haut-Arctique. Comme il n'était pas pressant d'obtenir de nouvelles données sur la répartition des espèces fauniques en vue d'évaluations environnementales et qu'il manquait de ressources financières pour appuyer pareils projets, il était trop coûteux de répéter la plupart des travaux réalisés par divers biologistes du secteur public ou de sociétés d'experts-conseils (Nettleship, 1980; McLaren, 1982). Par ailleurs, dans le cas des sites pour lesquels nous disposons de données étayées et avons entrepris des démarches officielles en vue de leur protection, des changements sont survenus. Ainsi, depuis la signature des ententes sur les revendications territoriales, l'établissement d'une nouvelle aire protégée — qu'il s'agisse d'un refuge d'oiseaux migrateurs, d'une réserve nationale de faune, d'une réserve marine d'espèces sauvages, d'un parc territorial ou d'un parc national — requiert de vastes consultations avec les collectivités et les intervenants concernés, l'approbation d'une variété d'organisations non gouvernementales (p. ex. le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, la Qikiqtani Inuit Association, la Nunavut Tunngavik Incorporated) ainsi que l'élaboration d'une entente, pour chaque site, sur les répercussions et les retombées pour les Inuits. Or, toutes ces mesures exigent du temps.

6.3 Réalisations

Malgré les obstacles énoncés ci-dessus, des progrès considérables ont été réalisés dans l'identification et la protection de certains habitats marins clés depuis les premiers travaux de reconnaissance (Nettleship, 1980; McLaren, 1982) et depuis la désignation de 71 aires écologiques importantes dans l'Arctique dans le cadre du Programme biologique international (Revel, 1981).

Par ailleurs, les programmes de baguage et la surveillance de colonies précises d'oiseaux de mer, menés dans le but de repérer les sites marins, nous ont permis de suivre les profils de migration (Donaldson *et al.*, 1997), d'évaluer les changements dans les populations de certaines espèces (Gaston, 2002), de mesurer les effets de la chasse, de la collecte des œufs et de la pollution sur les oiseaux de mer (Gaston et Elliot, 1991). Dans des colonies, notamment à l'île Coats, nous avons recueilli suffisamment de données pour évaluer les effets de l'âge, des prédateurs ou des régimes climatiques annuels sur le succès de la reproduction et le recrutement (de Forest et Gaston, 1996; Gilchrist et Gaston, 1997; Gaston et Hipfner, 1998), ce qui nous a permis de mieux comprendre la dynamique de certaines espèces, en particulier les guillemots (*Uria* sp.). De plus, grâce aux récents progrès technologiques, notamment en télémétrie par satellite (Falk *et al.*, 2001), nous disposons aujourd'hui de données essentielles permettant de relier, d'une part, l'utilisation de l'habitat par des ressources fauniques communes à plusieurs pays (en particulier le Canada, les États-Unis et le Groenland) et, d'autre part, la répartition des habitats marins clés entre les aires de reproduction et les aires d'hivernage (H.G. Gilchrist, données inédites). Quelques études à l'échelle de l'écosystème nous ont aussi permis de mieux comprendre les réseaux trophiques de l'Arctique (Lewis *et al.*, 1996; Hobson *et al.*, 2001) et l'importance des lisières de glaces et des polynies pour la faune marine (Stirling, 1997).

Quant aux mesures de protection proprement dites, deux nouveaux refuges d'oiseaux migrateurs, deux nouvelles réserves nationales de faune (tableau 1) ainsi que deux nouveaux parcs nationaux (Quttinirpaq et Sirmilik) ont été créés au cours des années 1990. Les travaux se poursuivent en vue de créer deux autres réserves nationales de faune dans la portion orientale de l'île de Baffin (Mallory, données inédites) et deux parcs nationaux. En outre, de nombreux habitats terrestres clés qui comptent des composantes marines ont déjà été identifiés (Alexander *et al.*, 1991) et intégrés dans les plans d'aménagement du territoire (voir p. ex. Nunavut Planning Commission, 2000). Au Nunavut, les activités liées à l'utilisation des terres sont examinées par une commission, la Nunavut Impact Review Board, laquelle communique les demandes à nombre d'organismes du Nord; ce processus permet de tenir compte des habitats clés lors de la présentation de propositions portant sur l'utilisation des terres.

6.4 Prochaines étapes

L'identification des habitats marins clés pour les oiseaux migrateurs dans l'Arctique est un processus continu. L'évolution naturelle, l'écologie de la reproduction et la dynamique des populations de certains oiseaux de mer de l'Arctique doivent faire l'objet d'un examen plus approfondi afin que l'on puisse mieux connaître les besoins de ces espèces en matière d'habitat. Dans bien des cas, l'information doit être mise à jour pour que nous puissions évaluer l'utilisation et la valeur actuelles de l'habitat pour les espèces sauvages; dans d'autres, il s'agit de mieux définir les limites des habitats actuels. Parmi les étapes requises en vue de la reconnaissance et de la protection éventuelle des aires marines de l'Arctique, on compte les suivantes :

1. Poursuivre les travaux avec les collectivités concernées pour favoriser la reconnaissance et la protection des habitats marins clés pour les oiseaux.

- Les habitats marins clés doivent être identifiés et intégrés dans les plans d'aménagement du territoire.
- Lorsqu'il y a lieu, de nouvelles réserves nationales de faune ou réserves marines d'espèces sauvages doivent être créées. Tout comme dans le cas des habitats terrestres clés, la création de telles réserves en milieu marin ne pourra être réalisée et s'avérer efficace qu'avec l'appui des collectivités locales.
- Le SCF doit participer à d'autres initiatives fédérales, territoriales et non gouvernementales sur la gestion des océans. Dans certains cas, le chevauchement d'habitats marins clés pour les oiseaux migrateurs avec des aires clés de mammifères marins pourrait mener à l'établissement d'aires protégées par un autre organisme ou ministère (p. ex. Parcs Canada, Pêches et Océans Canada).

2. Effectuer un suivi régulier d'un plus grand nombre de colonies pour déterminer les fluctuations annuelles des effectifs.
   - La priorité devrait aller aux colonies ou aux aires marines qui n'ont été visitées qu'une seule fois ainsi qu'à celles dont la visite remonte déjà à quelques années (p. ex. plus de 20 ans).
   - Dans la mesure du possible, des relevés systématiques devraient être réalisés au moyen de protocoles compatibles aux endroits où des différences appréciables ont été observées dans la taille estimative des colonies.
3. Effectuer de nouveaux relevés de certaines aires marines à des périodes qui permettent de surveiller la répartition des oiseaux durant les principales étapes de leur cycle annuel.
   - Parmi les aires prioritaires figurent le bassin Foxe, le littoral de la baie d'Hudson, le détroit de Jones, la baie Cumberland et la baie Frobisher. Toutes ces régions abritent un grand nombre d'oiseaux qui les utilisent comme aires de reproduction, de mue ou de migration. Malheureusement, les données sur ces régions sont particulièrement déficientes ou périmées.
4. Porter une plus grande attention aux espèces non prises en compte dans les études sur le terrain.
   - Les principales espèces qui devraient être étudiées plus à fond sont le Fulmar boréal, la Mouette tridactyle et le Guillemot à miroir. Nos connaissances sont déficientes en ce qui a trait aux liens entre le cycle annuel de ces espèces et le rôle que jouent les habitats marins ou les conditions climatiques annuelles dans le succès de leur reproduction dans l'Arctique canadien. En outre, nos connaissances sont pratiquement nulles en ce qui a trait aux différences potentielles dans l'utilisation des habitats, le succès de la reproduction ou la dynamique des populations de différentes colonies.
5. Intensifier la collaboration avec les partenaires dans le but de recueillir des données sur la répartition des oiseaux de mer.
   - La collaboration avec les entreprises touristiques qui offrent des croisières dans l'Arctique a permis de recueillir des données sur certaines espèces (voir p. ex. Mallory *et al.*, 2003). Il faudrait donc encourager la mise en œuvre d'autres initiatives du genre.
   - Par ailleurs, la distribution de feuillets d'information et le suivi auprès d'intervenants des collectivités (p. ex. les agents des ressources naturelles, les pourvoyeurs, les organisations de chasse et de piégeage) pourraient aider à mieux informer ces derniers sur les répartitions locales des oiseaux de mer durant l'année.
   - Les connaissances écologiques locales sur certaines espèces peuvent fournir des renseignements essentiels sur les oiseaux, et ce, à des endroits ou à des périodes de l'année qui n'ont pas été étudiés par les scientifiques (voir p. ex. Gilchrist et Robertson, 2000; Mallory *et al.*, 2001).

En ce début de XXI^{e} siècle, le milieu marin de l'Arctique subit de plus en plus de changements. Un plus grand nombre de navires sillonnent la région pour aller approvisionner les collectivités locales ou à des fins touristiques (Hall et Johnston, 1995). Les journaux des collectivités de l'Arctique laissent même entrevoir la possibilité d'un trafic régulier dans le passage du Nord-Ouest en raison de l'amincissement et de la diminution des glaces de mer dans la région (Parkinson, 2000). Enfin, l'exploitation récente des mines de diamants et les nouveaux projets d'exploration pétrolière et gazière, combinés à l'exploitation des traditionnelles mines de plomb et de zinc, ont ravivé les inquiétudes entourant les effets d'une détérioration de l'environnement sur les oiseaux de mer de l'Arctique. Il est donc impératif de porter une attention accrue aux habitats marins clés pour les oiseaux migrateurs afin d'assurer la préservation à long terme de ces ressources fauniques.

7.0 Ouvrages cités

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, Publication hors série n° 71, Service canadien de la faune, Ottawa.

ALEXANDER, S.A., D.L. DICKSON et S.E. WESTOVER. 1997. « Spring migration of eiders and other waterbirds in offshore areas of the western Arctic », p. 6–20 dans D.L. Dickson (éd.), *King and Common eiders of the western Canadian Arctic*, Publication hors série n° 94, Service canadien de la faune, Ottawa.

ARRIGO, K.R., et C.R. MCCLAIN. 1994. « Spring phytoplankton production in the western Ross Sea », *Science* 266:161–163.

ATKINSON-WILLES, G.L. 1976. « The numerical distribution of ducks, geese, swans, and coots as a guide in assessing the importance of wetlands in mid-winter », p. 199–254 dans M. Smart (éd.), *Proceedings of the International Conference on the Conservation of Wetlands and Waterfowl*, Heiligenhafen, République fédérale d'Allemagne, Bureau international de recherches sur la sauvagine, Slimbridge, Royaume-Uni.

BAIRD, P.H. 1994. « Black-legged Kittiwake (*Rissa tridactyla*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 92, The Birds of North America, Inc., Philadelphie, 28 p.

BARBER, D., R. MARSDEN, P. MINNETT, G. INGRAM et L. FORTIER. 2001. « Physical processes within the North Water (NOW) Polynya », *Atmosphere-Ocean* 39:163–166.

BARRY, T.W. 1968. « Observations of natural mortality and native use of eider ducks along the Beaufort Sea coast », *Can. Field-Nat.* 82:140–144.

BARRY, T.W. 1986. « Eiders of the western Canadian Arctic », p. 74–81 dans A. Reed (éd.), *Les eiders au Canada*, Publication hors série n° 47, Service canadien de la faune, Ottawa.

BÉCHET, A., J.-L. MARTIN, P. MEISTER et C. RABOUAM. 2000. « A second breeding site for Ross's Gull (*Rhodostethia rosea*) in Nunavut, Canada », *Arctic* 53:234–236.

BORDAGE, D., et J.-P.L. SAVARD. 1995. « Black Scoter (*Melanitta nigra*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 177, The Birds of North America, Inc., Philadelphie.

BRADSTREET, M.S.W., et R.G.B. BROWN. 1985. « Feeding ecology of the Atlantic Alcidae », p. 264–318 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

BROWN, R.G.B., et D.N. NETTLESHIP. 1981« The biological significance of polynyas to arctic colonial seabirds », p. 56–66 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

BROWN, R.G.B., D.N. NETTLESHIP, P. GERMAIN, C.E. TULL et T. DAVIS. 1975. *Atlas des oiseaux de mer de l'est du Canada*, Service canadien de la faune, Ottawa.

BUTLER, R.G., et D.E. BUCKLEY. 2002. « Black Guillemot (*Cepphus grylle*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 675, The Birds of North America, Inc., Philadelphie.

CCE (COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE). 1999. *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord*, Montréal, 363 p. (consulter également le site www.ibacanada.com).

CHAPDELAINE, G. 1997. « Pattern of recoveries of banded razorbills (*Alca torda*) in the western Atlantic and survival rates of adults and immatures », *Colon. Waterbirds* 20:47–54.

CHAPDELAINE, G., A.W. DIAMOND, R.D. ELLIOT et G.J. ROBERTSON. 2001. *Status and population trends of the Razorbill in eastern North America*, Publication hors série n° 105, Service canadien de la faune, Ottawa.

COSTANZA, R., F. ANDRADE, P. ANTUNES, M. VAN DEN BELT, D. BOERSMA, D.F. BOESCH, F. CATARINO, S. HANNA, K. LIMBURG, B. LOW, M. MOLITOR, J.G. PEREIRA, S. RAYNER et R. SANTOS. 1998. « Principles for sustainable governance of the oceans », *Science* 281:198–199.

DAY, J.C., et J.C. ROFF. 2000. *Planning for representative marine protected areas — a framework for Canada's oceans*, Fonds mondial pour la nature (Canada), Toronto.

DAY, R., I. STENHOUSE et H.G. GILCHRIST. 2001. « The Sabine's Gull, *Xema sabini* », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 593, The Birds of North America, Inc., Philadelphie.

DE FOREST, L.N., et A.J. GASTON. 1996. « The effect of age on timing of breeding and reproductive success in the Thick-billed Murre », *Ecology* 77:1001–1011.

DICKINS, D., K. BJERKELUND, P. VONK, S. POTTER, K. FINLEY, R. STEPHEN, C. HOLDSWORTH, D. REIMER, A. GODON, W. DUVAL, I. BUIST et A. SEKERAK. 1990. *Lancaster Sound Region — a coastal atlas for environmental protection*, DF Dickins Associates Ltd., Vancouver.

DICKSON, D.L., et H.G. GILCHRIST. 2001. « Status of marine birds of the southeastern Beaufort Sea », *Arctic* 55 (suppl.):46–58.

DONALDSON, G.M., A.J. GASTON, J.W. CHARDINE, K. KAMPP, D.N. NETTLESHIP et R.D. ELLIOT. 1997. *Winter distributions of thick-billed murres from the eastern Canadian Arctic and western Greenland in relation to age and time of year*, Publication hors série n° 96, Service canadien de la faune, Ottawa.

DURINCK, J., et K. FALK. 1996. « The distribution and abundance of seabirds off southwestern Greenland in autumn and winter 1988–1989 », *Polar Res.* 15:23–42.

ENG, M., J. GREEN, L. LITTLE et S. AUCHTERLONIE. 1989. *A review of International Biological Programme sites in the Northwest Territories*, rapport inédit, équipe de travail du Programme biologique international, Yellowknife.

FALK, K., et S. MOELLER. 1995. « Satellite tracking of high-arctic northern fulmars », *Polar Biol.* 15:495–502.

FALK, K., L. DALL'ANTONIA et S. BENVENUTTI. 2001. « Mapping pre- and post-fledging foraging locations of thick-billed murres in the North Water Polynya », *Ecography* 24:625–632.

FOURNIER, M.A., et J.E. HINES. 1994. « Effects of starvation on muscle and organ mass of King Eiders *Somateria spectabilis* and the ecological and management implications », *Wildfowl* 45:188–197.

FULLER, R.J. 1980. « A method of assessing the ornithological interest of sites for conservation », *Biol. Conserv.* 17:229–239.

GASTON, A.J. 1996. *Les questions de conservation et le Service canadien de la faune, priorités concernant les oiseaux marins*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa.

GASTON, A.J. 2002. « Studies of high-latitude seabirds, 5 », *Monitoring Thick-billed Murres in the eastern Canadian Arctic, 1976–2000*, Publication hors série n° 106, Service canadien de la faune, Ottawa.

GASTON, A.J., et R.D. ELLIOT. 1991. « Studies of high-latitude seabirds, 2 », *Conservation biology of Thick-billed Murres in the Northwest Atlantic*, Publication hors série n° 69, Service canadien de la faune, Ottawa, 63 p.

GASTON, A.J., et J.M. HIPFNER. 1998. « The effect of ice conditions in northern Hudson Bay on breeding by thick-billed murres (*Uria lomvia*) », *Can. J. Zool.* 76:480–492.

GASTON, A.J., et J.M. HIPFNER. 2000. « Thick-billed Murre (*Uria lomvia*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 497, Philadelphie, The Birds of North America Inc.

GASTON, A.J., et D.N. NETTLESHIP. 1981. *La Marmette de Brünnich de l'île Prince Leopold*, Monographie n° 6, Service canadien de la faune, Ottawa.

GASTON, A.J., D.K. CAIRNS, R.D. ELLIOT et D.G. NOBLE. 1985. *A natural history of Digges Sound*, Publication hors série n° 46, Service canadien de la faune, Ottawa, 62 p.

GILCHRIST, H.G. 2001. « Glaucous Gull (*Larus hyperboreus*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 573, The Birds of North America, Inc., Philadelphie.

GILCHRIST, H.G., et A.J. GASTON. 1997. « Effects of murre nest site characteristics and wind conditions on predation by glaucous gulls », *Can. J. Zool.* 75:518–524.

GILCHRIST, H.G., et G.J. ROBERTSON. 2000. « Observations of marine birds and mammals wintering at polynyas and ice edges in the Belcher Islands, Nunavut, Canada », *Arctic* 53:61–68.

GODFREY, W.E. 1986. *Les oiseaux du Canada*, Musée national des sciences naturelles, Ottawa.

GOUDIE, R.I., G.J. ROBERTSON et A. REED. 2000. « Common Eider (*Somateria mollissima*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 546, The Birds of North America, Inc., Philadelphie.

GOUVERNEMENT DU CANADA. 2002. *Projet de loi C-5, Loi concernant la protection des espèces sauvages en péril au Canada*, Service canadien de la faune, Ottawa.

GRUMET, N.S., C.P. WAKE, P.A. MAYEWSKI, G.A. ZIELINSKI, S.I. WHITLOW, R.M. KOERNER, D.A. FISHER et J.M. WOOLLETT. 2001. « Variability of sea-ice extent in Baffin Bay over the last millennium », *Climate Change* 49:129–145.

HALL, C.M., et M.E. JOHNSTON. 1995. *Polar tourism: tourism in the Arctic and Antarctic regions*, New York, Wiley & Sons.

HATCH, S.A., et D.N. NETTLESHIP. 1998. « Northern Fulmar (*Fulmarus glacialis*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 361, Philadelphie, The Birds of North America Inc.

HATCH, S.A., P.M. MYERS, D.M. MULCAHY et D.C. DOUGLAS. 2000. « Seasonal movements and pelagic habitat use of murres and puffins determined by satellite telemetry », *Condor* 102:145–154.

HEALEY, M.C., et R.R. WALLACE (éd.). 1987. « Canadian aquatic resources », *Can. Bull. Fish. Aquat. Sci.* 215:1–533.

HIRCHE, H.-J., M.E.M. BAUMANN, G. KATTNER et R. GRADINGER. 1991. « Plankton distribution and the impact of copepod grazing on primary production in Fram Strait, Greenland Sea », *J. Mar. Syst.* 2:477–494.

HOBSON, K.A., H.G. GILCHRIST et K. FALK. 2002. « Isotopic investigations of seabirds of the North Water Polynya: contrasting trophic relationships between the eastern and western sectors », *Condor* 104:1–11.

HUETTMANN, F., et A.W. DIAMOND. 2000. « Seabird migration in the Canadian northwest Atlantic Ocean: moulting locations and movement patterns of immature birds », *Can. J. Zool.* 78:624–647.

HUNT, G.L., Jr. 1991. « Marine ecology of seabirds in polar oceans », *Am. Zool.* 31:131–142.

HYSLOP, C. (éd.). 1996. *Tendances chez les oiseaux – n° 5*, Service canadien de la faune, Ottawa.

JAMIESON, G.S., et C.O. LEVINGS. 2001« Marine protected areas in Canada — implications for both conservation and fisheries management », *Can. J. Fish. Aquat. Sci.* 58:138–156.

JOHNSON, S.R., W.E. RENAUD, W.J. RICHARDSON, R.A. DAVIS, C. HOLDSWORTH et P.D. HOLLINGDALE. 1976. *Aerial surveys of birds in eastern Lancaster Sound, 1976*, rapport inédit, LGL Ltd. environmental research associates pour Norlands Petroleum, Calgary, 365 p.

KELLEHER, G. 1994. « Coastal marine protected areas », p. 54–81 dans J.A. McNeely, J. Harrison et P. Dingwall (éd.), *Protecting nature: regional reviews of protected areas*, Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Gland, Suisse, 402 p.

LEWIS, E.L., D. PONTON, L. LEGENDRE et B. LEBLANC. 1996. « Springtime sensible heat, nutrients and phytoplankton in the Northwater polynya, Canadian Arctic », *Cont. Shelf Res.* 16:1775–1792.

MACEY, A. 1981. *Status report on Ross' gull, Rhodostethia rosea, in Canada, 1980*, rapport inédit, Comité sur le statut des espèces menacés de disparition au Canada, Ottawa, 55 p.

MACLAREN ATLANTIC LTD. 1978. *Appendix A — Seabird distribution maps*, rapport inédit préparé pour la Compagnie pétrolière impériale Ltée, la Société Aquitaine du Canada Ltée et l'Association des exploitants pétroliers de l'Arctique, Dartmouth, 172 p.

MALLORY, M.L., J. AKEAROK et A.J. FONTAINE. 2001. *Community knowledge on the distribution and abundance of species at risk in southern Baffin Island, Nunavut, Canada*, rapport technique n° 363, Service canadien de la faune, 68 p.

MALLORY, M.L., H.G. GILCHRIST, A.J. FONTAINE et A.J. AKEAROK. 2003. « Local ecological knowledge of ivory gull declines in Arctic Canada », *Arctic* 56:293–298.

MCLAREN, P.L. 1982. « Spring migration and habitat use by seabirds in eastern Lancaster Sound and western Baffin Bay », *Arctic* 35:88–111.

MELLING, H., Y. GRATTON et G. INGRAM, G. 2001. « Oceanic circulation within the North Water Polynya in Baffin Bay », *Atmosphere-Ocean* 39:301–325.

MERCIER, F., et C. MONDOR. 1995. *Sea to sea to sea: Canada's national marine conservation system plan*, Parcs Canada, ministère du Patrimoine canadien, Ottawa, 106 p.

MONTEVECCHI, W.A. (éd.). 1996. « Studies of high-latitude seabirds, 4 », *Trophic relationships and energetics of endotherms in cold ocean systems*, Publication hors série n° 91, Service canadien de la faune, Ottawa.

MONTEVECCHI, W.A., et A.J. GASTON. 1991. « Studies of high-latitude seabirds, 1 », *Behavioural, energetic, and oceanographic aspects of seabird feeding ecology*, Publication hors série n° 68, Service canadien de la faune, Ottawa.

NETTLESHIP, D.N. 1980. *A guide to the major seabird colonies of eastern Canada: identity, distribution, and abundance*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 133 p.

NETTLESHIP, D.N., et P.J. EVANS. 1985. « Distribution and status of the Atlantic Alcidae », p. 53–154 dans D.N. Nettleship et T.R. Birkhead (éd.), *The Atlantic Alcidae*, Londres, Royaume-Uni, Academic Press.

NUNAVUT PLANNING COMMISSION. 2000. *North Baffin regional land use plan, 2000*, Taloyoak.

PARKINSON, C.L. 2000. « Variability of arctic sea ice: the view from space, an 18-year record », *Arctic* 53:341–358.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA. 1997. *Rôle du gouvernement fédéral dans le secteur des océans*, Ottawa, 36 p. + annexes.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA. 1999. *Manuel sur le milieu marin dans l'Arctique, Passage du Nord-Ouest*, Ottawa.

PRACH, R.W., H. BOYD et F.G. COOCH. 1981. « Polynyas and sea ducks », p. 67–70 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

PRATER, A.J. 1976. « The distribution of coastal waders in Europe and North Africa », p. 255–271 dans M. Smart (éd.), *Proceedings of the International Conference on the Conservation of Wetlands and Waterfowl*, Heiligenhafen, République fédérale d'Allemagne, Bureau international de recherches sur la sauvagine, Slimbridge, Royaume-Uni.

REED, A., D.H. WARD, D.V. DERKSEN et J.S. SEDINGER. 1998. « Brant (*Branta bernicla*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 337, The Birds of North America, Inc., Philadelphie.

RENAUD, W.E., P.L. MCLAREN et S.R. JOHNSON. 1982. « The Dovekie, *Alle alle*, a spring migrant to eastern Lancaster Sound and western Baffin Bay », *Arctic* 35:118–125.

RESSOURCES NATURELLES CANADA. 1996. *La politique des minéraux et des métaux du gouvernement du Canada : Des partenariats pour un développement durable*, Ressources naturelles Canada, Ottawa.

REVEL, R.D. 1981. « Conservation in northern Canada: International Biological Programme conservation sites revisited », *Biol. Conserv.* 21:263–287.

ROBARDS, M., H.G. GILCHRIST et K. ALLARD. 2000. « Breeding Atlantic puffins, Fratercula arctica, and other bird species of Coburg Island, Nunavut », *Can. Field-Nat.* 114:72–77.

ROBERTSON, G.J., et H.G. GILCHRIST. 1998. « Evidence for population declines among common eiders breeding in the Belcher Islands, Northwest Territories », *Arctic* 51:478–485.

ROBERTSON, G.J., et J.-P.L SAVARD. 2002. « Long-tailed Duck (*Clangula hyemalis*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 651, The Birds of North America, Inc., Philadelphie.

SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE. 1989. *A review of bird sanctuaries in the Northwest Territories* (en réaction à la Politique minérale pour le Nord du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien), rapport inédit, Service canadien de la faune, Yellowknife.

SMITH, M., et B. RIGBY. 1981. « Distribution of polynyas in the Canadian Arctic », p. 7–28 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

STIRLING, I. 1981. « Introduction », p. 5–6 dans I. Stirling et H. Cleator (éd.), *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

STIRLING, I. 1997« The importance of polynyas, ice edges, and leads to marine mammals and birds », *J. Mar. Syst.* 10:9–21.

STIRLING, I., et H. CLEATOR (éd.).1981. *Polynies dans l'Arctique canadien*, Publication hors série n° 45, Service canadien de la faune, Ottawa.

SUYDAM, R.S. 2000. « King Eider (*Somateria spectabilis*) », dans A. Poole et F. Gill (éd.), *The Birds of North America*, n° 491, The Birds of North America, Inc., Philadelphie., 28 p.

THOMAS, V.G., et S.D. MACDONALD. 1987. « The breeding distribution and current population status of the ivory gull in Canada », *Arctic* 43:211–218.

TUCK, L.M., et H.J. SQUIRES. 1955. « Food and feeding habits of Brunnich's Murre (*Uria lomvia lomvia*) on Akpatok Island », *J. Fish. Res. Board Can.* 12:781–792.

WARD, J.G. 1979. *Bird and mammal surveys in the Cape Parry area, Northwest Territories, June–August 1979*, rapport inédit, LGL Ltd. environmental research associates pour la Dome Petroleum Ltd., Calgary, 40 p.

ZURBRIGG, E.J. 1996. *Towards an Environment Canada strategy for coastal and marine protected areas*, rapport inédit, Service canadien de la faune, Ottawa, 24 p.

Annexes

Annexe A
Pouvoirs fédéraux en matière de protection des aires marines (d'après Jamieson et Levings, 2001)

Organisme	Outil législatif	Désignation	Mandat
Environnement Canada	*Loi sur la faune du Canada*	Réserves nationales de faune	Protéger et préserver les aires marines qui ont une importance nationale ou internationale pour l'ensemble des espèces sauvages, principalement pour les oiseaux de mer migrateurs.
	Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs	Refuges d'oiseaux migrateurs	Protéger les habitats côtiers et marins fortement utilisés par les oiseaux comme aires de nidification, d'alimentation, de migration et d'hivernage.
Pêches et Océans Canada	*Loi sur les océans*	Aires marines protégées	Protéger et préserver : • les ressources halieutiques, y compris les mammifères marins et leurs habitats; • les espèces menacées ou en voie de disparition et leurs habitats; • les habitats uniques; • les zones présentant une grande biodiversité ou productivité biologique; • les zones utilisées pour des activités scientifiques et la recherche.
	Loi sur les pêches	Fermeture de zones de pêche	Objectif de conservation axé sur la gestion et la réglementation des pêches, la conservation et la protection du poisson, la protection de l'habitat du poisson et la prévention de la pollution des eaux fréquentées par le poisson.
Parcs Canada	*Loi sur les parcs nationaux*	Parcs nationaux	Protéger et préserver de façon permanente les aires marines de conservation d'importance canadienne, qui sont représentatives de régions marines naturelles, et favoriser la reconnaissance, l'appréciation et la jouissance de ces zones par le public.
	Loi sur les aires marines nationales de conservation (projet)	Aires marines de conservation proposées	

Annexe B
Législation fédérale concernant les océans (Pêches et Océans Canada, 1997)

Loi	Objectifs liés aux programmes concernant les océans
Ministre des Pêches et des Océans	
Loi sur la marine marchande du Canada	Navigation maritime, recherche et sauvetage en mer, sécurité des bateaux de plaisance, prévention de la pollution par les navires et intervention en cas d'incident, phares, épaves, soutien des autres ministères et organismes, etc.
Loi sur la protection des eaux navigables	Protection du droit de naviguer du public au moyen de l'élimination des obstacles qui obstruent les voies navigables et mise en place d'un mécanisme d'approbation pour les obstacles prévus
Loi sur la protection des pêcheries côtières	Vérification, contrôle et surveillance
Loi sur le développement de la pêche	Mise en valeur et développement des pêches, aquaculture et recherches sur l'exploitation des ressources.
Loi sur les océans	Désignation des zones maritimes du Canada en conformité avec les dispositions de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer; élaboration et mise en œuvre d'une stratégie nationale de gestion des océans; consolidation et précision des responsabilités fédérales pour la gestion des océans du Canada
Loi sur les pêches	Préservation et gestion des ressources halieutiques et de leur habitat, délivrance de permis, application des règlements et ententes internationales sur les pêches
Loi sur les ports de pêche et de plaisance	Ports pour petits bateaux
Loi sur l'inspection du poisson	Promotion et soutien de la valeur, de la salubrité et de la possibilité de commercialisation des produits de la pêche transformés ou vendus au Canada.

Suite à la page suivante

Annexe B *(suite)*
Législation fédérale concernant les océans (Pêches et Océans Canada, 1997)

Loi	Objectifs liés aux programmes concernant les océans
Loi sur l'organisation du gouvernement	Attribution de la responsabilité de l'océanographie physique, de l'océanographie chimique, l'écologie marine, de l'élaboration de la politique sur les océans, etc.
Ministre des Affaires étrangères et du Commerce international	
Loi sur le cabotage	Régie de l'octroi d'autorisation aux navires étrangers désireux d'effectuer des recherches marines à l'intérieur de la zone économique exclusive du Canada
Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	Différends au sujet des frontières maritimes et droit de la mer
Loi sur les océans	Établissement des frontières maritimes du Canada.
Ministre de la Défense nationale	
Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer	Recherche et sauvetage
Loi sur la défense nationale	Commandement maritime
Loi sur la marine marchande du Canada	Recherche et sauvetage
Loi sur les mesures d'urgence	Prise de mesures temporaires pour assurer la sécurité et la sûreté des Canadiens
Ministre de la Justice	
Loi sur le ministère de la Justice	Règlement de litiges (y compris ceux d'envergure internationale)
Loi sur les océans	Application de certaines lois fédérales et provinciales dans certains espaces maritimes pour réglementer des activités relevant de la compétence du Canada (par exemple, exploration et exploitation des ressources pétrolières et gazières)
Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	
Loi concernant l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut	Mise en application de l'entente sur les revendications territoriales
Loi fédérale sur les hydrocarbures	Réglementation des droits sur le pétrole des terres domaniales
Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques	Réglementation du contrôle des dépôts de déchets au nord du 60e degré de latitude
Loi sur le règlement des revendications des Inuvialuit de la région ouest de l'Arctique	Mise en application de l'entente sur les revendications territoriales.
Ministre de l'Industrie	
Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique	Développement économique régional
Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien	Développement économique régional
Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	Création du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, qui accorde des subventions de recherche aux universités
Loi sur le Conseil national de recherches	Création du Conseil national de recherches, dont les travaux portent notamment sur le génie maritime et la biologie marine
Ministre des Ressources naturelles du Canada	
Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada–Terre-Neuve	Exploitation des ressources extracôtières de Terre-Neuve
Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada–Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers	Exploitation des ressources extracôtières de la Nouvelle-Écosse
Loi fédérale sur les hydrocarbures	Réglementation des droits sur les hydrocarbures des terres domaniales
Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques	Dispositions concernant les zones de l'Arctique canadien pour lesquelles le Ministre a des responsabilités administratives relativement aux ressources naturelles qui s'y trouvent
Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles	Levés
Loi sur les opérations pétrolières au Canada	Réglementation de l'exploration et de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières
Ministre des Transports	
Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer	Recherche et sauvetage
Loi de 1987 sur les transports nationaux	Examen des fusions et des acquisitions d'entreprises de transport maritime. Octroi de permis pour l'approvisionnement par eau dans le Nord. Mécanismes de règlement des différends pour les transporteurs maritimes
Loi dérogatoire de 1987 sur les conférences maritimes	Dérogation à la législation canadienne sur la concurrence pour permettre aux compagnies nationales et internationales de transport par eau de fixer collectivement les prix et les conditions pour le transport maritime international – ne s'applique pas au transport intérieur
Loi sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	Opérations concernant la voie maritime
Loi sur la marine marchande du Canada	Services visant la sécurité, le caractère économique et l'efficience des mouvements des navires en eaux canadiennes
Loi sur le cabotage	Mesures réservant aux navires canadiens le cabotage en eaux canadiennes. Utilisation temporaire de navires étrangers lorsqu'aucun navire canadien convenable n'est disponible. S'applique au transport de passagers et de marchandises et aux activités de nature commerciale

Suite à la page suivante

Annexe B (*suite*)
Législation fédérale concernant les océans (Pêches et Océans Canada, 1997)

Loi	Objectifs liés aux programmes concernant les océans
Loi sur le pilotage	Pilotage dans certaines eaux du Canada
Loi sur les ports et installations portuaires publics	Gestion des ports et des installations portuaires publics
Loi sur l'organisation du gouvernement	Contrôle des rejets des navires
Bureau du Conseil privé	
Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	Enquêtes sur les accidents de transport
Ministre de l'Environnement	
Loi canadienne sur la protection de l'environnement	Établissement de lignes directrices pour assurer la qualité du milieu marin, immersion de déchets en mer, lutte contre la pollution de source tellurique, pétrole et gaz naturel extracôtiers et réglementation des substances toxiques
Loi canadienne sur l'évaluation environnementale	Intégration des facteurs environnementaux à la planification et à la prise de décisions par le gouvernement fédéral
Loi de 1994 sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs	Conservation des oiseaux migrateurs
Loi sur [les espèces sauvages] du Canada	Conservation [des espèces sauvages], recherche et interprétation des résultats, particulièrement au moyen de partenariats et de l'établissement de zones de protection marine pour [les espèces sauvages]
Loi sur les pêches (articles 36 à 42)	Lutte contre la pollution de source tellurique, réglementation des substances toxiques et exploitation des ressources minérales et pétrolières extracôtières
Loi sur l'organisation du gouvernement	Attribution de la responsabilité des services relatifs aux glaces, des prévisions météorologiques en mer et des recherches sur le climat maritime
Ministre du Patrimoine canadien	
Loi sur les parcs nationaux	Établissement de parcs marins
Ministre de la Santé	
Loi sur les aliments et drogues	Salubrité des espèces marines servant à la consommation humaine
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	
Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Prestation de services d'acquisition de biens et de matériel pour les grands projets de l'État, de distribution et d'aliénation des biens de la Couronne, de services d'architecture et de génie maritimes, de dragage et des services de la flotte de bâtiments ainsi que d'autres services immobiliers

Annexe C
Initiatives internationales et continentales de conservation des oiseaux fréquentant les aires marines

Internationales

- Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats de la sauvagine (Convention de Ramsar) (1975)
- Convention sur la diversité biologique (1994)
    - Mandat de Jakarta (1995)
- Sites du Programme biologique international
- Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (1994)
- Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (1995)
- Convention du patrimoine mondial (1994)
- Stratégie de protection de l'environnement arctique (1991)
    - Programme de conservation de la flore et de la faune arctiques
    - Réseau circumpolaire de zones protégées
- Réseau de réserves pour les oiseaux de rivage dans l'hémisphère occidental
- Action 21
- Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
- Convention sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets
- Convention internationale sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures

Continentales

- Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord, y compris les plans et programmes suivants :
    - Plan nord-américain de gestion de la sauvagine
    - Partenaires d'envol
    - Plan canadien de conservation des oiseaux de rivage
    - Envolées d'oiseaux aquatiques

Publications hors série récentes

N° 54
Études sur les oiseaux aquatiques en Ontario, de 1973 à 1981, par S.G. Curtis, D.G. Dennis et H. Boyd, éd. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/54F. Publ. en 1985.
N° 55
Prises déclarées de canards, d'oies et de bernaches au Canada et aux États-Unis de 1974 à 1982, par Hugh Boyd. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/55F. Publ. en 1985.
N° 56
La dynamique des populations de Huards à colliers (*Gavia immer*) et les eaux contaminées au mercure dans le nord-ouest de l'Ontario, par J.F. Barr. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/56F. Publ. en 1986.
N° 57
Le Goéland à bec cerclé en Ontario : une nouvelle espèce problème, par H. Blokpoel et G.D. Tessier. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/57F. Publ. en 1986.
N° 58
Les oiseaux de la vallée de Creston et du sud-est de la Colombie-Britannique, par R.W. Butler, B.G. Stushnoff et E. McMackin. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/58F. Publ. en 1986.
N° 59
Estimation de la densité des oiseaux en mer et de la proportion des oiseaux en vol à partir des dénombrements effectués sur des transects de largeur indéterminée, par A.J. Gaston, B.T. Collins et A.W. Diamond. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/59F. Publ. en 1987.
N° 60
Les dénombrements de populations reproductrices d'oiseaux aquatiques dans les provinces de l'Atlantique, par A.J. Erskine, éd. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/60F. Publ. en 1987.
N° 61
Dénombrement de Petites Oies blanches dans les îles Southampton et de Baffin, T.N.-O., en 1979, par A. Reed, P. Dupuis et G.E.J. Smith. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/61F. Publ. en 1987.
N° 62
Étude des effets de l'acidification sur la faune aquatique au Canada : rapports entre la sauvagine et les niveaux trophiques de petits lacs du nord de l'Ontario, par D.K. McNicol, B.E. Bendell et R.K. Ross. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/62F. Publ. en 1987.
N° 63
Bison ecology in relation to agricultural development in the Slave River lowlands, NWT, par H.W. Reynolds et A.W.L. Hawley (réd.)
N° de catalogue CW69-1/63E. Publ. en 1987.
N° 64
Un modèle pour la simulation de la population de Grandes Oies blanches, par J. Gauvin et A. Reed. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/64F. Publ. en 1987.

N° 65
The birds of the Fraser River delta: populations, ecology and international significance, par Robert W. Butler et R.Wayne Campbell.
N° de catalogue CW69-1/65E. Publ. en 1987.
N° 66
Mortality of migratory barren-ground caribou on the calving grounds of the Beverly herd, Northwest Territories, 1981-83, par Frank L. Miller, Eric Broughton et Anne Gunn.
N° de catalogue CW69-1/66E. Publ. en 1988.
N° 67
Étude des effets de l'acidification sur la faune aquatique au Canada : les oiseaux lacustres et leurs habitats au Québec, par J.-L. DesGranges (réd.). Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/67F. Publ. en 1989.
N° 68
Studies of high-latitude seabirds. 1. Behavioural, energetic, and oceanographic aspects of seabird feeding ecology, par W.A. Montevecchi et A.J. Gaston (réd.).
N° de catalogue CW69-1/68E. Publ. en 1991.
N° 69
Studies of high-latitude seabirds. 2. Conservation biology of Thick-billed Murres in the Northwest Atlantic, par A.J. Gaston et R.D. Elliot (réd.).
N° de catalogue CW69-1/69E. Publ. en 1991.
N° 70
Les habitats côtiers du nord-est de la baie James, par N. Dignard, R. Lalumière, A. Reed et M. Julien. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/70F. Publ. en 1991.
N° 71
Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories (2e éd.), par S.A. Alexander, R.S. Ferguson et K.J. McCormick.
N° de catalogue CW69-1/71E. Publ. en 1991.
N° 72
Atlas of pelagic birds of western Canada, par K.H. Morgan, K. Vermeer et R.W. McKelvey.
N° de catalogue CW69-1/72E. Publ. en 1991.
N° 73
Le Huart à gorge rousse comme indicateur de la qualité de l'environnement, par D. Lynne Dickson. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/73F. Publ. en 1992.
N° 74
Aerial radio-tracking of Whooping Cranes migrating between Wood Buffalo National Park and Aransas National Wildlife Refuge, 1981-84, par E. Kuyt.
N° de catalogue CW69-1/74E. Publ. en 1992.
N° 75
The ecology, status, and conservation of marine and shoreline birds on the west coast of Vancouver Island, par K. Vermeer, R.W. Butler et K.H. Morgan (réd.).
N° de catalogue CW69-1/75E. Publ. en 1992.
N° 76
Declines in Canadian amphibian populations: designing a national monitoring strategy, par C.A. Bishop et K.E. Pettit (réd.).
N° de catalogue CW69-1/76E. Publ. en 1992.

N° 77
Studies of high-latitude seabirds. 3. A model of the energy demands of the seabirds of eastern and Arctic Canada, par A.W. Diamond, A.J. Gaston et R.G.B. Brown (révisé par W.A. Montevecchi).
N° de catalogue CW69-1/77E. Publ. en 1993.
N° 78
Historical review of water bird populations and annotated list of water birds associated with Burlington Bay, Lake Ontario, 1857–1990, par M.B. Gebauer, R.Z. Dobos et D. Vaughn Weseloh.
N° de catalogue CW69-1/78E. Publ. en 1993.
N° 79
Hydrological classification of Canadian prairie wetlands and prediction of wetland inundation in response to climatic variability, par Ming-ko Woo, Robert D. Rowsell et Robert G. Clark.
N° de catalogue CW69-1/79E. Publ. 1993.
N° 80
Monitoring Thick-billed Murre populations at colonies in northern Hudson Bay, 1972-92, par A.J. Gaston, L.N. de Forest, G. Gilchrist et D.N. Nettleship.
N° de catalogue CW69-1/80E. Publ. en 1994.
N° 81
Colonies and numbers of Ross' Geese and Lesser Snow Geese in the Queen Maud Gulf Migratory Bird Sanctuary, par R.H. Kerbes.
N° de catalogue CW69-1/81E. Publ. en 1994.
N° 82
The 1991 International Piping Plover Census in Canada, par S.P. Flemming (réd.).
N° de catalogue CW69-1/82E. Publ. en 1994.
N° 83
The abundance and distribution of estuarine birds in the Strait of Georgia, British Columbia, par R.W. Butler et K. Vermeer (éd.).
N° de catalogue CW69-1/83E. Publ. en 1994.
N° 84
Wintering populations of Lesser Snow Geese and Ross' Geese in the Northern Highlands of Mexico, 1988-1990, par Bruce Turner, Roy Tomlinson, Raquel Leyva et Pablo Dominguez.
N° de catalogue CW69-1/84E. Publ. en 1994.
N° 85
Caspian Terns on the Great Lakes: organochlorine contamination, reproduction, diet, and population changes, 1972-91, par Peter J. Ewins, D.V. (Chip) Weseloh, Ross J. Norstrom, Karin Legierse, Heidi J. Auman et James P. Ludwig.
N° de catalogue CW69-1/85E. Publ. en 1994.
N° 86
The patient predator: foraging and population ecology of the Great Blue Heron *Ardea herodias* in British Columbia, par Robert W. Butler.
N° de catalogue CW69-1/86E. Publ. en 1995.
N° 87
L'utilisation de divers habitats par les anatinés en période de nidification : les îles du fleuve Saint-Laurent situées entre Montréal et Trois-Rivières, par Luc Bélanger et Denis Lehoux. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/87F. Publ. en 1995.
N° 88
Examen des impacts environnementaux de la grenaille et des plombs de pêche en plomb au Canada, par A.M. Scheuhammer et S.L. Norris. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/88F. Publ. en 1995.
N° 89
The colonial waterbirds of Great Slave Lake, Northwest Territories: an annotated atlas, par J. Sirois, M.A. Fournier et M.F. Kay.
N° de catalogue CW69-1/89E. Publ. en 1995.
N° 90
Utilisation des habitats côtiers du nord-est de la baie James par les canards, par Austin Reed, Réjean Benoit, Richard Lalumière et Michel Julien. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/90F. Publ. en 1996.
N° 91
Studies of high-latitude seabirds. 4. Trophic relationships and energetics of endotherms in cold ocean systems, par W.A. Montevecchi (réd.).
N° de catalogue CW69-1/91E. Publ. en 1996.
N° 92
Utilisation des habitats côtiers du nord-est de la baie James par les bernaches, par Austin Reed, Réjean Benoit, Michel Julien et Richard Lalumière . Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/92F. Publ. en 1996.
N° 93
The ecology, status, and conservation of marine and shoreline birds of the Queen Charlotte Islands, par K. Vermeer et K.H. Morgan (réd.).
N° de catalogue CW69-1/93E. Publ. en 1997.
N° 94
King and Common eiders of the western Canadian Arctic, par D. Lynne Dickson (réd.).
N° de catalogue CW69-1/94E. Publ. en 1997.
N° 95
Monitoring bird populations: the Canadian experience, par Erica H. Dunn, Michael D. Cadman et J. Bruce Falls (réd.).
N° de catalogue CW69-1/95E. Publ. en 1997.
N° 96
Winter distributions of Thick-billed Murres from the eastern Canadian Arctic and western Greenland in relation to age and time of year, par G.M. Donaldson, A.J. Gaston, J.W. Chardine, K. Kampp, D.N. Nettleship et R.D. Elliot.
N° de catalogue CW69-1/96E. Publ. en 1997.
N° 97
Shorebird migration and staging at a large prairie lake and wetland complex: the Quill Lakes, Saskatchewan, par Stuart A. Alexander et Cheri L. Gratto-Trevor.
N° de catalogue CW69-1/97E. Publ. en 1997.
N° 98
Distribution, survival, and numbers of Lesser Snow Geese of the Western Canadian Arctic and Wrangel Island, Russia, par Richard H. Kerbes, Katherine M. Meeres et James E. Hines (réd.).
N° de catalogue CW69-1/98E. Publ. en 1999.
No. 99
Breeding ecology of the Horned Grebe *Podiceps auritus* in subarctic wetlands, par Michael A. Fournier et James E. Hines.
N° de catalogue CW69-1/99E. Publ. en 1999.
No. 100
Behaviour and ecology of sea ducks, par R. Ian Goudie, Margaret R. Petersen et Gregory J. Robertson (éd.).
N° de catalogue CW69-1/100E. Publ. en 1999.
No. 101
Assessment of bird populations in the Rasmussen Lowlands, Nunavut, par Victoria H. Johnston, Cheri L. Gratto-Trevor et Stephen T. Pepper.
N° de catalogue CW69-1/101E. Publ. en 2000.
No. 102
Modélisation et gestion de la population d'Oies des neiges, par Hugh Boyd (éd.) Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/102F. Publ. en 2000.
No. 103
Towards conservation of the diversity of Canada Geese (*Branta canadensis*), par Kathryn M. Dickson (éd.)
N° de catalogue CW69-1/103E. Publ. en 2000.
No. 104
Estimates of shorebird populations in North America, par R.I.G. Morrison, R.E. Gill, Jr., B.A. Harrington, S. Skagen, G.W. Page, C.L. Gratto-Trevor et S.M. Haig.
N° de catalogue CW69-1/104E. Publ. en 2001.
No. 105
Status and population trends of the Razorbill in eastern North America, par G. Chapdelaine, A.W. Diamond, R.D. Elliot et G.J. Robertson.
N° de catalogue CW69-1/105E. Publ. en 2001.
No. 106
Studies of high-latitude seabirds. 5. Monitoring Thick-billed Murres in the eastern Canadian Arctic, 1976–2000, par A.J. Gaston.
N° de catalogue CW69-1/106E. Publ. en 2002.
No. 107
Changements dans les activités de chasse et d'abattage de la sauvagine déclarées au Canada et aux États-Unis, de 1985 à 1998, par H. Boyd, H. Lévesque et K.M. Dickson. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/107F. Publ. en 2002.
No. 108
Les pesées et les turluttes de plomb au Canada : Examen de leur utilisation et de leurs effets toxiques sur les espèces sauvages, par A.M. Scheuhammer, S.L. Money, D.A. Kirk et G. Donaldson. Also available in English.
N° de catalogue CW69-1/108F. Publ. en 2003.

		Pages
1	Polynie des eaux du Nord	21
2	Île Seymour	23
3	Hell Gate et détroit de Cardigan	24
4	Chenal Queens	26
5	Pointe Skruis	28
6	Est du détroit de Jones	29
7	Île Browne	31
8	Cap Liddon	32
9	Inlet Hobhouse	34
10	Est du détroit de Lancaster	36
11	Île Prince Leopold	38
12	Cap Hay	40
13	Baie Baillarge	42
14	Baie Batty	44
15	Cap Graham Moore	45
16	Baie Creswell	47
17	Golfe Buchan	49
18	Inlet Scott	51
19	Golfe Amundsen et Polynie du cap Bathurst	53
20	Chenal Lambert	55
21	Cap Searle (Qaqulluit) et baie Reid (Minarets; Akpait)	56
22	Bassin Foxe	58
23	Baie Cumberland	60
24	Baie Est	62
25	Baie Markham	64
26	Île Coats	66
27	Détroit de Digges	68
28	Baie Frobisher	70
29	Îles Button	72
30	Île Akpatok	74
31	Archipels de la baie d'Ungava	76
32	Îles Sleeper	78
33	Îles Belcher	80
34	Littoral du nord de l'Ontario	82

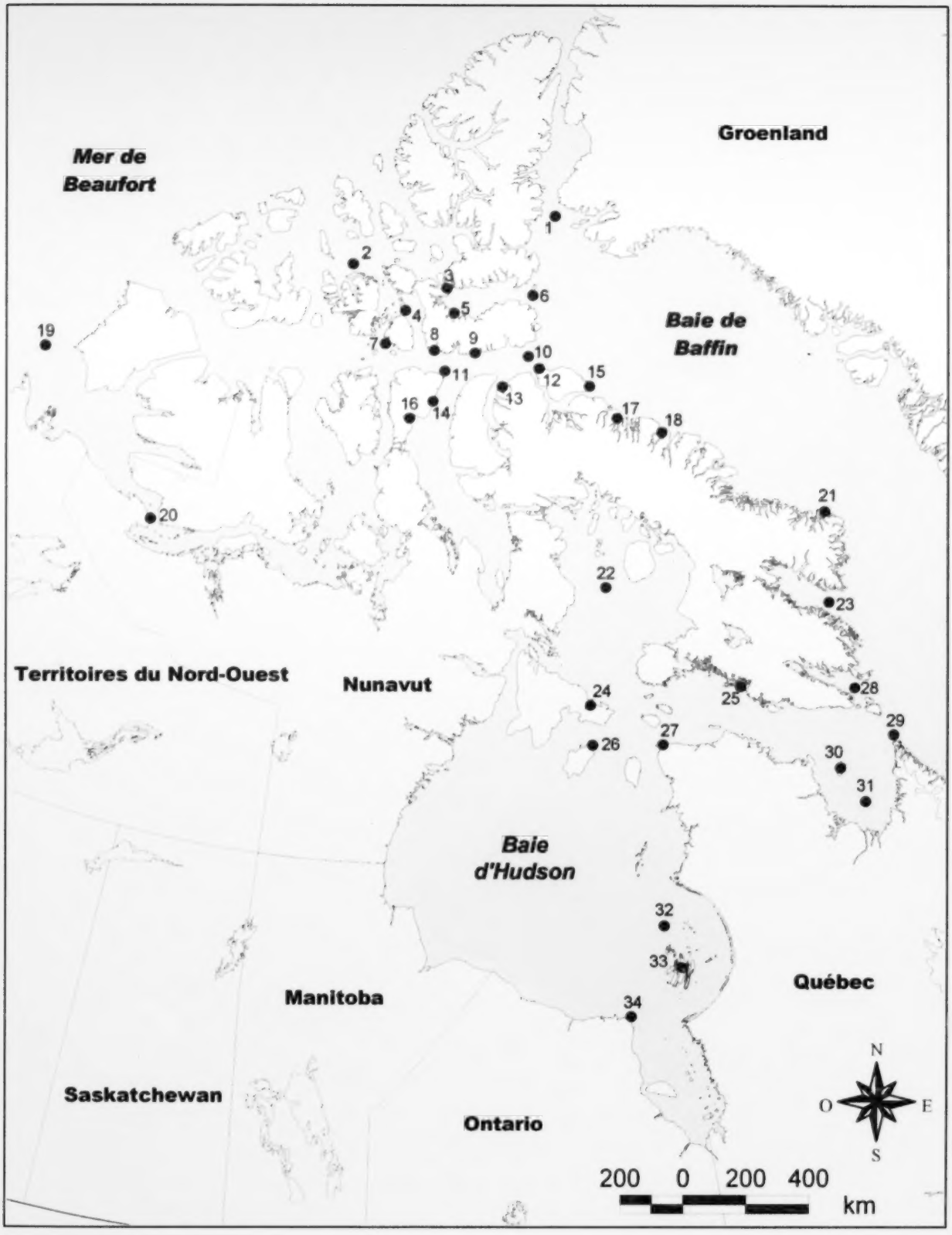
Groenland
Mer de Beaufort
Baie de Baffin
Territoires du Nord-Ouest
Nunavut
Baie d'Hudson
Manitoba
Québec
Saskatchewan
Ontario
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
N
O
E
S
200 0 200 400
km

CHOIX ENVIRONNEMENTAL
ENVIRONMENTAL CHOICE